

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

ANNÉES 1937-1938-1939-1940

NÎMES
IMPRIMERIE CHASTANIER FRÈRES ET ALMERAS
12, rue Pradier, 12

—
1941

TABLE

1937

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Allocution de M. le Chanoine Lepage, président.	5
Renouvellement du Bureau	7
M. Rouvière promu dans la Légion d'Honneur . . .	6
Décès de M. Bouzanquet	11
Installation du Bureau	12
Attribution des Bourses	19
MM. Nègre et Colonel Blanchard, élus membres résidants	24
M. le Capitaine de frégate Victor Colin, élu mem- bre non résidant	24
Réception de MM. Nègre et Blanchard	29
Réception de M. Dubesset	54
Centenaire d'Alphonse Daudet	71-74-92
Concours du Prix de la Ville de Nîmes	72
Décès de M. le Président Doumergue, membre d'honneur	75
Mme Flujol, MM. Alfredo Pimenta, Jacques de Neuville, élus membres correspondants	75
Collaboration au Dictionnaire des Lettres françai- ses	76

	Pages
Décès de M. Aillaud, membre honoraire	79
Décès de M. Laforêt	79
Deuil de Paganelli	83
Lettre de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences	84
M. Latzarus nommé Professeur à l'Université de Grenoble	85
Jubilé de M. Espérandieu	88

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Découverte de tombes romaines aux Trois Piliers	18
Objets trouvés rue Porte de France	25
Sépultures pré-romaines rue d'Avignon et Pont de Justice	89
M. Espérandieu : Les Fouilles du Mont Auxois	80
M. Gendronneau : Statue d'Auguste découverte à Cherchel, en 1915	21
M. Igolen : Note sur la Voie Domitienne	20
Découverte d'une cave rue Porte de France	25

BEAUX-ARTS

M. Marcel Coulon : L'Art Marocain	72
M. Igolen : La statue d'Auguste	19
Les Jardins de la Fontaine	80

COMPTES-RENDUS

	Pages
M. le Chanoine Anthérieu : La Mère admirable du Mont Bouquet de M. l'abbé Afflatet	86- 88
M. Baillet : Les services d'hygiène publique et sociale du Gard, par le Dr Alcay	75
M. Fayot : Les Scandinaves et l'Islande au Xe siècle, par Mme Cluzel	53
M. Latzarus : Sous les ombrages de Maillane, par « Liseron des Champs »	53
La traduction de Boèce, par M. Bocognano	90
M. Roche : Olivier de Serres, par Mlle Antoinette Lavondès	24

HISTOIRE

M. le Chanoine Bouisson : Tonance Ferréol et sa deuxième villa d'Anduze	27- 67
M. Bouzanquet : La Salamandre dite de François I ^{er}	7
M. l'Abbé Bruyère : Le Collège royal de Nîmes sous la Restauration	22
M. Fabre : La marquise de Ganges	68
M. Gendronneau : La Poste privée chez les Romains	70

HOMMAGES

M. Balmelle : Répertoire archéologique de la Lozère, période Gallo-Romaine	68
M. Bocognano : Traduction de Boèce	67
M. Calemard : Discours de rentrée à la Cour d'Appel	67
M. Barnouin : Discours de rentrée à la Cour d'Appel	67

	Pages
Mlle Cluzel : Les Scandinaves et l'Islande	27
M. Igolen : Un martyr de la foi, Maître Regnard, vicaire général de Senez	87
M. Laforêt : Proun que tengon	24
Mme Barck Langouche : Terre d'Oc	87
M. Georges Martin : Ombres fidèles	92
M. Portal : Histoire des impôts romains de M. Bardon	18
M. Rolland : Bibliographie de M. Espérandieu	77

LITTERATURE

M. Bauquier : Correspondance de Reboul	90
M. le Chanoine Chabot : Le dénouement de Mireille	83
M. Marcel Coulon : La Cyclope Polyphème	92
M. Lavergne : Souvenirs d'un journaliste : M. Corpechot	85
M. Latzarus : L'Œuvre d'Ernest Daudet	77
Le baron Ernest Seillères, historien de la vie spirituelle	17

POESIES

M. Tuffier : Poésies	67
--------------------------------	----

VOYAGES

M. Bauquier : Voyage d'un Hollandais à Nimes au XVI ^e siècle	9
--------------------------------------------------------------------------------------	---

1938

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Renouvellement du Bureau	94
Installation du Bureau	96
M. le Pasteur Cadix élu membre résidant	107
Concours du Prix de la Ville de Nimes	107-110 113-119-122-130-132
M. Elie Peyron nommé membre honoraire	110-117
Congrès de la Fédération Historique du Langue- doc à Uzès	110-130
Questions financières : M. Portal	146
Attribution des Bourses	111
Distribution des jetons de présence	120
Congrès de l'Association Guillaume Budé	117
Subvention municipale	117
M. Max Nègre nommé Inspecteur général des Eaux et Forêts	122
Décès de S.E. Angiolo Novaro	122
Cotisations des membres honoraires et correspon- dants	123
Appel de l'Académie Royale de Saint Ferdinand	126
Publication des œuvres des membres de l'Acadé- mie de Nimes	130
Affiliation de l'Académie delphinale de Grenoble	130
Portraits de la salle des séances	130
M. le Chanoine Baumès élu membre correspondant	130
Vacance du siège de M. Elie Peyron	130-137
Publication de M. Igolen : Nimes, son histoire, ses monuments	141
Distribution des Prix du Conservatoire	146
Legs Crévecœur de Perthes, Rigal et Pauline Vallat	146

	Pages
A propos du Prix Jean Racine	146
M. Antonin Hugues élu membre non résidant	146
Deuil de M. Marcel Coulon	147
Congrès des Sociétés Savantes à Bordeaux	148
M. Haracourt élu membre honoraire	148
M. Pourtal de Ladevèze élu membre correspondant	148
M. le Chanoine Anthérieu nommé vicaire général honoraire	152
Pétition des « Pierres de France »	153
Comptes rendus des travaux de l'Académie en séance publique	154
M. Gouron proclamé Docteur es-Lettres	154
Centenaire d'Alphonse Daudet	154

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Les fouilles de la rue E.-Renan	133-141
Découvertes archéologiques à Dions	148
Découverte de mosaïques romaines à Nages	155

BEAUX-ARTS

M. Fabre : Les calendriers des Livres d'Heures au Moyen Age	117
M. Igolen : La porte de la Maison Carrée	141
M. Sagnier : Les sculptures du château de la Mosson	120
Les cénacles de Florence et le sentiment chrétien	123

BIBLIOGRAPHIES

	Pages
M. Marcel Coulon : Philibert Rouvière	152
M. Latzarus : Appolonios de Tyane	149

COMPTES-RENDUS

M. Bauquier : Toute la Muse de Ponchon, par M. Marcel Coulon	155
M. le Chanoine Chabot : Ombres fidèles, de Geor- ges Martin	112
M. Marcel Coulon : Montdory, par Elie Cottier .	126
M. Latzarus : Petite histoire de Jésus, par M. le Chanoine Baumès	124
M. Portal : L'Assassinat du Maréchal Brune, par M. Barnouin	131
La vie des Romains de Mlle Laguerre . .	148
M. Sagnier : Causeries et Mélanges, de M. Raphel	120

FOLKLORE

M. Bauquier : Y a-t-il eu une école de sculpture sur bois à Nîmes au XVII ^e siècle	116-145
M. Igolen : Auberges et logis d'autrefois	155
M. Terrin : Pastorales provençales	49

HISTOIRE

M. le général de Bourgon : Verdun et le Haut Commandement en 1916	133
M. Gendronneau : La Vie publique autour du Pont d'Avignon sous l'occupation pontificale . .	107

	Pages
M. Gouron : Nîmes, ville de cures à l'époque romaine	113
M. Latzarus : Les préliminaires du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne	142

HOMMAGES

M. le Chanoine Baumès : Petite histoire de Jésus	107
M. Bauquier : Meubles et armoires du Languedoc cévenol	132
M. le Conseiller Barnouin : L'Assassinat du Maréchal Brune	122
M. Bosc : Où en est notre économie nationale ? .	147
M. Blanchard : L'Hôtel de la Prévôté	147
M. Elie Cottier : Montdory	122
M. André Clément : Le sacrifice	147
M. Marcel Coulon : Toute la Muse de Ponchon .	150
M. Girard : Le mouvement intellectuel à Nîmes .	150
M. Ecoutel : La Maison des Antiquités à Rouen .	126
Mlle Laguerre : La vie des Romains	146
M. Eugène Lasserre : Tite Live, t. 4	122
M. Henri Mazel : Le Serment	132
M. Nègre : Réserve des Cévennes	110
Le Chêne	119
M. Edgard Rauzon : Garbeto de cansoun	142
M. Raphel : A travers les Arts, Causeries et Mélanges	110
Mlle Ribard : Poésies	119
M. Eloy-Vincent : La légende natale	154

ECONOMIE POLITIQUE

M. Rouvière : Evolution des problèmes agricoles en France	127
---------------------------------------------------------------------	-----

LITTERATURE

	Pages
M. Marcel Coulon : Œuvres de d'Annunzio . . .	150
M. Elie Gré : Lettres de Graverol en 1694 . . .	137
M. Latzarus : Louis XIV et l'Académie de Nimes .	152

POESIES

M. Lavergne : Croquis nimois	131
M. Edgard Raizon : Noël	155

SCIENCES

M. Reynaud : Travaux sur l'intoxication par les champignons	138
--------------------------------------------------------------------------	-----

VOYAGES

M. Latzarus : Voyage en Autriche	119
A propos de la Tchécoslovaquie	147

1939

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau	157
Prix de la Ville de Nimes	159-204
Installation du Bureau	160

	Pages
Congrès des Recherches économiques de la Révolution	163
Mémoire de S.S. Pie XI	166
Election de S.S. Pie XII	185
Réception de MM. Cadix et Antonin	167
Deuil de M. Terrin	185
Décès de M. Espérandieu	186-195
Attribution des Bourses	195
Obsèques de M. Espérandieu	196
Compte-rendu financier	199
Tricentenaire de Racine	199-202-204
XVI ^e Congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes	205
Conférence de Mme Cluzel	205
Adresse à l'Université de Sofia	208
M. Jacques Chevalier élu membre honoraire	209
Conférence Montgolfier	210
Classement de l'Hôtel de l'Académie	212
Allocution du Président sur la guerre	216
Décès de M. Fayot	217
Décès de MM. Dhers et Chanoine Baumés, membres correspondants	217
M. Bosc élu bâtonnier	217
Subvention départementale	219
Attribution à l'Académie de Nîmes d'une médaille de l'Université de Sofia	221
Portrait de M. Espérandieu par M. Eloy-Vincent	227

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Les fouilles de la place du Chapitre	218-221
--------------------------------------------------------------	---------

COMPTES-RENDUS

	Pages
M. Bauquier : L'émouvante destinée d'Anna de Noailles, par Mme Marthe Borely	206
L'Hôtel du Vieux Nimes, par M. Blanchard	225
M. Blanchard : Les étapes de l'Histoire de Nimes, par M. Gouron	201
Recueil de lettres de P. de Nolhac, par G. Broche	221
M. Marcel Coulon : Le Message d'Antigone, par M. Stepan	219
M. le général de Bourgon : Le Tombeau de Liautey, de Jules Borely	206
Le Serment, de M. H. Mazel	207
M. Lacombe : Le Sacrifice, de M. André Clément	212
M. Latzarus : La légende natale, de M. Eloy-Vincent	200
Thèse de M. l'abbé Finaert sur Saint Augustin	214

FOLKLORE

M. le Chanoine Chabot : Une grammaire provençale du Dr Fallen	208
M. Igolen : Auberges et Logis d'autrefois	185

HISTOIRE

M. Blanchard : L'hiver de 1709	157
M. le Chanoine Bouisson : Episcopat et martyre de Saint Félix de Nimes	210-214
M. Fabre : La Reine Marie-Antoinette et la comédie de salon	221

	Pages
M. Gouron : La restauration de la Marine par Richelieu et Colbert	161
M. Latzarus : Appolonios de Tyane	158
M. le commandant de Villeperdrix : Souvenir de l'Armée de la Loire par un petit chasseur à pied	165

HOMMAGES

M. André Antonin : La Rose antérieure	184
M. Bauquier : Publications du Vieux Nimes	219
M. Blanchard : Les Hôtels du Vieux Nimes	225
M. Gaston Broche : Lettres de P. de Nolhac	218
Mme Marthe Borely : Anna de Noailles	195
M. Brunel : L'aspect verbal et l'emploi des pré- verbes en Grec et principalement en Attique	225
M. Gayet : Les Saintes Maries de la Mer	218
M. Gouron : Les étapes de l'Histoire de Nimes	184
M. L. Jarty : Petits salons (20 sonnets)	201
M. Peyrat : Histoire de Saint-Hippolyte-du-Fort	225
M. Stephan : Le Message d'Antigone	218
M. Tuffier : Poésies	199-218

LITTERATURE

M. le Chanoine Bouisson : Ménard et l'Académie de Nimes	199
Les deux visages de Janus	227
M. Marcel Coulon : L'épithaphe de Bion	219
M. Fabre : Le poète François Villon et sa vie de mauvais garçon	202
M. Latzarus : Fêtes universitaires à Grenoble	212

	Pages
M. Lacombe : Le roman au Palais	212
M. Marcel Coulon : L'Académie royale de Belgique	205
M. Sagnier : La littérature inspirée par le mont Ventoux	163
M. Terrin : La Poésie polonaise	225-228

POESIES

M. Lavergne : Nouveaux croquis nimois	184-209
-------------------------------------------------	---------

SCIENCES

M. Cabanès : L'amandier pêcher	163
M. de Valfons : La bécasse, ses mœurs et sa chasse	195

1940

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau	229
Installation du Bureau	231
Classement de l'Hôtel de l'Académie	237
Compte-rendu des travaux de l'Académie de Nimes	238
Décès de M. Portal	241
MM. Coste et Giran élus membres résidants	243
Décès de M. le Chanoine Bouisson	247-250
M. Antonin nommé trésorier	249
Réception de MM. Coste et Giran	252

	Pages
Décès de M. de Loye	278
Composition des Commissions	281
Attribution des Bourses	283
Allocutions du Président sur la guerre	285-289-290
Félicitations à M. de Valfons à l'occasion de la béatification de la Mère Duchesne	287
Prix de la Ville de Nimes	290
Fêtes de Lamartine à Mâcon et l'Académie de Nimes	296
M. Gibelin élu membre non résidant	300
Prix Jules Salles	302

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Découvertes rue de Seyne	294-300
M. Igolen : Quelques erreurs des historiens de Nimes	277

BEAUX-ARTS

M. Igolen : Victor Colin	275
M. Sagnier : Trois artistes arlésiens, Jean de Dieu, Raspal et Realthe	290
Watteau et Marivaux	300
M. Twitsh : La naissance du portrait	298

COMPTES-RENDUS

M. Bauquier : l'Hôtel de l'Académie, par M. Blan- chard	237, 246
M. Lavergne : Horizons, par M. Noé	301
M. Mazel : L'Esthétique de Schelling et l'Allema- gne de Mme de Stael	302

	Pages
M. Pourtal de Ladevèze : Croquis nimois, de M. Lavergne	
M. Roche : Quand l'ombre est rouge sous les roses, de M. Pourtal de Ladevèze	287

HISTOIRE

M. H. Mazel : Le Voyage de Varennes	243
-----------------------------------------------	-----

HOMMAGES

Mlle Monique Baillet : La vie et les idées de Marc Lescarbot, explorateur et historien de la Nouvelle France	294
M. Latzarus : Le Bulletin de l'Académie Delphinale	280
M. Pourtal de Ladevèze : Quand l'ombre est rouge sous les roses	284
M. Olivier : Notes d'un gorivague. Athénaaphrodite	294

LITTERATURE

M. l'abbé Bruyère : Le Petit Chose à Sarlande	286
M. Marcel Coulon : Racine et la mort de la Duparc La veillée de Sainte Agnès	282 302
M. Latzarus : Les manuscrits de Peladan	284
Alphonse Daudet	284
Plutarque historien	294
M. Jacques Chevalier à l'Université de Grenoble	296

	Pages
M. H. Mazel : Le Poème en prose	292
L'épopée de Lucifer	297
M. Pourtal de Ladevèze : Propos sur la poésie .	249
M. Terrin : Kaléwala, épopée nationale sur la Finlande	280
Lafontaine, français moyen	289

POESIES

M. Lavergne : Poèmes réalistes	280
M. Pourtal de Ladevèze : Poèmes	296

SCIENCES

M. Giran : Le Rayonnement cosmique	287
ges Sand	229

VOYAGES

M. Sagnier : Venise et quelques pages de Geor-	
------------------------------------------------	--

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

Séance du 8 Janvier 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Lepage, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Terrin, Portal, Bauquier, Général de Bourgon, Fabre, Chanoine Bouisson, Igolen, de Valfons, Chanoine Anthérieu, Bouzanquet, d'Everlange, Premier Président Roche, Dr Rouvière, Gouron, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Latzarus, Chanoine Chabot, Dr Reynaud.

En ouvrant cette première séance de l'année, M. le président offre ses vœux à ses confrères.

MM. Avant d'aborder l'ordre du jour, permettez à votre président de vous offrir, pour vous, vos personnes, votre santé, vos familles, vos intérêts et vos travaux ses vœux de bonne et heureuse année. Puisse cette année nouvelle vous apporter les joies et les satisfactions que vous pouvez désirer.

Au point de vue de notre Compagnie, je désire que cette année soit féconde en travaux intéressants comme

l'a été celle qui vient de se terminer. Je désire surtout, Messieurs, que l'an prochain, après une année académique bien remplie, nous ayons la joie de nous retrouver tous ici, sans que nul n'ait pris licence de se dérober à notre appel et à notre mutuelle estime.

Je ne sais que trop, Messieurs, que les temps actuels ne sont guère propices aux vœux de bonheur. L'humanité, pour des raisons qu'une sagesse moins courte, aurait peut-être pu éviter, passe par une crise sans précédent. Les appétits déchaînés nous rappellent le vieil adage païen : je le dis en latin, Messieurs, c'est plus discret et moins affligeant : *homo homini lupus*.

Dans cette crise redoutable, Messieurs, nous avons à remplir des devoirs d'homme et de citoyen qu'il est superflu de rappeler, car vous les connaissez comme moi, et vous les remplissez avec haute conscience. Mais nous pouvons trouver cependant au milieu même des tristesses quelques dédommagements. Rappelez-vous cette belle parole, elle est, je crois, de Montesquieu : « L'étude a été pour moi, dit-il, le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé ». Le travail de l'esprit, le croyant ajoute : la pratique de la prière a le divin privilège de nous faire oublier les outrages du temps et les injustices des hommes.

C'est dans cet esprit que je vous redis, chers collègues : Bonne et heureuse année.

M. le chanoine Lepage présente les félicitations de l'Académie, à M. le Dr Rouvière, pour sa récente nomination dans la Légion d'honneur ; à M. le chanoine Bouisson à l'occasion de la célébration de son jubilé sacerdotal. Il salue également M. De Loye, à l'occasion d'une retraite qui va priver la Bibliothèque municipale, de celui dont l'amabilité et l'exceptionnelle compétence étaient appréciées de tous. Il est ensuite

procédé au renouvellement du bureau. Sont élus à l'unanimité des présents : Président, M. le général Nayral de Bourgon ; vice-président : M. Bernard Latzarus.

M. Bouzanquet fait une communication sur *La salamandre dite de François 1^{er}*.

M. Bouzanquet ayant lu, dans un journal parisien, que M. Dupont-Ferrier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se proposait de faire, devant sa docte Compagnie, une communication sur ce sujet, lui écrivit pour lui demander une copie de son travail, quand celui-ci serait terminé. M. Bouzanquet expliquait son désir par le souvenir qu'avait laissé dans l'histoire de Nîmes, le passage du roi François 1^{er}, en l'honneur duquel les habitants de notre Cité avaient érigé, sur la place de la Couronne, une colonne surmontée d'une Salamandre.

M. Dupont-Ferrier, qui ignorait ce détail, pria M. Bouzanquet de le documenter. Celui-ci envoya tout ce qui avait paru dans l'histoire de Ménard sur ce sujet, et joignit une photographie de la Colonne, qui figure aujourd'hui au centre du petit jardin du Musée Archéologique.

Quand M. Dupont-Ferrier fit sa communication à l'Institut, et que celle-ci eût été publiée, il en adressa un exemplaire à M. Bouzanquet, et c'est un compte rendu de ce travail que celui-ci présente à l'Académie de Nîmes.

M. Dupont-Ferrier, dans son étude, raconte d'abord quels sont les monuments sur lesquels on rencontre la « Salamandre ornementale ». Mais toutes celles-ci, que ce soit au château de Blois, au Château de Chambord, à l'Eglise Saint-Louis-des-Français à Rome, sur le château d'Azay-le-Rideau, sur des hôtels particuliers à Orléans, à Angers, etc., remontent indubitablement après l'avènement de François 1^{er}, en 1515.

Mais, ce qui était intéressant à rechercher, pour le savant académicien, c'étaient celles qui avaient pu exister avant cette date.

En 1514, François, comte d'Angoulême et duc de Valois, faisait disposer un semis de salamandres dorées sur les mors et les étriers de ses chevaux.

En 1509, Louis XII, dont François devait être le successeur, lui avait envoyé un exemplaire des « Instructions sur les devoirs d'un Roi », de l'évêque Jean de la Mare. Sur le feuillet de garde est une admirable Salamandre rehaussée d'or.

En 1504, une médaille bien datée, porte au droit « François, duc de Valois, comte d'Angoulême », et, au revers, une Salamandre au milieu de flammes, avec cette devise : « Nutrisco, Albuoni, Stingo, El Reo », MCCCCIII.

La Salamandre était avant 1504, l'emblème de Charles d'Angoulême, témoins les langes, les draps fins, les couvertures de satin ou de pourpre, ornés de menues Salamandres, qui enveloppèrent celui qui devait être plus tard François I^{er}.

On a découvert assez récemment une grande tapisserie sur laquelle figurent Charles d'Angoulême, Louise de Savoie, et le jeune François avec sa sœur Marguerite. Les panneaux latéraux de cette tapisserie portent une Salamandre, et le panneau central deux, démontrant bien, par conséquent, que la Salamandre avait été choisie comme symbole par la famille d'Angoulême, bien avant l'avènement de François I^{er}.

M. Dupont-Ferrier en donne enfin une autre preuve, par une pièce de vers, écrite sur la carte de Jean d'Angoulême, grand-père de François I^{er}, au banquet des fiançailles de Marie d'Orléans, avec Pierre de Bourbon-Beaujeu, donné le 14 décembre 1461. Le rimailleur

essayait, par ses vers, de bien marquer la devise de chaque invité.

*Seigneur humain, doux et prudent,
Père de paix et d'union,
Qui estaignez tout feu ardent
De noise et de division,
Je vous foys, cy, oblation
D'Ung Salmendre, qui estaint
Le feu, par opération.*

Le comte Jean s'était fait la juste réputation, par son arbitrage, de dénouer les procès les plus ardues. Quoi d'étonnant à ce que Louise de Savoie ait fait graver sur la médaille de 1504, la devise *Notrisco Albuoni* (je soutiens le bon), *Stingo et Reo* (j'anéantis le méchant).

La devise était trop belle pour que François 1^{er} n'ait voulu l'adopter à son tour.

Malheureusement, la tradition supprima peu à peu les mots *Albuono* et *El Reo*. De la devise complète, il ne reste plus que « *Nutrisco et extingo* » ou « *extinguo* » dont les traductions diverses, plus ou moins fantaisistes, ne peuvent qu'être rejetées.

Ne voyons donc dans la Salamandre ornementale dite de François 1^{er} que cette seule et haute signification morale : « Je vis pour le bon droit, et j'éteins l'injustice ».

M. Bauquier fait connaître que, par une coïncidence curieuse, deux jours après avoir entendu la communication de M. Fabre, sur le voyage des frères Platter à Nîmes, il recevait d'un correspondant hollandais, la relation de voyage à Nîmes, d'un autre compatriote et presque contemporain des Platter. Il donne lecture d'une

partie de ces notes qui relatent des visites aux Arènes, à la Maison Carrée, à la Tour Magne, à la Fontaine et au Pont du Gard. Quelques détails fournissent à M. Bauquier, ainsi qu'à MM. Fabre et Igolen, l'occasion de préciser certains points de l'histoire des monuments romains de Nîmes.

Séance du 22 Janvier 1937

La Séance est ouverte à 17 heures 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Lepage.

Etaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Bouisson, Pasteur Fayot, de Valfons, Gendronneau, Terrin, Igolen, Chanoine Anthérieu, d'Everlange, Premier Président Roche, Bonnet, Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant la séance, M. le président prononce l'allocution suivante :

Vous m'en voudriez, Messieurs, si, tout au début de cette séance, avant même de passer à l'ordre du jour, je n'accomplissais pas un devoir pénible et douloureux sans doute mais impérieux, celui de m'incliner avec vous devant la tombe qui vient de se fermer à peine et où disparaît l'un de nos plus distingués et plus sympathiques confrères, vous avez nommé le cher et très regretté M. Bouzanquet. Il était, hier, débordant de vie et d'activité. Il nous émerveillait par la jeunesse de son allure, la cordialité de son abord, la douceur de sa physionomie. Hier encore, il nous parlait, dans cette enceinte, il nous souriait et soudain le voilà disparu, et pour jamais, dans ce sombre défilé qui conduit au grand mystère ! Quelle leçon, MM. pour notre pauvre humanité que ces morts soudaines ! Je les livre MM. à vos méditations !

Aussi bien, il ne m'appartient plus de faire de notre collègue une biographie telle qu'il la mérite. J'ai voulu, simplement, ce soir souligner le deuil qui frappe l'académie dans une des personnalités les plus sympathiques et les plus agissantes de notre Compagnie ; présenter

nos condoléances émues à la famille de notre distingué confrère et déposer sur sa tombe le douloureux hommage de notre estime, de notre profonde tristesse et de nos plus sincères regrets.

Après avoir exprimé la tristesse de tous, M. le président adresse à la famille de M. Bouzanquet, les condoléances émues de la Compagnie.

Après cette allocution, la séance est levée, en signe de deuil.

A la reprise de la séance, M. le chanoine Lepage, avant de quitter le fauteuil de la présidence s'exprime ainsi :

Arrivé au terme de ma carrière présidentielle, je voudrais, MM. que mon départ soit aussi rapide que discret. Les adieux les meilleurs sont encore les plus courts. D'ailleurs, il ne s'agit même pas d'adieux ici. Je veux simplement, vénérés confrères, vous prier d'agréer la double expression de ma reconnaissance et de mes regrets. C'est un grand honneur et un plaisir tout à fait exquis que de présider vos séances. On entre plus pleinement dans votre esprit, on participe plus effectivement à vos travaux, on goûte mieux le charme qui émane de toute cette activité intellectuelle.

Il m'a été donné au cours de cette année de jouir de tous ces avantages. Je les ai appréciés à leur haute valeur : qu'il me soit permis, MM. de vous en exprimer ma profonde et très vive reconnaissance.

Dans cette reconnaissance une part très spéciale va, et très justement, à notre dévoué secrétaire perpétuel. Nous lui devons tous beaucoup ; les présidents lui doivent davantage, car il est pour eux un auxiliaire avisé et une Providence pleine de sagesse et d'opportunité. Que de fois, un président inexpérimenté hésite et tâtonne. Voici un virage difficile, voici un cassis dangereux, voici un croisement risqué ; que faire ?...

A côté de vous, sans qu'on s'en doute, un coup de volant est donné, la direction est rétablie et la machine part sans difficulté en prise directe. Cette manœuvre fait généralement honneur à la Présidence : en réalité elle est l'œuvre du Secrétaire perpétuel. Hélas ! s'il en a le mérite, il ne lui en revient aucun hommage. Des secrétaires perpétuels, plus encore que des abeilles, Virgile aurait pu dire : *Sic vos non vobis...*

Laissez-moi, maintenant, saluer en votre nom et en mon nom personnel celui que vous avez appelé à personnifier pour un temps notre Cie. Je ne vous dirai pas, monsieur le Président, tous les titres qui vont faire de vous un président hors de pair. Ce serait faire votre éloge et vous ne le souffririez qu'à regret. Ce serait d'ailleurs chose superflue puisque vos titres sont à la fois dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs. Je dis bien dans tous les cœurs. Français, nous ne pouvons pas ne pas vénérer et estimer ceux qui ont lutté et souffert pour le pays. Et c'est pourquoi nous sommes heureux d'avoir l'occasion d'honorer dans votre personne tous les vaillants qui ont fait la France plus rayonnante et plus belle. Nous serons heureux de travailler sous votre présidence, comme vos soldats combattaient sous votre guidon. Mon général, parceque cette place où vous allez vous asseoir est la première, elle vous attendait depuis longtemps et vous l'occuperez avec une distinction et une autorité devant laquelle nous serons heureux de nous incliner.

M. le président, veuillez prendre la place où les suffrages de vos pairs vous ont appelé.

M. le général de Bourgon répond en ces termes :

En prenant possession de ce fauteuil, ma pensée se reporte au confrère qu'une mort prématurée, presque subite, vient de ravir à notre compagnie.

Après le délicat hommage de Monsieur le Chanoine Lepage à la mémoire de Bouzanquet, on s'expose aux redites, et aussi — c'est plus inquiétant — à un fâcheux parallèle.

Qu'on m'excuse de persister quand même à exprimer mes regrets personnels d'une disparition qui nous atteint tous.

Serviabile, débordant d'entrain, se conciliant d'emblée les sympathies, Bouzanquet respirait la joie de vivre, non pourtant sous la forme égoïste d'un repliement sur soi-même, mais en s'intéressant au bénéfice du prochain, du prochain collectif, grande patrie, petite patrie, littérature, voyages, beaux-arts, etc.

Il fit la grande guerre dans le corps d'officiers d'élite de l'intendance ; débutant comme adjoint, il y conquiert les galons d'officier supérieur avec la rosette et une citation qui perpétue ses excellents services à la base de Dijon-Is-sur-Tille.

Son activité physique et intellectuelle, son esprit d'initiative, son dédain des responsabilités parce qu'aucun obstacle ne le rebutait, en faisaient à coup sûr un fonctionnaire précieux dans ce service condamné à concilier les intérêts de l'Etat, les règlements administratifs avec les besoins impérieux, urgents, parfois imprévus du front d'opérations.

Gare régulatrice pour les Armées de l'Est, déployées de Ste-Menehould à Belfort, Is-sur-Tille jouait un rôle des plus actifs : la tâche des divers services s'y compliquait du passage de transports étrangers, tels que les Italiens, mais surtout les Américains, armée en majorité improvisée, pourvue de cadres plus ou moins novices.

L'entregent, l'aménité, la promptitude de compréhension de Bouzanquet, joints, je suppose à la connaissance

de la langue anglaise, lui ont permis sans doute de se signaler dans cette mission délicate.

Nîmes nous le montre, dans la vie civile, embrassant avec une égale activité les branches les plus diverses : Syndicat d'initiative, Aéro-Club, partout il fait sentir son influence vivifiante. Au musée de peinture, généreux mécène, il garnit une salle, qui porte ainsi son nom.

J'eus la surprise d'y retrouver une grande toile de Rochemore, que j'avais remarquée au Salon, à Paris, quelques années avant la guerre : une charge de l'infanterie grecque à quelque Marathon ; la vague de guerriers, se rue, lances croisées, sur le spectateur ; les visages, vus de face, montrent les traits contractés, les yeux hagards, où se mélangent le sentiment du risque et cette fureur bestiale que souffle l'imminence du corps à corps.

Rochemore fut copieusement critiqué : rendons lui la justice, que dans ce cas particulier, reconstituant un épisode historique vieux de 2500 ans, il a eu le talent de rendre avec une vérité frappante ces physionomies caractéristiques de l'attaque à la bayonnette, dont la dernière guerre nous fournit tant d'exemples.

En cette académie, Bouzanquet donnait l'exemple d'une constante assiduité : en outre, avec une bonne volonté inlassable, il nous y donnait des lectures très appréciées, sur les sujets les plus variés, où se révélaient son éclectisme intellectuel ainsi que son goût pour toutes les œuvres de l'esprit.

Grand voyageur averti, il rapportait de ses randonnées des brassées d'impressions captivantes.

Le Canada éveillait dans son cœur de Languedocien patriote la vénération de Montcalm, gloire pure, bien française, qu'il ne faudrait pas oublier. Bouzanquet y

consacra, il y a quelques années, une conférence fortement documentée au cinq à sept nimois.

Sa dernière communication, à la séance du 8 courant, quelques jours avant sa mort, révéla la clef de la salamandre symbolique qui perpétue à Nîmes le souvenir de la visite de François 1^{er}.

La volonté formelle de Bouzanquet s'est opposée à tout hommage public le jour de ses obsèques : nous avons dû nous incliner ; je me suis borné à envoyer à sa veuve le témoignage de notre douleur.

Ce n'est qu'aujourd'hui, dans cette enceinte où il se plaisait, qu'il nous est permis d'évoquer le souvenir de notre confrère, en constatant les unanimes regrets qu'il laisse parmi nous.

La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise M. le général de Bourgon n'exprime ainsi :

Investi pour une année des fonctions de président, je m'efforcerai de les remplir de mon mieux : elles sont si éloignées des occupations de toute ma vie que je suis forcé de vous demander par avance votre confraternelle indulgence.

Au cours des événements inconnus de ces douze mois, je redoute, je l'avoue, le parallèle avec l'érudition, l'à propos, le tact, les dons oratoires de mon prédécesseur.

Il est vrai que nous pourrons nous consoler de 1937 en escomptant les compensations de 1938, où mon ami Bernard Latzarus aura l'occasion d'honorer l'Académie par la profondeur de son savoir, la finesse de son jugement, l'élégance de son style, dont il nous a déjà donné tant de preuves en des leçons dignes parfois d'une chaire de faculté.

Je termine en souhaitant de nous retrouver au mois de janvier 1938 au même complet qu'aujourd'hui de

nos membres résidants, augmentés des trois candidats en instance.

Epargnez, je vous en conjure, à votre président le chagrin de rendre à des cercueils un hommage d'adieu trop peu académique pour être digne de vous.

Entretenons nous donc en belle santé, en joyeuse humeur !

Suivons les conseils de notre confrère Rouvière, ceux où le médecin s'unit au président de la C.G.V. pour vous exhorter : Buvez du vin !... pas trop cependant... Faites en boire autour de vous... avec modération.

Mais surtout, oui surtout ! ne votez pas pour les buveurs d'eau !

M. Bernard Latzarus fait sa communication sur le baron Ernest Seillières, historien de la vie spirituelle. La pensée de cet ancien élève de l'Ecole Polytechnique, à présent secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, a déjà donné matière à de nombreux travaux tant à l'étranger qu'en France, peut-être même l'importance d'une œuvre sans précédent chez nous, a-t-elle été perçue plus vite au dehors. En dernier lieu, un jeune écrivain bulgare, M. Paul Teltcharoff, vient de consacrer une étude aussi précise que complète à la Philosophie de l'Histoire d'Ernest Seillières.

L'œuvre du baron Ernest Seillières comprend actuellement plus de cinquante volumes, tous originaux, tous substantiels, tous nourris de faits contrôlés et sagement interprétés. Rien n'est comparable, dans notre littérature à cette somme des erreurs du cœur et de l'esprit, des illusions, que nous payons cher aujourd'hui. Mais ce profond observateur, pessimiste en psychologie, se montre optimiste en morale et ne juge pas impossible un lent retour à la raison, telle que l'entendaient les clas-

siques. Rien de durable ne se fait sous l'empire de l'exaltation, rien de sérieux non plus.

Après diverses observations présentées par MM. Roche et Coulon, M. Bauquier entretient l'Académie de la récente découverte de tombes romaines au quartier des Trois-Piliers, dans la propriété de M. Orengo. Divers objets ont pu être retirés intacts, notamment trois vases, deux couvercles, une lampe, un miroir métallique. L'intérêt de cette mise à jour réside en ce fait que c'est la première qui est faite dans la partie haute de la ville. C'est un fait sensationnel dans la chronique archéologique actuelle.

M. le Président adresse à M. Gouron les félicitations de l'Académie à l'occasion de la naissance de sa fille.

M. le Président, en déposant sur le bureau deux volumes de M. Bardon sur l'Histoire des Impôts romains, remercie M. Portal de ce don.

Séance du 5 Février 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Raphel, Portal, Bauquier, Espérandieu, Latzarus, Fabre, Chanoine Chabot, Pasteur Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Marcel Coulon, Sagnier, Lacombe secrétaire-perpétuel.

M. Marcel Coulon propose, comme membre correspondant non résidant, M. le Capitaine de Frégate Victor Colin, originaire de Nîmes, poète et savant, lauréat du prix Lasserre. L'élection aura lieu après les formalités d'usage.

M. le Président après avoir donné lecture d'une lettre de M. Tuffier, membre correspondant, indique que la Compagnie doit statuer sur les demandes de bourses.

M. Portal présente le rapport de la Commission et l'Académie approuvant les propositions qui lui sont faites, alloue les diverses bourses d'études suivantes :

MM. Roussel . . .	1000 frs.
Guillaumont . .	800
Pourreaux . . .	1000
Mlles Gibelin . . .	500
Delenne	1000
Raoux	800
Total	5100

M. le Colonel Igolen fait une communication sur : Auguste et sa statue.

Si nous parlions, dit-il, à notre tour d'Auguste et de sa statue ? Non pas pour ergoter sur l'emplacement futur de celle-ci mais pour rappeler ce que fut l'Empe-

reur, ce que Nîmes lui doit et étudier de près sa statue, une des plus belles œuvres d'art de la Rome Antique.

Après avoir très brièvement raconté la vie de César Octave, devenu l'Empereur Auguste après sa victoire d'Actium, remportée l'an 31 avant notre ère, le lieutenant-colonel Igolen trace un rapide portrait de celui-ci, raconte sa mort, ses funérailles, nous montre Agrippa, le plus capable de ses collaborateurs, dont il fit son gendre et son héritier.

Après avoir énuméré tout ce que Nîmes doit à Auguste et à Agrippa, le conférencier en arrive à la description de la statue de l'Empereur.

La tête est pleine d'expression, les cheveux cachent une partie du front, les jambes sont d'un galbe très fin.

Ce qui attire plus particulièrement l'attention sur ce costume, ce sont les plis de ce manteau-écharpe, agencés et fouillés de telle sorte, qu'on croirait voir une étoffe véritable tant ici l'art a imité la nature.

La cuirasse est ornée de nombreux bas-reliefs, tous d'une grande beauté.

Après cette première et très intéressante communication le lieutenant-colonel Igolen fait part à la Compagnie d'une note trouvée dans un des plans de nos archives municipales et relative à la Voie Domitienne.

Quand on couvrit l'Agau de la place du Château à la rue des Lombards, en 1839, on mit à découvert à un mètre au-dessous de l'Agau, un pavé construit en grandes dalles ayant 3 mètres de longueur, 80 centimètres de large et 30 centimètres d'épaisseur, taillées en forme de trapèze et juxtaposées de manière à ne permettre aucune infiltration à travers leurs joints. Ces dalles étaient assises dans un ciment très dur ; au-dessous, il s'est trouvé un aqueduc de 2 mètres 30 de large et

de 1 mètre 48 de haut, pavé en grandes dalles pareilles à celles qui le couvraient. Sur les premières dalles on remarquait des traces assez profondes de roues éloignées entre elles de 1 mètre 47, largeur prise du milieu des deux ornières.

L'aqueduc n'était autre que le grand égout collecteur romain, le « Cloca Maxima » sur lequel passait la grande voie Domitienne.

M. Gendronneau entretient l'Académie d'une autre statue d'Auguste découverte en 1915 à Cherchel. Il note les différences qui les distinguent et souligne les conséquences qu'on en peut tirer. Il rappelle l'intérêt des statues d'empereurs romains cuirassés, dont les exemplaires connus s'élèvent à une centaine.

Séance du 19 Février 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le général de Bourgon, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Portal, Bauquier, Latzarus, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Chabot, Pasteur Fayot, de Valfons, Bonnet, Igo-len, premier président Roche, Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le capitaine de frégate Victor Colin, remerciant la Compagnie de l'avoir proposé comme membre non résidant.

M. l'abbé Bruyère, membre non résidant, fait une communication sur le Collège Royal de Nimes sous la Restauration.

Ce sujet qu'il a traité en utilisant surtout les pièces des archives départementales et nationales, est, déclare-t-il, à peu près neuf, l'abbé Azaïs, auteur d'une courte histoire du Collège de Nimes, n'ayant fait que l'effleurer.

L'établissement officiel d'enseignement secondaire de notre ville prit, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, le nom de Collège royal, alors que, sous le Premier Empire, il s'appelait Lycée, appellation qui fut désormais la sienne à partir de 1848.

Il avait succédé à l'ancien Collège des Jésuites et des Doctrinaires d'avant la Révolution et était installé dans les mêmes locaux, ceux occupés actuellement dans la Grand'Rue par la bibliothèque municipale et le Musée d'histoire naturelle.

Le proviseur du Collège de Nimes était en 1815, un ecclésiastique, l'abbé Raynal, ancien bénédictin de la Congrégation de St-Maur. On l'accusait de s'être plus

ou moins compromis pendant la Révolution. Il fut remplacé en 1820 par l'abbé Rodin, censeur des études au Collège de Lyon.

C'est sous l'administration de celui-ci que le Collège reçut, les 15 janvier et 19 mars 1822, la visite du nouvel évêque de Nîmes, Mgr de Chaffoy, et celle de la duchesse d'Angoulême, lors de son passage à Nîmes, le 8 mai 1823.

M. Robin ayant été nommé chanoine titulaire, lors de la reconstitution du chapitre cathédral, donna sa démission et eut pour successeur le jeune principal du Collège d'Uzès, l'abbé Privat, prêtre distingué qui, selon un rapport du recteur, « commandait la confiance des catholiques et des protestants ». M. Privat fut plus tard supérieur du Petit Séminaire de Beaucaire et vicaire général de l'évêque de Nîmes.

Quelques professeurs de la Restauration ont laissé des souvenirs, le professeur de philosophie, l'abbé Bonhomme, ex-oratorien et qui, à son titre de professeur ajoutait celui de curé de Saint-Charles ; le professeur de rhétorique, M. Alexandre Vincens qui appartenait au culte protestant et dont tous les états de service font le plus grand éloge. Le professeur de physique était M. Planiol qui le fut pendant de longues années. On peut encore citer MM. Gazay, Nicot et Dominique Deloche.

M. l'abbé Bruyère entretient ensuite la Compagnie des enseignements qui se donnaient au Collège.

Séance du 5 Mars 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Reynaud, Portal, Bauquier, de Loye, Latzarus, Fabre, Pasteur Fayot, Bonnet, Igolen, d'Everlange, Baillet, Roche Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le bureau l'ouvrage de M. Laforêt, membre honoraire « Proun que tengon ».

Il est procédé à l'élection de deux membres résidants. Après qu'il a été constaté que toutes les formalités statutaires ont été remplies, le scrutin est ouvert pour combler la vacance des fauteuils précédemment occupés par MM. Delamare et Costier.

MM. Max Nègre et colonel Blanchard ayant réuni l'unanimité des présents sont déclarés élus comme membres résidants.

M. le capitaine de frégate Victor Colin est élu comme membre non résidant.

M. Roche a rendu compte à l'Académie de l'ouvrage que Mlle Antoinette Lavondès vient de publier sur Olivier de Serres.

Le célèbre agronome est né à Villeneuve-de-Berg sous le règne de François I^{er} et il est mort sous le règne de Louis XIII, à l'âge de 80 ans.

C'est à lui qu'on doit notamment le procédé des prairies artificielles, le développement de la culture du mûrier et de l'élevage des vers à soie.

Olivier de Serres a été un des meilleurs écrivains de son temps. Sa langue pittoresque et directe a beaucoup de charme.

Une statue lui a été élevée à Villeneuve-de-Berg.

Le livre de Mlle Lavondès est aussi intéressant qu'instructif, et ceux qui sont curieux du passé de notre pays le liront avec plaisir et profit.

M. le pasteur Fayot, s'associant aux éloges faits par M. Roche, félicite l'auteur de ce panégyrique très objectif d'Olivier de Serres, et rappelle le rôle de celui-ci à Genève en faveur de l'Eglise réformée de Nîmes.

M. Igolen entretient ensuite la Compagnie de la Cave rue Porte-de-France, dans l'annexe de l'hôpital Ruffi, mise à jour en février 1937.

A la suite de la vente de l'ancien Hôpital Ruffi à la Chambre de Commerce de Nîmes, on a morcelé l'annexe de cet Hôpital, comprenant presque tout l'espace compris entre les rues du Mail, Porte de France, de l'Hôtel-Dieu et Dagobert, en ménageant au milieu de cet espace une nouvelle rue allant de la rue Porte-de-France à la rue Dagobert.

Au cours du nivellement de la rue projetée, on découvrit une voûte maçonnée, en bordure de la rue Porte-de-France, sous laquelle se trouvait une cave dont les dimensions étaient : longueur 18 mètres, largeur 3 m. 85, hauteur 5 mètres.

Il y a tout lieu de croire que cette cave a été creusée il y a deux ou trois siècles seulement, peut-être lors des guerres de religion, et servait de refuge au personnel de l'Hôpital, car elle n'a jamais été recouverte par un bâtiment quelconque : elle ne servait donc pas de cave à une maison située au-dessus.

M. Bauquier complète cette communication en parlant des objets romains trouvés au cours de la mise à jour de cette cave. Dans celle-ci aucun de ces objets n'a été

découvert. Ceux qui l'ont été se trouvaient à 15 mètres. Il est probable qu'ils étaient dans les terres creusées ailleurs et rapportées en cet endroit. Ces objets consistent en monnaies d'Agrippa. A signaler : un fragment de dessus de lampe avec dessin inédit : un agneau qui tête sa mère, un bouchon d'amphore.

Séance du 19 Mars 1937

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. le Général de Bourgon, Président.

Étaient présents : MM. Portal, Chanoine Lepage, Latzarus, Chanoine Bouisson, Pasteur Fayot, Igolen, Bonnet, Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le bureau un ouvrage dont l'auteur a fait hommage à la Compagnie. Ce volume intitulé « Essai sur les Scandinaves et l'Islande » a pour auteur Mlle Cluzel. M. le Pasteur Fayot veut bien accepter d'en faire le compte rendu au cours de la prochaine séance.

M. le chanoine Bouisson donne la première partie de sa communication sur le sujet suivant : « Tonance Ferréol crée sa deuxième villa à Anduze ».

Depuis quelques années, Tonance Ferréol jouissait, avec son épouse Papinianile et ses deux fils, Vauvert et Rorik, de sa villa luxueuse et de son vaste domaine de Brésis, dans la banlieue d'Alès.

L'empire d'Occident tenait encore, mais les empereurs, désormais résignés à sa dissolution, résidaient plus souvent à Ravenne, en Italie, qu'en Arles. Le célèbre Préfet des Gaules tenait la place des empereurs dans cette métropole, d'où il pouvait rejoindre facilement sa famille à Alès.

Il savait mieux que personne que les nations barbares, venues d'Asie, se préparaient, en Germanie, à franchir le Rhin et à envahir la Gaule. Quelques tribus, recommandables par leur loyauté et leur franchise, se contentaient de s'infiltrer dans notre pays par petits paquets, sans nuire à personne, mais, au contraire, en combattant sous le commandement des chefs Francs et des

autorités romaines pour écarter de la Gaule les indésirables qui ne voulaient que la ravager.

Tonance prévoyait pour un avenir prochain des invasions redoutables que rien ne saurait arrêter. Il craignait avec raison que les Barbares, descendant dans le pays de Nîmes par la route Regordane, ne ruinassent sa villa de Brésis et ne massacrasent sa famille avec toute la population d'Alès.

Bien que la nation des Goths fût déjà en marche dans la direction de la montagne Arécomique, l'on avait le temps encore de parer au danger et de se pourvoir d'un asile qui offrit plus de sécurité que Brésis. Tonance aurait peut-être attendu le cours des événements s'il eût été seul à courir de grands périls, mais il ne pouvait, par imprévoyance, exposer sa famille à une mort inévitable.

Il avait eu le temps d'apprécier le site du bourg d'Anduze, l'un des vingt-quatre principaux de la Confédération des Volces Arécomiques ainsi qu'en fait foi l'inscription conservée à notre Musée Lapidaire. Anduze avait dans son territoire, une partie de plaine qui ne le cédait pas à celle d'Alès. L'autre partie était montagnarde, propre à la défense et constituait un asile inviolable. Anduze était la porte de la montagne, ouverte aux Gallo-Romains qui se rendaient de Nîmes à Saint-Flour, fermée aux barbares.

Tonance avait cru devoir choisir pour sa première villa, un emplacement mixte, tenant de la plaine et des premières ondulations de la Cévenne. Il préférait aujourd'hui, pour sa sécurité, une villa toute montagnarde et il la fit bâtir sur la colline Saint-Julien, dans l'enceinte même du bourg d'Anduze.

Les avantages topographiques, climatiques et culturels du terroir d'Anduze sont étudiés ensuite à l'aide de nombreux documents de l'époque romaine.

Séance du 9 Avril 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, de Loye, Latzarus, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Chabot, Pasteur Fayot, de Valfons, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Igolen, Ferrin D'Everlange, premier président Roche, Gouron, Sagnier, Nègre, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant la séance, M. le président procède à l'installation de MM. Max Nègre et Pierre Blanchard récemment élus membres résidants.

Il prononce le discours suivant :

Contrairement à la procédure en usage dans d'autres compagnies plus illustres, l'Académie de Nîmes ne s'en remet pas aux candidats du soin de peser leurs propres mérites et de les faire valoir eux mêmes dans des visites de sollicitation.

En cas de vacance, l'Académie de Nîmes recherche discrètement les notabilités susceptibles de prendre place dans ses rangs. Son choix s'exerce librement après comparaison des titres réciproques ; aucune candidature concurrente n'est présentée en séance d'élection : celle ci ne laisse donc germer aucune de ces rancœurs, fruit amer des amours-propres déçus.

C'est vous dire, Monsieur et cher confrère, avec quel soin nous avons examiné vos titres.

Né à Nîmes, vous y avez fait au lycée des études brillantes.

A dix-huit ans vous étiez reçu à l'Institut agronomique

qui vous amenait deux ans plus tard à l'École nationale des Eaux et Forêts.

Vous voici donc au début de ce siècle arraché par votre carrière au sol natal : c'est Paris, c'est Nancy, c'est le service militaire comme sous-lieutenant, c'est enfin le premier poste de forestier, garde général stagiaire dans l'austère résidence de Leviers.

Sans doute la magnificence des forêts sur les contreforts du Jura, peut être les charmes de la chasse au bois vous ont-ils consolé de l'éloignement de la solitude, même des rigueurs d'un climat réputé comme un des plus sévères de France.

Le poste plus enviable de Nice, qui vous échoit comme garde général, vous affecte au service des reboisements : ce sera votre vocation définitive : vous allez désormais vous y consacrer, ce qui vous fixera dans le Midi : les déboisements y furent peut être plus généralisés et plus néfastes en un climat où la brutalité des chutes de pluie rend la mission régulatrice des forêts plus urgente et plus indispensable qu'ailleurs.

Le troisième galon vous transporte à Montpellier.

Mais la guerre en 1914 transforme l'inspecteur adjoint en capitaine de la 16^e Compagnie de chasseurs forestiers.

Ce nouvel avatar vous expose durant plus de quatre ans beaucoup plus à détruire les forêts qu'à les conserver ou à les reconstituer.

Etant à Verdun en 1914 comme lieutenant-colonel, chef d'état major du gouverneur, j'ai collaboré à bien des efforts pour détruire des zones boisées où s'abritait l'ennemi.

J'ai pu apprécier aussi les précieux services des officiers des forêts, tant dans la troupe que dans les états-majors, spécialité à laquelle ils semblaient déjà tout préparés.

Ce fut dans les fonctions d'état-major que vous achevâtes la guerre, jusqu'à la victoire finale si âprement disputée.

Pour résumer vos services sous l'égide de Bellone, en cette réunion académique où plane le respectueux souvenir de nos classiques, on serait tenté de pasticher un vers du grand Corneille :

« Vos actes sur le front ont gravé vos exploits ».

Bornons nous à mentionner la croix de guerre et la military cross, que suivit quelques années plus tard celle de chevalier de la Légion d'Honneur.

Redevenu forestier, promu inspecteur, après un court passage à Albertville, vous voici à Mende.

Le versant nord du Mont Aigoual y domine votre circonscription.

Nommé à Nîmes en 1922, où, huit ans plus tard, vous serez maintenu comme conservateur, ce massif imposant se dresse de nouveau devant vous par son versant méridional.

La meilleure part de votre activité forestière va s'y consacrer.

Votre conservation embrasse les quatre départements de l'Hérault, du Gard, de la Lozère et de l'Aveyron. La pièce maîtresse de la zone montagneuse et boisée, c'est toujours l'Aigoual : il importe d'y régulariser le ruissellement aussi bien sur le versant océanique que sur le versant méditerranéen.

Cette voie est d'ailleurs déjà ouverte par un illustre prédécesseur, Georges Fabre ; vous en devenez l'émule.

En 1931 vous publiez dans les mémoires de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes un rapport de 135 pages sur les reboisements du massif de l'Aigoual.

Document du plus haut intérêt, rendant hommage à l'œuvre de Georges Fabre. De nombreuses photographies appuient le texte ; certaines datant de 1898 montrent par comparaison avec d'autres, récentes, les progrès forestiers et, par voie de conséquence, tant sociaux que touristiques accomplis en trente ans.

Dans cette œuvre où la sylviculture s'appuie sur la géologie et la chimie agricole, la méthode d'exposition, la clarté limpide du style rendent la lecture facile, captivante, même pour un profane.

La personnalité de l'auteur s'y efface modestement derrière celle de Georges Fabre dont il continue l'œuvre.

Les mêmes qualités se retrouvent dans votre autre ouvrage « Les Forêts de la Lozère », monographie forestière qui marque vos trois ans de résidence dans ce département.

La Revue des Eaux et Forêts, celle du Chêne ouvrent leurs colonnes à vos articles.

Non content d'écrire, vous agissez : vos écrits ne sont d'ailleurs en général que les comptes-rendus de vos actes.

Dans les limites des crédits budgétaires, vous reboisez : vous sillonnez aussi les forêts domaniales de voies de communication afin de ménager au touriste l'accès de beautés naturelles jusqu'alors ignorées et d'accroître, par cet afflux le bien-être des autochtones.

Citons, dans cet ordre d'idées, la route de Génolhac au Mont Lozère ; et aussi la route des Cévennes dont le projet est terminée : elle traversera les sites admirables de l'Aigoual au Mont Lozère.

Joignons y la carte en couleurs des régions de l'Aigoual que vous avez dressée en collaboration avec le Docteur Cabouat.

La Société d'études des Sciences naturelles, en reconnaissance de l'impulsion magistrale qu'elle a reçue de vous, vous a désigné comme président.

Vous présidez aussi la commission de météorologie du Gard, celle des Châtaigneraies.

Vous occupez une place en vue dans tous les domaines relevant de votre spécialité.

La décoration d'Officier du Mérite Agricole en représente la sanction officielle.

Tels sont les titres qui ont décidé l'Académie de Nîmes à vous offrir le fauteuil laissé vacant par le décès de notre regretté confrère, le Docteur Delamarre.

Nous sommes tous très heureux de vous y recevoir aujourd'hui.

En vous aussi, mon cher Colonel, nous saluons un enfant de Nîmes, lieu de votre naissance, puis de vos premières études au collège Saint-Stanislas et au lycée.

Des racines ancestrales vous attachent au sol nimois, où elles plongent profondément ; par l'influence mystérieuse des morts, elles vous orientent vers cette Académie qui vous reçoit aujourd'hui.

Votre arrière grand-oncle Grangent, ingénieur en chef des Ponts et chaussées sous le premier Empire, dirigeait déjà à Nîmes la restauration des monuments romains.

Votre grand père Plagniol, inspecteur d'Académie à Nîmes, était membre de cette compagnie ; de même son gendre, Léon Blanchard, votre père, conseiller à la Cour d'Appel.

Car la ligne paternelle vous rattache au milieu judiciaire par votre grand-père Dominique Blanchard, lui aussi conseiller à la Cour, ainsi que son beau-frère,

Ferrand de Missol, fils lui-même d'un magistrat de même rang.

Votre grand-mère Plagniol est née de Rochemaure d'Aigremont ; son frère, dernier du nom, votre grand oncle, ex chef d'escadrons de cavalerie, commandait en 1848 la Garde Nationale de Nîmes avec le grade de Colonel. Sa prévoyante autorité sut, à cette époque d'effervescence, empêcher des troubles graves.

Dans la voie politique où vous vous êtes engagé, saluons la mémoire de votre oncle, Adolphe Blanchard, dernier Maire royaliste de Nîmes. La neutralité absolue, qui est de règle ici, ne me permet pas d'émettre en ce jour le vœu que vous lui succédiez tôt au tard.

Cousin issu de germain de l'illustre historien, Pierre de La Gorce, de l'Académie française, fils et petit-fils de membres de celle de Nîmes, vous appartenez à notre compagnie par droit de naissance.

Par droit de conquête aussi : en voici les preuves :

Vous êtes sorti de Saint-Cyr en 1889. Vos anciens ont donné à votre promotion le nom de Tombouctou : présience de l'avenir, car à cette date le lieutenant de vaisseau Caron, amenant sa canonnière par le Niger dans les eaux de la ville et y déployant le pavillon national, venait de soulever à peine le voile tissé par de nombreux siècles de mystère.

Ce n'est que cinq ans plus tard que le Colonel Bonnier en prendra possession définitive ; il y perdra la vie : mais ce désastre va révéler un inconnu, Lt-Colonel du génie, du nom de Joffre ; son calme jugement, son tenace optimisme rétablirent aux confins du Sahara une situation catastrophique, image de ce que fut vingt ans après la victoire de la Marne.

Tombouctou, marraine de votre promotion, était à peine française, que vous entriez à l'Ecole Supérieure

de Guerre : vous en êtes sorti en 1897 avec le brevet d'état-major.

Dans quelques semaines vous allez avoir vingt-neuf ans : l'âge de la maturité arrive.

Quatre ans de séjour dans deux Ecoles, les examens de toute époque, surtout ceux d'entrée et de sortie ont permis de vous cribler.

Ces tamis successifs fournissent les coordonnées intellectuelles de celui qui les a traversés.

On a beaucoup critiqué l'Ecole de guerre : ne serait-ce pas un peu l'effet de l'envie à laquelle se voue toute aristocratie ?

Elle n'en constitue pas moins une sélection intellectuelle résultant d'abord des notes méritées pendant les années de service antérieures, ensuite l'examen d'entrée, puis deux années de malaxage de cours, d'examens, de travaux personnels en salle ou sur le terrain, enfin les épreuves pour l'obtention du brevet.

L'Ecole Supérieure de Guerre nous a fourni pour la grande guerre un personnel d'état-major d'une technicité supérieure, qui a donné son plein rendement dans l'économie du retournement de la Marne. Ses professeurs se sont révélés presque tous comme de fortes personnalités associées à l'œuvre de la victoire : Foch, Pétain, Fayolle, Maunoury, Maistre, sans compter Grandmaison, dont un obus de 77 vint interrompre en 1915 à Soissons la déjà brillante ascension.

Votre passage à l'Ecole de Guerre vous condamne, durant les années qui précèdent la guerre, à cette vie d'avatars entre les états-majors et les corps de troupe.

Un avatar encore plus accentué vous fait passer, la guerre terminée, promu Lieutenant-Colonel, de l'infanterie dans l'artillerie.

Je fis alors votre connaissance sous la forme, encore indirecte, d'un beau portrait, à la ressemblance frappante, un des ornements du salon de peinture de la galerie Jules Salles en 1926, si mes souvenirs ne me trompent pas.

C'était vos adieux à l'Armée : la retraite, suivie de la promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur, ne tardait pas à vous rendre à la vie civile.

Récupérant ainsi, avec la plénitude de vos droits civiques, la liberté de parler et d'écrire, vous entamez sans retard une nouvelle carrière dans cette arène politique, où la mémoire de vos ascendants en ligne masculine et féminine vous sert d'introduction et de patronne.

Le 3^e canton de Nîmes vous donne accès au conseil général, au conseil municipal.

Dans ces deux assemblées, votre puissance de travail, votre assiduité, vos facultés d'assimilation vous confèrent une incontestable autorité. Votre aménité au cours de cette guerre civile latente qu'engendre, au sein des assemblées élues, le régime des partis, votre bonne grâce, dis-je, vous concilie la sympathie de vos collègues. Joignons y la gratitude des nombreux solliciteurs reconnaissants de votre inlassable complaisance. J'en peux porter le témoignage, ayant souvent recours à vos bons offices pour des démarches de toute sorte et recevant toujours une prompt réponse, nette, complète, dans la langue précise d'un artilleur breveté d'état-major.

Vos goûts artistiques vous amènent à la vice-présidence du comité de l'Art chrétien ; la camaraderie de trente-neuf années de service militaire vous fait présider la Société des Officiers en Retraite et votre cœur compatissant celle de Secours Mutuels de Saint-Charles Borromée.

Par la parole dans de nombreuses réunions, par la plume dans votre collaboration au périodique « L'Union Nationale du Gard », votre pensée atteint les divers milieux.

Mais c'est surtout dans la Revue du Vieux Nîmes que se dilate votre cœur de Nimois de vieille race, dans l'histoire captivante, illustrée de nombreuses photographies, des vieux hôtels de la Cité.

Leurs affectations, leurs adaptations successives resuscitent de petits chapitres de la grande Histoire. On voit se ranimer ces antiques bâtisses, perdues dans le dédale de rues peu fréquentées. On pénètre dans l'impressionnante architecture des majestueux escaliers, des pièces somptueuses et, par ce décor, dans l'intimité d'anciennes familles dont la descendance existe encore et dont le nom sert de parure sous le règne de Rois Très-Chrétiens à cette ville antique.

Mais Némausa ne vous enchaîne pas trop étroitement à son char : votre curiosité patriotique entraîne votre pensée hors du terroir natal, et même français, là où notre Patrie a des intérêts à débattre.

Vous avez même appris le russe !

« Monsieur, avec du russe on ne peut gâter rien », dit à peu près Philaminte.

Cela nous ouvre des horizons fermés pour la plupart, sinon la totalité de vos nouveaux confrères.

Les œuvres personnelles, dont la lecture agrmente nos séances ordinaires, bénéficieront à coup sûr, de cette érudition.

Nous comptons sur votre collaboration, ainsi que sur celle de M. Max Nègre, et aussi sur votre assiduité tous les deux à nos réunions.

Votre ancien, mon cher colonel, se félicite de sa

présidence temporaire, puisqu'elle lui procure le plaisir de vous ouvrir les portes de cette enceinte.

M. Max Nègre répond en ces termes :

Monsieur le Président, Messieurs,

Je ressens bien vivement l'honneur que vous me faites en me recevant parmi vous. Je vous remercie tout particulièrement, mon Général, des paroles aimables que vous avez bien voulu prononcer à mon égard. Vous voulez bien me dire que je peux être utile à votre Compagnie : je puis vous assurer que j'en serai un membre fidèle, certain du reste, dans ce cercle où règnent la courtoisie et la bienveillance, de bénéficier du contact de vos idées et de vos travaux. Il m'est particulièrement agréable d'être reçu en même temps que le Colonel Blanchard qui occupe dans notre cité une situation si brillante.

Je me sens cependant bien indigne de succéder à l'homme de science et de bien que fut M. le Docteur Delamarre. Je ne me souviens pas avoir jamais rencontré M. Delamarre, mais sa réputation de praticien éminent et d'homme de cœur m'était naturellement connue comme de tout Nimois. La carrière médicale est, pour celui qui la sert avec cœur, une école de courage, de dévouement et de charité. Le médecin qui, jour et nuit, se penche sur la maladie, soulage la douleur et lutte contre la mort, celui dont l'esprit reste préoccupé du soin de ses malades, alors même qu'il sourit aux joies de la famille, est bien digne de notre respect et de notre admiration. Nul plus que le Docteur Delamarre n'a parcouru une longue carrière avec plus de talent et plus de conscience.

Appelé en 1896 à l'Académie de Nîmes, le Docteur Delamarre y a joué un rôle vraiment distingué. La

lecture de vos derniers bulletins témoigne de son activité. En 1911, la causerie qu'il a donnée sur « La France d'aujourd'hui — Sommes-nous en décadence ? » est pleine d'aperçus intéressants. Elle se terminait par ces mots : « La France brille quoiqu'on en dise, d'un éclat sans rival » ; paroles d'optimisme et de confiance de bon français, que la victoire de 1918 devait pleinement confirmer. En 1925, le Docteur Delamarre publie une étude ethnologique basée sur la mensuration des crânes trouvés dans la grotte du Docteur Julian près de Beaucaire ; les déductions qu'il en a tirées sur l'existence et le contact de trois races primitives sont d'un grand intérêt pour le Préhistorien.

Président de l'Académie en 1911, M. Delamarre fait en 1912 le compte rendu annuel des travaux de l'Académie. J'ai eu la douce émotion de voir relater dans ce rapport si complet et intéressant le décès de deux membres de votre Académie, l'un, M. Albert Donnedieu de Vabres qui m'était attaché par des liens de famille bien chers ; l'autre, M. Georges Fabre, mon éminent prédécesseur à la Conservation des eaux et forêts de Nîmes.

La communication la plus importante de M. Delamarre est celle qu'il a donnée en 1927 sur les « Causes de l'origine et du déclin des apogées artistiques et littéraires de l'humanité ». Dans ce travail qui embrasse toutes les civilisations qui ont fleuri autour de la Méditerranée, l'auteur témoigne d'une vaste érudition, d'un esprit curieux et d'une intelligence dont la précision n'exclut pas l'imagination. Si M. Delamarre a quelque peine à expliquer l'origine du développement des civilisations, il trouve à leur déclin de nombreuses raisons : diminution du courage militaire, perte du sentiment familial, affaiblissement de la volonté. Quoi de plus exact ? Les 15.000 combattants de l'Armée Vandale

ont traversé l'Empire malgré les légions romaines hélas commandées par des chefs Barbares. Dès que l'intelligence prime le courage et la volonté, les caractères s'affaiblissent, le déclin vient. Je m'étonne cependant un peu que le Docteur Delamarre, longtemps président de la Société d'Etude des Sciences Naturelles et, par suite, au courant des questions botaniques, n'ait pas mentionné parmi les causes de la décadence des peuples, la disparition de l'arbre. « Les forêts, a écrit Châtaubriand, précèdent les peuples, les déserts les suivent ». La destruction des forêts est un signe précurseur de la décadence des nations.

Sans parler des civilisations de l'Asie, ensevelies sous le sable et que les archéologues mettent actuellement à jour (je pense aux découvertes de la mission française qui a retrouvé tout récemment la fameuse ville de Mari), il suffit de jeter un coup d'œil sur notre Afrique du Nord pour comprendre l'importance de la question. Après la ruine de Carthage, les forêts étaient encore considérables en Afrique du Nord et Rome tira de ces forêts les bois nécessaires à l'entretien d'une flotte considérable, ainsi que des bois de construction et d'ébénisterie. D'après Pline, le bois de citre (Thuya) était excessivement recherché. Les Vandales ont occupé l'Afrique du Nord pendant 90 ans ; il semble qu'ils en aient respecté les forêts puisqu'un auteur Arabe du VII^e siècle écrivait « L'Afrique s'étend de Tanger à Tripoli ; tout ce vaste espace n'est qu'un ombrage continu » Tout en tenant compte de l'exagération d'une telle affirmation, on peut cependant en conclure que le déboisement intensif de l'Afrique du Nord date seulement de l'arrivée des Arabes ; ce peuple Pasteur a détruit les forêts par l'incendie pour étendre ses cultures et nourrir ses troupeaux ; les facteurs de sécheresse sont arrivés à dominer ceux de l'humidité et les greniers de Rome

ont été recouverts par les sables. Dans le Sahara, il existe d'ici, de là, quelques cyprès isolés, témoins sans doute de forêts disparues, et on peut se poser la question de savoir quel est le rôle que l'homme a joué dans cette disparition. Chez nous, Messieurs, dans nos montagnes et sur nos côtes méditerranéennes, landes et garrigues impressionnent tellement l'étranger qu'un Japonais, parcourant il y a quelques années ces régions avec le Professeur Flahault, lui demandait quel était le cataclysme qui avait accumulé de telles ruines.

C'est sans doute, Messieurs, le sentiment de ce danger qui vous a conduits à appeler parmi vous le chef du service forestier de la région !

La Forêt nous apporte de nombreux bienfaits : le bois, les fruits, l'eau pure de ses fontaines, la santé, les joies de la chasse. Elle donne à celui qui la comprend le sentiment de la pérennité. Elle symbolise la tradition qui n'exclut pas une évolution lente sans doute, mais nécessaire. Elle nous apprend qu'il y a des réalités du cœur, des intérêts supérieurs à ceux de l'argent. « La forêt, comme l'a écrit M. Biolley, un éminent forestier « Suisse, est la retraite discrète et paisible où toute « plainte se calme, où toute joie devient plus intime, où « la méditation naît comme la source surgit, où la souffrance s'apaise, où la mort est instamment absorbée par la vie ».

Vous m'avez aussi, Messieurs, élu au titre d'Ami des Cévennes. Si je n'étais Cévenol de race, je le serais d'adoption. J'aime ce pays rude, aux pentes abruptes, difficiles à parcourir, aux profils déchiquetés par les eaux et par le vent. Ses schistes rouges et ses granites gris respirent la tristesse, mais ils sont enveloppés comme d'une draperie par notre admirable ciel dont les hirondelles et les cigales chantent la gloire. Comme le sol qu'il habite, le Cévenol est rude. S'il n'a pas la

légèreté brillante du Gascon, ni la pétulance du Provençal, il est sérieux, réservé, doué de cette patience admirable qui lui a permis d'élever les nombreuses murailles de ses champs, objet d'émerveillement des voyageurs de tous temps. Vigoureux et souple de corps, il a toujours fait un fantassin magnifique.

Ses enfants, attirés par des salaires élevés, ont émigré de tous temps vers les plaines voisines, quelquefois même pendant les périodes tragiques de son histoire, à l'étranger. Grâce à une forte natalité, les vides étaient vite comblés. Il n'en est plus ainsi maintenant. La crise est particulièrement grave ; le châtaignier, attaqué par la maladie de l'encre, meurt ; la soie naturelle concurrencée par la soie étrangère ou la soie artificielle ne permet plus un élevage rémunérateur du ver-à-soie. L'émigration augmente ; les familles sont moins nombreuses. Des foyers s'éteignent ; des hameaux entiers meurent. L'élite n'est plus là pour montrer du courage et donner l'exemple, et c'est vraiment fâcheux. Volontiers je prononcerais pour ce pays un arrêt de mort, si l'esprit d'optimisme et de confiance de mon prédécesseur ne me revenait à la mémoire. Les Cévennes, Messieurs, peuvent retrouver la prospérité, grâce à la culture de l'arbre, arbre fruitier et arbre forestier. Les pommiers, les poiriers et pruniers poussent admirablement bien sur les terres un peu fraîches, ou arrosables de tous les fonds de vallées cévenoles abritées des vents. Leur culture est difficile, je le sais ; elle demande de grands soins, des traitements coûteux. Le paysan a besoin d'être instruit. Mais il est intelligent ; il commence à comprendre et lorsque les coopératives de production et de vente se seront développées, la richesse reviendra dans ce pays actuellement à demi ruiné.

La forêt peut aussi contribuer à lui rendre la prospérité. Quand vers le milieu du siècle dernier, mes pré-

décèsseurs — je nommerai parmi eux MM. Grosjean, Dhombres et Georges Fabre, — se sont occupés pour la première fois du reboisement de nos Cévennes, il leur a fallu une foi bien profonde ; ils ont dû selon le mot de Napoléon, « vivre dans 40 ans ». Leur confiance et leur travail ont été récompensés et c'est avec un légitime orgueil que je contemple les forêts, les routes créées par eux. Dans le département du Gard : 16.000 hectares et, dans l'ensemble de la 27^e Conservation, plus de 60.000 hectares ont été achetés par l'Etat et reboisés, et cette surface s'accroît tous les jours, grâce à la volonté bien affirmée de nos gouvernements successifs de continuer l'œuvre entreprise. Les environs de Mende autrefois dénudés sont couronnés de 10.000 hectares de forêts nouvelles.

Le massif de l'Aigoual (14.000 Ha) est devenu un centre de tourisme d'été et d'hiver. Des exploitations se font ; des scieries se sont créées, des hôtels se sont construits.

Les résultats acquis garantissent le succès des efforts particulièrement intensifs que nous faisons en ce moment. Je rêve pour les Cévennes d'une forêt de hêtres et de sapins aux hautes altitudes, d'une forêt de cèdres et de pins laricios aux altitudes moyennes. Ce but dépasse les possibilités d'une génération, mais « la seule façon de vivre n'est-elle pas de s'incorporer à quelque chose de plus grand que soi ? », suivant un mot de Taine.

Et puis, Messieurs, pour un forestier reboiseur, la forêt comporte en elle-même une récompense ; un grand poète n'a-t-il pas écrit : « le chant de l'oiseau est la récompense de l'oiseau » ? belle devise de tous les métiers.

Souvent, du haut de l'Observatoire de l'Aigoual, j'ai contemplé la vaste étendue des forêts, et lorsqu'aux soirs d'automne, le vent agite les frondaisons et fait

voltiger de ci, de là, les feuilles pourpres du hêtre et qu'au loin les derniers rayons du soleil dorent les neiges des Alpes, le cœur éprouve une grande joie d'avoir participé à cette création.

A cette récompense intime que j'ai ressentie si souvent, et que je m'excuse de vous confier, vous venez d'ajouter, Messieurs, une autre récompense bien grande aussi. Je vous en remercie d'autant plus qu'il m'est agréable d'en reporter le mérite à mes dévoués collaborateurs, depuis l'humble grade qui manie la serpe et le marteau, jusqu'aux plus distingués de mes Officiers.

M. le Colonel Blanchard prononce le discours sui-

Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues,

Il est un principe hors de discussion, c'est qu'une Académie, telle que la vôtre, a pour but essentiel la pratique des belles lettres, des sciences et des beaux-arts.

A la suite de vos séances bi-mensuelles, les procès-verbaux, que nous pouvons lire dans la presse locale, nous fournissent la preuve évidente que vous ne vous écartez pas de votre mission.

Mais, ce dont le grand public ne peut se rendre aisément compte, c'est qu'une Académie est aussi un véritable Conservatoire des traditions. Et, de ceci je me réjouis tout particulièrement, car, je suis un traditionaliste fervent, et j'estime que notre pays, s'il veut rester grand, doit concilier l'amour du progrès avec le culte de notre passé et de ce qu'il nous a légué de beau.

Parmi les traditions communes aux diverses Académies et qu'il convient à tout nouvel élu de respecter, je ne veux en relever ici que deux, s'imposant tout particulièrement à mon attention. Ce sont les remerciements que je vous dois pour avoir bien voulu m'accueil-

lir au sein de votre Compagnie ; et c'est aussi l'éloge de l'homme que je suis appelé à remplacer parmi vous.

Je commencerai ma petite allocution en vous parlant de mon prédécesseur, qui fut votre très cher Collègue, *Me Costier*.

Je le ferai d'autant plus volontiers qu'il laisse parmi vous un excellent souvenir, auquel les larmes n'ont pas à se mêler, chose assez rare dans une Académie, où la plupart des vacances ne s'ouvrent qu'à la suite de décès.

M. Costier vous a quittés pour aller résider dans la charmante ville d'Aix-en-Provence, et vous pourrez avoir le plaisir de le rencontrer encore de temps à autre.

En attendant, vous souhaitez tous, certainement, qu'il occupe dans sa nouvelle cité d'adoption un rang correspondant à son talent et à ses mérites.

A présent que m'incombe la tâche de prononcer son éloge parmi vous, je me demande humblement si je saurai assez bien la remplir. La raison en est simple : je n'ai jamais eu de relations avec M. Costier et je ne le connais que de vue.

Je sais, comme vous tous, qu'il est un bon avocat, et que, depuis longtemps déjà, ses confrères du barreau de Nîmes lui ont fait l'honneur de le nommer leur bâtonnier pendant une période déterminée.

Quelle belle profession pour un homme que celle d'avocat, où la force et l'élévation de la pensée s'accompagnent si souvent du charme et de la puissance de la parole !

Il eut été fort intéressant pour moi de connaître M. Costier dans l'exercice de sa fonction, c'est-à-dire de l'entendre plaider. Malheureusement, je n'ai jamais eu

ce plaisir, n'ayant que fort rarement l'occasion de pénétrer dans notre Palais de justice.

Je n'ignore pas que mon prédécesseur s'est occupé de plusieurs œuvres sociales, notamment de celle des Habitations à bon marché, et de celà, aussi, il doit être loué. Car, s'il est un devoir qui s'impose à tout homme d'ordre, et particulièrement dans la période troublée que nous traversons, c'est de se pencher vers la misère d'autrui et de chercher à la soulager. Mais, sur ce terrain, comme sur bien d'autres, le hasard ne m'a pas permis de rencontrer M. Pierre Costier.

Par contre, en compulsant les Mémoires de votre Académie, j'ai éprouvé un réel plaisir en prenant connaissance de l'œuvre littéraire de mon prédécesseur.

C'est ainsi que j'ai lu le compte rendu des travaux de votre Compagnie pendant l'année 1934, fait par votre ancien président, M. Costier, et le discours prononcé par lui sur « les Survivances françaises au Canada » au cours de votre séance publique tenue le 10 Novembre de la même année.

Cette année-là était celle où l'on célébrait le quatrième centenaire du débarquement de Jacques Cartier sur les bords du fleuve Saint-Laurent.

S'inspirant des meilleures sources historiques, ainsi que des paroles prononcées, lors d'une grande cérémonie, par M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, M. Costier, avec une grande élévation de pensée, a retracé la lutte menée depuis 1759 par les

paysans français du Canada contre la domination anglaise pour conserver leur foi, leur langue et leurs traditions.

En terminant ce sujet, disons que M. Pierre Costier, dans « les Survivances françaises au Canada », a fait preuve d'un jugement sûr et d'un véritable talent littéraire.

J'en viens, maintenant, mes chers Collègues, aux remerciements que je vous dois pour m'avoir admis dans votre Compagnie.

Lorsque le poète Piron apprit que l'Académie française venait d'élire l'abbé de Bernis, alors âgé de 28 ans, il se mit à dire : « C'est avoir bien jeune les Invalides ».

Je ne commettrai point un acte aussi immodeste que celui de me comparer à l'homme qui devait être plus

tard un ministre du roi Louis XV, et un cardinal de l'Eglise romaine. Néanmoins, je ne puis m'empêcher de penser que ceux de nos compatriotes, qui connaissent cette anecdote, ne vous reprocheront pas de m'avoir fait entrer trop jeune à l'Académie de Nîmes.

Ne croyez pas, cependant, que cet honneur, s'il n'est point pour moi prématuré, me laisse, sous un rapport quelconque, indifférent.

Bien au contraire, je me hâte de vous déclarer que je suis heureux et fier d'être appelé à siéger au milieu de vous.

Je suis fier de prendre place parmi vous, mes chers Collègues, qui représentez vraiment une élite intellectuelle dans notre cité, et qui avez publié tant d'œuvres faisant honneur à votre Compagnie.

Je suis particulièrement fier d'être accueilli par votre président, un de nos grands chefs militaires, M. le général de Bourgon, l'auteur de « Dix ans de souvenirs », qui a su tenir aussi brillamment sa plume que son épée. Et je le remercie très sincèrement des paroles de bienvenue qu'il a tenu à m'adresser.

Mais aussi, je suis heureux de voir se renouer, du fait de mon élection, les liens qui unirent jadis ma famille à votre Compagnie.

Sans remonter au-delà de la Révolution française, mes proches parents ont siégé au cours du XIX^e siècle, pendant soixante douze ans, sans interruption, à l'Académie du Gard. Aussi, alors que je pénètre dans ce lieu de vos réunions, je ne puis résister au pieux sentiment qui me pousse à évoquer leur mémoire.

Mon arrière-grand-oncle, Victor Grangent fut admis à faire partie de l'Académie du Gard, dès la réorganisation de l'ancienne Académie de Nîmes, en 1801, après la tourmente révolutionnaire, et il y siégea jusqu'à sa

mort survenue en 1843. Fils d'un ancien Directeur des Travaux de la province du Languedoc, et, lui-même Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de notre département, il a dirigé, sous le Premier Empire, les travaux de restauration de nos monuments romains. Son ouvrage sur « les Monuments antiques du Midi de la France », publié en collaboration avec deux autres ingénieurs, est considéré comme un travail des plus remarquables.

Le neveu de Grangent, Hippolyte-Ossian Plagniol, qui fut mon grand-père maternel, arriva à Nîmes en 1817, à sa sortie de l'École Normale supérieure. En 1822, il était élu membre de l'Académie du Gard, il n'avait alors que 26 ans ! Professeur au Collège Royal de Nîmes, puis Inspecteur d'Académie, il mourut en 1872. Ce fut un vrai savant auquel les agriculteurs et les industriels de son temps durent la découverte de bien des procédés utiles à l'exercice de leur profession.

Mon père, Léon Blanchard, conseiller à la Cour d'appel de Nîmes, fils d'un conseiller à la même Cour, petit-fils d'un conseiller au Présidial de notre ville, M. Ferrand de Missol, fut reçu, en 1872, du vivant de son beau-père, à l'Académie du Gard, mais il n'y siégea que pendant un an, étant décédé en 1873.

Je viens de vous donner, mes chers Collègues, l'explication des sentiments qui m'animaient en franchissant le seuil de votre demeure ; je suis sûr que vous les avez aisément compris.

Tout à l'heure, je vous ai cité, à propos de l'abbé de Bernis, la boutade de Piron, comparant irrévérencieusement une Académie à un Hôtel des Invalides.

Il faut excuser le second de ces poètes ; il n'a jamais

pu se rendre compte « de visu » de ce qui se faisait de son temps dans une Société officielle, qu'elle fut savante ou littéraire ; car, le roi Louis XV ne voulut pas ratifier son élection à l'Académie Française.

S'il y avait siégé, il aurait vite remarqué que, dans une Société de ce genre, on se pique d'honneur à perfectionner son style et sa méthode de travail.

Aussi, mes chers Collègues, suivant l'exemple que vous me donnez tous, je me propose, une fois installé parmi vous, de continuer mes modestes études antérieures, et non de les arrêter définitivement.

La plupart d'entre vous savent que j'ai publié quelques notices sur des hôtels du « Vieux-Nîmes » ; et c'est cela, sans doute, qui m'a valu l'honneur d'être appelé à siéger parmi vous.

Je partage, en tous points, cet avis exprimé en 1866 par un de vos prédécesseurs, M. Viguié : « Il faut recueillir les traditions locales, fouiller les archives les plus modestes, s'inspirer des lieux, des ruines, des horizons, des monuments existant encore ». Et il ajoutait : « C'est là, si je ne me trompe, la mission principale de nos Académies ».

Certes, je suis plein d'admiration pour nos monuments romains qui, encore encastrés au XVI^e siècle dans de sordides mesures, ont si fort intéressé le roi François 1^{er}, qui ont fait écrire par Jacques Pineton à notre premier historien, Poldo d'Albenas, en parlant de Nîmes :

« La belle ville, je dis
« Non pas celle qui est ores
« Mais celle qui fut jadis ».

Et cependant mes goûts me portent plus particulièrement vers l'étude des quelques édifices, qui nous ont été légués par nos ancêtres depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution française ; car, derrière ces pierres si

souvent modestes, nous retrouvons les traces d'un passé qui doit nous être cher à tous ; derrière elles a palpité fortement le cœur du Vieux-Nîmes.

Notre population nimoise n'est pas simplement gallo-romaine, comme bien des gens semblent le croire. Ici, comme dans le reste de l'antique Septimanie, les Goths et les Francs ont laissé jadis des fortes traces de leur passage ; et, plus particulièrement dans notre ville, depuis plusieurs siècles, l'afflux d'un sang cévenol, puisé à des sources diverses, n'a cessé de revigorer l'existence de notre cité.

Le brassage de ces éléments variés s'est fait petit à petit au cours des temps. Puis, soudain, dans le dernier tiers du XVI^e siècle, un orage, issu du développement de la Réforme, a éclaté au dessus de notre ville ; et la foudre, qui en a jailli, a fixé le caractère de ses habitants.

Que ceux-ci soient restés catholiques ou devenus protestants, les Nimois ont constitué désormais un type de population moins gai, moins léger, mais aussi plus emporté que celui de leurs voisins des autres villes méridionales.

Un auteur compétent, qui écrivait à Nîmes, au début du XVII^e siècle, des choses fort intéressantes, quoique restées manuscrites, Anne Rulman, comparait les manifestations du caractère de ses concitoyens aux effets des vents violents de notre région ou des crûs généreux de notre terroir. Depuis lors, les Nimois ont peu changé.

A deux reprises, au cours de leur histoire, leurs passions semblèrent un peu se calmer d'abord, entre la paix d'Alès (1629) et la révocation de l'Edit de Nantes (1685) ; puis, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, ils s'enrichirent alors grâce au commerce et à

l'industrie, et firent de leur ville, vers la fin du XVIII^e siècle, une des plus populeuses de tout le Midi.

Mais, la Révolution française vint, en trainant après elle son inévitable cortège de luttes de partis, dont notre cité souffre encore de nos jours.

Nimois, ne rougissons pas de nos ancêtres ; ils se sont combattus jadis les uns les autres ; et on peut y penser en parcourant le dédale des rues du Vieux Nîmes ; mais, ils l'ont fait bravement ; et, au moins, ils ne nous ont pas transmis des âmes d'esclaves. Paix à leurs cendres !

Excusez, mes chers Collègues, ces quelques paroles qui m'échappent à la suite de l'étude de notre histoire locale. Mais, croyez bien que, une fois parmi vous, je ne ferai jamais naître des discussions politiques ou religieuses.

Au début de mon allocution, j'ai reconnu bien volontiers qu'une Académie était un cénacle de lettrés, d'artistes et de savants. J'ai ajouté que c'était un Conservatoire des traditions. Je terminerai, en disant que c'est un salon, où se réunissent des gens de bonne compagnie pour échanger des idées dans le calme des esprits et dans la sérénité des cœurs.

Vous pouvez être assurés que je ferai de mon mieux pour imiter votre exemple. Je m'y sens tout disposé, et j'espère qu'il ne me sera pas trop difficile de me trouver en communion d'idées avec vous. Car, il y a longtemps que je pense : Catholique et protestant, ce sont des prénoms ; Nimois, voilà notre nom de famille !

M. le pasteur Fayot rend compte de deux ouvrages dont Mme Magdeleine Cluzel a fait hommage à l'Académie : 1. *Autour de la Terre* ; 2. *Les Scandinaves et l'Islande au X^e siècle et voyage dans les mers septentrionales*.

M. Bernard Latzarus rend compte d'un recueil de vers et de prose : *Sous les ombrages de Maillane*, œuvre d'une simple blanchisseuse, devenue par son mariage, concitoyenne de Mistral et qui signe modestement « Liseron des Champs ».

Séance du 23 Avril 1937

La Séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le général de Bourgon, président. Etaient présents : MM. Portal, Terrin, Bauquier, Latzarus, Chanoine Bouisson, Chanoine Chabot, pasteur Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Premier Président Roche, Paganelli, Gouron, Sagnier, Blanchard, Dubesset, Lacombe.

L'Académie a procédé à l'installation de M. Dubesset, élu membre résidant.

M. le président s'exprime en ces termes :

Il y a quinze jours, l'Académie célébrait la réception de deux enfants de Nîmes, ayant voué chacun à sa ville natale un amour filial.

Aujourd'hui c'est l'adoption qui vient accroître la famille de Nemausa.

Notre nouveau confrère est Auvergnat ; il nous apporte les qualités de cette race autochtone, réflexion, pondération, jugement et, à l'encontre de nos penchants méridionaux, une certaine méfiance de l'imagination : un des plus illustres Auvergnats, qui fut aussi un Mathématicien digne de l'agrégation, Blaise Pascal, ne met-il pas en garde contre la folle du logis ?

Est-ce à ces qualités sérieuses de son terroir que M. Dubesset doit son extrême modestie ? Prend-il l'Académie de Nîmes comme une sorte d'Olympe accessible seulement aux demi-dieux ?

« Je ne me connais, me déclara-t-il, aucun titre à « y entrer ? »

Me voici donc contraint d'examiner à la loupe la personnalité de notre confrère, afin d'y découvrir les mérites, qu'il s'obstine à cacher.

C'en serait un, des plus suffisants, que d'avoir été pendant seize ans le proviseur de notre Lycée.

Cela au double point de vue de notabilité de la ville et de titulaire d'un poste éminent dans cette congrégation laïque que forme l'université. Sa hiérarchie, sa discipline, le contrôle permanent de ses divers fonctionnaires, leur dignité de vie en rapport avec la noble tâche d'éducateurs qui leur incombe, autant de garanties aussi bien d'une haute culture que d'une solide élévation morale.

M. Dubesset est entré à vingt ans à l'Ecole Normale Supérieure, section des sciences.

Le programme d'entrée est de même ordre que celui de l'Ecole Polytechnique, le concours au moins aussi difficile.

Trois ans de cours rue d'Ulm développent, complètent cette culture scientifique, que couronne le dur concours de l'agrégation.

Dès le commencement du vingtième siècle, notre jeune agrégé plane désormais dans ces hautes sphères des connaissances humaines, domaine du pur esprit, dégagé, par l'abstraction, en quelque sorte du terre à terre des cinq sens, s'élevant ainsi jusqu'à l'étincelle divine qui fut l'origine de l'homme et qui définit sa destinée surnaturelle. Ici se conçoit l'infini, se contemple l'incommensurable ! Une certaine intégrale, entre les limites de zéro et de l'infini, symbolise algébriquement la puissance créatrice. Les hautes mathématiques, pour peu qu'on en médite la transcendance, forment une synthèse théologique donnant à la notion de Dieu la forme d'une équation universelle, où se résument en une formule simplifiée, l'unité divine et la multiplicité de son action.

La carrière qu'a choisie M. Dubesset l'enchaîne à ses devoirs d'état : il vient professer à Nîmes le cours

préparatoire à Saint-Cyr : le Colonel Canavy est un de ses anciens élèves.

Puis c'est la chaire, d'ordre supérieure, des mathématiques spéciales au lycée de Nancy : poste de choix sans doute, mais des plus absorbants, en raison de nombre des élèves et de la difficulté du concours de l'X.

Etant à cette époque en garnison à Verdun, en relations fréquentes avec Nancy, j'entendais citer le cours de spéciales de cette ville comme des plus remarquables.

La mobilisation à partir du 2 Août 1914 vint interrompre cette carrière de professorat : la guerre, ainsi qu'on va le voir, y mettra fin sans retour.

M. Dubesset est lieutenant au 29^e territorial, à Dreux. Ce sont de modestes fonctions pour un agrégé et un professeur de spéciales.

La levée en masse, en appelant sous les drapeaux des hommes en pleine maturité, donna bien des leçons analogues, plus accentuées encore, d'humilité patriotique. A Verdun, Maginot, quelques semaines plus tôt sous-secrétaire d'Etat à la guerre, était mobilisé comme simple caporal ; et dans un autre régiment territorial, un deuxième classe, sans doute agrégé ou docteur ès-sciences, fournissait pour le repérage des batteries invisibles, un projet à base mathématique, qui semble avoir inspiré les applications en usage l'année suivante.

Le 29^e territorial ne tarde pas à être employé en Argonne.

A la suite de la victoire de la Marne, dont la pénurie de munitions d'artillerie, c'est à dire l'imprévoyance du gouvernement français, n'a pas permis de récolter tous les fruits, les fronts se sont stabilisés. Dix départements français sont aux mains de l'envahisseur : des milliers de kilomètres de tranchées et de boyaux dé-

coupent notre sol ; le calme, l'hiver aidant, domine sur bien des parties du front, où les gelures de pieds deviennent plus dangereuses que les projectiles.

Il subsiste pourtant quelques points de friction, toujours enflammés, notamment la zone boisée de l'Argonne depuis la butte de Vauquois jusqu'à la lisière occidentale qui borde la Champagne.

Dans la forêt même d'Argonne, nous avons un adversaire obstiné et savant, le Général Von Mudru, officier du génie, menant son attaque suivant les procédés de la guerre de siège. Ce sont des combats incessants, des bombardements de jour et de nuit, des coups de mains, une lutte ininterrompue sous le couvert de plus en plus précaire du bois entre adversaires fort près les uns des autres.

Sans doute, emploie-t-on les territoriaux surtout comme travailleurs : mais dans cette zone de balles, travailleurs et combattants se confondent, au gré des épisodes successifs.

En ces épreuves de patience, de ténacité et d'esprit de sacrifice, les natures se dépouillent du convenu, de l'artificiel : l'homme apparaît dans toute sa nudité, livré à ses instincts animaux, que les âmes réellement fortes savent seules dominer. Les masques tombent, les conventions se dissipent, les grimaces disparaissent... il ne reste qu'un être soumis à la pierre de touche de l'épreuve... Que de jugements formés en époques artificielles se réforment alors ! Et combien l'officier de compagnie sent grandir son rôle de chef, responsable des vies qui lui sont confiées et exemple vivant pour leurs énergies !

L'année 1915 s'achève dans l'inquiétude : de cruelles défaites ont mis la Russie hors de cause, le rouleau compresseur est non seulement arrêté, refoulé, mais mis en miettes.

La Belgique n'existe plus qu'en fiction : son gouvernement s'est reconstitué au Hâvre.

L'Angleterre fait un effort militaire considérable, mais qui ne donnera rien avant le mois de juillet 1916.

Il est vrai que l'Italie vient de se ranger à nos côtés, mais seulement, pour l'instant, contre l'Autriche.

En somme la France se trouve isolée en face de l'Allemagne délivrée de la menace russe.

Telle est l'argumentation qu'emploie Falkenhayen, devenu chef d'état-major général, pour persuader l'Empereur de tenter sur Verdun une attaque montée avec des moyens d'une puissance telle que la place succombera en quelques jours.

L'effondrement moral, qui en résultera, décidera la France à traiter : ce sera la paix pleine d'honneur.

Pendant que se préparait ce drame, le Lieutenant Dubesset continuait son obscure besogne à travers la forêt d'Argonne.

En janvier 1916, un mois environ avant le déclenchement de l'attaque sur Verdun, il circulait de jour en terrain libre : aucun boyau de communication ne permettait en cette partie de gagner les tranchées à couvert ; les bois semblaient fournir un masque suffisant : peut être gênaient-ils la vue ; mais ils n'arrêtaient pas les balles : l'une d'elles vint frapper soudain Dubessey en pleine poitrine, le traversant de part en part au niveau du poumon droit.

Cinquante ans plus tôt, c'eût été une blessure à coup sûr mortelle, d'autant plus que le projectile serait sans doute resté dans la cage thoracique.

Grâce à leur faible calibre, à leur vitesse restante, à leur enveloppe, à leur température, les balles actuelles sont aseptiques. Elles n'en font pas moins souvent

des ravages internes qu'une intervention chirurgicale prompte peut seule conjurer.

Ne pouvant le transporter qu'à découvert, on dut attendre la nuit pour amener le blessé au poste de secours : que l'on se reporte par la pensée aux longues heures d'angoisse, de souffrance, en attendant la bienheureuse obscurité !

Le passage de la balle déterminait un épanchement interne, une sorte de congestion par traumatisme, dont chaque minute accroissait la gravité.

En vain le blessé passe-t-il de l'ambulance de Clermont en Argonne à l'hôpital de Bar-le-Duc, puis à celui de Paris ; tous les soins médicaux sont impuissants à restituer au poumon lésé l'intégrité de son fonctionnement : la vie subsiste, mais diminuée d'une invalidité de 25 %.

Cette impotence rend M. Dubesset impropre au service militaire : elle l'oblige même à renoncer au professorat : c'est dans les postes administratifs qu'il poursuivra désormais sa carrière universitaire.

Ainsi devient-il proviseur du lycée de La Roche-sur-Yon, peu après de celui de Nîmes.

De son séjour aux Armées, il rapportait quelques distinctions, chevalier de la Légion d'Honneur, croix de guerre appuyée sur une brillante citation, capitaine honoraire ; rangé désormais dans la glorieuse catégorie des mutilés, il offre son invalidité en holocauste à la Paix victorieuse.

Au milieu de l'allégresse générale, lorsque les hécatombes de la guerre touchaient à leur terme, une terrible épidémie de grippe, véritable peste pulmonaire, semble suscitée pour prolonger jusqu'à la fin de l'année le tribut de vies humaines dont Moloch a pris l'habitude.

La mort assaille le foyer de M. Dubesset ; elle y creuse un vide d'autant plus cruel qu'elle le prive non seulement d'affection conjugale, mais aussi des soins continus qu'exige son impotence.

Un nouveau dévouement ne tarde pas à apporter quelque réconfort à ce premier chagrin : c'est le fait d'une épouse admirable, sortant elle aussi du milieu universitaire, et infirmière non moins dévouée qu'experte.

Mais une fatale destinée s'acharne contre M. Dubesset ; c'est encore une pneumonie qui vient interrompre son bonheur : en quelques jours, elle le condamne de nouveau à l'isolement, où le dévore maintenant la douleur.

Nous en connaissons l'étendue, l'acuité.

Qu'il y trouve ici, dans la confraternité de l'Académie, quelque atténuation, grâce aux sympathiques prévenances dont chacun de nous s'efforcera de l'entourer !

M. Dubesset prend la parole :

En 1900 je débutai au Lycée de Nîmes ; cet établissement était alors dirigé par Louis Darboux qui m'accueillit comme un jeune camarade. Il voulait bien parfois me faire profiter de sa longue expérience et de son solide bon sens. Ses conseils étaient donnés avec cette bonhomie un peu bourrue qui masquait la bienveillance et la timidité ; je les accueillais avec **une** irrévérence un peu frondeuse tendant à dissimuler la reconnaissance affectueuse avec laquelle ils étaient reçus.

Je trouvai des collègues aimables ; permettez-moi de rappeler le souvenir de quelques uns d'entre eux qui appartinrent à votre compagnie.

Et d'abord Jules Gal, à l'amabilité souriante, et qui disait avec tant de finesse les fables patoises. Par la suite je le revis souvent, quand, après avoir cessé ses fonctions d'inspecteur général de l'Instruction publique, il revint se fixer à Nîmes. Il s'était remis à travailler au laboratoire de son vieux lycée et c'était plaisir de le rencontrer ; il avait conservé un entrain juvénile et avait toujours une bonne histoire à raconter.

Je connus aussi Pierre Guérin dont on ne pouvait ignorer la vivacité de tempérament et l'ardeur généreuse qu'il apportait à défendre ses convictions.

Je connus surtout Ernest Dessaux, car nous avions des élèves communs. Causeur brillant, il avait la riposte prompte, la répartie spirituelle et ironique. La dernière fois — il y a un an environ — que je l'ai revu en Avignon où il s'est retiré, je l'ai trouvé très peu changé ; l'esprit toujours vif, toujours alerte, il semblait poursuivre une jeunesse... immortelle.

On était au lendemain de l'Affaire Dreyfus ; les passions qu'elle avait soulevées se calmaient ; les adversaires commençaient à se réconcilier ; l'atmosphère était apaisée, sinon rassérénée. Mes collègues me témoignaient une cordialité charmante, je trouvais la ville agréable et je n'avais qu'un désir, c'était de partir pour avoir un poste plus important ; j'étais jeune. Si quelqu'un m'eût prédit alors que je terminerais à Nîmes ma carrière et ma vie, j'eusse accueilli la prophétie avec la plus complète incrédulité et je lui eusse démontré péremptoirement l'impossibilité de son hypothèse. C'est pourtant ce qui est arrivé.

Au bout d'une année je quittai Nîmes sans regret et vingt ans plus tard j'y revenais sans l'avoir demandé ; je ne saurais dire si la ville avait beaucoup changé, moi assurément. Je comptais ne rester ici que quelques

années ; mais je subis peu à peu le charme de ce pays et chaque jour davantage ; j'appréciai à leur juste valeur la douceur du climat, la lumière incomparable, l'aménité des habitants. Mais je ne vais pas me donner le ridicule de vous détailler les attraits d'une ville que vous connaissez mieux que moi ; laissez-moi dire cependant que l'amitié y est de qualité rare ; nulle part on ne trouve des amis plus dévoués, plus discrets et plus sûrs. Tant est-il que je ne songeai plus à partir. Le moment de la retraite venu, je décidai de rester nimois ; vous m'avez accordé droit de cité en m'appelant à être des vôtres.

C'est un grand honneur que vous m'avez fait ; je le ressens très profondément et je vous en ai d'autant plus de reconnaissance qu'aucun titre ne me désignait pour cette faveur. Si vous avez élu un homme dont le seul mérite était d'avoir consacré sa vie à sa fonction, il m'est agréable de penser que vous avez voulu, par delà sa modeste personne, rendre hommage à cet enseignement secondaire qui semble ne pas devoir résister aux améliorations et aux ajustements dont il est menacé ; à cette institution, traditionnelle et novatrice à la fois, qui, pendant plus d'un siècle, a formé les cadres de la nation. A ceux qui, par les fonctions et professions qu'ils exerceraient, étaient appelés à constituer l'armature de notre société, il avait pour but de donner, sans spécialisation hâtive, la culture qui devait les rendre aptes à remplir leur mission. Enseignement de méthode plus que de connaissances, il s'efforçait d'exercer les intelligences, de former les caractères, de faire naître la conscience professionnelle ; en développant l'esprit critique et l'amour de la vérité, il incitait à la modestie intellectuelle et à la tolérance. Je crois qu'il s'acquittait convenablement de sa mission et je ne puis accepter sans tristesse l'idée qu'il va sans doute subir une transfor-

mation si profonde qu'elle équivaudra à une disparition. Vous m'excuserez d'en parler avec émotion — j'aimais mon métier avec passion — car vous me comprendrez. Certaines de ces préoccupations ne sont-elles pas les vôtres ? N'est-ce pas la recherche désintéressée et le culte de la vérité que vous pratiquez ici ? Je vous remercie de me permettre d'y prendre part avec vous dans l'atmosphère de calme et de courtoisie qui est celle de l'Académie.

M. Aillaud, à qui j'ai l'honneur de succéder, est un pur nimois, né à Nîmes, il a passé sa vie à Nîmes, il a consacré sa vie à l'histoire de Nîmes. Il a été un travailleur infatigable ; avec une patience inlassable, il a dépouillé les documents relatifs au passé de la ville et de la région ; il a fouillé les archives, archives départementales, archives communales ; il a profité des ressources que lui offrait le Musée du vieux Nîmes ; parfois, il a eu la bonne fortune de disposer de documents inédits que lui ont communiqués des collectionneurs avisés ; rien n'a échappé à ses minutieuses investigations.

Mais, M. Aillaud, difficile pour lui-même et désireux sans doute du maximum de perfection, ne se décida que très tard à faire profiter ses concitoyens des fruits de ses recherches. C'est en 1913 que parut, je crois, son premier article consacré à l'Oratoire St-Baudile. Puis, vint la guerre et c'est seulement en 1921 qu'il commença à donner dans les journaux quotidiens, surtout dans « l'Eclair » et dans la « Chronique Mondaine », cet hebdomadaire petit par le format, mais qui tient beaucoup plus que son titre ne promet, des articles nombreux. Faut-il se réjouir qu'en ayant ainsi recours aux journaux et non à des revues, il ait atteint un public plus étendu ? peut-être. Mais on peut craindre cependant que lues trop hâtivement et avec moins d'attention qu'el-

les le méritaient, ses publications n'aient pas touché tous les spécialistes qui auraient pu être aidés par les trouvailles d'une érudition incomparable ; en tout cas, la difficulté de les consulter maintenant est bien augmentée.

Quatorze de ces articles ont été réunis dans une brochure parue en 1923 sous le titre « Chroniques du vieux Nîmes ». Il est regrettable que cette pratique n'ait pas été continuée. Cette même année parut également une monographie sur Louis Etienne Ricard, lieutenant-général au Présidial de Nîmes et député des Etats Généraux de 1789 qu'il tira de l'étude des mémoires de M. de Surville ; y sont jointes des notices biographiques sur les députés de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire aux Etats Généraux de 1789.

En 1925 et 1927, il donna quelques articles à la « Nouvelle Revue du Midi », dont la disparition est toujours vivement ressentie et toujours regrettée. C'est là que parut, en particulier, une étude sur l'occupation du département du Gard par les Autrichiens en 1815, dont il fut fait un tirage à part.

En 1927, M. Aillaud commença dans « l'Eclair », sous le pseudonyme transparent de son anagramme, la publication de monographies des communes du Gard, où l'auteur avait condensé les résultats obtenus par les historiens régionaux en y ajoutant ceux de ses propres recherches.

Cette œuvre très abondante touche à tous les sujets, embrasse toutes les époques : il y est question des vieilles chapelles et des hôtelleries et logis du vieux Nîmes, d'un d'Artagnan, gouverneur de Nîmes et de Julie Candaille, des anciennes juridictions et des Etats Généraux de Languedoc, des foires et marchés et des fêtes, fêtes données par la noblesse, fêtes au collège des Jésuites, fêtes à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne ; il y est question de bien d'autres choses.

M. Aillaud n'a pas sacrifié à la mode du jour, il ne « romance » pas les événements historiques. Jamais il n'a recherché l'effet, ce qui ne l'empêche pas de le trouver chemin faisant ; il ne laisse pas échapper le détail caractéristique et savoureux ou la notation pittoresque.

Nous lisons le récit de conflits qui se sont élevés parfois entre corps constitués, ces démêlés sont de tous les temps ; mais nous sommes amenés à nous demander pourquoi les obsèques épiscopales sont particulièrement propices à l'éclosion de querelles de cette espèce.

Les crises économiques aussi sont de tous les temps et leurs terribles effets. En 1787, le chômage sévissait durement à Nîmes sur l'industrie de la soie. M. Aillaud a exhumé un placard qui fut affiché — mais à un seul exemplaire — sur les murs de l'Hôtel-de-Ville.

« Avis à M. l'Intendant de Languedoc. Le 30 Juillet 1787 a été assemblée d'un grand nombre de tafetatiens et faiseurs de bas pour se révolter contre les marchands et contre la police et contre toute la justice. Si on ne fait pas donner de l'ouvrage, il pourrait se faire qu'on mette le feu à la ville... Nous ne savons comment donner du pain à nos enfants. Ainsi, messieurs, nous vous prions de bien faire attention à ce billet, car autrement nous allons agir en conséquence. »

Mais, il y a aussi des choses qui changent ; la mode de l'habillement est de celles-là ; elle règne sur tout le monde et les magistrats qui doivent se soumettre à ses arrêts se félicitent certainement qu'ils ne soient pas éternels. Une mercuriale, retrouvée par M. Aillaud, réglait la tenue des membres du Présidial ; elle imposait le costume qu'il convenait de porter non seulement à la Cathédrale et au Palais, mais encore en toute circonstance ; oyez plutôt : « ils devront, par la ville et au-

tres lieux, porter la robe-soutane et le chaperon ou le long manteau, à la réserve des jours fériés ou allant en promenade aux environs de la ville, qu'ils pourront porter l'habit court, pourvu qu'il soit noir ou couleur obscure, sans y pouvoir mettre que du ruban noir », et plus loin « et ne se promèneront aux places publiques ».

Je pourrais multiplier les exemples ; cela ne suffit-il pas à faire sentir le charme évocateur qui se dégage de ces récits ? Il faut louer aussi la simplicité des moyens mis en œuvre pour l'obtenir. En historien impartial, M. Aillaud se contenta d'exposer les faits avec une rigoureuse exactitude et une scrupuleuse objectivité. Foncièrement modeste, il ne croyait pas que son opinion valût mieux que celle d'autrui ; et sa parfaite courtoisie ne lui permettait pas d'exercer la moindre pression pour faire prévaloir sa façon de penser. Aussi ne tira-t-il aucune conclusion de ses études, laissant le lecteur libre d'en déduire lui-même les conséquences et de reconnaître, sous les transformations des usages et des mœurs, les manifestations d'une nature humaine qui reste immuable.

La place de M. Aillaud était marquée à l'Académie ; il y fut reçu le 30 mai 1930. En vous disant ce jour-là la satisfaction que lui donnait son élection, il se promettait avec allégresse de continuer son labeur et il se réjouissait de vous en communiquer les résultats. Un sort contraire a empêché cette promesse de se réaliser. Peu de temps après sa réception, un accident stupide le tint longtemps alité et ne lui permit pas de reprendre une vie normale ; ne pouvant plus prendre une part active à la vie de l'Académie, il donna sa démission de membre résidant et fut nommé membre honoraire. Une production considérable déjà, mais qui s'annonçait encore féconde, s'est trouvée arrêtée et votre compagnie a perdu un collaborateur précieux. Puisse l'hommage

qui lui est rendu aujourd'hui, mais qui méritait une voix plus autorisée que la mienne, parvenir à notre confrère dans sa retraite et apporter un allègement à ses souffrances.

M. le chanoine Bouisson a ensuite la parole pour la dernière partie de son étude sur la villa de Tonance Ferréol à Anduze.

Une fois que le choix du préfet des Gaules fut arrêté sur le bourg d'Andusia, l'un des plus importants parmi les vingt-quatre chefs-lieux de clans celtiques du pays de Nîmes, le maître des travaux qui avait construit la villa de Brésis à Alès se transporta à Anduze avec les terrassiers, les maçons et les artisans pris parmi les anciens esclaves devenus colons.

Anduze réalisait mieux qu'Alès le rôle de la montagne.

Tonance contribua, par la création de son « latifundium » à accroître la population d'Anduze et à l'adapter au commerce et à l'industrie comme à l'agriculture. Par là il rendit le bourg naissant digne d'un rôle historique qu'il devait jouer dès le moyen âge et jusqu'aux temps modernes.

M. Latzarus dépose sur le bureau de la Compagnie une traduction de Boëce due à M. Bocognano, professeur au lycée de Nîmes.

Il lit ensuite des vers adressés à l'Académie de Nîmes par M. Tuffier, membre correspondant.

M. le Président dépose sur le bureau la brochure contenant les discours prononcés à la Cour d'Appel par M. le Premier Président Calemard, M. le Procureur Général Pantel et M. Roman, Avocat général.

Séance du 7 Mai 1937

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Reynaud, Portal, Latzarus, Fabre, Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Premier Président Roche, Coulon, Dubesset, Nègre, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le bureau un volume dont l'auteur, M. Marius Balmelle fait hommage à l'Académie de Nîmes. Il porte le titre suivant : Répertoire archéologique du Département de la Lozère. Période gallo-romaine.

M. Fabre, poursuivant l'histoire tragique de la Marquise de Ganges, fait le récit du drame du 17 mai 1667. Les détails qu'il apporte, émanant de documents inédits, rétablissent la réalité et rectifient bien des erreurs admises jusqu'à ce jour. On connaît désormais, avec exactitude ce qui se passa, tant en Avignon, que dans le château de Ganges.

En Avignon, le marquis de Ganges, gouverneur du fort Saint-André, convoitait la grosse fortune qui venait d'échoir, par succession, à la marquise. Celle-ci, avant de quitter cette ville, prit devant notaire ses dernières dispositions et d'après lesquelles elle exhéredait son mari.

Amenée à Ganges, dans ce château où tout le monde lui était hostile, la marquise après avoir résisté à toutes les instances, dût faire un nouveau testament. Dès lors sa perte fut décidée. Ses deux beaux-frères se chargèrent de l'affaire, cependant que le marquis habilement regagnait Avignon. Le 17 mai, après avoir commis une première tentative d'empoisonnement, vers 5 heures du soir, les deux scélérats firent irruption dans la chambre

de leur belle-sœur, tendant d'une main leurs armes et de l'autre le poison. Ayant appuyé épée et pistolet sur la gorge de la malheureuse femme, ils lui enjoignèrent de choisir entre le fer et le poison. En vain criait-elle grâce, elle devait mourir sur l'heure.

Elle avala le poison et les bourreaux satisfaits se retirèrent. Elle avait pu cracher, en cachette, une partie du breuvage. Elle s'élança par la fenêtre et tomba dans la cour d'où elle s'échappa dans les ruelles de la ville. Mais ses beaux-frères avertis se lancèrent à sa poursuite. Après une chasse épouvantable, dont M. Fabre retrace avec précision l'itinéraire, elle est percée de cinq coups d'épée et frappée de coups de crosse de pistolet. Les meurtriers s'échappèrent. L'alarme ayant été donnée, on établit une garde ; la mère de l'infortunée victime accourut et accusa son gendre d'être l'instigateur du crime. Le parlement de Toulouse délégua un magistrat qui vint recueillir les dépositions.

La marquise de Ganges, dont l'agonie se prolongeait, refusa d'accuser son mari et demandant à ses enfants de renoncer à toute vengeance expira dans des sentiments admirables de charité chrétienne, après 21 jours d'une agonie atroce. Elle avait 32 ans.

La justice, deux mois après, se prononçait. Elle condamnait à mort par contumace les deux beaux-frères qui, à l'aide de certaines complicités avaient pu gagner l'étranger. Le marquis de Ganges fut condamné au bannissement perpétuel et déchu de tous ses droits.

Au cours de sa communication, M. Fabre a présenté des reproductions de portraits de la marquise, de la façade du château de Ganges aujourd'hui disparu et donné des détails sur l'état actuel des lieux où se déroula ce terrible drame.

Séance du 21 Mai 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, pasteur Fayot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, premier président Roche, Coulon, Dubesset, Nègre, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Après lecture de la correspondance, M. Gendronneau fait une communication sur « La Poste privée chez les Romains ».

Dans l'Empire romain, la Poste impériale n'acceptant que les lettres des personnages officiels, des fonctionnaires de tous ordres en service : les autres, les simples particuliers, c'est-à-dire l'immense majorité des sujets devaient assurer par eux-mêmes, à leurs frais, le transport de leurs lettres et messages. L'obligation était lourde et il n'y avait guère pour la supporter que les gens assez riches en esclaves pour prendre parmi eux les courriers qui leur étaient nécessaires.

Les personnes de moyenne ou de petite condition ou bien n'écrivaient pas, quelque inconvénient qu'il en dût résulter pour elles, ou bien, elles recherchaient une occasion, comme le retour d'un voyageur de connaissance, le passage d'un ami complaisant, et en qui l'on dût se fier, pour faire partir une lettre. A Rome, on trouvait, exceptionnellement, une institution qui se chargeait du transport des lettres dans certaines conditions : les Publicains. Les Publicains étaient les fermiers de l'impôt public, organisées en une vaste société ayant son siège dans la capitale et des succursales dans la plupart des provinces.

La grande multiplicité de ses comptoirs ou annexes obligeait la Société à entretenir de nombreux courriers,

qui étaient toujours en route d'un côté ou d'un autre, et qui pouvaient ainsi, moyennant finances, se charger des lettres à destination des cités qu'ils visitaient. C'était une ressource modeste, en somme, mais néanmoins, bien venue.

Au IV^{me} siècle, après le triomphe de l'Eglise sous l'empereur Constantin, les chrétiens autorisés à vivre à leur gré, se préoccupèrent aussitôt d'unir entre eux les noyaux de fidèles qui étaient disséminés dans la plupart des grandes villes. Ils créèrent une sorte de Poste privée, leur appartenant, qui desservirait les intérêts particuliers de tous les chrétiens et assurerait surtout, le transport des ordres, des instructions des chefs religieux à travers tout le monde chrétien. Les clers, diacres et sous-diacres en furent d'abord les courriers, qui durent être renforcés, avec le temps, par les éléments laïques que l'on trouvait.

Tous les porteurs de lettres de la Poste impériale comme de la Poste privée, prenaient le nom de tabellains, qui venait du temps où l'on écrivait les lettres sur une tablette de bois enduite de cire, la tabella. Les tabellains de la Poste privée avaient une mission pénible parfois même dangereuse, car à l'ordinaire, les étapes étaient longues et la viabilité médiocre, sans parler de l'insécurité trop fréquente des routes, qui obligeait à se défendre les armes à la main souvent. Ils la remplirent, cette mission, durant deux siècles, avec dévouement et les populations d'alors leur en avaient un gré qui était bien mérité, malgré les quelques défaillances relevées de ci et de là.

L'Académie désireuse de commémorer le centenaire de la naissance d'Ernest Daudet, demande à M. Latzarus de bien vouloir faire une communication sur l'historien nimois à la séance la plus rapprochée du 31 mai, date de cette commémoration.

Séance du 4 Juin 1937

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. le Général de Bourgon, Président.

Étaient présents : MM. Portal, Bauquïer, Latzarus, Fabre, Chanoine Chabot, Pasteur Fayot, Gendronneau, Coulon, Bonnet, Gouron, Dubesset, Blanchard, Mazel, membre non résidant.

M. le Président rend compte des renseignements recueillis au sujet du « Collège » fondation de décentralisation. Il est décidé de ne pas donner suite à la demande parvenue à la Compagnie.

M. Portal en tant que rapporteur de la commission du Concours du Prix de la Ville de Nîmes expose que des quatre ouvrages présentés, trois doivent être écartés comme étrangers au programme tracé par la Municipalité. Par contre le quatrième « Le Trésor de la Maison Carrée » y répond parfaitement et mérite de se voir attribuer le prix de la Ville de Nîmes.

M. Marcel Coulon fait une communication sur « l'Art Marocain ».

Le spectacle de l'art marocain — soit dit sans le mépriser — est peu de chose à côté du spectacle qu'offre le prodigieux mouvement de la vie marocaine : fourmillier humain.

Pas de sculpture, pas de peinture ; les musées d'ailleurs peu nombreux se bornent à des collections d'armes, d'étoffes, de poteries, de bijoux, etc., de ce qui relève de l'art industriel.

Très peu de meubles.

Quant aux monuments, sans les minarets des mosquées — qui sont souvent des merveilles — ils ne seraient la plupart du temps que des bâtisses aussi quelconques quant à l'intérieur que les maisons... ou les palais eux-mêmes. L'art ne s'y trouve qu'à l'intérieur.

Il est interdit aux non musulmans d'entrer dans une mosquée, mais les médersas — collèges d'étudiants — que l'on visite donnent une idée des prodiges de décoration que les mosquées peuvent être.

Quant à l'architecture intérieure, elle se réduit quasi aux patios : la seule partie architecturale ce sont les cours à ciel ouvert et portiques quadrangulaires.

Art décoratif sur les murs, les pavés, les plafonds, les chapiteaux, d'une ingéniosité en bois de cèdre. Mais tout cela semble bientôt froid et **encore** plus vite monotone. C'est que contrairement à ce qui s'est passé, dans l'histoire et même dans la préhistoire (sauf chez les Juifs, mais les Arabes sont précisément des sémites) ; l'art musulman ne copie ni n'interprète la nature, il fait fanatiquement ce que la religion lui a ordonné de faire — la reproduction, même fantaisiste, même lointaine des formes humaines, animales, végétales ; il se livre non au concret, mais à l'abstrait : il ne connaît que des formes géométriques, il constitue non pas du dessin, mais une sorte d'écriture décorative, outre l'utilisation constante et principale, de l'écriture cunéiforme.

L'art musulman est strictement religieux comme d'ailleurs toutes les manifestations de l'activité musulmane. C'est un art pour qui, si étonnant que la chose paraisse, le mot « esthétique » n'a guère de sens.

Une des conséquences fatales de cette défense faite par le Coran de reproduire par images la réalité, ou seulement de s'inspirer d'elle, c'est qu'il n'y a jamais eu une évolution de l'art musulman — c'est-à-dire de l'art

hispano-mauresque tel qu'on le trouve au Maroc. Il ne s'est jamais renouvelé depuis sa fixation moyenageuse. Quand on visite, par exemple un palais comme la Bahia, de Marrakech, on croie voir quelque chose de très ancien ; on apprend que cela date d'une quarantaine d'années.

L'artiste musulman n'invente pas beaucoup plus que les abeilles quand elles font leurs alvéoles ; il répète ce qui a toujours été fait.

L'architecture militaire et en même temps civile est très abondante au Maroc : il n'est pas de cité grande ou petite qui ne s'entoure d'une enceinte de remparts non moins intacte et farouche que celle d'Aiguesmortes ; mais aussi vivante que l'autre est périmée. Ce fait contribue grandement à donner à l'existence quotidienne du Maroc cet aspect moyenageux si cher au touriste.

M. Bernard Latzarus rappelle brièvement les grandes lignes de l'œuvre du célèbre historien Ernest Daudet, frère aîné du grand romancier, auquel il avait succédé comme membre honoraire de l'Académie de Nîmes.

Ernest Daudet, né à Nîmes, le 31 mai 1837, est mort aux Petites Dalles (Eure), le 20 août 1921.

Séance du 18 Juin 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Général de Bourgon, Président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Portal, de Loye, Fabre, Chanoine Chabot, Latzarus, Bonnet, Igolen, Baillet, Gouron, Sagnier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Le président, M. Nayral de Bourgon, fait part, à la Compagnie, de la douloureuse nouvelle qui vient de lui parvenir. M. le président Doumergue, membre d'honneur de l'Académie de Nîmes, est décédé à Aiguesvives, sa terre natale. M. le général de Bourgon, en quelques paroles émues, exprime les condoléances de la Compagnie et se fait l'écho des profonds sentiments que le pays tout entier ressent au moment de la disparition de ce grand homme d'Etat.

La séance est levée en signe de deuil.

La séance reprise, l'Académie procède à l'élection de trois membres correspondants : Mme Flujol, membre de la Société de géographie, M. Alfredo Pimenta, conservateur des archives, à Lisbonne, M. Jacques de Neuville, originaire du Gard, auditeur de la Cour des Comptes.

Le docteur Baillet, présente la brochure offerte à l'Académie, par le docteur Alcay, médecin-inspecteur du département, sur « les services d'hygiène publique et sociale du Gard ».

Cette étude, faite à l'occasion du dernier Congrès National des Médecins hygiénistes, qui a tenu ses assises à Nîmes, montre que notre département est un des mieux organisés au point de vue sanitaire et hygiénique, tant par le nombre des dispensaires et établissements de cure, que par la quantité d'adduction d'eau potable : à ce titre, le Gard se place au septième rang parmi les départements français.

Le docteur Baillet, fait ensuite un exposé de la « Genèse des maladies », suivant les conceptions nouvelles du professeur Tissot, professeur de physiologie générale au muséum, à Paris.

Le professeur Tissot, par des études d'histo-pathologie, échelonnées sur plus de quinze ans, montre que tous les tissus vivants procèdent de formes cellulaires élémentaires, analogues à des moisissures. Par ailleurs, il a pu également transformer en moisissures, des cultures bactériennes, c'est-à-dire des virus microbiens.

Il en conclut que tous les virus infectieux ont une source originelle dans les tissus vivants animaux et végétaux.

Par application de ces principes à la tuberculose pulmonaire, il expose comment le bacille de Koch, se forme au dépend du tissu pulmonaire lui-même. Il est donc le témoin et non la cause, comme on l'avait cru jusqu'ici, de l'infection tuberculeuse.

La tuberculose s'apparenterait donc plutôt au cancer, par son développement, qu'aux maladies chroniques, à évolution lente, comme la syphilis.

Le docteur Baillet fait remarquer par l'exposé clinique et thérapeutique de cette maladie, que ces conceptions nouvelles, loin d'être en contradiction avec les faits de l'observation médicale, les éclairent singulièrement et donnent une explication plausible à certains phénomènes demeurés obscurs.

Les idées du professeur Tissot apparaissent comme un complément et un développement des théories Pasteuriennes.

L'Académie sur la demande qui lui en a été faite décide d'apporter sa collaboration au dictionnaire des Lettres françaises, qui sera publié sous le Patronage de Mgr Grente, de l'Académie Française, membre honoraire de l'Académie de Nîmes.

Séance du 2 Juillet 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Général de Bourgon, président.

Etaient présents : MM. Raphel, Latzarus, Bonnet, Igolen, Dr Baillet, Chanoine Chabot, de Valfons, D'Everlange, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Nègre, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président dépose sur le bureau un livre, dont hommage est fait à la Compagnie. C'est un ouvrage dû à M. H. Rolland et qui est consacré à la bibliographie de M. Espérandieu, avec un avant-propos de M. le professeur Fliche.

M. Bernard Latzarus fait une communication sur Ernest Daudet, le frère aîné d'Alphonse Daudet, né le 31 mai 1837, à Nîmes, mort aux Petites-Dalles (Seine-Inférieure), le 20 août 1921. Ce fécond écrivain commença ses études à Nîmes et suivit de dix à onze ans les cours du Collège de l'Assomption, où il eut pour condisciple Numa Baragnon. Sa famille s'étant établie à Lyon, il donna ses premiers articles à un organe légitimiste de cette ville, la *Gazette de Lyon*. Il partit en 1857 pour Paris où la protection d'Armand de Pontmartin lui valut d'entrer au *Spectateur*, puis à *L'Union*. A la fin de Second Empire, il était chef de cabinet du grand référendaire du Sénat. En 1874, le duc de Broglie lui confiait la direction des *Journaux Officiels*, qu'il exerça deux ans et demi. Il collabora ensuite à un grand nombre de périodiques, dont les plus connus sont la *Revue des Deux-Mondes* et le *Figaro*.

La production d'Ernest Daudet est si considérable qu'on a pu la comparer à celle de Balzac et de George

Sand. Il a composé soixante-dix romans. Le public apprécia beaucoup *Défroqué* et *Mme Rébernier*, aventures poignantes qui se dénouent de façon tragique. *Henriette* est surtout un succès d'actualité. Cette œuvre, des plus originales, méritait mieux. Sous une forme romanesque, l'auteur y raconte l'échec de la Royauté en 1873.

Par le journalisme, l'écrivain était venu rapidement à l'histoire, où il débuta en 1866 par un livre sur le *Cardinal Consalvi*. Il se proposait d'écrire une série de biographies des hommes d'Etat les plus représentatifs de l'évolution des institutions françaises, parmi lesquels Guizot et Morny. Il a fait autre chose. Il s'est attaché principalement à l'histoire de l'Emigration et il a étudié avec soin le caractère de Louis XVIII. Il a même donné quelques pièces de théâtre.

Le 7 avril 1900, Ernest Daudet avait été reçu membre honoraire de l'Académie de Nîmes. Il convenait que cette Compagnie ne laissât pas perdre le souvenir de cet honnête homme qui fut en grand travailleur, un historien sérieux et sut porter en tout le sens de la mesure, sauf dans l'amour fraternel : aussi Pontmartin lui attribuait-il cette jolie devise : « Tout pour mon frère, rien pour moi ».

M. le président avant de clôre la dernière séance avant les vacances, prononce quelques mots aimables à l'adresse de ses confrères et annonce que la prochaine séance est fixée au mois d'octobre.

Séance du 22 Octobre 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Bernard Latzarus, vice président.

Étaient présents MM. Portal, Bauquier, Espérandieu, Chanoine Lepage, Fabre, chanoine Chabot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Baillet, Sagnier, Dubesset, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Général de Bourgon.

En ouvrant la séance de rentrée, du 22 octobre, M. Latzarus, vice-président adresse quelques paroles de bienvenue à ses confrères, mais surtout il rappelle la mémoire de ceux que la mort a frappés au cours des vacances.

Il évoque tout d'abord celle de M. Aillaud. Il y a peu de temps, ici-même, celui qui lui succédait comme membre résidant, faisait de lui un éloge exact et mérité. La lecture de ce discours fut pour notre regretté confrère, une dernière joie. C'est que toute sa vie il s'était passionnément attaché à l'étude et spécialement à l'étude du passé nimois ; personne n'a perdu le souvenir de ses chroniques si riches d'enseignements et si finement écrites.

La Compagnie s'afflige aussi de la perte d'un autre membre honoraire : M. Laforêt.

M. Latzarus, après avoir délicatement fait allusion à certains événements académiques récents, n'en est que plus à l'aise pour rendre au talent du félibre l'hommage qui lui est dû. Il rappelle quelques-unes de ses œuvres, notamment celle qui lui fut inspirée par la douleur à la mort de son fils.

Laforêt a su par ses propres efforts, malgré les difficultés d'une existence vouée au labeur matériel, s'élever par la pensée et par le travail. Il a sa place marquée parmi ceux dont le talent a su illustrer la petite patrie.

M. Latzarus rappelle enfin la mort du président Mazyk : ce deuil qui a atteint la Tchécoslovaquie doit être ressenti dans la ville natale de Denis. Ces deux noms ne sont-ils pas ceux des fondateurs de cette nation ? M. Latzarus retrace le souvenir du passage du regretté homme d'Etat à Nîmes et résume brièvement la doctrine sociale et politique qui a inspiré sa vie.

Selon l'usage la séance est suspendue en signe de deuil.

A la reprise de la séance, M. Espérandieu fait une communication sur les fouilles qu'il dirige au Mont Auxois. Les trouvailles, cette année furent très abondantes (environ 179 objets). Il faut citer : un personnage tenant un chat, d'où l'on doit conclure que l'opinion d'après laquelle cet animal aurait été introduit en Europe par les Croisés n'est pas exacte ; un coin monétaire ayant manifestement appartenu à un faussaire du temps de Tibère (déjà !) Après avoir montré sur des clichés, la progression des travaux, M. Espérandieu présente divers objets parmi lesquels un très joli petit lion en bronze et qui devait surmonter un coffret dont on a retrouvé les ferrures et la clé en forme de bague. Cette communication a soulevé un vif intérêt.

M. Igolen propose ensuite à ses confrères : une promenade à travers le Jardin de la Fontaine.

Les différents auteurs qui ont écrit sur Nîmes, n'ont jamais donné, à notre connaissance une description complète et détaillée du Jardin de la Fontaine ; son étude a pour but de combler cette lacune.

Il y a deux siècles, le voyageur qui se hasardait à visiter Nîmes, quittait notre ville emportant la vision des ruines antiques qu'il y avait vues, mais ignorant tout de notre Fontaine actuelle et de ce qu'elle avait été autrefois dans l'Histoire de la Cité.

Et cela était bien compréhensible, car rien ne lui avait laissé deviner le passé de la Source de Nemausus, et rien ne pouvait lui faire prévoir ce qu'elle allait devenir.

Les eaux de l'antique source de Nîmes sortaient alors péniblement de leur gouffre informe et allaient à tout hasard, à travers la ville et la plaine ; les ruines du Temple de Diane, disgracieuses et inabordables, n'attiraient guère l'attention ; seuls, trois pauvres moulins animaient quelque peu ce coin de la ville ; la colline de la Tour-Magne, aujourd'hui si riante avec ses fondraisons, n'était qu'une large coupe rocheuse.

Aujourd'hui combien tout cela est changé, et quelle n'est pas la surprise du voyageur, visitant Nîmes, dès qu'il a franchi les grilles du Jardin de la Fontaine !

Il ne trouve plus là, comme son prédécesseur du XVIII^e siècle, un coin de la campagne nimoise, mais une riante oasis qui le transporte et l'enchanté.

Une sensation de calme et de bien-être le saisit aussitôt, sensation provoquée par la vue de beaux ombrages, de fraîcheur l'été, de soleil l'hiver : des constructions du XVIII^e siècle, s'harmonisant avec des ruines antiques ; de l'eau claire et limpide, s'échappant d'un bassin charmant, allant à travers un magnifique jardin, puis disparaissant soudain sous terre, devant un square agréable que domine la statue d'un empereur romain, un enfant de l'antique Nemausus ; de vastes fondraisons montant jusqu'au ciel : un rocher abrupt envahi par une végé-

tation luxuriante ; il ne se croit plus à Nîmes, mais brusquement transporté en quelque coin de Versailles ou de St-Cloud, tant est profonde l'impression qu'il ressent à l'aspect de ce site inattendu.

Après ce préambule, nécessaire pour montrer ce que fut et ce qu'est ce coin de notre ville, le conférencier décrit tour à tour, en faisant le tour de la Fontaine, chacune des particularités de celle-ci :

- 1° La Source de Nîmes. Son origine.
 - 2° Les différents aspects de la Source à travers les âges.
 - 3° L'aménagement de la Source au XVII^e siècle.
 - 4° Le Bassin de la Fontaine.
 - 5° Le premier Pont de la Fontaine (jadis occupé par un pont romain).
 - 6° Le Nymphée.
 - 7° Les Bassins et les Canaux du Jardin de la Fontaine.
 - 8° Le Mur et la Grande Terrasse du Jardin de la Fontaine.
 - 9° Les Ponts établis sur le Canal de la Fontaine.
 - 10° Les Ornaments divers du Jardin de la Fontaine.
 - 11° Les Entrées et les Grilles du Jardin de la Fontaine.
 - 12° Le Parterre du Jardin de la Fontaine.
 - 13° Les Statues ornant le Jardin de la Fontaine.
 - 14° La Colline de la Tour-Magne.
 - 15° La Tour-Magne.
 - 16° Le Temple de Diane.
-

Séance du 5 Novembre 1937.

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Latzarus, vice président.

Etaient présents : MM. Portal, Bauquier, Chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Igolen, Baillet, Roche, Coulon, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Latzarus adresse tout d'abord à M. Paganelli les condoléances de l'Académie à l'occasion du deuil qui vient de l'atteindre. M. le secrétaire dépose sur le bureau de la Compagnie l'ouvrage de M. le Curé Afflatet « La Mère admirable du Mont Bouquet ».

M. le chanoine Chabot présente ensuite quelques considérations personnelles sur le dénouement de « Mirreille ». Frappé de ce fait que l'usage a prévalu au théâtre de donner à l'Opéra une conclusion différente de celle du poème, il s'est demandé quelles pouvaient être les raisons sous-jacentes de cette quasi-décision de la « vox populi ». Il a noté que l'allure chrétienne de l'œuvre pouvait demander un dénouement plus conforme aux idées que les chrétiens se font de la bonté paternelle de Dieu, de l'efficacité de la prière et de la possibilité du miracle, la fin adoptée par le poète lui semblant plus inspirée des sévérités et du fatalisme de la mythologie païenne. Il a observé au passage, que les œuvres dramatiques qui finissent bien, au lieu de ne laisser qu'une impression pénible de gêne produisent, dans la joie, une émotion profonde. En exposant ces raisons, M. le chanoine Chabot a parfaitement réservé le côté artistique et poétique de l'œuvre de Mistral, dont il est superflu de dire qu'elle est l'objet de la légitime et

universelle admiration. Une discussion des plus intéressantes a suivi, à laquelle ont pris part notamment MM. Marcel Coulon, Roche, Dr Baillet et Bauquier.

M. le Secrétaire donne connaissance d'une lettre du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences priant la Compagnie d'aider l'Académie des Sciences à compléter les dossiers historiques de ses membres originaires de Nîmes dont les noms suivent : Pierre Baux ; Jean Bonfa ; Jean Brazous ; François Segulier.

Les indications à ce sujet seront recueillies à la prochaine séance.

Séance du 19 Novembre 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Chanoine Lepage, Latzarus, Chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Igolen, Chanoine Bouisson, Gouron, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président adresse à M. B. Latzarus les félicitations de la compagnie à l'occasion de sa nomination à la Faculté de Grenoble. Les hauts mérites de notre éminent confrère, dit-il, l'ont désigné pour occuper une chaire de Faculté, et nous nous félicitons de pouvoir le conserver parmi nous, et de continuer à bénéficier de son savoir et de son talent.

M. Latzarus remercie M. le général de Bourgon de ses félicitations et tous ses confrères, des sentiments qu'ils ont bien voulu lui exprimer.

M. le Président avant d'aborder l'ordre du jour rappelle la mémoire des membres de la Compagnie disparus au cours des vacances. L'Académie déjà leur a rendu hommage mais M. le général de Bourgon en reprenant place au fauteuil tient à s'associer à cet hommage.

M. Gérard Lavergne a glané, dans les « Souvenirs d'un journaliste », de Lucien Corpechot, d'intéressants détails littéraires et scientifiques sur quelques-unes des personnalités avec lesquelles l'auteur s'est trouvé en contact et dont il a réussi à ranimer les voix éteintes.

D'abord d'amusantes anecdotes sur Arthur Meyer, le petit homme que tout Paris connaissait, que beaucoup ont chansonné, que toutes les revues de l'époque ont mis en scène, mais qui, au demeurant, était un vrai journaliste.

Ensuite sur Quinton, dont Maurice Barrès a dit que de toutes les personnes qu'il avait connues, c'était celle qui lui avait donné le plus l'impression du génie — qui a fait des découvertes mémorables en biologie (sérum Quinton) ; qui a été le créateur de la « Ligue nationale aérienne » et l'un des premiers à comprendre le rôle immense réservé à l'aviation ; l'un des meilleurs protagonistes de la science française.

Enfin, sur Rémy de Gourmont, qui fut pendant de longues années l'animateur de la « Revue des Idées » et du « Mercure de France », l'auteur de la « Culture des Idées », du « Chemin du Retour », de l'« Esthétique de la langue française » (il avait le culte de la belle langue), des « Lettres à l'Amazone », enfin des « Epilogues » du « Mercure de France », dans lesquels il se faisait gloire d'un scepticisme parfois plus apparent que réel.

M. le chanoine Anthérieu rend compte du livre de M. l'abbé Afflatet, curé de Brouzet-les-Alès, sur « la Mère Admirable du Mont-Bouquet ».

Beau livre in-4 couronne, sorti en septembre dernier des presses Notre-Dame ; il comprend 170 pages de texte, imprimé en caractères très modernes, une carte du Mont-Bouquet, une reproduction du tableau de la Mère Admirable, et de nombreuses photographies groupées en une dizaine de planches hors-texte.

Il se divise en trois parties formant un véritable triptyque : la montagne prédestinée, la Reine, le Royaume.

Géologie, hydrologie, préhistoire, histoire depuis l'occupation romaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, faune et flore sont les principaux chapitres de la première partie. A les parcourir, on se rend compte que l'auteur a étudié, observé, exploré, interrogé ; son étude est

aussi riche que solidement documentée. C'est une véritable monographie du mont Bouquet, cette montagne qui porte à son sommet le Guidon de Cassini, et que M. le curé de Brouzet nous présente comme prédestinée à porter la statue de la « Mère Admirable » dont elle est, depuis bientôt un siècle, le piédestal géant.

La seconde partie comprend douze élévations; (c'est bien le mot qui convient le mieux) sur « la Reine » du mont Bouquet.

Quels sont les titres de la Vierge Marie, à être appelée, après Dieu et son Fils « Admirable » ?

L'auteur interroge les textes de la Sainte-Ecriture qu'il cite en grand nombre et qu'il commente avec art. Il sait aussi faire appel au témoignage des Pères de l'Eglise, des artistes du Moyen-Age, des poètes même les plus modernes. Artiste lui-même, il nous persuade sans peine que « la beauté doit être la porte la plus praticable s'ouvrant sur le divin », et il nous entraîne dans son admiration de « celle dont la beauté n'a jamais été peinte ».

La troisième partie, « le Royaume », raconte l'origine de la dévotion et du pèlerinage en l'honneur de la Mère Admirable.

Le compte rendu en sera fait à la prochaine séance de l'Académie.

M. le Président dépose sur le Bureau les ouvrages suivants dont les auteurs ont bien voulu faire hommage à la Compagnie.

Un martyr de la Foi : Maître Reynard, archidiacre et vicaire général de Senez, par M. Igolen.

Terre d'Oc, par Mme Bark Langouche, élève de l'Ecole Antique.

Séance du 3 Décembre 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Portal, Bauquier, Latzarus, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Anthérieu, chanoine Chabot, Igolen, Coulon, Gouron, Dubesset, Sagnier, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président indique à la Compagnie le programme des cérémonies destinées à célébrer le 30 Décembre, le jubilé scientifique de notre éminent confrère M. Espérandieu, membre de l'Institut de France. L'Académie qui participera à ces fêtes, vote une subvention de 200 fr. au Comité chargé de l'érection du buste de M. Espérandieu.

La prochaine séance publique aura lieu le 16 Décembre. Le programme en est arrêté. Le prix Jules Salles ne sera pas attribué cette année.

M. le chanoine Anthérieu termine le compte rendu de l'ouvrage de M. l'abbé Afflatet : « La Mère admirable du Mont Bouquet ». L'auteur a étudié aussi l'histoire du pèlerinage, retracé les cérémonies pieuses, rappelé le nom des prédicateurs et au premier rang de ceux-ci celui de l'abbé Gilly, futur évêque de Nîmes.

M. le chanoine Anthérieu fait le récit du miracle du canon en 1863. Il s'attache ensuite à l'histoire de la fresque miraculeuse de *Mater Admirabilis* à Rome, dont la copie se trouve dans l'église de Brouzet. En avril 1864, un arrêté préfectoral autorisait l'érection de la statue de la Vierge sur le guidon du Mont Bouquet, et le 10 juillet 1864 elle était solennellement inaugurée.

Le projet de construction d'une église sur ce sommet n'a pu jusqu'ici être réalisé et on n'y trouve qu'un modeste oratoire. Après avoir nommé les pèlerins illustres qui ont fait l'ascension, l'auteur rappelle que c'est le flanc de ce piédestal de la Vierge qui a fourni la pierre avec laquelle a été édifiée la basilique de Lourdes.

M. Bauquier met la Compagnie au courant de la découverte de deux sépultures pré-romaines : l'une aux abords de la route d'Avignon, non loin et au Sud du Pont-de-Justice, l'autre proche de la route de Montpellier, dans le terrain du nouveau stade municipal.

La sépulture du Pont-de-Justice est nettement du type signalé sous la dénomination d'Adracomique et dont M. de Saint-Venant parle dans la brochure qu'il lui a consacrée : « Armes de fer passées au feu », ployées et placées dans l'amphore où ont été mises les cendres du défunt. De ces cendres il n'a pu être retrouvé qu'une belle lame de lance ou de javelot, en fer avec arête médiane, pointe très effilée et douille très petite.

La tombe avait été vraisemblablement déjà mise à jour au cours des travaux agricoles antérieurs et l'épée ainsi que le bouclier qui accompagnent d'ordinaire la lame de lance ont dû disparaître à ce moment. Mais quelques restes de l'amphore funéraire trouvée aux côtés de cette lame de lance ne laissent point de doute sur l'emplacement de la sépulture.

Cet emplacement précise de façon intéressante que même avant la période romaine, la plaine nimoise, que diverses personnes croient avoir été longtemps marécageuse, était déjà accessible et habitée puisque l'on y procédait à des inhumations absolument semblables à celles que l'on a retrouvées antérieurement sur divers points des hauts quartiers et aux portes même de la ville, à l'angle du boulevard Talabot et de la route de Beaucaire.

La sépulture du stade est d'un type un peu différent et moins nettement classé, quoique par suite de certains détails du mobilier on soit enclin à les croire assez voisines d'âge. Il s'agit d'une tombe ayant contenu un corps et non des cendres, mais un corps placé dans une position rassemblée et non allongée.

La tombe, bâtie de grandes pierres plates à surface brute, était assez profonde et assez large mais bien plus courte que la taille humaine. Le corps, placé sur le côté, avait eu les genoux remontés vers les aisselles.

Comme mobilier il n'a été retrouvé, au fond de la sépulture, qu'une lame de couteau en fer, plutôt instrument ménager ou agricole qu'arme de combat. Il devait s'agir d'une sépulture de cultivateur modeste et non de guerrier.

M. Bauquier entretient en second lieu ses confrères d'un dossier qu'il a retrouvé à Paris et qui contient des pièces intéressantes de la correspondance de Reboul, lettres de Béranger, de Bornier, Guizot, M. Bauquier signale notamment une lettre du Comte de Chambord.

M. Latzarus présente à l'Académie la traduction de la *Consolation* de Boèce, par son distingué collègue M. Bocognano, professeur agrégé au Lycée de Nîmes. Elle a paru dans la nouvelle collection des classiques Garnier, établie avec un très grand soin par des philologues compétents et plus accessible à un vaste public que telles autres collections. Le traité de Boèce a joui d'une grande popularité pendant tout le moyen-âge, et l'édition *princeps* de ses œuvres complètes date de 1497. Il y avait intérêt à faire revivre cette *Consolation* écrite dans des circonstances tragiques et qui suffiraient à lui donner un caractère exceptionnel.

Boèce, né, semble-t-il, vers l'an 480 de notre ère, était

issu d'une ancienne famille romaine, dont il augmenta l'illustration par ses alliances, son talent, ses connaissances et ses vertus. Comblé de dignités par Théodoric, dans lequel il voyait un conciliateur destiné à opérer la fusion entre Romains et Barbares, il le servit fidèlement. Mais son obstination à défendre les droits du Sénat, et peut-être son attachement au pape St-Jean 1^{er}, lui attirèrent une disgrâce aussi éclatante que sa faveur. Jeté en prison et attendant chaque jour le dernier supplice, il composa cette Consolation, mêlée de prose et de vers, où il se montre visité et secouru par la philosophie.

Boèce est un auteur difficile. M. Bocognano l'a traduit avec une fidélité scrupuleuse et dans une langue très pure. Il a fait précéder cet excellent travail d'une introduction substantielle, où il examine notamment la question controversée du Christianisme de Boèce, que M. Latzarus résout par l'affirmative.

Boèce a été peut-être un martyr de la foi, à coup sûr un martyr de l'esprit. Son temps n'est pas sans présenter quelques analogies avec le nôtre, et c'est de lui que s'inspirait Ozanam en jetant le fameux cri : « Passons aux Barbares ! » Il fut un grand cœur et un grand esprit, un politique habile et courageux, un philosophe à qui sa philosophie servit de réconfort dans les pires tortures. Il faut remercier M. Bocagnano de disputer à l'oubli son œuvre essentielle.

Séance du 10 Décembre 1937

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Terrin, Portal, Bauquier, Lazarus, Fabre, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Roche, Coulon, Rouvière, Gouron, Dubesset, Nègre, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait connaître que la Compagnie a été invitée à se faire représenter à la cérémonie qui aura lieu le 26 Décembre en l'honneur d'Ernest Daudet. L'Académie prie M. le Président de bien vouloir la représenter et prendre la parole en son nom.

M. Georges Martin fait hommage à la Compagnie d'un volume de poésies dont il est l'auteur et intitulé « Ombres fidèles ».

M. Marcel Coulon prend la parole.

Des personnages de l'« Odyssée », dit-il, aucun n'a fourni une carrière comparable à celle du cyclope Polyphème. Rien qu'à suivre cette carrière dans la poésie, grecque, latine et française — d'Homère à Albert Samain, en passant notamment par Euripide, Théocrite, Ovide, Ronsard et Moréas — on écrirait un volume. M. Marcel Coulon s'est borné au « Cyclope » de Théocrite qui bien différent de la brute sanguinaire décrite dans l'« Odyssée » constitue une des plus touchantes victimes de l'amour inexaucé qu'aient chanté les Muses.

Après avoir analysé brièvement le génie de Théocrite, M. Marcel Coulon a lu, dans la fidèle traduction en prose que donne la Collection Budé, l'idylle où Polyphème déplore l'indifférence que la nymphe Galatée

lui témoigne. Puis il a donné lecture d'une sienne traduction en vers du chef-d'œuvre de Théocrite. Il a exposé les principales règles de la méthode employée déjà par lui pour traduire Mistral, il a comparé la version Budé (dont il a déclaré s'être servi) avec sa version versifiée, et les confrontant l'une et l'autre avec maints passages du texte grec, il a montré qu'on peut arriver à rendre en vers un texte de langue étrangère presque aussi fidèlement que la plus exacte des traductions en prose.

M. le Général de Bourgon, président, a loué son ingéniosité et son adresse et un débat sur le sujet général de la traduction des poètes, débat auquel ont pris part MM. Latzarus, Roche, Portal, Marcel Fabre et le Chanoine Chabot a terminé la séance.

Séance du 7 Janvier 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Général de Bourgon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Terrin, Bauquier, Portal, Latzarus, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Chabot, Bonnet, Roche, Chanoine Lepage, Igolen, Gouron, Baillet, Rouvière, Dubesset, Nègre, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est procédé au renouvellement du Bureau : Sont élus à l'unanimité des membres présents : M. Latzarus président et M. le Chanoine Bouisson, Vice-président pour l'année 1938.

M. le Général de Bourgon ne veut pas attendre la séance d'installation du nouveau bureau pour adresser aux élus ses félicitations et ses remerciements personnels à tous ses confrères.

M. Terrin fait une communication sur : « Les Pastorales Provençales » :

Nos plus anciennes pastorales provençales se jouaient le jour de Noël, dans l'église durant la messe de minuit. Elles consistaient essentiellement dans un dialogue entre les anges et les bergers. La plupart sont anonymes comme celle de Fours dont Marcel Provence a reconstitué le texte ou comme celle de Séguret. Nous en possédons une de la seconde moitié du 18^e siècle, celle de **Thober** qui eut un grand succès et dont les airs étaient empruntés au Devin de Village. Celle des Baux est du même genre. Puis la Pastorale sortit de l'église et devint une courte pièce de théâtre sur le sujet de la Nativité et dont tous les personnages étaient des bergers. On y

attaque les Provençaux qui affectent d'avoir honte de leur langue natale. La Pastorale d'Albéric Gauthier inaugure la vogue des pastorales marseillaises dont l'extraordinaire fantaisie laïcise peu à peu le thème primitivement religieux. La comédie tourne à la farce : Bartoumièu, Pistachié, Chicourlé deviennent les protagonistes, à côté du maire et des personnages de la rue, le rémouleur, le meunier, le charbonnier, le chiffonnier. On revient au drame religieux sans négliger la psychologie locale, élément indispensable du genre. Le succès de la Pastorale ne s'est pas démenti Paris même a voulu l'entendre. La Naissance du Christ d'Audibert y a été jouée en français et en provençal. L'originalité de nos pastorales tient à leur caractère local. Souhaitons qu'un vrai poète en tire le chef-d'œuvre que mérite l'admirable histoire de la Sainte Famille dans la Crèche de Noël.

Séance du 28 Janvier 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Général de Bourgon, Président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Portal, Terrin, de Loye, Latzarus, Chanoine Bouisson, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Baillet, d'Everlange, Roche, Gouron, Sagnier, Dubesset, Nègre, Blanchard, Lacombe, secrétaire-perpétuel.

Excusés : MM. chanoine Chabot, chanoine Lepage, Bauquter.

L'ordre du jour appelant l'installation du Bureau, M. le Général de Bourgon prend la parole.

M. le Général de Bourgon tient à remercier ses confrères qui, par leur courtoisie et leurs marques de sympathie, lui ont rendu la tâche facile et agréable. Se tournant vers celui qui va lui succéder, il lui adresse ses félicitations et il les adresse aussi à la Compagnie qui va avoir un Président aussi éminent. Une récente nomination dans une chaire de faculté a consacré le savoir, le talent, la grande érudition de M. Bernard Latzarus, mais ceux qui le connaissent, ses confrères en particulier, savaient tout son mérite. « M. Latzarus a voulu rester parmi nous, dit M. le Général de Bourgon, nous l'en remercions d'autant plus vivement qu'il siégera au fauteuil présidentiel ».

M. Bernard Latzarus, en prenant la présidence, s'exprime en ces termes :

Messieurs

Notre éminent Président vient de vous montrer qu'un glorieux soldat, en dépit du vers classique, sait parfois farder la vérité. Comment en vouloir à cette déesse de céder à la mode ? Les mérites que M. le Général de Bourgon a bien voulu m'attribuer par avance, je m'efforcerai de les acquérir : ce sera la meilleure façon de reconnaître son panégyrique.

La première fois que je pris part à une élection présidentielle (rassurez-vous : ce n'était pas à Versailles !) le favorisé du choix... ou du sort nous déclara fort gentiment : « Si vous m'avez nommé, vous pensiez apparemment que cette année la besogne serait des plus faciles ! » J'avais retenu la formule pour l'appliquer moi-même à l'occasion. Cette occasion se présenta deux mois après, trop tôt pour me permettre un plagiat que la voix commune eût sur le champ dénoncé. Et je ne puis prendre ma revanche aujourd'hui, car nos usages m'interdisent jusqu'à la tentation d'une fausse modestie. Nous nous rendons assez de justice, ou plutôt nous professons envers nous-mêmes assez d'indulgence pour nous estimer tous dignes de la présidence. S'y voir porté, c'est compter ses brisques, comme au front. Mais on se tromperait fort, Messieurs, en supposant qu'une telle constatation diminue la reconnaissance de ceux que votre choix, guidé par l'ancienneté, désigne pour parler en votre nom toute une année. Cette faveur, en effet, leur rappelle la grâce primordiale, absolument gratuite, dont elle sort. (L'expression paraîtra peut-être entachée de jansénisme, mais je connais trop bien le seul ecclésiastique présent à cette séance pour croire qu'il se transforme en inquisiteur). L'usage fait vos présidents ; votre sympathie réfléchie fait vos confrères.

Je suis d'autant moins tenté d'oublier la désignation dont je fus jadis, de votre part, l'heureux objet, que les circonstances où vous avez bien voulu m'appeler à vous donnaient à cet honneur une portée spéciale. Vous entendiez réparer envers moi des torts qui n'étaient pas vôtres, et nulle intention ne pouvait me toucher davantage.

Votre président d'alors, le regretté M. de Vallavieille, eut la délicatesse d'insister par le sens qu'il attribuait à mon élection. Il le fit avec la courtoisie d'un gentilhomme, la sincérité d'un ami, parfois la subtilité d'un juriste. Je me rappelai, en l'écoutant, les causeries familières où, dans le décor majestueux de la Fontaine, il égrenait modestement les souvenirs d'un esprit qui avait beaucoup vu, mais se refusait à tout retenir, car il lui eût déplu de froisser la jeunesse dans ses illusions. Je le revois encore, prenant son interlocuteur sous le bras avec une cordialité raffinée qui rappelait la société brillante où s'écoula son adolescence, société si analogue à celle du XVIII^e siècle et qui fut emportée, elle aussi, par une catastrophe, dont l'ampleur commence seulement à se révéler.

La politesse n'était pas seulement, chez M. de Vallavieille, un héritage de famille, mais bien plus encore cette image de la bonté par où la définit un poète candide et sentencieux ; elle était aussi bien souvent une forme du courage. Il avait connu très tôt les difficultés de la vie. Son père exerçait sous l'Empire, et lors des débuts orageux de la troisième république, des charges importantes ; et le nom de ce préfet consciencieux, délicat et distingué, n'est pas près d'être oublié, ni dans l'Hérault, ni, je puis vous l'affirmer, dans l'Isère. Il ne crut pas que son attachement à la dynastie qui, malgré tous ses torts, avait su nous donner dix ans de gloire et dix-huit ans de calme non sans éclat, dût l'emporter sur

ce qu'il devait au pays. Il se proposa, tel fut son programme officiel, de faire aimer le nouveau régime. Celui-ci redoutait peut-être d'avoir trop d'amis : il arrive aux débutants d'être ombrageux.

La confiance du Maréchal-Président appelait, en dernier lieu, le père de notre futur confrère à la préfecture la plus importante du territoire, dans une ville célèbre par ses agitations ouvrières. Il fut, à Lyon, le préfet du 16 Mai.

« J'ai cru que c'était une ripaille, écrivait Victor Hugo en termes dépourvus de noblesse ; c'est une agonie ; on peut se tromper de hoquet » On peut aussi se tromper de rose... ou de rouge, confondre une aurore avec un couchant. Bourbaki, l'illustre oublié de l'armistice, était gouverneur militaire de Lyon : « Je réponds de l'ordre ! » déclara-t-il au nouveau préfet. Il recensa fièrement les effectifs dont il disposait. Tel Changarnier, vingt-cinq ans plus tôt : « Mandataires de la nation, délibérez en paix ! »

Le Maréchal, serviteur consciencieux, sinon ardent, de la Constitution, se démit, ayant commencé par se soumettre. Au 16 mai, il avait destitué 42 préfets ; il en destitua 45 après, montrant ainsi son souci d'équilibrer les plateaux de la balance.

Notre futur confrère était alors presque un enfant. Ce nom, dont il concevait une juste fierté, cette ascendance qui lui permettait de remonter, par les La Tour du Pin, jusqu'aux anciens Dauphins de Viennois, devenait pour lui, plutôt qu'un appui légitime, un obstacle et une barrière. Il sut tourner l'un, abaisser l'autre. En adoptant une profession qui lui plaisait comme une forme moderne de la chevalerie, puisqu'elle avait pour but de défendre les faibles, il se fixa cette triple règle : « Ne pas accepter de mauvais procès, Ne pas prendre

d'honoraires trop élevés. Dire aux clients tout ce qu'on pense de leur affaire.» Pensait-il codifier ainsi les meilleurs moyens de faire fortune ? Nul ne le pensera. Nous voilà bien loin de la *Science du bonhomme Richard* !

Plus il avançait dans la vie, plus il se préoccupait des autres. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler jusqu'où s'étendait sa charité ; outre qu'il jugeait bon, obéissant à l'écriture, de cacher le secret du Roi. L'un des nôtres, son intime collaborateur dans les œuvres de bienfaisance, serait mieux qualifié que moi pour vous dépeindre sa généreuse activité. Je vous indiquerai, d'un mot, ce que lui doit l'Académie : cet éloquent et dévoué secrétaire perpétuel, à qui nous ne trouvons à reprocher que sa discrétion.

Je ne puis oublier, Messieurs, ni l'accueil que me fit ici M. de Vallavieille, ni la peine qu'il prit pour vous persuader, et peut-être me laisser croire à moi-même, que je ne serais pas déplacé dans votre Compagnie. C'était la première fois qu'il plaidait une mauvaise cause. Il la gagna : le destin a de ces surprises.

Je devais voir, après lui, briller à ce fauteuil la fantaisie parisienne et la verve provençale d'Eloy-Vincent, le sens avisé de M. Giran, la compétence universelle de M. Portal, le savoir enjoué autant qu'étendu de mon ami Terrin, l'ardeur régionaliste de M. Bauquier, la sagesse apaisée du docteur Delon, l'érudition du Commandant Espérandieu, l'illustre jubilaire du mois dernier, pour qui Victor Hugo semble avoir écrit ce vers :

Naïf comme un savant, malin comme un enfant,
l'autorité conciliante de M. Costier, la finesse, le tact et les dons oratoires de M. Lacombe, la judicieuse courtoisie de M. le chanoine Lepage.

Et je devais vous succéder à vous, mon Général. Accession prématurée. La santé du docteur Fortuné Mazel ne lui a pas permis d'occuper cette place où son esprit caustique, sa connaissance de la science sociale, son originalité de bon aloi, son indépendance, auraient fait merveille. Deux autres de nos confrères, grâce à Dieu bien vivants, ont décliné le même honneur. L'un, notre doyen d'élection, ingénieur, homme du monde et fin causeur, prête un égal attrait aux matières les plus variées : écoutez-le parler de sciences, et vous croiriez qu'il n'eut jamais d'autre étude. Mais qu'il vous entretienne de musique et de théâtre, et vous jugerez qu'il est alors dans sa spécialité. Homme heureux, non seulement par la variété de ses aptitudes, mais parce que son affabilité crée tout naturellement de la joie autour de lui.

Trop fidèle à l'exemple de M. Gérard Lavergne, M. de Loye, que nous revoyons avec tant de plaisir parmi nous, a refusé naguère, lui aussi, de diriger nos travaux. Il a cru devoir réserver son immense culture et son sens esthétique aux habitués de la Bibliothèque Municipale, dont il a fait un centre intellectuel, à telles enseignes que nos confrères, les médecins lettrés dont nous apprécions les consultations scientifiques, pourraient y compter les pulsations de l'intelligence nimoise. Son image, fixée aux murs de ce modeste cabinet où tant de savoir s'est répandu, durera, puisqu'elle est d'un grand artiste : son souvenir aussi restera gravé longtemps dans l'esprit de ceux qui trouvaient hors des salles de lecture, une autre bibliothèque, aussi riche et aussi bien classée que l'autre : la mémoire du conservateur.

Je veux finir cette revue de l'amitié, qui, par bonheur, n'est pas seulement une revue des ombres, en saluant celui qui fut élu le même jour que moi, l'historien enthousiaste d'un sol aride, dont il fit jaillir des fleurs,

le Commandant Gimon. La joie d'être des vôtres l'avait un moment ranimé ; son élection couronnait une carrière scientifique, où il montrait autant d'ardeur que dans le métier des armes.

« A qui m'associez-vous ! » se récriait La Bruyère avec une confusion assez bien jouée, lors de sa réception à l'Académie Française. Je dirai plus franchement, Messieurs : « A qui me faites-vous succéder ! ? A un chef de la Grande Guerre, que les missions importantes et variées dont il fut investi mirent à même de déployer tour à tour les qualités du général, du gentilhomme et du diplomate. Il ne se montra jamais inférieur à aucune tâche ; et, en écrivant ses Mémoires avec une plume que l'on croirait prise au panache d'un héros de la guerre en dentelles, il s'est peint, sans le vouloir : un fils de l'ancienne France qui n'a rien d'un émigré.

Cette succession pourrait à bon droit me paraître lourde. Mais l'un des bienfaits de la tradition, c'est que, sans enseignement extérieur et didactique, elle nous prépare, de façon insensible, à la besogne qu'elle nous taille. Cette besogne, pour le président de l'Académie de Nîmes, est singulièrement allégée par le secours du seul immortel de la Compagnie, comme l'a surnommé l'un de mes spirituels prédécesseurs. Il vient encore d'accomplir un vrai travail, non de demi-Romain, mais de Romain tout entier, en publiant coup sur coup deux volumes de Mémoires et deux volumes de Bulletins. Il est, de la première série, le metteur en page et souvent l'inspirateur ; de l'autre, l'unique auteur. Ainsi donne-t-il à tous ceux d'entre nous qui font des lectures en séance l'agréable illusion d'avoir fait mieux qu'ils ne pensaient : tant il sait joindre l'exactitude à la bienveillance, pareil à ce peintre du XVIII^e siècle dont tous les portraits étaient jolis... et ressemblants.

Le président de l'Académie, secondé par un tel auxiliaire, pourrait, à la rigueur, dormir sur ses deux oreilles, position légèrement incommode, au surplus. Il a bien raison de ne pas l'adopter, car elle le priverait d'entendre les études brillantes ou profondes, toujours sérieuses, qui nous permettent de faire constamment un tour d'idées. Le président sait parfaitement qu'il est l'un de vous, et il n'a pas peur, son année expirée, de retourner en poussière, car les simples académiciens ne sont pas poussière. Il ressemble beaucoup à cet archonte d'Athènes (excusez, Messieurs, ce souvenir, preuve de déformation professionnelle !) dont la seule prérogative était de donner son nom à l'année. Il ne refuse, ni ne retire la parole à personne. Son souci principal est de faire violence à la modestie de ses confrères. Non qu'il redoute leur inaction ! Mais il connaît leur répugnance, trop habituelle, à produire, même devant un public restreint, le fruit de leurs études. Il n'est là que pour faire valoir les membres de la Compagnie : son symbole pourrait être le zéro, c'est-à-dire rien, mais un rien qui décuple les chiffres significatifs, à condition de se placer à leur droite. Il veille à ce que tout se passe au grand jour ! rien ne se fait ici par coterie, ni dans un conciliabule, fût-ce des personnes les plus qualifiées. Il se réjouit de voir ses confrères, en cette séance publique annuelle, institution d'un si grand intérêt pour nos rapports avec la cité, faire assaut de science et de talent. Il ouvrirait volontiers nos portes toutes grandes à tous nos amis, c'est-à-dire à tous les Nimois, ne fût-ce que pour remercier la presse régionale et départementale de la place que, malgré la rigueur des temps, elle fait à la doyenne des sociétés savantes de Nîmes.

Messieurs,

Je n'ai point prétendu vous tracer un programme en ces quelques phrases, mais vous indiquer simplement ce que j'ai vu faire à mes prédécesseurs. De concert avec vous, ils ont maintenu, dans notre période inquiète, un foyer de libéralisme, une oasis de courtoisie. Nous avons besoin de l'un et de l'autre. Henri Heine, il y a un siècle, prenait plaisir à se faire bousculer par un Parisien, dans le seul désir d'entendre se presser, sur les lèvres de son antagoniste malgré lui, les excuses les plus gracieuses. Je ne lui conseillerais pas de refaire aujourd'hui l'expérience, fût-ce en province. En revanche, il lui suffirait de voir l'attention avec laquelle vous écoutez les lectures faites dans cette salle pour constater la sympathie sincère qui vous lie, l'espèce de fraternité que crée entre vous un goût commun pour les choses de l'esprit. Des barbaries contraires, et non pas contradictoires, se disputent le monde. Ce ne sont qu'exclusives, anathèmes et malédictions. L'humanité désapprend le sourire. Sommes-nous au début d'un nouveau moyen-âge, comme l'annonçait, voilà quelques années, un écrivain slave ? En tout cas, nous ne sommes pas au siècle de la mesure, et Verlaine, qui refusait la couleur et n'admettait que la nuance, n'a pas fait école. Il faut à nos contemporains des tons crus et des couleurs tranchées. Messieurs, vous restez fidèles à la nuance. Ces vieux mots qu'honoraient nos pères, liberté, belles-lettres, vertu, représentent encore pour vous des raisons de vivre. Votre règle d'or est la maxime du poète :

*Il faut se séparer, pour penser, de la foule,
Et s'y confondre pour agir.*

Notre clairvoyant confrère le conseiller Greif ; encore un de ceux dont nous avons été privés trop tôt ! — exprimait souvent la crainte que les derniers tenants

de l'humanisme ne fussent réduits à communier dans une cave. Nos deux étages, Messieurs, mènent à ces lieux sereins dont parlait Lucrèce avec nostalgie, et d'où l'on peut contempler avec pitié les stériles effervescences. Mais vous savez les descendre quatre à quatre, ces degrés étroits, pour couronner le travail humble et persévérant, pour rendre son lustre à une gloire oubliée, pour vous associer aux fêtes, comme aux deuils de la cité. Vous aviez attendu que notre illustre concitoyen Gaston Doumergue eût quitté l'Elysée pour l'accueillir ici, car vous ne faites pas de politique. Lui-même ne voulait être alors que le président du Congrès Guillaume-Budé. A cette même place, voilà bientôt six ans, il nous parla, vous en souvenez-vous ? en humaniste, en grand citoyen, et en brave homme. Déjà sa physionomie populaire s'était faite moins souriante, déjà l'on soupçonnait, dans sa voix chantante, quelque chose de la mélancolie naturelle à ceux qui voient de près comment se fait l'histoire.

Vous vous proposiez, l'an dernier, de vous associer en corps à l'hommage que la nation rendait à son ancien chef. Le protocole n'a pas trouvé de place pour vous. « L'extrême modestie » de nos fondateurs n'avait pas empêché que « leur mérite ne fût connu » de Louis XIV : ainsi s'exprime le Grand Roi lui-même dans les lettres patentes qui sont notre acte de naissance. Il faut croire que la modestie, de nos jours, est d'un moins bon rapport : l'Institut de France est seul connu de l'autorité. Heureux Parisiens !

Messieurs,

En voyant tout à l'heure notre archiviste le Colonel Igolen, dont la complaisance est proverbiale, montrer à nos visiteurs deux documents d'un grand prix, le

registre fleurdelysé de nos procès-verbaux d'avant la Révolution et le superbe fac-simile du *Mediceus*, précieux manuscrit de Virgile, dont l'aimable diplomatie de mon très distingué confrère et collègue Charles Terrin nous a valu le don, je me redisais deux vers, le croiriez-vous ? de Perrault. Ils exprimaient un paradoxe qui fut exactement la vérité du lendemain.

Et l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Des voix éloquentes ont associé la France au second millénaire d'Auguste. Il appartiendrait à notre Compagnie, instituée par Louis XIV, de commémorer la troisième année séculaire de l'homme qui a donné son nom au siècle le plus glorieux de notre littérature. Eugène Sue dans la conclusion d'un roman partial, *Latréaumont*, promettait à ses lecteurs qu'ils n'avaient plus à craindre le retour d'un autre grand siècle. Des périls qui nous menacent, le plus immédiat n'est pas, en effet, la renaissance d'un Bossuet, d'un Racine, d'un Molière, d'un La Fontaine, voire d'un Boileau : « Sous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes, a écrit Voltaire ; mais je ne connais que (ces) quatre âges distingués par les grands talents. » La liberté n'est pas tellement à la mode que nos contemporains soient qualifiés pour stigmatiser l'intolérance des anciens âges. Les faiblesses de Louis XIV furent celles de son temps ; ses mérites ne sont qu'à lui.

Au début du grand siècle, Malherbe écrivait la strophe charmante :

*Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles palmes toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir...*

Bien que la devise gravée sur nos jetons de présence, dont je voudrais bien voir reprendre la frappe, soit simplement *Aemula lauri*, le laurier nous appartient à deux titres. Comme l'a jadis établi notre savant et regretté confrère Edmond Bret, la couronne de laurier suspendue au palmier héraldique de Nîmes est celle du vainqueur des jeux actiaques, établis par Auguste pour remercier Apollon de sa victoire sur Antoine et Cléopâtre. Mais le martyr, patron de la cité, dont notre vice-président, M. le chanoine Bouisson, a écrit l'histoire avec tant d'érudition et d'agrément, Saint Baudile, avait aussi son laurier qu'une piété indiscrete finit par dessécher. Laurier de Saint Baudile et laurier d'Apollon, je me plais à voir en vous l'emblème de cette fusion des deux antiquités qui a fait la grandeur de notre pays et son originalité. A sa modeste place, l'Académie de Nîmes veillera sur vos palmes que l'enthousiasme et la foi garderont toujours vertes.

M. le Chanoine Bouisson, élu vice-président, prend la parole pour remercier à son tour, ses confrères.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre résidant. La Compagnie ayant constaté que toutes les prescriptions du règlement ont été observées, le scrutin est ouvert. M. le Pasteur Cadix est élu à l'unanimité des membres présents.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Segui remerciant l'Académie de l'avoir proposé pour le Prix de la Ville de Nîmes. Il dépose ensuite sur le bureau un ouvrage de M. le Chanoine Baumes intitulé « Petite Histoire de Jésus ». M. Gendronneau fait ensuite une communication sur « la vie publique autour du pont d'Avignon pendant l'occupation pontificale » :

Lorsqu'en 1309, le Pape Clément V fixa le siège de la Papauté en Avignon, la vieille Cité des Comtes

de Provence ne put dans ses maisons basses et ses rues étroites, recevoir les étrangers de toutes conditions qui accoururent, d'Italie surtout, vers la capitale nouvelle de la chrétienté.

Beaucoup durent se disperser dans la banlieue avignonaise, cependant que des cardinaux passèrent le Rhône et se firent construire en terre française, sur les pentes fleuries de Villeneuve-Saint-André, des palais ou villas, auxquels on donnait le nom de *Vivées* cardinales.

Le petit village, la veille encore ignoré, prit une importance immédiate par l'arrivée des nouveaux occupants, dont l'installation matérielle était luxueuse et le train de maison considérable, ainsi qu'il convenait aux premiers serviteurs de la Papauté à ceux qu'on dénommait tour à tour princes de l'Eglise ou colonnes de l'Eglise.

Les Papes suivirent bientôt leurs cardinaux. Jean XXII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, s'installèrent à Villeneuve avec leur cour pendant la belle saison, y traitèrent, comme en Avignon, les affaires courantes de l'Eglise universelle, y reçurent les souverains et les ambassadeurs étrangers.

Ce fut alors, pour notre petit village, bien déchu aujourd'hui, une ère de grand renom et prospérité.

Les rois de France y venaient quand une affaire importante les appelait à la Cour pontificale ; la reine Jeanne de Naples y avait sa villa préférée ; l'empereur allemand, Charles IV y séjourna ; un prince du Dauphiné, Humbert, y finit ses jours.

Et pendant près de trois-quarts de siècle, la longue rue, si pittoresque encore, qui va de la Chartreuse à la tour Philippe-le-Bel, demeura la voie classique des fêtes

et des réjouissances, des processions solennelles et des cortèges somptueux.

Mais cet âge d'or prit fin. Au mois de décembre 1376, le Pape Grégoire XI se décida à ramener à Rome le trône de saint Pierre. Le vide fut grand en Avignon, où plus de 3.000 personnes vivaient directement de l'Eglise. Villeneuve fut également éprouvée par la fermeture de la plupart de ses livrées cardinalices.

Elle ne perdit pas tout cependant ; la faveur des rois de France lui fut conservée ; les Bénédictins et les Chartreux lui maintinrent leurs largesses ordinaires. Elle avait eu le soin, d'ailleurs, de garder son caractère de ville de dévotion et à la veille de la Révolution, pour une petite population de quelques milliers d'habitants seulement, elle ne comptait pas moins de vingt églises ou chapelles, que desservaient une centaine de religieux, moines ou prêtres.

A la Révolution, les Bénédictins et les Chartreux furent supprimés, la Chartreuse d'Innocent VI fut vendue aux enchères publiques ; d'autres temps étaient nés !

Séance du 11 Février 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Latzarus, président.

Etaient présents : MM. Raphel, Bauquier, Portal, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, de Bourgon, Igolen, Gouron, Sagnier, Dubesset, Lacombe, secrétaire-perpétuel.

M. le Président communique une lettre de M. le Maire de Nîmes et contenant approbation de la proposition de la Compagnie pour l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes 1937 à M. Segui pour son ouvrage « Le Trésor de la Maison Carrée ». M. le Président fait connaître que M. Elie Peyron ayant du quitter Nîmes a le regret de donner sa démission de membre résidant. La Compagnie est unanime à exprimer elle-même ses regrets. M. Elie Peyron est nommé membre honoraire. L'Académie a reçu une invitation au Congrès que la Fédération historique du Languedoc tiendra à Uzès les 14 et 15 Mai prochains.

M. Max Nègre fait hommage d'une brochure dont il est l'auteur : Réserve des Cévennes, et M. Raphel de son ouvrage : « A travers les Arts, Causeries et mélanges ».

L'Académie a reçu un volume de M. Riotor : Imagerie des Croisades.

M. Portal donne connaissance de son rapport financier pour l'exercice 1937. La Compagnie le remercie vivement de son intelligente activité.

M. Portal prend ensuite la parole pour présenter un rapport au nom de la Commission des Dons et Legs.

Ses conclusions ayant été adoptées, sont attribuées les bourses d'études suivantes :

Guilles	800
Georgette Raoux	800
Delenne	1000
Guillaumont	800
Cleysergue	800
Pourreau	1000
Total	5200

M. le chanoine Bouisson lit une étude sur le discours de Réception à l'Académie française de Mgr Grente, évêque du Mans et membre d'honneur de notre Compagnie

Il estime que cette séance de Réception fit apparaître sous son aspect le plus noble l'état d'âme de plusieurs personnalités fort représentatives de l'élite littéraire que constitue, à la tête de la pensée française, notre première société savante, mère ou sœur aînée de toutes les autres.

D'abord, l'âme du récipiendaire, claire et sensible, mais sereine toujours et maîtresse de ses émotions, son attitude modeste et digne, sa sagesse, son à-propos : âme épiscopale sans doute, chevaleresque aussi, académique éminemment.

Ensuite, l'âme studieuse, sympathique, éprise de l'antiquité qu'il aima en poète et en historien de ce grand écrivain que fut Pierre de Nolhac, dont Mgr Grente a proclamé les mérites au moment de lui succéder au fauteuil académique.

D'autres enfin, tels que Richelieu, Bossuet, sans oublier Jean Bertaut, que M. le duc de la Force a mis à l'honneur. Ce défilé d'évêques a contribué à créer

sous la coupole un climat de tolérance, de dignité académique et chrétienne.

M. le chanoine Chabot rend compte de la brochure du lieutenant-colonel Igolen : « Un martyr de la Foi », Martin Raynard, archi-diacre et vicaire général de Senez 1715-1792. Ce travail est, dans la pensée de son auteur, un monument de piété familiale, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi un intéressant fragment d'histoire. L'archi-diacre, Martin Raynard, mourut martyr car il dut la mort à l'hostilité et même aux brutalités qu'il eut à subir sur le chemin qui le conduisait à la frontière, alors qu'il était obligé de s'exiler en conséquence de sa qualité de prêtre insermenté. Il avait alors 77 ans et depuis les premières années de son sacerdoce il se dévouait au ministère des âmes, à l'instruction des étudiants ecclésiastiques et au service de l'administration diocésaine, car il fut pendant 30 ans sans interruption vicaire général de tous les évêques de Senez, avec autant de zèle que de désintéressement. L'évêque qui lui survécut, Mgr de Bonneval, écrivit de lui les choses les plus émouvantes. Sa mémoire fut longtemps en vénération dans son pays, on ne l'oubliera jamais dans sa famille et il était juste qu'un petit neveu érudit et bon écrivain la remit en honneur de nos jours.

Passant ensuite à l'examen du recueil de poésies de M. Georges Martin : « Ombres Fidèles », M. le chanoine Chabot loue sans réserve le souffle lyrique de ces pages, la perfection habituelle des vers et les nombreuses inventions d'images. Il cite quelques-unes des prières qui lui paraissent les mieux venues ou les plus expressives : Angoisse, Secret, Il pleut, Et les auditeurs sont forcés de convenir que si l'« Ombres » du titre éveille quelque inquiétude, l'harmonie des mots et la richesse de la pensée font naître un bel espoir.

Séance du 25 Février 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Portal, Bauquier, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Chabot, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Igolen, Baillet, Roche, Gouron, Sagnier, Dubesset, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Portal, trésorier, entretient la Compagnie de la question des jetons de présence. Il indique qu'il est souhaitable que la distribution puisse en être faite comme autrefois et qu'il se préoccupe des moyens pratiques de l'assurer.

Il est décidé que le Bureau de l'Académie aura une entrevue avec M. le Maire de Nîmes au sujet du Prix annuel.

Le Président adresse à M. Nègre les félicitations de l'Académie à l'occasion de sa promotion au grade d'inspecteur général des Eaux et Forêts.

M. Gouron fait une communication sur « Nîmes », ville de cures à l'époque romaine ».

Il rappelle quelle était l'ordonnance générale des constructions romaines auprès de la Fontaine ; un vaste portique sur trois côtés, orné de statue et d'ex-votos ; au milieu du portique sud un temple formant une avancée et bâti sur pilotis au milieu d'un bassin, en arrière, le nymphée entourant une statue ou un autel ; derrière le portique ouest, la salle dite temple de Diane, les multiples hypothèses, faites sur l'identification de ce bâtiment, se bornent à le qualifier d'énigmatique ; c'est

le cas de Camille Jullian qui le rapproche des pseudo-thermes de Cluny, à Paris.

Pour annoncer son hypothèse, M. Gouron rappelle la disposition du sanctuaire d'Asclépos ou Esculape, à Epidaure, les bâtiments annexes, portique, grotte avec une source sacrée, autel aux nymphes, dortoir réservé au sommeil sacré. Antonin ajouta à Epidaure des temples à Hygie, aux génies auxiliaires secondaires de la guérison, le sommeil, le songe, ainsi que des hôpitaux. On connaît également très bien l'Asclepeion d'Athènes qui offre des ressemblances avec le *Nemauseion* de Nîmes.

Le rite du sommeil sacré, l'« incubatio », caractérise la dévotion aux dieux guérisseurs ; on le connaît d'après les textes tels que le « *Plutus d'Aristophane* » et le « *Dialogue d'Asclepios* ». Or, il n'est pas douteux que le Dieu topique nimois, Nemausus, a été le dieu guérisseur, soit déjà à l'origine, soit qu'il le soit devenu sous l'Empire. Amulettes jetées dans la source, chapiteaux votifs, ex-votos, autels, monnaies même justifient abondamment ce caractère. Il y a donc eu assimilation entre Asclepios et les autres dieux de la santé et *Nemausus*. Cette identification n'est pas la seule qui ait été faite en Gaule. *Grannus*, le dieu topique d'un des plus célèbres sanctuaires gallo-romains, *Grand*, dans les Vosges, a été assimilé à *Apollon*, un portique où une salle réservée au sommeil divin était affectée en ce lieu aux révélations divines par le moyen des songes et Constantin y a eu la vision du « *Labarum* ».

La disposition des lieux dans l'enceinte sacrée de Nîmes, la proximité du bâtiment dit temple de Diane, de la source, l'abondance des amenées d'eau nécessaires aux ablutions et aux purifications rituelles, les deux hémicycles aménagées de part et d'autre de la porte

d'entrée, la communication établie entre la salle et le portique, tout indique qu'il s'agit d'un dortoir sacré. L'ensemble des constructions mystérieuses (couloirs souterrains, tours demi-cylindriques, etc...) qui a intrigué les archéologues, s'explique par les effets de surprise destinés à préparer les malades aux révélations des rêves, ambiance musicale et lumineuse, bruits mystérieux, chutes provoquées, apparitions, machines, etc...

Une inscription malheureusement incomplète, trouvée dans le monument, associe les dieux et les génies de la guérison, *Isis, Sérapis, Vesta, Diane* et le Songe ; la rencontre de leurs statues placées dans le bâtiment justifieraient l'hypothèse présentée. Enfin, l'ensemble de constructions accolées au dortoir sacré, restaurants, hôtels, dégagés par le colonel Pothier, constituerait la ville d'eau qui accompagnait forcément un lieu de cures. Une chartre de 957 appelle notre monument « *Talamus Marcius* », c'est-à-dire la chambre de la maison de Mars, et non « *templum* ».

L'usage et le succès de l'incubation dans le *Nemauséion*, les profits du commerce local, sa satisfaction des besoins mystiques si exigeants au Bas-Empire, tendaient, enfin, à expliquer pourquoi l'introduction du christianisme à Nîmes fut si tardive.

M. Bauquier entretient ensuite la Compagnie d'une série de meubles récemment découverts dans notre ville ou notre région et dont la facture est particulièrement caractéristique. Sur cette fabrication, on ne trouve aucune indication dans les livres, mais si on l'étudie sur les spécimens que nous avons, on est frappé par la richesse sculpturale de la façade constante avec la sobriété des panneaux latéraux. La plupart des scènes sont tirées de la Bible et quelquefois de sujets historiques, surtout pour les meubles trouvés du côté de Saint-Jean-du-Gard,

Anduze, Vézenobres. Il y a des meubles à cavaliers et on les remarque principalement à Saint-Gilles ou à Vauvert. On peut conclure que ces meubles sont de fabrication méridionale et régionale. Mais il est permis de se poser cette question : Y a-t-il eu à Nîmes une école de sculpture sur bois au XVII^e siècle ?

M. Bauquier invite ses confrères et tous ceux qui peuvent s'intéresser à cette question à lui signaler tout ce qui y a trait et à l'aider dans la recherche qu'il fait et qu'il poursuit pour enrichir le passé artistique de Nîmes.

Séance du 11 Mars 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Terrin, Portal, chanoine Bouisson, Fabre, chanoine Chabot, de Bourgon d'Everlange, Sagnier, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président lit une lettre de M. Elie Peyron contenant des remerciements à la Compagnie qui lui a conféré le titre de membre honoraire.

L'Académie a reçu une invitation à participer au Congrès de l'Association Guillaume Budé.

M. le Président rend compte de l'entrevue que le Bureau a eue avec M. le Maire et met la Compagnie au courant des projets d'augmentation de la subvention annuelle.

M. Fabre fait une communication sur « *Les Calendriers des Livres d'Heures du Moyen Age* », dans laquelle, après avoir défini les Livres d'Heures, ces livres de piété à l'usage des laïcs et les avoir différencié des Missels, des Psautiers et des Bréviaires, livres liturgiques réservés à l'usage des prêtres et des religieux soumis dans leur composition au contrôle de l'Eglise, il donne des indications succinctes sur leur décoration et illustration par les enlumineurs et miniaturistes. Puis M. Fabre s'attache à décrire plus en détail les Calendriers qui figuraient toujours en tête des Livres d'Heures et plupart du temps chaque mois était illustré par une miniature représentant l'occupation principale du mois : travaux champêtres ou divertissements campagnards.

Il étudie l'origine de ce genre de miniatures qui doit être recherchée dans les sculptures des portails des cathédrales où, dès le XII^e siècle, étaient représentés les travaux des mois et dans le traité intitulé « De proprietatibus rerum », de Barthélémy l'Anglais, traduit au milieu du XIV^e siècle par Jean Corbichon dans lequel on trouve l'indication de la façon dont chaque mois de l'année doit être représenté en peinture. Enfin M. Fabre fait ressortir le caractère artistique des miniatures des Calendriers dont certaines constituent incontestablement de véritables chefs-d'œuvre qui doivent être classés en première place dans l'œuvre des Primitifs français.

Cette communication est suivie de la présentation des reproductions des miniatures illustrant les Calendriers de trois Livres d'Heures figurant parmi les plus célèbres, savoir : les Très Riches Heures de Jean de France, duc de Berry, frère du Roi Charles V, qui se trouve au Musée Condé au château de Chantilly ; le Bréviaire Grimani, de la Bibliothèque Marciana à Venise et les Grandes Heures d'Anne de Bretagne, reine de France qui se trouvent à la Bibliothèque nationale. M. Fabre accompagne cette présentation de commentaires mettant en valeur non seulement le caractère artistique de ces miniatures, mais aussi leur grand intérêt tant au point de vue archéologique qu'au point de vue documents de l'histoire des coutumes, des mœurs et des costumes du Moyen-Age.

Séance du 25 Mars 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. B. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Portal, chanoine Bouisson, De Bourgon, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Igolen, d'Everlange, premier président Roche, Gouron, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Bauquier.

M. le président exprime l'opinion, qui sera certainement approuvée par tous ses confrères, que l'Académie ne peut pas ne pas s'émouvoir des événements qui se sont déroulés depuis la dernière séance. Il rappelle qu'il avait eu l'occasion, après un voyage en Autriche, de faire partager à la Compagnie les impressions qu'il y avait recueillies. Cet Etat vient brutalement d'être absorbé par un puissant voisin. Cette manifestation de la force appelle les justes protestations de tous, particulièrement de ceux qui ont le culte de l'esprit et du droit.

M. le président dépose sur le bureau un ouvrage publié sous la direction de M. Max Nègre : *Le Chêne*, et un volume de poésies de Mlle Ribard.

M. le président fait connaître que la Commission du concours pour le prix de la Ville de Nîmes a voté la motion suivante : « La Commission émet l'avis que l'attribution éventuelle du Prix de la Ville de Nîmes, à un membre résidant ou non résidant de l'Académie serait contraire à l'esprit du règlement, et, semble-t-il, aux intentions de la Ville, fondatrice du Prix. Cette interprétation ressort évidemment des débats qui ont précédé son élaboration. »

L'Académie adopte cet avis.

M. Portal expose la situation financière de la Compagnie, et constate que les recettes actuelles ne peuvent permettre l'équilibre de son budget. Adoptant ses conclusions, l'Académie décide : que l'attribution des jetons de présence sera reprise, mais la distribution effective n'en sera pas faite, le nombre des jetons existant ne le permettant pas et la frappe de nouveaux jetons étant trop onéreuse ; la valeur du jeton de présence sera de 1 franc et viendra en déduction du chiffre de la cotisation annuelle ; le montant de la cotisation annuelle des membres résidants sera de 80 fr.

M. Sagnier rend compte de l'ouvrage de M. Raphel : *Causeries et Mélanges*. Il dit tout le plaisir que lui en a procuré la lecture. Les documents sont présentés avec ordre et en même temps une agréable diversité. Poésie, bonne humeur, érudition, tels sont les principaux charmes de ces causeries. M. Raphel a su rendre attrayant l'exposé des chiffres relatifs aux dépenses lors de la création de la promenade de la Fontaine et l'évocation de Mareschal. Il a fait l'historique des plans et travaux et n'est pas très condescendant à l'endroit de cet architecte, directeur de fortifications.

A propos des lignes consacrées à l'embellissement de la Fontaine, M. Sagnier parle des sculptures provenant du château de la Mosson et fait le récit de la visite qu'il fit à ce domaine, aujourd'hui en ruines. Il y marque la place de ces œuvres d'art qui sont aujourd'hui à Nîmes. Avec une compétence particulière, M. Sagnier indique comment il serait désirable qu'on mit en valeur les Thermes de notre promenade. Les souvenirs de M. Raphel nous conduisent ensuite à Paris, à l'École des Beaux-Arts, en 1863 et retracent l'agitation qui s'empara des étudiants à propos du décret pris sous l'inspiration de Violet le Duc. Puis nous revenons à Nîmes et c'est ici le peintre qui parle de la cité. M.

Sagnier, après avoir cité plusieurs pages et notamment celles consacrées au Pont-du-Gard, retrace le récit du centenaire de l'architecte Henri Espérandieu et « nous fermons le livre », dit M. Sagnier, le sourire aux lèvres.

Séance du 8 Avril 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Portal, Bauquier, général de Bourgon, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Gendronneau, Igolen, Baillet premier Président Roche, Coulon, Sagnier, Dubesset, Nègre, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président renouvelle à M. Max Nègre les félicitations de la Compagnie à l'occasion de sa nomination au grade d'inspecteur général des eaux et forêts. Il donne connaissance d'une communication de l'Académie royale d'Italie faisant part du décès de S. E. Angiolo Novaro.

M. Latzarus dépose sur le bureau divers ouvrages dont il a été fait hommage à la Compagnie : *Titelive*, T. IV, traduction par M. Eugène Lasserre ; *L'Assassinat du Maréchal Brune*, discours prononcé par M. le conseiller Barnouin à l'audience de rentrée de la Cour de Nîmes ; *Montdory*, par Elie Cottier.

Il est ensuite statué sur l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes. Sur la proposition de la Commission, l'Académie décide de proposer à la Municipalité un livre de Mme Backx, édité à Bruxelles et intitulé « Terres d'Oc. Les Belles heures de l'École antique de Nîmes ». L'auteur se propose de faire une nouvelle édition, moins coûteuse et enrichie de nouvelles pages.

La Compagnie écoute M. Portal qui l'entretient de la situation financière et, conformément à ses conclusions, décide que la cotisation des membres non résidants

sera de 40 frs ; celle des membres correspondants de 20. Parmi ces derniers ceux qui désireront recevoir les Bulletins et Mémoires payeront 25 frs.

« M. Sagnier présente une étude sur « Les Cénacles à Florence et le sentiment chrétien ». Il rappelle que le Cénacle a, de bonne heure, inspiré les artistes. Florence possède six grandes scènes réparties sur trois siècles. Le plus ancien est dans un cloître de Santa Croce ; il révèle un art purement religieux, d'une simplicité qui touche ; de l'ensemble se dégage une impression de pieuse sérénité. Aucun trouble chez les apôtres. Le visage du Sauveur exprime la bonté et la douceur. C'est une œuvre anonyme du début du XIV^e. Le deuxième cénacle est une fresque du réfectoire de Saint Apollonia devenu un musée d'Andrea del Castagno. Ici l'énergie domine et devient presque de la brutalité. Ce cénacle est terrifiant et nous tombons en plein drame. Le Christ et les apôtres ressemblent à des gens de guerre. Les 3^e et 4^e cénacles forment contraste, ce sont deux fresques de Chirlandajo.

M. Sagnier nous transporte ensuite à Saint Onuphre et nous fait contempler un cénacle attribué à Raphaël : il est plus exact de dire au Perugin et à ses élèves : Un vaste préau s'ouvre directement sur la campagne, les personnages sont mièvres.

Dans un faubourg de Florence, au couvent de San Salvi, nous trouverons un sixième cénacle d'André del Sarto. Le peintre a choisi le moment où le Christ dit : « L'un de vous me trahira ». Cette fresque rappelle celle du Vinci à Milan. « Contemplons, dit M. Sagnier, l'inoubliable figure du Sauveur exprimant la dignité et surtout l'amour. C'est une fraternité suave qui unit ces hommes animés des mêmes pensées et de la même foi ».

Ce pèlerinage est d'un enseignement précieux, car ces fresques marquent les étapes de la peinture à Florence et les phases du sentiment chrétien. D'abord la fresque touchante et naïve ; les primitifs nous rapprochent du divin mieux que beaucoup de peintres du quattro et cinquecento. Les œuvres de ces derniers sont souvent des séries de portraits de famille. Les Siennois sont mystiques elegiaques et rêveurs. Ils ont le sentiment de la présence divine, de l'union de la nature avec Dieu. Mais quand l'Angeloco part pour Rome l'art s'est engagé dans des chemins nouveaux : aux tendres couleurs a succédé la déclamation de la forme et nous nous éloignerons des peintures si sincèrement chrétiennes du XIV^e siècle.

M. Bernard Latzarus présente à l'Académie un livre de M. le chanoine Baumes, curé-doyen de Cagnes, ancien aumônier militaire, « Petite histoire de Jésus ». L'auteur, donnant satisfaction au vœu de ses anciens camarades de tranchée, publie, sous une forme attrayante et vivante, les instructions qu'il leur a données pendant la guerre. L'écueil de ce genre de travaux est évidemment double : on peut craindre l'excès d'érudition et l'abus d'une rhétorique sentimentale, un peu vide. A ce propos, M. Latzarus analyse sans complaisance quelques Vies de Jésus, dont la plus récente, œuvre d'un romancier fêté, lui paraît, par ses hardiesses voulues et son mépris systématique de la tradition, répondre mal aux exigences d'un si grand sujet.

La méthode de M. le chanoine Baumes rappelle un peu celle de Louis Veuillot, dans sa « Vie de N.S.J.C. » Il évite la polémique et suit fidèlement les Evangiles qu'il présente avec émotion, exactitude et simplicité. Le but qu'il se propose est surtout d'édifier ; et il tire de la vie du Sauveur des leçons appropriées à la vie quotidienne, mais aussi aux circonstances tragiques ou

lui-même et ses auditeurs se trouvaient. Il semble que, préoccupé d'être simple et accessible, l'auteur ait redouté d'emprunter à l'auditoire certaines explications, pourtant utiles et peut-être indispensables. Il n'est pas dit qu'un simple soldat soit, par définition, un ignorant, et tout ignorant, surtout en France, est d'ailleurs un candidat à la science. Mais assurément, M. le chanoine Baumes a su faire partager ses émotions à son auditoire, et le froid du papier imprimé n'a pas gâté ces belles pages.

Séance du 29 Avril 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. B. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Général de Bourgon, Chanoine Bouisson, Chanoine Chabot, de Valfons, Igolen, Coulon, Rouvière, Gouron, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne connaissance à la Compagnie d'un appel émanant de l'Académie Royale de St-Ferdinand et relatif aux destructions des œuvres d'art en Espagne.

M. le Président veut bien se charger d'y répondre en faisant part de la résolution de l'Académie de blâmer toutes les destructions de ce genre en quelque partie de l'Espagne que ce soit.

M. Ecoutel fait hommage d'une brochure sur certaines pièces du Musée des Antiquités de Rouen et extraits du bulletin de la Société de préhistoire de France.

M. Marcel Coulon rend compte de l'ouvrage de M. Elie Cottier de l'Académie de Clermont intitulé « Le comédien auvergnat Montdory ».

Montdory (de son nom Guillaume Dosgilbert) naquit à Thiers en 1594. De famille aisée il fut, vers quinze ans envoyé à Paris comme clerc chez un professeur. Il y prit le goût des planches, suivit une troupe de comédiens ambulants et, au bout d'une vingtaine d'années obscures, se trouva le tragédien le mieux en vue et le directeur du fameux Théâtre du Marais. Il monta la meilleure partie de la production dramatique que connut le règne de Louis XIII ; il « découvrit » Cor-

neille, il joua les huit pièces que le maître écrivit antérieurement au « Cid » et en l'année 1637 (non point en 1636 comme on l'avait longtemps cru) « Le Cid » lui-même. Il fut Rodrigue et aurait créé sans doute les suivants héros cornéliens si, en 1637 en plein jeu de son triomphe : le rôle « d'Hérode » dans la « Marianne » de Tristan, une attaque d'apoplexie ne l'eut frappé. Il n'en mourut qu'en 1654 mais sa carrière fut brisée du coup. Il avait eu le temps d'amasser une fortune à laquelle vint se joindre la pension que le Roi lui octroya avec l'ennoblissement.

En tant qu'acteur celui que son siècle appela le « Roscius français » a beaucoup été étudié, mais il l'a été considérablement en tant que lié à la carrière de Corneille. Son détail biographique est peu important. L'ample monographie de M. Elie Cottier ne prétend nous apporter aucune trouvaille mais elle a le grand mérite de rassembler, d'ordonner et de présenter de façon complète sûre et claire, tout ce qui a été semé çà et là sur le sujet. C'est l'histoire de Montdory c'est aussi celle, et vivante, de l'époque qui le vit vivre.

M. Rouvière fait une communication sur l'Evolution des problèmes agricoles en France au cours de ces vingt dernières années.

Il montre que des phénomènes économiques d'une importance considérable se sont produits dans tous les domaines depuis la guerre, et que le paysan français n'a pas échappé à la tourmente générale.

La paysannerie avait été fortement éprouvée par les hostilités, car les cultivateurs sont tous, en principe, dans l'infanterie, et on peut estimer par conséquent que le nombre des morts dans les rangs paysans dépassa 1.100.000 hommes. Il faut ajouter à ce chiffre les mutilés.

Lorsqu'ils rentrèrent dans leurs foyers, les paysans trouvèrent leurs fermes abandonnées à la suite de cinq années d'inculture ; beaucoup se découragèrent et entrèrent dans les chemins de fer et les administrations publiques.

Nos campagnes se sont donc vidées, de 1914 à 1920, de plus d'un million et demi d'habitants.

Pour alimenter le pays, les gouvernements durent, de 1914 à 1918, recourir aux nations étrangères. Il en fut de même dans les années qui suivirent la fin des hostilités, car nos champs durent être remis en état.

Les paysans français ayant abandonné leurs terres, furent remplacés en grande partie par des étrangers : italiens, espagnols, polonais, russes, etc.

Les importations massives de denrées alimentaires en provenance de l'étranger contribuèrent à la dévaluation du franc, mais cette dévaluation amena dans nos campagnes une prospérité factice qui arrêta momentanément leur désertion, d'autant plus que la chute de notre monnaie, entraîna l'importation d'un certain nombre de produits agricoles. Les paysans eurent alors recours à l'emploi massif des engrais, et notre production augmenta peu à peu de 1924 à 1930.

Elle augmenta tellement qu'un moment vint où la crise de sous-production dont nous avons souffert pendant et après la guerre, se transforma en une crise de surproduction.

Cette crise n'aurait pas existé sans nos colonies : Algérie, Tunisie, Maroc, Sénégal, Indochine, Martinique, Guadeloupe, Réunion, etc., qui envahirent le marché français sans qu'aucun droit de douane vienne neutra-

liser les conditions particulièrement favorables de la production dans les pays d'outre-mer.

Les bas salaires accordés aux indigènes permettent évidemment dans nos colonies de produire dans des conditions excessivement rémunératrices.

M. Rouvière cite quelques exemples et conclut qu'à l'heure actuelle, dix milliards de produits alimentaires d'origine coloniale entrent sur le territoire métropolitain, enlevant ainsi à nos paysans la possibilité de produire ces dix milliards.

Le résultat de nos importations coloniales est donc une nouvelle désertion de nos campagnes qui a repris avec une intensité considérable, puisque, au début de 1937, 85.000 paysans de moins de trente ans se sont enrôlés dans les compagnies de chemins de fer.

En présence de cette situation, les gouvernements qui se sont succédé ont dû voter des lois destinées à restreindre la production agricole.

A l'économie libérale a fait place l'économie dirigée.

M. Rouvière passe en revue les différentes lois qui ont été votées. Il montre les répercussions qu'elles ont eues même dans les pays étrangers et les dangers qui résultent pour la France de n'avoir plus assez de paysans.

Séance du 13 Mai 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, général de Bourgon, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Chabot, Bonnet, Premier président Roche, Igolen, Blanchard, Lacombe, secrétaire-perpétuel.

M. le Président rappelle la décision qui avait été prise par la Compagnie et qui invitait chacun des membres à faire parvenir au secrétariat, une notice indiquant les publications parues sous leur nom. Sur sa proposition, il est décidé que l'Académie de Nîmes comptera parmi les Sociétés savantes correspondantes, l'Académie Delphinale de Grenoble.

Il est procédé à un échange de vues sur les portraits ornant la salle des séances. Il a été possible de les identifier grâce aux indications fournies autrefois par notre regretté confrère M. Bondurand ; M. Portal se charge de faire placer sous chacun d'eux, l'inscription qui lui convient. M. le Président fait connaître que le congrès de la Fédération historique du Languedoc se tiendra à Uzès le 28 Mai au lieu du 15 Mai. La vacance du siège précédemment occupé par M. Pevron, est déclarée. M. le secrétaire dépose sur le Bureau un volume de M. Porcheron qui pose sa candidature pour le prix de la Ville de Nîmes.

L'Académie a élu membre correspondant M. le chanoine Baumes, curé doyen de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), ancien aumônier militaire, auteur d'un ouvrage intitulé « Petite histoire de Jésus ». M. le chanoine Chabot rend compte d'un livre de M. Riotor, « Imagerie

des Croisades ». Il remarqué que, bien que le contenu de l'ouvrage ne corresponde pas à ce que promet le titre, ces pages sont pleines d'intérêt et d'agrément. On n'y trouve pas de récits de bataille, mais des pièces séparées, monologues ou scènes.

M. Portal entretient la Compagnie du discours que M. le conseiller Barnouin prononça, cette année à l'audience de rentrée de la Cour d'appel. Le sujet en est : « L'assassinat du maréchal Brune ».

Il en dégage les détails historiques et en tire une leçon en souhaitant que notre pays n'ait plus à déplorer aucune révolution sanglante.

M. Lavergne fait une communication qu'il intitule : « Croquis Nimois ». A ses études scientifiques et savantes, M. Lavergne ajoute fréquemment des vers pleins de charme et de finesse. C'est de quelques-unes de ses plus récentes poésies que le doyen de la Compagnie fait bénéficier ses confrères. Aux applaudissements de ses auditeurs, l'auteur fait malicieusement défiler des scènes de la vie nimoise, en des vers souples, agiles, spirituels.

Séance du 27 Mai 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Latzarus, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Bauquier, Général de Bourgon, Chanoine Bouisson, Chanoine Chabot, de Valfons, Igolen, Baillet, d'Everlange, Premier président Roche, Coulon, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Portal.

M. le Président adresse à M. Terrin les vœux que fait la Compagnie pour son prompt rétablissement. Il donne connaissance d'une lettre émanant de l'Association pour la prononciation traditionnelle du latin. La question préalable ayant été votée, il n'est pas donné suite à la proposition de cette Association.

Au cours de la dernière séance présidée par M. Latzarus, celui-ci a déposé une étude parue dans le bulletin du « Vieux Nîmes », faite par M. Bauquier, sur divers meubles et armoires du Languedoc cévenol, portant une figuration biblique.

Il lit ensuite quelques poèmes sur Nîmes, qui doivent être insérés dans la nouvelle édition du livre de Mme Backx qui a obtenu le Prix de la Ville de Nîmes. M. Latzarus remercie la municipalité de l'empressement qu'elle a mis à ratifier le choix de la Compagnie.

M. Coulon remet, en hommage à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Henri Mazel, un ouvrage intitulé « Le Serment ».

M. Bauquier entretient la Compagnie des travaux

exécutés rue Ernest-Renan, pour l'installation d'une canalisation d'eau. Il a été mis à jour — fin mai 1938 — une partie de l'ancien sol romain. Si l'on en juge par les traces de fumée encore visibles sur plusieurs fragments de tuiles antiques recueillies dans la tranchée ouverte au cours de ces travaux, un incendie a dû coopérer jadis à la dévastation de cette partie de la ville.

Vers le croisement de la rue Ernest-Renan et de la rue Mareschas, à 1 mètre 10 de profondeur, il a été repéré un glacis de briques concassées, paraissant indiquer l'encadrement d'un pavé de logement dans lequel pourrait se trouver une mosaïque. Le pavement antique s'étendait dans l'immeuble portant le n° 7 de la rue Ernest-Renan. Mais étant donné qu'il n'a été, au cours de ses travaux, exhumé aucun fragment de marbre, on peut penser que le logis en question ne devait pas être d'une très grande richesse.

M. le général Nayral de Bourgon fait alors une communication sur « Verdun et le Haut-commandement en 1916 ».

La valeur stratégique de Verdun, assez primordiale pour justifier une garnison de près de 80.000 hommes n'existait plus dès lors que l'invasion, violant la neutralité belge, tournait par le nord notre frontière fortifiée.»

Notre haut commandement l'avait reconnu en 1915, en instituant à la forteresse, qui impliquait résistance acharnée sur place, une région fortifiée, plus solide que le reste du front dans lequel elle restait enchassée, mais acceptant, comme les autres parties du front, l'éventualité de la manœuvre en retraite. Son plan de défense prévoyait donc, comme moyen de continuer le combat, l'abandon de la rive droite et de la ville avec destruction préalable des forts évacués, et puis la cons-

truction d'un nouveau front utilisant le fossé de la Meuse.

Une offensive générale, concertée avec nos Alliés, en 1915, devait se déclencher le 1^{er} juillet 1918, date à laquelle leurs diverses armées seraient prêtes ; attaquée par de puissants moyens de divers côtés à la fois, l'Allemagne serait acculée à capituler.

Du côté allemand, Falkenhayn remplace Molke comme chef d'état-major général : ardent, relativement jeune, il jouissait d'une haute réputation, d'ailleurs méritée. Il préconisait d'attaquer dès l'hiver le saillant de Verdun, contre lequel il se chargeait d'accumuler une artillerie de rupture irrésistible. Sachant comment l'état-major français envisageait le combat autour de Verdun, Falkenhayn se flattait de se rendre maître de la ville en quelques jours : il comptait sur l'effondrement moral qui en résulterait, pour imposer à la France une paix immédiate, ruinant les projets redoutables de l'été.

Malgré l'opposition de Hindenburg et de Luddenforf, les arguments soulevés par le kronprinz convainquirent l'empereur.

Le commandement français sut fort bien qu'il se préparait quelque chose contre Verdun.

En janvier et février 1916, il organisa la parade, en se demandant toutefois s'il ne s'agissait pas de quelque feinte attirant nos réserves de ce côté, pour dégager la véritable attaque visant, plus à l'ouest, un résultat stratégique plus évident.

Déclenchée le 21 février, l'attaque pulvérisa les défenses, hacha littéralement les défenseurs du front nord de Verdun.

Cette écrasante supériorité détermina le commande-

ment local à accepter l'évacuation de la rive droite et le report de la défense sur la rive gauche de la Meuse. Un certain nombre de mesures prises le 24, comme le transport du quartier général de Dugny à Souilly, confirment cette nouvelle orientation.

Le 24, à 19 h. 30, une conversation téléphonique entre Joffre et le général de Langle de Clary commandant le groupe d'armée du centre, semble **aboutir** à l'évacuation de la rive droite. Joffre voudrait bien s'y tenir, pourtant, en alertant Pétain et la II^e Armée, en réserve dans l'Oise, il ne leur donne d'abord comme mission que de se constituer sur la rive gauche en recueil éventuel des défenseurs de la rive droite.

Par la suite, dans cette nuit tragique, il envoie son adjoint Castelnau à Souilly, avec pleins pouvoirs pour orienter le combat suivant la situation, mais en principe, entre Douaumont et la Meuse.

Dès le 25, Castelnau impose impérativement cette solution ; il donne le commandement à Pétain, disperse l'état-major de la région fortifiée ; voue au Conseil de guerre tout général auteur ou fauteur de retraite, en un mot, réalise un changement à vue qui persistera jusqu'à la fin de l'année.

La fameuse bataille de Verdun se déroule : Falkenhayn s'y acharne espérant y consumer tout au moins nos troupes avant la grande attaque du mois de juillet. Joffre qui ne la perd pas de vue, mesure au compte-gouttes les renforts que ne cessent de réclamer les pronostics désespérés de Pétain.

La bataille de la Somme nous trouve fidèles au rendez-vous, bien qu'amointris.

Les prévisions de Falkenhayn étaient justes ; elles ont été virtuellement réalisées le 24 au soir. La perspi-

cacité de Joffre, celle de Castelnau les ont déjouées. Les talents militaires de Pétain ont rétabli une situation désespérée.

La disgrâce de Falkenhayn suivit cet échec où il avait eu pourtant raison.

Ici encore, les prévisions humaines se heurtèrent à l'impondérable de la haute valeur du commandement français et de l'héroïsme de ses combattants.

« Dieu a parlé pendant la Guerre, non pas comme du temps où Jeanne écoutait ses voix, mais en inspirant les chefs et en forgeant des âmes magnifiques que rien ne rebutait » (Hovard de La Montagne).

Séance du 10 Juin 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Bouisson, vice président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Portal, Bauquier, Général de Bourgon, Fabre, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Baillet, Gouron, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. les Chanoines Chabot et Lepage.

M. le Président Latzarus qui s'était également excusé arrive en cours de séance.

M. le Secrétaire fait connaître que la Commission des anciens présidents s'étant réunie, le registre est ouvert en vue de l'élection d'un membre résidant au fauteuil précédemment occupé par M. Elie Peyron.

La Compagnie prie M. Igolen de la représenter au Comité Eloy Vincent. M. Latzarus rappelle que l'Académie ayant été appelée à se faire représenter dans le jury institué pour le prix Racine, doit être mise au courant de la manière dont ce prix a été cette année attribué. Il veut bien se charger de transmettre au Président du Comité le sentiment de la Compagnie unanime à désirer le respect du règlement de ce concours.

Au cours de la dernière séance tenue sous la présidence de M. le chanoine Bouisson, vice-président, M. le secrétaire perpétuel a donné lecture d'une communication de M. Elie Gré. Elle a trait à trois lettres qui ont été écrites en 1694 par Graverol, alors président de l'Académie de Nîmes. M. Gré ayant, au cours de ses recherches bibliographiques retrouvé le texte de ces lettres, a bien voulu les communiquer et les accompa-

gner d'une étude sur leur objet. On sait que la Satiricon de Petrone n'a pas été retrouvé au complet mais par fragments. Lors de la prise de Belgrade en 1688 on découvrit un de ces fragments. On ne sait comment ce manuscrit tomba entre les mains d'un officier français, Nodot. Celui-ci s'enthousiasma et fit part de sa trouvaille à l'Académie française. Certains prétendirent que ce manuscrit n'était pas un fragment du Satiricon ; deux clans se forment. Pour soutenir son opinion, Nodot s'adressa à certaines académies de province. Il sollicita l'avis de celle de Nîmes et dit à ce propos : Comme je cherchais les plus savants des hommes pour décider de la vérité de ces nouveaux fragments, j'en envoyai de même un exemplaire à MM. les académiciens de Nîmes. Ceux-ci en délibérèrent et les lettres de Graverol ont pour objet cette discussion. Très louangeuses à l'adresse de M. Nodot ces lettres évitent de se prononcer dans le sens désiré par celui-ci. Cette prudence était justifiée puisque à l'heure actuelle, les éditeurs et traducteurs modernes hésitent à insérer le manuscrit de 1688.

M. le président ayant adressé à l'auteur de la communication les remerciements de la Compagnie, M. Gré est nommé membre correspondant.

M. le Dr Reynaud entretient ensuite l'Académie, des champignons et des résultats des travaux sur les intoxications. Il se place au point de vue pratique.

Avant de rentrer dans le plein de son sujet il fait circuler devant l'assemblée quelques reproductions remarquables des champignons comestibles les plus connus dans notre région (lactaire délicieux, bolet jaune, et cèpe, oronge, morille, chanterelle clavaire, etc...)

Passant ensuite au point important de sa causerie il présente le véritable champignon mortel, l'amanite phal-

loide et ses sous variétés : amanite printanière et amanite vireuse.

Il continue ses présentations par la production devant notre compagnie de l'amanite tue mouches, de l'amanite panthère et de l'amanite citrine qui, bien que non mortelles peuvent cependant occasionner des malaises très graves. Il insiste sur les détails qui les différencient avec l'amanite phalloïde et avec les autres champignons comestibles. La présence de la volve et ses caractéristiques dans les différentes variétés représente un des éléments de la différenciation.

Il dénonce l'inanité des préjugés populaires : (anneau, couleur, consommation par les animaux, innocuité prétendue des champignons secs, pièces d'argent, etc...)

Il donne ensuite quelques conseils précieux pour la cueillette : Récolte du végétal « en entier », prise du même champignon aux divers stades de développement. Importance de la consommation au repas de midi, etc...

Il cite aussi le cas de faux empoisonnement dûs à l'ingestion de trop grandes quantités, ou de champignons presque passés, ou absorbés par des personnes dont le foie ou les reins sont déficients. Dans ce cas ce n'est plus le champignon, mais l'état de santé du consommateur qui est la cause de tout le mal.

Abordant alors la question des intoxications il les divise en trois grandes classes :

1. Les malaises légers qui se révèlent par des symptômes analogues aux gastrites et aux indigestions et qui se traitent par les mêmes procédés (Russules, Lactaires, Innocycles, Clitocybes, Pleurotes).

2. Les intoxications graves dont le genre principal est le type muscarinien, qui apparaît assez rapidement après

l'ingestion des champignons, et dont le contre-poison classique est l'atropine. Il fait cependant une exception pour l'empoisonnement par l'amanite tue-mouches qui, en raison de la présence dans son tissu d'une mycoatropine, ne doit pas être traité par le contrepoison cité plus haut, pour ne pas aggraver les symptômes par l'emploi d'une drogue analogue à celle qui a produit l'intoxication ;

3. Les empoisonnements mortels, du type phalloïdien.

Il s'étend particulièrement sur ceux-ci et, à la lueur des dernières recherches scientifiques, ne peut s'empêcher de jeter sur le tableau si sombre autrefois, une note optimiste.

Il décrit successivement :

1. La méthode de Dujarric de la Rivière, sérum antiphalloïdique, analogue en ses principes au traitement antidiphthérique.

2. La méthode du Pr. Limousin : ingestion de cervelles et d'estomacs de lapin.

3. Le traitement rechlorurant par absorption d'eau salée toutes les demi-heures.

4. La glucothérapie, soit par injection intraveineuse de glucose, soit tout simplement par absorption de sucre ou de jus de raisin qui est la solution naturelle la plus riche en glucose, et celle qui est aussi la plus facile à se procurer, même à la campagne, au moment de la récolte des champignons.

Il paraît difficile, après toutes ces découvertes, qu'avec du sang-froid et de la méthode, on ne puisse arriver à arracher à la mort les victimes de l'empoisonnement phalloïdien si les soins sont prodigués rapidement.

M. Igolen, en lisant l'ouvrage d'Agricol Perdiguier sur « le Compagnonnage » a relevé les lignes suivantes intéressant notre Maison-Carrée :

« J'ai vu faire, au cours de mon séjour à Nîmes, la belle porte de la Maison-Carrée (juin 1824), en bois de noyer, épaisse de quatre pouces, ayant de grosses moulures en cuivre embrevées dans les traverses et les battants : ce travail exécuté par Vivarais-le-Chapiteau et Médoc-la-Rose-d'Amour, deux de nos plus habiles compagnons, attirait l'attention de tous les gens de la partie par la justesse de ses assemblages et la beauté de son fini : c'est, comme exécution, un chef-d'œuvre de menuiserie ».

N'oublions pas que Perdiguier (Avignonnais-la-Vertu) était un compagnon-menuisier et lui-même un maître dans sa profession.

A la suite de cette intéressante communication, M. Igolen annonça à la Compagnie qu'il allait faire paraître un ouvrage sur Nîmes : « Nîmes, son histoire, ses monuments » en une édition de grand luxe à quinze exemplaires seulement, et en une édition originale de 500 exemplaires, comprenant toutes deux : une couverture en couleurs représentant la Porte d'Auguste, six hors-textes sur couché, représentant divers plans de Nîmes, et quelques photographies de nos divers monuments.

M. Bauquier présente enfin une céramique trouvée dans les récentes fouilles de la rue Ernest-Renan. Le type en est connu, mais cette découverte confirme-t-elle l'hypothèse qui veut voir dans ces objets des instruments de potier ? M. Bauquier pense que c'est plutôt un réchaud qui contenait de la braise servant aux usages domestiques.

Séance du 17 Juin 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Terrin, Portal, Reynaud, général de Bourgon, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Igolen, Bonnet, Baillet, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Edgard Raizon, le félibre bien connu, fait hommage à l'Académie de sa dernière œuvre « Garbeto de Cansoun ». L'auteur, grand prix de la Chanson française en 1935, a réuni, dans ce charmant recueil, dix jolies chansonnettes inspirées par l'amour de la terre et le culte de nos traditions méridionales. Le rythme est d'une agréable variété. Chaque pièce est suivie de sa traduction française. L'hymne à la Tour Magne, d'un beau lyrisme, mérite de devenir classique.

M. Bernard Latzarus fait une communication sur les préliminaires du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. C'était un lieu commun que les querelles des nationalités feraient tôt ou tard, éclater le vieil Empire, fondé et accru par la politique matrimoniale des Habsbourg. Le dernier mariage de la série, celui de l'Archiduchesse Marie-Thérèse avec le Duc de Lorraine, ne valut aucun agrandissement à l'Autriche, le mari de l'Archiduchesse ayant dû échanger son duché contre la Toscane, qui resta, sous une branche cadette de la Maison Impériale, un État indépendant.

Les princes de la Maison de Lorraine furent généralement médiocres et le long règne de François-Joseph n'est qu'une suite d'amoindrissements. Ce souverain capricieux, mais borné, ne sut, ni dompter les forces

centrifuges, ni se les concilier. On a prêté, non sans vraisemblance, à son héritier désigné François Ferdinand, mari d'une comtesse tchèque, le projet d'une Monarchie « trialiste », où les Slaves auraient constitué le troisième élément dirigeant. Mais l'assassinat de ce prince par des Slaves amena forcément l'abandon de ce plan.

Les excellentes intentions de l'Empereur Charles I^{er}, secondé et peut-être guidé par l'Impératrice Zita, n'eurent pas les conséquences heureuses qu'on devait en attendre peut-être parce que le jeune souverain se montra trop confiant et ne sut guère imposer sa volonté. Le 16 octobre 1918, un manifeste impérial proclamait l'autonomie de toutes les nationalités de l'Empire, en reconnaissant toutefois l'unité technique de la Hongrie. L'Empire était déjà virtuellement dissous.

Le 21 octobre, la fraction allemande du Conseil d'Empire se constituait de son chef Assemblée Nationale de l'Autriche « allemande ». Cette Assemblée sans mandat votait, le 12 novembre, une Constitution dont l'article 2 déclarait la république autrichienne partie intégrante de la république allemande. L'Empereur s'opposa vainement à cette résolution déraisonnable, qui ne pouvait aboutir qu'à la ruine de l'Autriche, obstinée, contre son intérêt le plus évident, à se confondre avec l'Allemagne. Le Gouvernement français envoya un peu plus tard M. Allizé à Vienne avec une mission assez mal définie et des moyens d'action limités. Les politesses du chancelier Renner, délégué à la Conférence de la Paix, ne pouvaient effacer l'impression produite par l'initiative de la soi-disante Assemblée nationale. Cependant, avec une inconscience déplorable, les représentants de l'Autriche « allemande » dressaient la carte des territoires qui devaient être attribués au nouvel Etat. Le traité de Saint-Germain fut pour eux une amère déception. Mais

cette déception ne l'avaient-ils pas eux-mêmes préparée en permettant à leurs adversaires d'affirmer que toutes les atténuations consenties à l'Autriche le seraient, en fin de compte, à l'Allemagne, dont la jeune république se reconnaissait officiellement partie intégrante ?

Le gouvernement socialiste de l'Autriche ayant dû renoncer officiellement à réclamer l'annexion, les rôles se trouvèrent renversés de façon assez étrange. C'étaient maintenant les provinces les plus attachées aux traditions qui, par haine et par défiance de Vienne révolutionnaire, se tournaient vers l'Allemagne.

Mais le veto de l'Entente empêche les velléités de se traduire dans les faits. En 1926, l'énigmatique Mgr Seipel et Streseman furent d'accord pour lancer la formule menaçante : « Un seul peuple, deux Etats ». Depuis la suppression de tout particularisme en Allemagne et la politique antireligieuse du troisième Reich avaient à nouveau renversé les positions des partis autrichiens. L'héroïque chancelier Dolfuss tenta de galvaniser son pays en faisant du régionalisme un peu nonchalant qui jusqu'alors y prévalait, une sorte de patriotisme. Le temps lui manqua, peut-être aussi la matière. La politique d'étroite alliance avec l'Italie ne pouvait d'ailleurs satisfaire le sentiment autrichien, ulcéré par la spoliation du Tyrol du Sud.

M. Latzarus, en terminant, se défend de vouloir donner des leçons aux hommes d'Etat. Dans une Europe dynastique, l'Autriche-Hongrie n'était pas une anomalie. Pour l'Europe nationaliste d'aujourd'hui, la petite Autriche était-elle viable ? La restauration des Habsbourg, « la seule expérience à laisser faire », comme l'a dit fort bien M. Joseph Barthélémy, lui aurait rendu, sans doute une âme. Mais la question de l'union avec la Hongrie se serait posée, soulevant probablement de graves difficultés.

Sur l'Autriche, comme sur une grande partie de l'Europe, pèse aujourd'hui ce « silence de l'objection », et, comme disait Châteaubriand, « on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave ou la voix du délateur ». Si la parole lui est rendue jamais, où donc ira ce peuple infortuné ? Rien ne permet de le dire. Puisse du moins un avertissement si pénible nous désabuser des opinions toutes faites et des solutions improvisées !

M. le colonel Blanchard communique aux membres de l'Académie ses impressions sur l'étude publiée par M. Bauquier, dans la revue « Le Vieux Nîmes » et intitulée « Les meubles à figurations bibliques du Languedoc cévenol ».

A la suite de l'entrée au Musée du Vieux Nîmes d'une belle armoire sculptée, donnée par le commandant Espérandieu, l'auteur s'est enquis des meubles du même genre qui pourraient exister dans notre région.

Dans l'espace de quelques mois, il en a retrouvé une vingtaine dont la plupart, comme celui du commandant Espérandieu, sont d'inspiration biblique.

Frappé des ressemblances existant dans le genre de décoration de ces armoires, ainsi que de leur unité de structure, M. Bauquier s'est posé cette question :

N'y a-t-il pas eu à la fin du XVI^e ou au commencement du XVII^e siècle une école de sculpture sur bois qui a fonctionné dans notre région et de préférence à Nîmes ?

L'auteur ne cherche pas à imposer son opinion fort ingénieuse, car il ne dispose pas jusqu'ici de documents imprimés ou manuscrits. Il se contente d'ouvrir un champ de recherches, qui peuvent être fécondes, aux curieux, aux savants, aux amateurs d'art, qui seraient tentés de le suivre.

Séance du 1^{er} Juillet 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Terrin, Portal, Bauquier, général de Bourgon, chanoine Bouisson, Fabre, Bonnet, Igolen, Baillet, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le chanoine Chabot.

M. le président fait connaître que l'Académie a reçu l'invitation à se faire représenter à la séance de distribution des prix du Conservatoire et à celle où seront attribués les legs Crèveœur de Perthes, Rigal et Pauline Valat. Il dépose sur le bureau un ouvrage de M. Borély intitulé : *Le tombeau de Lyautey*.

Il lit une lettre de M. Gaston Broche à propos du prix J. Racine.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre non résidant. Après constatation que toutes les formalités exigées par le règlement sont remplies, le scrutin est ouvert. M. Antonin Hugues, gouverneur honoraire des colonies est élu à l'unanimité des présents.

M. Portal dépose sur le bureau de la Compagnie l'ouvrage de Mlle Laguerre : « La vie des Romains ». Il se propose d'en faire ultérieurement le compte rendu.

M. Portal entretient la Compagnie de diverses questions intéressant l'administration de l'Académie.

M. le docteur Baillet, à propos du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, a fait une analyse du livre où Hitler exposa en 1921 ses conceptions sociales et politiques.

La prochaine séance est fixée au 21 octobre.

Séance du 21 Octobre 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. B. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, chanoine Bouisson, chanoine Chabot, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Baillet, premier Président Roche, Coulon, Gouron, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président rappelle les émotions du mois écoulé, et il exprime, en son nom personnel, la tristesse que lui inspire le sacrifice de notre héroïque alliée, la Tchécoslovaquie. Il insiste sur les raisons que Nîmes, ville natale d'Ernest Denis, et centre d'études, pendant quatorze ans, des lycéens tchécoslovaques, a de s'associer au pays de saint Wenceslas. Les usurpations de la brutalité n'ont qu'un temps, et, suivant la parole du Psalmiste, les fils des opprimés ressemblent à des flèches dans la main d'un puissant archer,

M. le président adresse à M. Marcel Coulon, au nom de tous ses confrères, ses sentiments de condoléances à l'occasion du deuil qui l'a atteint en la personne de son frère au cours des vacances.

Il dépose sur le bureau un ouvrage posthume d'André Clément : « Le Sacrifice » une brochure dont l'auteur est M. le colonel Blanchard : « l'Hôtel de la Prévôté ».

Il adresse les condoléances de la Compagnie à M. Tuffier, membre correspondant.

M. Portal dépose une étude due à M. le sénateur Bosc : « Où en est et où va notre économie nationale ? »

M. le président fait part de l'invitation que la Compagnie a reçu à assister au Congrès des Sociétés Savantes : ce Congrès se tiendra en Avril 1939, à Bordeaux. Il rappelle la visite que vient de faire à un groupement littéraire de notre ville, M. Edmond Haraucourt ; à cette réception plusieurs de nos confrères ont assisté. Il propose de nommer M. Haraucourt membre honoraire de l'Académie de Nîmes. Jean Pourtal de Ladevèze, lauréat du prix Moréas est proposé comme membre correspondant.

M. Bauquier expose quelles ont été les découvertes archéologiques récentes à Dions et indique les conséquences qu'elles peuvent avoir. La baisse des eaux du Gardon a permis de retrouver d'assez nombreux vestiges d'antiques constructions : portes, fragments de mosaïque... Il semble que ces pierres, après la destruction du sanctuaire qu'elles constituaient, ont fait l'objet de remploi. Il semble bien, en effet, qu'il y ait eu là un sanctuaire dédié à une déesse locale.

Il y a une colonnade sur laquelle on lit une inscription incomplète et notamment le mot « Segomana ». Or, M. Bauquier a retrouvé dans une étude de Mazauric, le même mot lu sur une pierre trouvée jadis à 20 kilomètres de Dions, à Serviers. Il y aurait donc eu dans cette région une déesse locale de ce nom et dont les récentes découvertes auraient mis à jour un nouveau sanctuaire. M. Bauquier termine en indiquant que les fragments retrouvés sont au Musée archéologique de Nîmes.

M. Portal fait le compte rendu d'un ouvrage de Mlle Laguerre qui était ces derniers temps encore professeur au lycée de notre ville. Ce livre est un témoignage des progrès réalisés dans la manière d'enseigner. C'est le deuxième ouvrage d'une série intitulée « La Vie des Romains ». Celui-ci porte en sous-titre « Le Forum », alors que le précédent s'intitulait « Le Camp ».

Il paraît être modestement un recueil de versions et de lectures latines, mais les unes et les autres sont si savamment et si copieusement enrobées dans des explications qu'il est en même temps un précis d'histoire, d'archéologie, d'art, de civilisation latine. L'auteur explique ainsi sa méthode : « les pierres antiques jetteront leur éclat sur les textes anciens, et les textes animeront ces pierres ». Au surplus, Mlle Laguerre n'oublie pas qu'elle est Nimoise et ne manque pas une occasion de rappeler que Nîmes est la Rome française.

M. Bernard Latzarus entretient l'Académie des récents travaux sur le Pythagoricien thaumaturge Apollonios de Tyane, figure mystérieuse et romanesque mise en scène par Flaubert dans la « Tentation de Saint-Antoine ». Le paganisme déclinant a voulu faire de ce personnage un rival du Christ : tel fut peut-être le but de la biographie que donna de lui Philostrate, dans les « Sévères ». Cette œuvre est la source principale des travaux nombreux qu'a inspirée l'étrange physionomie de « l'homme divin », qu'il convient de situer entre 40 et 120 de notre ère. Mais la correspondance d'Apollonios, longtemps considérée comme apocryphe, fournit des renseignements au moins vraisemblables, et sans doute exacts. De plus, la « Vie de Pythagore », par Jamblique, est, pour partie, la reproduction d'un ouvrage d'Apollonios ; et Eusèbe, le père de l'histoire ecclésiastique, nous a conservé un fragment fort remarquable d'un traité du même Apollonios sur les sacrifices. Il semble donc possible de substituer l'histoire à la légende, et M. Latzarus s'y efforcera dans une prochaine communication.

Séance du 4 Novembre 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, vice-président.

— Etaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Bauquier, De Loye, Fabre, Chanoine Chabot, Bonnet, Igolen, Baillet, Coulon, Gouron, Dubesset, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Latzarus, Portal.

M. Marcel Coulon fait hommage à l'Académie de son dernier ouvrage, dont le titre est : « Toute la Muse de Ponchon ». Après avoir déposé un numéro du fascicule bibliographique, publié par M. Girard et intéressant le mouvement intellectuel à Nîmes, M. Marcel Coulon fait une communication sur un poème de Gabriel d'Annunzio.

Grand admirateur de l'œuvre entière de d'Annunzio, M. Marcel Coulon préfère cependant en lui le poète au romancier et au dramaturge.

M. Marcel Coulon a choisi deux pièces qui comptent parmi les grands poèmes du maître — dont aucun recueil lyrique n'a jusqu'ici été traduit en français. De ces poèmes « La Mort du Cerf » et « Undulna » il en a donné à livre ouvert, accompagnée de commentaire, une traduction littérale, puis a lu une traduction littéraire écrite à loisir par lui suivant le système en quelque sorte « photophonographique » qui lui a servi pour les traductions de Mistral que l'Académie connaît bien. Les deux poèmes rendent compte du d'Annunzio mythologique qui, d'après l'exégète, constitue le d'Annunzio essentiel. Aussi « moderne » qu'on peut l'être,

d'Annunzio mérite en même temps d'être dit « antique », il faut voir dans cet Italien de notre âge un latin, un successeur non par l'imitation mais par le sang de Catulle, Properce, Horace, Ovide. Il n'est pas moins naturellement mythologique, et, au sens poético-religieux de ce terme, moins païen qu'eux.

Séance du 2 Décembre 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgon, chanoine Bouisson, chanoine Anthérieu, Marcel Coulon, Dubesset, Bonnet, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Portal, Igolen, Fabre.

M. le chanoine Bouisson fait part à l'Académie de la nomination de M. le chanoine Anthérieu, comme vicaire général honoraire. En soulignant l'importance de cette dignité, il félicite le nouveau promu. M. le Président, au nom de l'Académie, s'associe à ses félicitations. Il se félicite de constater que les forces intellectuelles et les forces spirituelles, se rencontrant collaborent dans une bienfaisante harmonie. M. Marcel Coulon donne connaissance de la communication qu'il se propose de faire à la prochaine séance publique. Il met en lumière un grand acteur, originaire de Nîmes : Philibert Rouvière, qui a eu son heure de célébrité. Baudelaire a donné sur sa vie quelques indications que M. Coulon a complétées et parfois rectifiées : à propos, par exemple, de la date de naissance de Rouvière. Il recherche ses origines et parle des succès de scène qu'il a remportés, notamment en jouant Hamlet.

M. Latzarus parlera, en séance publique, sur le sujet suivant : Louis XIV et l'Académie de Nîmes. Après avoir tracé un tableau de l'influence de ce monarque sur les littérateurs de son temps, M. Latzarus lit une lettre de Louvois aux intendants leur demandant de promouvoir des études historiques locales. Cette ini-

tiative ne donna pas beaucoup de résultats. Il faudra attendre le siècle suivant pour voir un Ménard publier une histoire de Nîmes. M. Latzarus lit et commente les lettres patentes qui consacèrent l'Académie de Nîmes, rappelle les relations de cette Compagnie avec l'Académie française et celle d'Arles. Il termine en précisant quel fut dès le dix septième siècle, le rôle de ces compagnies savantes des provinces.

Il est déposé sur le bureau une pétition lancée par « Les Pierres de France » 55, rue de Varennes, Paris et qui a pour objet d'obtenir la suppression du Camp d'Aviation de Chartres qui menace la Cathédrale. Les signatures seront recueillies et transmises par le Secrétaire.

Séance du 23 Décembre 1938

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Portal, Général de Bourgon, Chanoine Bouisson, Fabre, Chanoine Lepage, Igolen, de Valfons, Gouron, Blanchard, Lacombe, secrétaire-perpétuel.

M. le Président, tout en constatant que la séance publique annuelle a été suivie par un public nombreux et de choix, qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux diverses communications qui en ont composé très heureusement le programme, fait remarquer qu'il serait préférable que le compte rendu des travaux portât sur l'année en cours. L'Académie décide qu'il en sera désormais ainsi et que pour y parvenir, au cours de la prochaine séance publique, M. le Président en exercice fera le compte rendu des travaux de 1938 et de 1939.

Au cours de la dernière séance tenue sous la présidence de M. B. Latzarus, celui-ci a adressé les félicitations de l'Académie à M. Gouron, auquel vient d'être décerné le titre de docteur ès lettres, et auteur d'une thèse très remarquable. La Compagnie s'associe aux éloges si mérités par notre savant confrère.

M. le président dépose sur le bureau le dernier ouvrage de M. Eloy Vincent : « La Légende natale », dont l'auteur fait hommage à l'Académie. Sur la proposition de M. Latzarus, l'Académie met à son ordre du jour la préparation du centenaire d'Alphonse Daudet, qui sera célébré en 1940.

M. Bauquier fait une communication sur la décou-

verte de mosaïques romaines à Nages. Ces mosaïques ont été mises au jour au cours de travaux de défoncement d'un vignoble.

Au premier examen elles apparaissaient comme une bordure ; M. Bauquier n'a pas tardé à reconnaître qu'il n'en était rien. Cette mosaïque indique un passage aboutissant à un seuil. Les travaux ultérieurs apporteront de nouvelles précisions.

M. Bauquier présente ensuite le compte rendu du dernier livre dû à M. Marcel Coulon : « Toute la Muse de Raoul Ponchon ».

Après avoir donné quelques extraits des Noëls de Raoul Ponchon, sur lesquels il y a bien des réserves à faire, M. Bauquier lit un Noël, plein de poésie, du félibre Edgar Raizon.

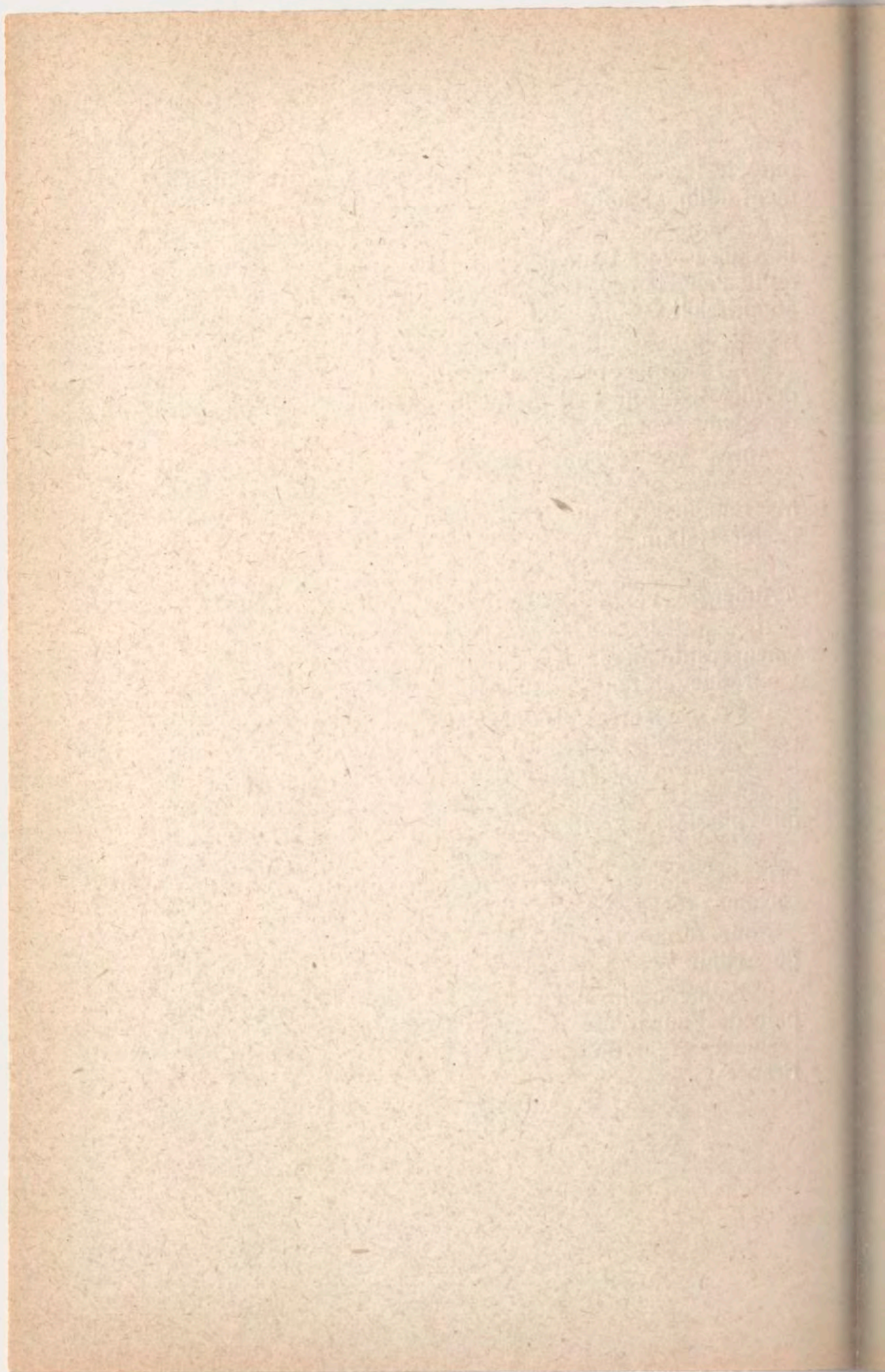
M. le colonel Igolen lit enfin une étude qui s'intitule : « Auberges et Logis d'autrefois ».

Il y a deux ou trois siècles, les auberges se trouvaient cantonnées, peut-on dire, devant la Porte de la Couronne et tout autour des Arènes.

Les voyageurs qui ont visité Nîmes autrefois, s'ils ont décrit nos monuments antiques, sont restés muets sur la façon dont ils étaient reçus et traités dans les auberges où ils sont descendus ; pour remédier autant que possible à cette lacune, M. Igolen a consacré un chapitre sur la vie matérielle à Nîmes autrefois, les prix des diverses denrées les plus usuelles, le prix de certains repas, de certaines journées d'hôtel, etc.

Pour terminer, il est fait mention des appréciations de Arthur Young qui après un séjour à Nîmes, écrivait :

« J'aime beaucoup Nîmes et si les habitants sont au pair de l'apparence de leur ville, je la préférerais pour résidence à la plupart et même à toutes les villes de France ».



Séance du 6 Janvier 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. Latzarus, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Terrin, Portal, Bauquier, Général de Bourgon, Chanoine Bouisson, Fabre, de Valfons, Bonnet, chanoine Anthérieu, chanoine Chabot, Igolen, d'Everlange, Premier président Roche, Marcel Coulon, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Nègre, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Latzarus, en ouvrant la séance, présente ses vœux de nouvel an à tous ses confrères. Grâce à Dieu 1938 n'a pas causé de vide dans nos rangs. Les travaux de l'Académie se sont poursuivis à leur rythme habituel, et nous pouvons espérer que les réceptions des nouveaux élus compléteront en 1939 le chiffre réglementaire des membres résidants. Une fois surmontée des difficultés d'ordre matériel qui lui sont communes avec toutes les Sociétés savantes, et même avec d'autres, ou plutôt sans même attendre de les surmonter, la Compagnie continuera d'améliorer la connaissance de Nîmes et de sa région, tout en affirmant la nécessité d'une culture vraiment humaine, susceptible de restaurer l'ordre dans les intelligences et l'amitié entre les peuples.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau ; à l'unanimité des présents, M. le chanoine Bouisson est élu président et M. le bâtonnier Fabre, vice-président.

M. Blanchard entretient ses confrères de ce qui se passa à Nîmes lors de l'hiver particulièrement rigoureux de 1709. Le souvenir du froid intense qui sévit alors s'est perpétué jusqu'à nos jours. Grâce à un manuscrit déposé dans la bibliothèque de l'Hôtel de Balincourt,

livre de raison de Fouquier, M. Blanchard peut apporter des précisions. Après avoir donné des détails sur la famille Fauquier, propriétaire depuis le 11 juillet 1680 de l'Hotel de Balincourt, notre confrère examine ce document intitulé « Livre des Mémoires » entamé le « quinzième mai 1703 » et clôturé le « vendredi quatorzième décembre ». En 1709, le thermomètre s'abaissa à Paris à 20 degrés. A Nimes, le froid commença le 7 janvier et sévit jusqu'au 23 du même mois. Figuiers, grenadiers, oliviers, lauriers furent détruits. On s'aperçut bientôt après que les blés avaient été gelés. Pour parer à la disette, en avril 1709 une assemblée se tint chez Mgr Fléchier, par souscription, on fit un fonds pour permettre à la commune d'acheter du blé. On établit des commissaires de quartiers, chargés de présider à la vente de blé aux particuliers et de réprimer la fraude ou la spéculation. Aux portes de la ville furent postés des bourgeois pour arrêter ceux qui sortiraient sans autorisations, blé ou obliger les boulangers à ne faire que deux sortes de pains. L'intendant Lamoignon de Basville conçut le projet de constituer une Société qui disposerait de bateaux pouvant amener les blés du Levant.

M. Blanchard rend hommage à l'esprit d'initiative et au talent d'organisation de nos assemblées locales d'alors qui, sans se tourner vers l'Etat surent faire face à une situation critique. Il donne les noms de nos consuls de 1709 : Pierre Guillaume Trémollet, seigneur de Robiac et de Collias ; Charles Lecointe, bourgeois Joseph Martin, Marchand Linger ; Pierre Guérin, maréchal. Ils ont bien mérité que leurs noms soient conservés pieusement par la postérité,

M. Bernard Latzarus complète sa première communication sur Appolonius de Tyane. Ce philosophe, d'une moralité assez élevée, fut un ascète, mais fort préoc-

cupé de politique ; il paraît avoir conspiré contre Néron et contre Domitien. Une susceptibilité malade, un immense orgueil, une envie puérile à l'égard de sages authentiques, ne permettent pas de l'assimiler, ni même de le comparer à d'aussi grands hommes que Socrate, Epitecte, Marc-Aurèle. Il n'a pas eu de doctrine personnelle, ni exercé d'action durable. Aucun de ses miracles ne supporte l'examen, peu de gens l'ont pris au sérieux de son vivant. Le caprice d'une Princesse, et peut-être une vue politique ingénieuse, sinon profonde, lui valurent une célébrité posthume, à coup sûr disproportionnée. Il a eu l'étrange fortune d'inspirer un épisode dramatique à Flaubert, une page curieuse à Gobineau, et quatre syllabes à Victor Hugo.

M. Vierç a déposé le 28 décembre un manuscrit dont il est l'auteur et qui portant le titre de : « Nimes au temps de Fléchier », est destiné au concours du prix de la ville. Il sera soumis à l'examen de la Commission.

Séance du 20 janvier 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Portal, Bauquier, de Loye, Général de Bourgon, Chanoine Lepage, Fabre, Chanoine Chabot, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Igolen, Baillet, d'Everlange, Premier Président Roche, Gouron, Sagnier, Dubesset, Nègre, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelait l'installation du bureau, M. Latzarus président sortant, empêché, avait adressé une lettre de remerciements à ses confrères et ses félicitations aux nouveaux élus. Il exprimait ses regrets d'être privé « d'un grand plaisir et dispensé d'une tâche facile. Le plaisir eut été de redire à nos confrères combien leur assiduité aux séances, l'étendue et la variété de leurs travaux et aussi l'intelligence avec laquelle une ville savante et artiste suit leurs efforts, font étinceler, en l'Académie de Nîmes, une des mille facettes du labeur français... La tâche eût été facile, donc à demi superflue de présenter à nos confrères mon successeur. Son vaste savoir, attesté par des publications dont la bonne fortune a voulu que nous eussions parfois les prémices, nous garantit qu'aucune communication ne le prendra jamais au dépourvu ».

Parlant ensuite du nouveau vice-président, M. Latzarus s'exprime ainsi : « L'heureux choix des sujets de M. Fabre, son souci constant de remonter aux sources, l'élégance de son style, tout le qualifiait pour occuper dans notre Académie une place de premier plan que sa vice-présidence soulignera seulement ».

M. le chanoine Bouisson prend la parole, pour remercier M. Latzarus des termes par lesquels il lui ouvre l'accès au fauteuil de la présidence, et ses confrères de leurs unanimes suffrages. Parlant de l'Académie, il vante le charme de ses rencontres dans une atmosphère de sympathie, de détente et d'amitié. Il rappelle combien au cours de cette année M. Latzarus sut être l'animateur de l'Académie. « Vous avez, lui dit-il, animé par votre seule présence et par vos exemples, le zèle de chacun. Vous avez mis en lumière les qualités qui paraissaient dans nos communications et si même vous aviez le dessein de relever en elles quelques imperfections vous y mettiez tant de délicatesse que l'on s'empressait de souscrire à votre jugement. Votre présidence, Monsieur, fut un bienfait pour notre Compagnie. »

M. le chanoine, évoquant ses souvenirs académiques, rappelle qu'il fut élu membre correspondant sur l'initiative de MM. Rocafort et Georges Maurin, il y a de cela quarante ans. De tous ceux qui l'ont accueilli, un seul demeure encore et la Compagnie, s'associant à l'orateur, salue M. Lavergne, son doyen. En terminant, le nouveau président se félicite d'avoir à ses côtés, M. Marcel Fabre et rappelle, entre autres choses, la coïncidence qui les ramena, tous deux, en même temps, d'Uzès à Nîmes.

M. Gouron, dont on connaît les remarquables travaux sur l'Histoire de la Marine française, parle de la restauration de la marine par Richelieu et Colbert. Étude d'actualité, au lendemain du lancement du « Richelieu ». Il rappelle les défauts dont souffrait la marine française sous Louis XIII (désordres provoqués par les guerres de religion, désaffection de l'opinion, action des étrangers). Cependant, les besoins du commerce étaient immenses. Les maîtres des requêtes, notables, se rendent compte de la situation. Richelieu a su être l'agent de la

réforme nécessaire. Il précise son programme, avec l'aide de Isaac de Razilly, qui disait : « Quiconque est maître de la mer, a un grand pouvoir sur la terre ». M. Gouron analyse le mémoire de 1626, qui contient le programme de la réforme. Puis il parle de l'exécution qui débute par la décision des notables, 8 février 1627, qui accorde un fonds annuel de 1.200.000 livres pour la flotte. Richelieu devient surintendant général de la marine et du commerce. Il crée huit lieutenants généraux, des Comités, le Conseil de la marine, etc. Richelieu ayant défini les formules, ce sera Colbert qui dressera le programme et ce ne sera qu'en 1715 que cette politique portera tous ses fruits. De ces deux hommes, l'un a lancé une conception d'empire, l'autre a établi l'assiette de l'empire colonial.

Séance du 3 février 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Portal, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Chanoine Chabot, De Valfons, Bonnet, Igolen, Premier président Roche, d'Everlange, Gouron, Sagnier, Negre, Blanchard, Lacombe secrétaire perpétuel. Excusé : M. le chanoine Anthérieu.

Lecture est donnée du programme du Congrès que doit tenir, les 30, 31 Mai et 1er Juin la Caisse des recherches économiques de la Révolution.

M. le Secrétaire fait connaître que la Station des recherches agronomiques du Sud Ouest et la Maison d'Agriculture de Mende désirent prendre connaissance des communications faites par notre savant collègue, M. Cabanès sur l'amandier pécher. Une réponse sera faite après entente avec M. Cabanès.

M. Sagnier fait une communication sur la littérature que le mont Ventoux a inspiré, d'après un livre d'un Carpentrasien : M. Julian. Il rappelle tout d'abord la causerie, faite ici-même par M. Terrin, sur Pétrarque, au Ventoux : il parlera donc très peu de Pétraque. Il se demande seulement si le poète a réellement fait l'ascension. Le fait de n'avoir suivi ni son frère, ni son valet et de les avoir rejoints par des chemins détournés, alors que Pétraque ne connaissait pas la montagne, étonne un peu. Pétrarque, qui n'est pas insensible à la nature parle du Ventoux avec brièveté et sècheresse. Le paysage ne l'a pas touché.

Cinq cents ans se passent et voici de nouveau des

Poètes qui s'intéressent au géant de Provence. Ce sont les félibres. Roumanille publie en 1852 un opuscule aujourd'hui introuvable, qui, sous le titre de Saint-Croix contient un récit délicieux d'un pèlerinage sur la montagne et sous forme de lettres le récit de l'ascension que fit le poète le 14 septembre 1851. Ces lignes racontant « une ascension chrétienne », sont pleines de bonhomie et d'émotion. Roumanille n'était ni montagnard ni sportif et le mulet l'intimide ; le précipice l'effraye. M. Sagnier en profite pour faire lire à l'Académie quelques extraits du texte provençal. M. Julian consacre un chapitre au Ventoux dans Mireille et Calendal : c'est l'ascension épique. C'est à Fonségune que le Ventoux se révéla à Mistral qui le plaça parmi les trois merveilles de Provence : le Ventoux, le Rhône, la Durance. Il n'oublia pas « La bugatiero » qui, sous la forme d'un nuage annonce la tempête et qui, prenant place dans la mythologie provençale viendra, avec Taven, défilier devant Vincent. M. Sagnier fait le récit des exploits de Calendal sur le Ventoux, la description effrayante de la lutte en dégage le sens secret : l'homme incapable de s'élever au-dessus de ses intérêts. Dans ses Mémoires, Mistral retrace l'excursion qu'il a faite au Ventoux avec Aubanel et le peintre avignonnais Pierre Grivolas. Aubanel a fait une deuxième ascension 25 ans plus tard. Fabre monte au Ventoux dès l'âge de 19 ans : solitaire et studieux ; de sa prose se dégage un mysticisme sentimental, mais c'est surtout le botaniste qui parle. Il a gravi le mont plus de cinquante fois. L'ascension la plus fertile en émotions est celle que fit Fabre avec Delacourt et Verlot en 1855. Un brouillard intense surprend les voyageurs, dont l'un s'égare. Pour le retrouver on perd la bonne direction et la nuit vint alors que les voyageurs ne savent plus de quel côté se trouve le versant Sud, seul accessible. L'esprit scientifique de Fabre, en utilisant l'observation des phénomènes météorologiques et botaniques, permet au savant de guider heureusement la caravane, malgré l'obscurité jusqu'au refuge où elle passera la nuit.

Le 10^e chapitre du livre de M. Julian, dont la couverture est illustrée par M. Pierre de Champeville, est consacré à Jules et Henri de la Madelene, auteurs du « Marquis des Saffras » et de « Jean des Baumes ». C'est l'ascension romanesque. M. Julian cite enfin des passages de Félix Gras, de Louis Charasse, d'André Halays, de Marie-Louise Pailleron, Gabriel Faure, Jean Vaudoyer, Léon Daudet, Jacques Neville, etc...

M. Beauquier présente un manuscrit de M. le Commandant de Villeperdrix, dont l'auteur n'avait jamais fait mention et qui a été fortuitement retrouvé. Il est intitulé : « Souvenirs de l'Armée de la Loire par un petit chasseur à pied ». M. de Villeperdrix était, en effet, en 1870-71, sous-lieutenant au 1^{er} Bataillon. Son récit enrichi de dessins à la plume, présente beaucoup d'intensité et de simplicité.

Séance du 17 Février 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le chanoine Bouisson, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Portal, Général de Bourgoi, Fabre, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Bonnet, Igolen, Baillet, D'Everlange, Premier Président Roche, Gouron, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin.

Excusés : MM. Bauquier, Lacombe.

M. le Président, avant de procéder à l'installation des récipiendaires, tient à apporter l'hommage de l'Académie à la mémoire de grand Pape S.S. Pie XI, Il évoque la figure de ce pontife qui, avec une énergie digne de toutes les admirations, n'a cessé de rappeler à notre monde troublé, les principes chrétiens source de civilisation et de paix M. Roche en s'associant en termes élevés aux paroles prononcées, demande que la séance soit levée en signe de deuil.

A la reprise M. le Chanoine Bouisson prononce le discours suivant :

« Si vous étiez encore à l'âge de vos débuts dans la vie, à l'âge des examens à subir, des études à clore par un titre ou un diplôme, votre émotion serait grande à cette heure, votre cœur battrait en tambour. Aujourd'hui, vous abordez avec calme et sérénité la cérémonie et non l'épreuve de votre réception à l'Académie.

Ce n'est pas assurément que vous soyez portés à minimiser si peu que ce soit l'honneur que vous ont fait vos pairs en vous y appelant par d'unanimes suffrages.

Le protocole suivi dans la présentation d'abord, dans l'élection ensuite des membres résidants ne comporte au-

cune formalité dont vous ayez à rougir ou à souffrir dans votre amour propre. La grande Dame qui vous reçoit a gardé les manières que le siècle de Richelieu et de Louis XIV lui avait apprises. Elle met dans tout ce qu'elle fait, cette politesse qui attire le remerciement cordial : « Madame, vous êtes bien honnête ! »

C'est la constatation émue de cette noblesse, de cette délicatesse, de cette simplicité d'accueil que vous retrouverez, Messieurs, dans notre Académie, dès l'instant de votre prise de possession qui fera jaillir de vos cœurs ce discours que nous attendons de chacun de vous et qui exprimera, en mots sincèrement ardents, votre gratitude chaleureuse. Il est deux manières, en effet, de qualifier les paroles que les récipiendaires font entendre au moment où ils sont admis à prendre séance. On dit tantôt qu'ils ont prononcé leur discours de réception, et tantôt qu'ils ont exprimé leurs remerciements.

Vous ne sauriez manquer, Messieurs et Chers confrères, à donner à vos remerciements le tour, la finesse, la franchise et la délicatesse, autant de traits qui, depuis le dix-septième siècle, caractérisent le genre académique et constituent le charme unique et la parure normale de nos séances.

Monsieur le Pasteur,

Enfant de ces montagnes cévenoles qui ont conservé si vivace la foi chrétienne des ancêtres, né de parents qui avaient vécu à la jonction de trois départements, l'Aveyron, la Lozère et le Gard, vous avez vu le jour dans une cité autrefois libre dans le Saint-Empire et qui l'est demeurée jusque sous l'égide de la France, j'ai nommé Besançon, capitale de la Franche-Comté.

Vous avez été appelé dès votre jeunesse, à la vocation pastorale. Après de fortes études classiques commencées au lycée de Besançon et achevées à celui de Tournon, vous avez été inscrit à la Faculté de Théologie de Montauban, ensuite à celle de Paris, et vous êtes allé

enfin suivre des cours de perfectionnement à la célèbre Université de Glasgow, en Ecosse.

Ainsi préparé au ministère des âmes par les enseignements de ces grandes écoles et pourvu de la consécration pastorale, vous vous êtes mis à la disposition de vos chefs religieux qui vous ont mis à même de parfaire votre formation à la pratique du ministère en vous envoyant faire des suffragances. (J'aime ce mot qui dit bien ce qu'il veut dire et se recommande par son aspect ancien, vieillot, et par là-même vénérable et traditionnel). En vertu de ce titre de pasteur suffragant, vous remplaciez, occasionnellement, des pasteurs titulaires en substituant votre jeunesse et votre activité inlassable à leur vieillesse ou à leur impuissance.

Votre résidence fut d'abord à Bergerac, patrie des deux Cyrano, le Cyrano réel, auteur précieux et burlesque, et le Cyrano romantique conçu dans l'imagination d'Edmond Rostand.

De là vous gagnez bientôt Jarnac, puis Le Vigan. Quels noms, monsieur, quelles étapes ! Vous pouvez vous applaudir à bon droit d'avoir servi dans des cités célèbres dans l'histoire de la Réforme.

De vos trois suffragances Monsieur, la dernière vous charma davantage, sans contredit. Vous trouviez au Vigan toutes les convenances qui pouvaient satisfaire également à votre atavisme de cévenol d'origine et d'enfant du Doubs natal.

Auriez-vous pu rêver, monsieur, une fortune plus enviable que de retrouver, en un seul et même pays, les mœurs, les usages, le sentiment religieux et la simplicité montagnarde qui vous avaient séduit, grâce aux récits de votre père, émigré du Larzac, et qui s'amalgamaient si bien avec les données de votre propre expérience autour de l'autre montagne, le Doubs bizontrin ?

Ainsi, vous n'avez point fait mentir l'adage qui veut

que l'oiseau migrateur aime revenir à la forêt où longtemps sa famille eut son nid.

La partie de la forêt cévenole qui commence avec l'arrondissement du Vigan, et s'étend jusqu'au Gardon de Saint-Jean a dû vous séduire du moment où vous l'avez connue. Tout en haut se devinent les massifs du Mont-Lozère et de l'Aigoual. Au dessus de ces géants de la montagne se succèdent les monts de l'Espérou, les bois du Saint-Guiral, le plateau du Larzac, les Causses arides et pierreuses, coupées de prairies naturelles arrosées par les sources de cent rivières qui sont tributaires les unes de l'Océan et les autres de la Méditerranée. Les hauts plateaux renferment des pacages à l'herbe rare et courte et en d'autres endroits des prairies grasses et abondantes. Certains replis du sol abritent de véritables jardins que l'on appelle « les Horts de Dieu » tant la flore éclatante revêt comme d'un manteau du rouge réservé aux sénateurs ou aux patriciens de Rome, 'silhouette dressée vers le ciel du mont Aigoual, tandis que d'autres sommets plus modestes sont drapés de bruyères en fleurs d'un beau violet évêque. Et ces merveilles naturelles sont sillonnées et vivifiées par les rivières à paillettes d'or qui enchantaient à ce point le géographe Strabon, qu'il faisait cette remarque due à son goût de l'harmonie et à son sens grec de l'utilité : « A voir la disposition de ces diverses parties constituées du sol, on croirait que la Gaule est l'ouvrage de la Providence et d'un calcul réfléchi plutôt que du hasard ».

Le Haut-Pays, vaste piédestal d'un observatoire qui contemple de telles merveilles, se penche vers le Pays Bas par les déclivités de ses pentes, et s'ouvre en mille avenues pittoresques qui sont les vallées, égayées par les eaux vives et chantantes, jusqu'à la vaste plaine de *l'ager nemausensis*. En descendant vers la plaine, la montagne semble vouloir s'harmoniser et se domestiquer. Les villages y sont plus accessibles, les villes plus confortables.

J'imagine, Monsieur et cher confrère, que vos excursions à Valleraugue, à Lasalle, à Saint-André de Valborgne, à Anduze, vous laissèrent un désir ardent de vous fixer pour toujours dans l'une ou l'autre de ces villes. Je pense même, par ce que je connais de cette partie de la chaîne Cévenole, que votre libre choix vous aurait attiré de préférence à Saint-Jean du-Gard capitale du clan celtique de la Gardonenque et qui était déjà une ville tandis qu'Alès n'était encore qu'un centre de villas somptueuses protégées par une enceinte de vétérans du camp de Nîmes contre les surprises que la Voie Regordane pouvait receler dans son défilé en labyrinthe.

Avouez, Monsieur, que vous jetâtes d'abord votre dévolu sur l'église réformée de Saint-Jean. Un presentiment secret vous avertit sans doute que votre destinée vous y conduirait un jour. Effectivement vos vœux s'accomplirent. Votre suffragance au Vigan prit fin et vous voilà d'emblée pasteur de Saint-Jean.

Avouez encore, Monsieur, que vous avez passé dans cette fonction vingt-deux années qui comptent parmi les plus heureuses de votre vie. D'abord, vous n'étiez plus en suffragance, mais vous étiez pasteur titulaire et vous aimiez votre troupeau, lequel vous le rendait bien.

Mais, tout en vous dévouant sans compter à l'instruction et à l'édification de votre église, vous vous intéressiez aux œuvres d'art que le hasard de vos déplacements vous faisait rencontrer ainsi qu'aux œuvres admirables d'une nature artiste, variée, riche de sites pittoresques et de curiosités qui provoquent l'admiration par leur majesté et l'étonnement par leur beauté.

Tout à coup, la grande guerre survint. Le pasteur se fait soldat, sans cesser d'être pasteur. Aumônier de la marine, dans la division navale d'Orient, aumônier

titulaire au 2ème corps d'armée colonial et à la 10e division coloniale.

Vos mérites ne permettaient plus de vous laisser régir une église de village, appelé à Nimes, en 1923, vous y exercez, en même temps que le pastorat, la charge toute de charité chrétienne d'aumônier des hôpitaux.

Entrez, Monsieur le pasteur, avec une entière confiance dans notre Compagnie. Votre expérience est déjà longue, au service des âmes, et vous avez exercé dans votre ministère, vos facultés d'analyse, d'observation, de connaissance du cœur humain. Si vous n'avez encore que peu produit, ou du moins publié vous êtes prêt à répondre aux avances que vous fait l'Académie. En vous recevant dans son sein, notre Compagnie fait appel à votre érudition incontestée pour que vos heures de loisir vous permettent de préparer à son intention quelque communication dont elle escompte déjà l'intérêt.

Le souvenir de votre prédécesseur M. Bouzanquet sera pour vous un exemple particulièrement entraînant. Je vous laisse le soin de le faire revivre, ce soir, par l'éloge que vous allez en faire. Nos regrets encore cuisants de sa perte s'en trouveront momentanément adoucis

Monsieur le Gouverneur des Colonies,

Vous vous excusez vous-même, avec une charmante simplicité, de l'exiguité du bagage littéraire que vous nous apportez.

Cette modestie, Monsieur, loin de diminuer la grande estime où déjà nous vous tenons, ne fait, au contraire que l'accroître. Elle nous est, en effet, une preuve du sentiment de parfaite droiture qui vous a inspiré, durant une carrière administrative menée vaillamment jusqu'à son terme, qui fut pour vous l'honorariat, de consacrer toute votre activité, ainsi que la totalité de vos forces

et de vos aptitudes à l'accomplissement intégral, j'allais dire scrupuleux de vos hautes fonctions.

Si je juge de vos dispositions morales d'aujourd'hui par les résultats pratiques que vous avez obtenus durant une carrière si bien remplie il me paraît que votre avenir académique s'annonce plein de promesses. Vous serez de ceux que la vie active a pris tout entiers et qui lui ont donné d'abord tout ce qu'ils ont pu de leurs forces ; une fois déliés des obligations multiples, fatigantes, absorbantes qui leur étaient imposées, ils s'accoutument d'un repos bien gagné et ils cherchent aussitôt le moyen d'embellir leur retraite en se livrant avec un entrain nouveau à des occupations nouvelles. Ils regardaient les fonctions de leur choix en dépit de leur complexité, de leur aridité, parfois avec les regards d'amour qui accompagnent nécessairement les journées et les années bien remplies, et ils diraient volontiers qu'il n'y a désert si atroce soit-il, qui ne recèle des oasis ni colonie si arriérée ou si fruste soit-elle, qui ne présente quelque charme attachant, proportionné ordinairement à la somme de dévouement qu'on a mise à l'administrer. Une nouvelle oasis s'ouvre devant vous. Un loisir non moins attachant vous y attend. Vous entrez, Monsieur, croyez-moi, dans un vrai paradis. L'Académie dont nous vous ouvrons aujourd'hui la grande porte sera pour vous la maîtresse du loisir bienfaisant, de la retraite occupée, de l'enrichissement de l'esprit et des plus vives satisfactions de l'âme.

Quel que soit le goût que l'on a de sa profession et de charme naïf que le bon administrateur trouve toujours aux pays qui lui ont le plus coûté de soins et d'efforts, il y a deux choses cependant qui ne cessent de nous attirer. Nous ne saurions être heureux complètement et définitivement loin de notre ville natale et parfois aussi de la ville où nos pères ont vécu au temps qui précéda notre naissance. Nous ne saurions trouver nulle part ailleurs que dans ces pays, pour nous consa-

crès et passionnément aimés. le retour, dans le champ de nos souvenirs de nos premiers rêves, de nos desseins d'art, de nos ambitions littéraires ou scientifiques.

Le berceau qui fut le nôtre, s'il est resté à nous attendre dans le lieu où il nous fut préparé est tel qu'un aimant dont nous nous sommes détachés par un effort voulu ou imposé, mais qui, un jour nous reprendra et nous gardera. Or, de plus grandes joies nous sont parfois réservées si nous pouvons revenir au berceau de notre famille. Le pays d'origine, de nos parents alimente, lui aussi, nos rêves de jeunesse, avec la même puissance d'attraction et le même engoûement irrésistible que celui où nous eûmes notre propre berceau.

Vous avez eu votre berceau à Montpellier, ville voisine, et pareille en bien des points à Nîmes. Vous y avez trouvé un lycée rival du nôtre, et vous en avez profité pour mener à bien vos études classiques. Vous rêviez de vous munir des grades de la Faculté de droit, et vous en aviez toute facilité dans cette cité universitaire. Votre dessein était-il, une fois inscrit au barreau de Montpellier, de vous faire une carrière qui fut de tout repos et un avenir aussi fructueux que paisible ? Au contraire, vos études de droit n'étaient que le préambule de la réalisation d'un projet qui hantait de longue date votre esprit, curieux d'aventures et surtout de conquêtes, j'entends de conquêtes pacifiques telles qu'en a réalisées bien souvent notre corps d'administrateurs coloniaux. La conquête par les armes est souvent nécessaire, mais elle est rarement définitive. Le ralliement des âmes à la cause de la plus grande France est l'effet heureux de la bonne administration des territoires qui constituent actuellement notre vaste empire.

Votre résolution une fois prise ne pouvait souffrir le moindre retard dans son exécution. Vous obtenez une place de débutant auprès du gouvernement général de l'Afrique Occidentale française qui siège à Dakar !

La diversité de vos gouvernements, Monsieur, est

démonstrative de la puissance coloniale de la France et significative de nos espoirs raisonnés.

Vous avez débuté par un stage auprès du gouvernement général de l'Afrique Occidentale qui siège à Dakar.

Or, Dakar est le chef-lieu non seulement du Sénégal proprement dit, mais aussi du Niger qui nous donne une partie du Soudan laquelle confine au Soudan Anglo-Egyptien. Quelques mois de stage suffisent à reconnaître votre compétence et on vous accorde le gouvernement de la Mauritanie dont l'occupation venait à peine de se commencer en 1905 et cela d'une manière tragique, par l'assassinat du chargé de mission Coppolani ; En passant en Mauritanie vous ne sortiez point de l'Afrique Occidentale française, mais vous voisinez avec l'Afrique septentrionale qui comprend le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et le Sud Algérien.

Vous avez su, Monsieur, non seulement vous maintenir à la tête de la Mauritanie pendant 13 années, dans la plus parfaite entente avec le futur général Gouraud, auquel est due la pacification complète de ce peuple cultivé, intelligent, héritier des ses aïeux les Sarrasins d'Espagne et de France dans la connaissance des sciences, des arts et même de la philosophie d'Aristote. Mais, après une interruption d'une année, que vous avez passée à la tête du cabinet de M. Henry Simon, ministre des colonies dans le cabinet Clémenceau, le cabinet de la victoire et des premiers redressements de la France victorieuse, après avoir, en 1922, participé, avec le titre de commissaire adjoint à l'exposition coloniale de Marseille, vous avez demandé à reprendre la vie coloniale. Vous avez été secrétaire général au Sénégal et au Soudan, puis gouverneur non seulement de la Mauritanie mais de la Guinée française.

Ainsi, c'est toujours dans l'Afrique occidentale française que vous avez fourni la plus grande part de votre carrière. Vous étiez encore, et précisément à la tête du gouvernement de Mauritanie en 1933-34 lorsque le

général Gouraud rendit l'occupation de ce vaste pays définitive en prenant la ville de Tindouf, grâce à la jonction de ses formations méharistes avec la troupe marocaine.

A dater de ce moment, l'occupation de la Mauritanie a été complète et désormais pacifique.

A part un séjour comme gouverneur à la côte française des Somalis, au port de Djibouti et un voyage dans l'Ethiopie, c'est dans l'Afrique Occidentale française que s'est écoulée la presque totalité de votre carrière. Grâce à la diversité successive de vos gouvernements, vous avez contribué à l'affermissement de la puissance coloniale de la France et à la démonstration de l'espoir fondé que ces vastes territoires constituent, pour notre empire africain, une assurance contre les velléités de guerre soit européenne, soit coloniale, qui pourraient nous menacer.

« Chose étrange, écrivait dernièrement M. le général Tilho, l'importance de cet empire africain, la majorité des Français, même les plus cultivés, n'en ont pas la moindre idée ; ils savent à peu près la valeur de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, mais ils ignorent totalement celle de nos immenses possessions, qui, au sud du Sahara, s'étendent du Sénégal au Niger, au Tchad et au Congo. Elles représentent pourtant 21 millions d'habitants qui, ajoutés aux 15 millions de l'Afrique du Nord et aux 40 millions de la Métropole forment un total de 76 millions d'âmes françaises, séparées en deux masses de part et d'autre de la Mer Méditerranée.

» En temps de guerre, écrit encore le général Tilho, le nombre de combattants que pourrait fournir la France africaine dépasserait largement le million, et les matières premières qu'elle produit — ou pourrait produire — compenseraient dans une large mesure celles que nous ne trouverions peut-être plus très aisément chez tels ou tels de nos fournisseurs étrangers. Cela explique que, moins d'un an avant sa mort, l'illustre stratège allemand Ludendorff ait pu écrire :

« Si dans la situation politique actuelle une guerre mondiale éclatait, l'Afrique du Nord deviendrait un théâtre d'opérations d'une importance extraordinaire, bien que la décision de toute manière doive intervenir sur le champ de bataille européen ».

Après tant de voyages à travers l'Afrique occidentale française et même à Djibouti, où vous avez jeté un regard de curiosité sur l'Asie, représentée par la Côte Arabique de la Mer Rouge, il vous plait de faire élection de notre cité pour y prendre un repos que vous voulez studieux. L'Académie, si vous le permettez, sera votre guide pour vous ramener, de vos souvenirs africains à la pensée européenne et française, aux charmes de ce qui est bien écrit ou bien dit non plus dans les ruelles, lorsque les académies n'existaient pas encore mais au sein de cette Compagnie qui sera toujours avide de vous entendre.

Vous songerez à notre confrère, M. Elie Peyron, que vous remplacez sans éprouver, comme il arrive ordinairement, la peine d'un deuil, au lieu du simple mais réel regret de l'absence. M. Peyron était, autant que quiconque d'entre les membres de l'Académie, un doux idéaliste, un ami du peuple, tout dévoué, et non seulement en paroles, mais en actes, à l'amélioration du sort de la classe ouvrière.

Vos récits, que votre carrière alimentera abondamment, nous plairont assurément, car ils reflèteront et feront revivre les grandes choses que vous fites et qui constituent votre part contributive à l'extension et à la prospérité de la France africaine ».

Après le président, c'est M. le Pasteur Cadix qui prit le premier la parole. Il commença par remercier l'Académie de l'honneur qui lui était fait, ajoutant : « ... Vos devanciers dont certains ont brillé d'un vif éclat vous

ont laissé un précieux héritage de fortes pensées et de nobles traditions dans le souci constant des grands problèmes intellectuels, moraux, artistiques et l'invincible attachement aux principes de liberté, de tolérance, de mutuelle compréhension, qui sont la raison d'être et la force d'une institution comme la vôtre. En admettant parmi vous, à côté de représentants éminents de l'église Catholique, un pasteur de l'Eglise protestante, vous vous donnez une preuve renouvelée de votre esprit de largeur et véritable libéralisme.» En terminant son discours... *académique*, dont la définition permet au nouvel académicien de conter avec esprit une charmante anecdote, M. le pasteur Cadix fit un très joli portrait de son prédécesseur fort regretté, M. Gaston Bouzanquet.

M. Antonin répond en ces termes :

Messieurs et honorés confrères,

Je remercie M. le Président de l'Académie des paroles si aimables qu'il m'a adressées. J'en suis profondément touché.

Avec une bienveillance dont je sais le prix, vous m'avez appelé à siéger dans votre Compagnie. Laissez-moi vous exprimer les sentiments de gratitude que m'inspire votre choix. Voyageur sans bagages, puisqu'au fait je n'ai rien publié, vous m'avez accueilli sans références, comme en accueillait aux temps antiques le passant inconnu, comme aujourd'hui encore sur la terre d'Afrique où se sont conservés parfois les bons usages, on reçoit l'hôte sous la tente, je m'efforcerai de justifier votre confiance et de remplacer dans la mesure qui m'est permise le confrère érudit qu'était pour vous M. Elie Peyron.

Monsieur Elie Peyron vous a quittés pour prendre une

retraite qui était bien due à son âge et que nécessitait son état de santé. Il avait été reçu membre de votre Académie le 6 mai 1911. Il en était l'un des plus anciens, mais non pas le doyen. C'est chose difficile de prétendre à ce titre dans une Compagnie d'Immortels. M. Peyron, dans le remerciement qu'il vous adressait à cette date, s'exprimait ainsi :

« Je répondrai de mon mieux à votre bienveillance en vous apportant désormais mes travaux. Je n'ose vous promettre d'être toujours en communauté de pensées avec vous tous. Je vous promets, du moins, en tout et mon impartialité et ma courtoisie ».

Votre confrère a tenu parole. Il lui est arrivé, sur des sujets délicats, d'exprimer des points de vue que vous ne partagiez pas tous, et d'éveiller parfois la contradiction. Mais la loyauté de sa pensée vous était connue, et la fermeté qu'il apportait dans la discussion n'était, vous le saviez, qu'une des formes de sa sincérité. Je n'ai pas eu l'avantage de connaître personnellement M. Elie Peyron, et je crains de ne pouvoir le faire revivre parmi vous avec le relief désirable. Le souvenir que vous conservez de lui y suppléera et votre indulgence voudra bien ne pas trop m'en tenir rigueur.

Né le 22 décembre 1857 dans la rue Curaterie, au centre du vieux Nîmes, M. Peyron appartenait à une famille qui joignait à de solides vertus un sentiment profondément religieux. Son père M. Albin Peyron fut Président de la Chambre de Commerce. L'exemple de sa vie eut une influence profonde sur la vie spirituelle de ses enfants. Il adhéra des premiers au mouvement salutiste dont l'esprit de prosélytisme religieux et le programme de relèvement social l'avaient conquis. L'hostilité et l'indifférence ironique qui accueillirent à cette époque la propagande de l'Armée du Salut n'étaient pas faites pour l'en détourner. Il était de ceux qui osent remonter un courant quand ils y voient l'accomplissement d'un devoir. C'est une attitude que nous retrouverons au cours de la vie de votre ancien confrère.

Je n'ai pas de renseignements sur la jeunesse de M. Elie Peyron. — jeunesse studieuse sans aucun doute — car le travail fut la discipline de toute sa vie. Ses études de droit achevées, il se fit inscrire au barreau de notre ville. Il y connut une période de grande notoriété, quand avocat de Numa Gilly, dont il était l'ami et le collaborateur au journal des Travailleurs, il défendit sa cause avec une ardeur et une fougue juvéniles. L'affaire fit grand bruit et souleva à Nîmes de vives passions. Elle évolua sur le plan local dans une confusion des intérêts et des partis, jusqu'au jour où se fit l'apaisement.

M. Elie Peyron s'était senti, dès ses débuts dans la vie publique, attiré par les problèmes sociaux.

Sa sympathie allait aux ouvriers dont l'isolement en face des grandes entreprises anonymes qui tendaient à se substituer partout à l'ancienne forme du patronat, lui paraissait plein de dangers. Eloigné de tout esprit de système, c'est du vote de réformes telles que l'Association syndicale, la fixation d'un minimum de salaires, la réglementation des heures de travail, et non point d'un mouvement révolutionnaire s'inspirant d'une idéologie purement dogmatique qu'il attendait l'amélioration de la situation matérielle et morale des travailleurs.

Il eût sans doute aimé la politique — pour ce qu'elle représente d'actes efficaces — Mais il semble que les réalités de la vie électorale ne lui aient apporté que des déceptions. Conseiller d'arrondissement du canton de St-Gilles, candidat à plusieurs élections législatives, il n'a pas joué le rôle auquel paraissait le destiner sa culture et l'intérêt qu'il portait aux problèmes sociaux.

Il était un homme d'étude et de pensée, et c'est sur ce terrain qu'il a continué l'action qu'il avait entreprise en faveur de la classe ouvrière.

Avec Benoît Malon, qui était son ami, comme il était l'ami de votre regretté confrère M. le Docteur Delon, il fonde, au printemps de 1885, la *Revue Socialiste* à laquelle il collabore. Conçue dans un esprit réformiste

pour l'étude des questions ouvrières, cette Revue a exercé sur le développement de la législation actuelle du Travail une influence prépondérante.

Convaincu, du reste, que la question sociale ne tient pas toute entière suivant sa propre expression, dans l'accession pour tous les hommes au bien-être matériel, M. Elie Peyron est à la tête du mouvement des Universités populaires — il apporte son activité à cette œuvre d'éducation ouvrière — multipliant les conférences, s'efforçant de faire passer dans l'esprit de ses auditeurs, une part de cette instruction qu'il juge indispensable non pas seulement à la revendication de leurs droits, mais surtout à la compréhension et à l'accomplissement de leurs devoirs.

Mais j'ai hâte d'en venir à son œuvre d'historien. C'est à ce titre qu'il vous appartenait et vous conservez ici la souvenir des communications si documentées qu'il vous a faites.

M. Elie Peyron fait en effet partie de cette élite d'érudits, qui, dans le calme de notre vie provinciale appliquent leurs loisirs à reconstituer l'histoire non en amateurs, mais en chercheurs sincères et passionnés. Il avait vécu les années de la guerre de 1870 — trop jeune pour y prendre part — celles surtout d'après-guerre sur lesquelles pesaient le souvenir de notre défaite et de la Commune. Le calme et l'apaisement revenus, guidé sans doute par les tendances socialistes de ses opinions politiques, il publia une série de brochures très documentées sur quelques-uns des acteurs de ce drame : Rossel, Benoît Malon, M. Thiers, en 1871. On suit avec intérêt l'effort que s'est imposé M. Elie Peyron pour écrire avec sincérité et impartialité le récit d'évènements encore trop présents à toutes les mémoires, pour qu'il fût possible d'en parler sans soulever d'ardentes controverses.

« Ma seule ambition, » disait-il, en tête de l'une de ses études, donnée d'abord sous la forme de conférence

à la Maison du Peuple, le 22 Décembre 1900, a été d'être véridique et de bonne foi. Vous jugerez si j'ai réussi. Je m'attends à ne pas contenter tous mes auditeurs. Je crois même qu'en définitive je les mécontenterai à peu près tous, et je crains bien de rester avant comme après ma causerie, le seul à partager mon opinion.

Q'y faire ? Je ne me permettrai pas de vous flatter, je m'efforcerai de dire exactement et uniquement ce que je pense sur le sujet que j'ai à traiter, et, en fin de compte, vous m'approuverez peut-être de n'avoir pas selon le mot de Jean Jacques Ampère, voulu « descendre de l'indépendance de l'Histoire à la servitude du plaidoyer ».

C'est à l'occasion d'une autre conférence donnée à la Maison du Peuple, le 17 Octobre 1903, sur « Metz, Bazaine et Régnier » que M. Elie Peyron fut amené à entreprendre sa campagne en faveur de la réhabilitation du maréchal Bazaine, et c'est ici que se manifeste tout entière, sa bonne foi d'homme et sa sincérité d'historien

Il s'était au cours de cette conférence montré très sévère pour Bazaine qu'il accusait d'avoir conduit la France à la défaite par ses rancunes et ses ambitions. Une lettre qu'il reçut de Mme Winkler, fille du colonel Willette, l'ami fidèle de Bazaine, éveilla ses premiers scrupules. Elle lui signalait le caractère injuste des jugements portés sur la conduite du maréchal et s'offrait à l'éclairer. M. Elie Peyron vit Madame Winkler, prit connaissance des documents qu'elle lui remit brochures, lettres, notes rédigées par le colonel Willette. Ils ébranlèrent suffisamment sa conviction pour qu'il s'abstint, notez ce trait, d'envoyer au Directeur de la Revue Socialiste le texte de sa conférence qu'il lui avait promis.

« De temps à autre, ajoute-t-il, je la relis, et cela me rend modeste dans mes jugements ».

Dès ce moment, indifférent à l'unanimité de l'opinion qui considère la trahison de Bazaine comme un dogme, M. Elie Peyrron entreprend la réhabilitation du condamné. Procès purement historique, ajoute-t-il, qu'il s'agit d'instruire à nouveau.

Et c'est bien en historien que votre confrère s'est efforcé d'approfondir ce problème.

Il lit et rapproche les uns des autres tous les ouvrages parus sur ce sujet, consulte les pièces du dossier, dépouille articles de journaux et correspondances. Il prend le contact de tous ceux qui lui paraissent en situation de l'éclairer sur le rôle du Maréchal, entre en relations avec son fils, capitaine dans l'armée espagnole, tué sur le front de France, correspond avec son neveu le général Bazaine-Haytier, avec le colonel Blanchot. Et tous les renseignements qu'il recueille, tous les documents qu'il rassemble au prix de laborieuses recherches, prennent place et s'ordonnent dans les ouvrages qu'il a publiés sur ce sujet, avec méthode et clarté. Il contrôle les textes, confronte les témoignages, les soumet à une rigoureuse critique, répond aux controverses que soulève le caractère inattendu de ses conclusions, mais toujours la démonstration s'efface, se subordonne à l'abondante documentation qu'il met sous nos yeux. Le style est sans déclamation. Toute recherche de l'effet serait malsaine et risquerait d'égarer l'esprit du lecteur. Il faut que celui-ci juge sur pièces.

Le procès reste ouvert ; chacun, suivant ses dispositions d'esprit ou ses tendances inclinera à suivre la voie indiquée par votre ancien confrère ou préférera s'en rapporter à l'autorité du jugement rendu.

Mais nous serons tous d'accord pour reconnaître que la série d'ouvrages qu'il a publiés sur ce sujet constituent un fonds de documentation de premier ordre que ne pourront ignorer tous ceux qui voudront après lui écrire l'histoire de cette période douloureuse de notre vie nationale.

M. Elie Peyron a collaboré à la *Revue de la Révolution* de 1848, à laquelle il a donné de nombreuses études et à plusieurs journaux locaux. Il s'intéressait à toutes les manifestations de la vie régionale.

Je n'ai pas l'ambition d'avoir épuisé toutes les formes de son activité. Plusieurs m'échappent sans doute qu'il eût été intéressant de rappeler devant vous.

Longtemps assidu à vos séances et à vos travaux, M. Elie Peyron avait conquis votre estime par l'étendue de son érudition et par sa courtoise franchise. Il avait la foi aux idées et vous reconnaissiez en lui un caractère élevé dont l'excessive modestie cachait une grande générosité de cœur.

Il vit actuellement retiré à Crest dans la Drôme — entouré des soins d'une compagne dévouée. Je fais des vœux — c'est un privilège qui n'échoit pas toujours à ceux que vous recevez dans votre Compagnie — pour que son état de santé s'améliore et pour que sa retraite s'y prolonge encore de longues années.

« Si j'essaie de rechercher les raisons qui vous ont fait me désigner pour lui succéder, je ne me demande d'autre mérite que celui d'avoir passé de longues années en Afrique, d'y avoir rempli ma tâche avec bonne volonté et d'avoir ainsi contribué dans une mesure bien modeste à la formation de cette France d'outre-mer qui, sous la menace des convoitises extérieures, prend en ce moment figure d'Empire.

On a dit de la colonisation qu'elle était une création continue, et c'est en cela qu'elle est si attachante pour tous ceux qui ont le privilège d'y participer. Ce qu'elle exige d'eux, en dehors d'une activité commune à toute grande œuvre, c'est une sympathie pour l'indigène que ce dernier a vite fait de pénétrer ; c'est surtout une volonté de compréhension qui permet de connaître et de faire évoluer, sans les heurter de front, ses conceptions, ses coutumes et jusqu'à son organisation sociale

qu'il faut se garder de détruire, car à sa destruction ne peuvent succéder que le désordre et l'anarchie.

Sans quitter les fauteuils confortables où votre indulgence m'appelle aujourd'hui à prendre place, nous pourrions essayer d'étendre quelques-unes des étapes de cette évolution, si vous voulez bien consentir à me suivre vers ces terres Africaines auxquelles m'attachent tant de souvenirs ».

M. Lavergne donne ensuite lecture de quelques nouveaux et spirituels « Croquis Nimois ».

M. le Président dépose sur le Bureau de l'Académie un ouvrage de M. Gouron : Etapes de l'histoire de Nîmes.

Il indique que la Société de Cambrai organise un concours de poésie et que M. André Antonin a fait parvenir un volume intitulé : « La Rose Antérieure »
La prochaine séance est fixée au 3 mars.

Séance du 3 Mars 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, général De Bourcon, Latzarus, Fabre, chanoine Chabot, Igolen, Sagnier, Blanchard, Dubesset, Pasteur Cadix, Antonin, Lacombe secrétaire perpétuel

Excusés : MM. Portal, Bauquier.

M. le Président rappelle l'hommage qui a été rendu au Pape défunt et veut associer l'Académie au grand événement que constitue l'élection de S. S. Pie XII. La Brièveté du Conclave, la haute considération dont jouissait dans le monde entier le Cardinal Pacelli, donnent à cette élection une très haute signification.

Il adresse ensuite à M. Terrin les condoléances de la Compagnie à l'occasion du deuil qu'il vient d'éprouver.

Sous le titre : « Auberges et logis d'autrefois à Nimes », M. Igolen a fait une communication à l'Académie, comprenant :

Considérations générales sur la nourriture et la table. Les Hôtelleries en général. Les enseignes des logis. Les Hôteliers et les règlements de police. L'impôt du Cabal. Rang social des Hôteliers, leurs doléances en 1789. Les Hôtelleries de l'époque romaine. Les Pèlerinages et les Hôtelleries au moyen-âge, à Nimes. Les logis d'autrefois, du XIVe au XIXe siècle. De quelques Hôtelleries nimoises aux XVe, XVIe et XVIIe siècles. La vie matérielle à Nimes au cours des siècles passés. Les logis aux XVIIe et XVIIIe siècles, suivant les voyageurs.

On ne pouvait jadis ouvrir un logis ou auberge sans l'agrément de nos consuls ; l'enseigne du logis était

soumise à un impôt et se vendait, quand celui-ci changeait de propriétaire, plus ou moins cher, suivant la renommée de l'auberge, ou son achalandage.

L'Anglais Arthur Young, visitant la France à la veille de la Révolution de 1789, s'arrêta longuement dans notre ville où il logeait à l'hôtel du Louvre ; voici ce qu'il a écrit sur Nîmes :

« J'aime beaucoup Nîmes et si les habitants sont au pair de l'apparence de leur ville, je la préférerais pour résidence à la plupart et même à toutes les villes de France.. »

M. le Président prononce l'éloge funèbre du Commandant Emile Espérandieu membre de l'Institut :

Messieurs,

Nous apprenions, voilà quelques jours à peine, que le Commandant Emile Espérandieu avait cessé de vivre dans sa nouvelle résidence, le Palais du Roure, en Avignon. Il succombait aux atteintes de la grippe depuis longtemps endémique chez nous, et aggravée dans son cas d'une complication qui lui fut fatale.

Dans le désarroi qu'une nouvelle de ce genre apporte ordinairement avec elle, votre bureau a fait tout le possible pour rassembler une délégation qui se rendrait à Avignon ou à Saint-Hippolyte de Caton pour représenter l'Académie aux obsèques. Monsieur le secrétaire perpétuel a bien voulu se charger de prendre la parole à la place du Président empêché.

Je n'oublie pas, Messieurs et Chers confrères, que ma charge m'impose le devoir d'exprimer, à la plus prochaine séance, les sentiments de vive peine et de sincères regrets que nous inspire la soudaineté et la grandeur de la perte que notre Compagnie vient de faire.

Ne à Saint-Hippolyte de Caton, le 11 octobre 1857,

Emile Espérandieu se découvrit de bonne heure un attrait caractérisé vers l'état militaire. Il concourut, en 1878, pour l'admission à l'école de Saint-Cyr, et son entrée ne subit pas de retard. Deux ans après, il était nommé sous-lieutenant d'infanterie, et ensuite lieutenant.

Dès ce moment, Emile Espérandieu était noté comme un intellectuel à qui l'histoire est familière et qui est apte à l'enseigner avec méthode aux futurs officiers d'infanterie. Il fut donc affecté à l'école de Saint-Maixent avec le titre de professeur adjoint.

En 1882, il part pour faire la campagne de Tunisie. Or, tout en reconnaissant en lui des aptitudes au commandement ses chefs décidèrent de l'utiliser comme collaborateur à la première carte de la Régence. Bientôt le 3^{me} galon lui fut donné et son nouveau titre de professeur titulaire remplaça celui de professeur adjoint. Autant de marques d'estime dont il ne pouvait que se montrer fier. Pour un sujet moins actif ou moins laborieux, ce pouvait être un réel danger que de suivre une double voie qui l'obligeait à un surcroît de labeur, Espérandieu sut remplir ses doubles fonctions avec un zèle égal. Il mérita ainsi le grade de chef de bataillon. Comme professeur titulaire attaché à la « Revue du Cercle Militaire », il tenait toujours à l'Ecole de Saint-Maixent et il trouvait le moyen de travailler à la carte de Tunisie.

Il fit plus encore, tant il était animé de la noble ambition de s'instruire et de se concilier l'estime de ses chefs. M. René Lugand, un de ses biographes, raconte en ces termes les travaux personnels auxquels se livra le capitaine Espérandieu : « Il eut l'occasion, dit-il, au cours de sa mission (en Tunisie), de copier beaucoup d'inscriptions romaines et, dès la première année, il envoya au ministère de la guerre, qui les transmit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une note sur quelques ruines romaines de la subdivision de Kef ». Peu après, M. Espérandieu publiait dans les « Comptes rendus de l'Académie d'Hippone » des inscriptions lati-

nes trouvées en Tunisie et il les faisait également parvenir à Johannès Schmidt, qui s'occupait du tome VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum* ».

« Voilà, conclut M. Lugand, l'épigraphiste et l'archéologue qui percent sous l'officier ».

Des deux, c'est encore l'officier qui se révèle plus méritant et se voit élevé au grade de chef de bataillon, « pour ses éminents services ». Quant à ses travaux d'histoire, ils sont récompensés par une place qui lui est faite dans la section historique de l'armée.

Le commandant Espérandieu se livra avec son ardeur coutumière aux diverses besognes auxquelles sa fonction et ses aptitudes acquises l'avaient préparé. Etant déjà correspondant de l'Académie de Nîmes, il lui adressa l'un de ses premiers ouvrages « les Inscriptions antiques de Lectoure ». M. Maurin offrit d'en rendre compte et il en signale, dès cette époque, vers 1893, « les qualités de précision, de clarté et de rigueur scientifique ».

Les grands esprits s'accordent aisément dans leurs appréciations. M. Espérandieu avait trouvé dans une œuvre de M. Maurin; « le Fils de Cicéron », les mêmes qualités que celui-ci lui avait attribuées à lui-même. Dans une des séances de l'Académie où il assistait plus tard à titre de membre résidant, le commandant Espérandieu signalait l'influence très nette de l'œuvre de M. Maurin sur une partie au moins des *Promenades Archéologiques* de Gaston Boissier, et le félicitait d'avoir introduit la petite histoire dans la grande, de manière à rendre cette dernière digne de la grandeur romaine.

La remarque de M. Espérandieu à propos de Georges Maurin fut rappelée par notre savant confrère M. le professeur Latzarus, au cours de la séance du 2 octobre 1933, à propos de la conférence de M. Terrin sur Gaston Boissier et l'Académie de Nîmes.

C'est le cas de dire que les bons esprits se rencontrent. Toujours à l'Académie de Nîmes, Nicot n'a-t-il pas fait la même réflexion qu'Espérandieu quand il a dit que

l'œuvre de Tacite avait servi de modèle à l'œuvre du mémorialiste Saint Simon ?

Lorsque M. Espérandieu publiait ses premiers travaux et, en même temps rêvait, non sans raison, de son avancement dans les grades militaires, le hasard, à moins que ce ne fut la Fortune, jalouse et capricieuse, lui envoya une de ces épreuves dont nulle vie n'est généralement tout à fait exempte, mais à laquelle une âme moins bien trempée que la sienne eût pu succomber. Une grave maladie contractée dans le service faillit l'enlever de ce monde. Elle finit heureusement par être conjurée, mais elle laissa notre confrère privé à jamais du sens de l'ouïe. Sa carrière militaire se trouvait interrompue sans espoir de jamais la reprendre. Espérandieu conservera son grade de commandant comme une parure dont il ne se séparera jamais. Il emploiera son activité studieuse à des travaux de recherches et de publications, qui le conduiront à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et feront de lui le premier en date et le plus heureux en résultats de cette légion d'écrivains anciens combattants qui ont servi la patrie par la plume, après l'avoir sauvée les armes à la main. Nous ne saurions dénier à notre ancien confrère le titre d'ancien combattant, car, dès le début de la grande guerre, août 1914, il demandait à être rappelé à l'activité, sa requête ayant été bien accueillie il fit la guerre dans le contrôle de l'administration de l'armée, et cela jusqu'à la signature de l'armistice. Conformant leur vie aux nécessités de la période d'après guerre, les écrivains anciens combattants ont voué leur labeur intellectuel à propager, par l'histoire, le roman, la poésie, un esprit nouveau, fait d'une compréhension plus vive des besoins de notre époque et de la recherche plus empressée des aspirations du peuple, éprouvé par tant de souffrances. Désireux de coopérer au redressement du pays qui avait à peu près tout perdu dans le cataclysme fors l'honneur, ils se sont faits plus humains, ce qui convient exactement au caractère français, aux ascendances latines et à la

civilisation chrétienne. L'on aime à constater que l'œuvre des écrivains anciens combattants a heureusement contribué à détruire d'anciens préjugés, à accroître l'union des âmes dont Dieu est le commun père et la France la commune mère.

En se consacrant désormais exclusivement à ses deux sciences préférées l'épigraphie et l'archéologie le commandant Espérandieu fournissait une contribution importante à toutes les branches de la littérature, notamment à l'histoire qui est la principale éducatrice du peuple. Il possédait en outre l'esprit de propagande, il multipliait autour de lui les encouragements au travail. Il voyait juste et sa parole avait le mérite de la sincérité la plus scrupuleuse.

Nous rappellerons ici, à titre d'exemple de réflexions judicieuses qui méritent d'être conservées, les paroles qu'il prononça, durant sa présidence, le jour de la réception de notre confrère, M. le premier Président Roche. Après avoir rappelé les qualités du récipiendaire, M. Espérandieu en vint à constater l'attrait que l'Académie exerce sur tous les lettrés de notre région languedocienne et il souligna ce fait que, si notre Compagnie dispose d'un nombre restreint de sièges, elle n'est jamais en peine de choisir entre les nombreux candidats qui sont proposés à ses suffrages.

Le commandant avait des titres bien supérieurs à celui d'Académicien de Nîmes, et cependant il témoignait, en faveur de ce dernier, une préférence certaine. Ce Nimois de Saint-Hippolyte de Caton était, par l'inclination de son cœur, un vrai Nimois de Nîmes. C'est au sein de notre compagnie qu'il goûta ses joies les plus pures.

Ce fut, pour lui comme pour nous, une fête de qualité rare que la séance où le général de Bourgon remit officiellement au commandant Espérandieu la cravate de Commandeur. Notre confrère, M. Bauquier, qui présidait, fit remarquer qu'il était très honorable, pour l'Académie tout entière, que deux de ses membres fussent promus à une dignité d'un tel prix. Quant au commandant Espé-

randieu, nous citerons de lui cette parole émue : « C'est pour moi une joie inespérée de recevoir cette haute distinction du plus illustre d'entre nous, du chef dont on a pu dire avec raison que, s'il y avait eu beaucoup de généraux de sa trempe dans le cadre de nos armées, la victoire finale de la dernière guerre nous eût, sans doute, coûté en moins des milliers et des milliers de morts ».

Le jubilé du cinquantenaire des travaux archéologiques du commandant Espérandieu déborda sans doute l'enceinte de l'Académie pour pouvoir contenir la foule des amis et des admirateurs du Jubilaire, mais nous y participâmes largement et une part de l'honneur qui fut fait à notre confrère rejaillit naturellement sur notre Compagnie.

La session de l'Ecole Antique qui suivit cette fête jubilaire donna lieu à une manifestation d'ordre plus intime et presque familial. Une excursion fut organisée au profit de tous les étudiants de l'Ecole Antique et de bon nombre de membres de l'Académie. Les cars s'engagèrent sur la route d'Alès, à travers le pays de Gardonnenque jusqu'à Vézénobres, et de là parmi les bois de chênes verts dont la station balnéaire d'Euzet tire son nom : en languedocien *Yuzet* et *Iouzet* et les bois d'Ormes, essence chère à Virgile, de Saint Etienne de l'Olm (da Ulmurr), ils gagnèrent Saint Hippolyte de Caton, petite commune, distinguée de ses synonymes du Gard par l'adjonction du nom d'une ferme de son territoire qui, avant de s'appeler Caton, était dénommée tort pittoresquement *Mas de la Vaque*.

Le site choisi par les aïeux du commandant Espérandieu, pour y bâtir leur demeure est couronné par les monticules de Mons et les « montilles » de Monteils qui s'appelaient autrefois : Montillec. Il est ennobli par le sommet géant du Bouquet, au Nord, et à l'Ouest, par les grands contreforts de la Cévenne Arécomique qui ont recélé de l'or et qui donnent maintenant de la houille et divers minerais.

Indépendamment des curiosités naturelles, le village natal du Commandant Espérandieu mérite l'intérêt sans réserve que nos hôtes étrangers manifestèrent hautement. Le mas avec son jardin, la tombe du père à son rang parmi les anciens de la famille, quelle leçon d'histoire archéologique, gallo-romaine peut-être, assurément médiévale ! Le retour par le Pont du Gard fut instructif, de même, par la vue de cet échantillon de *l'opus romanum*, conçu par les maîtres du monde.

Cet attachement de notre regretté confrère à sa petite patrie, au lieu où fut préparé son berceau et où a été creusée sa tombe, cette pensée touchante d'y conduire la caravane de l'Ecole Antique nous aideront à comprendre et à caractériser sa personnalité marquée et son âme ouverte aux plus nobles pensées. Espérandieu fut un méridional et cependant nous ne trouvons en lui aucune des tares que l'on se plaît trop souvent à attribuer aux gens du Midi : légèreté, laisser-aller, recherche du bruit, par conséquent défaut de distinction et même de politesse. Au contraire, notre concitoyen, parti du Midi, fait la conquête des capitales, des élites, de toutes les sociétés savantes ou des milieux les plus distingués. Il est à sa place partout. Il n'en tire point d'orgueil, car il est né méridional et il entend le demeurer jusqu'à la mort. Il est méridional : c'est fort heureux qu'on le reconnaisse. Il possède les qualités de sa petite patrie : serviable, sympathique, affectueux, dévoué, humain, tolérant et charitable.

Encore, dira-t-on, s'il eût été Nimois ou originaire d'une ville, ou grande ou petite ! Mais non, votre confrère, bien qu'il se soit élevé jusqu'à l'Institut de France, n'en a pas moins été un rural. Peut-on croire qu'il ne lui en soit pas resté quelque infériorité dans sa vie ou dans l'exercice de ses fonctions auxquelles sa naissance campagnarde ne l'avait point préparé ?

Certes, notre regretté confrère reçut de sa naissance et conserva grâce à son éducation première, une âme rurale, mieux encore une âme cévenole. Tel fut le pre-

mier fonds sur lequel germèrent, sans l'altérer et sans l'épuiser, deux sortes de vertus sans lesquelles nul homme ne saurait être regardé comme complet : j'entends les vertus sociales et les vertus chrétiennes. Si je ne m'attarde pas aux vertus dites privées, c'est qu'elles ne sont que le reflet intérieur, ou les fruits des autres.

Cette salle qui, par l'absence de notre confrère, nous paraît un peu déserte, en dépit de son siège qui demeure vide désormais, nous dit bien haut qu'Emile Espérandieu fut doué au plus haut degré des vertus sociales. Lui, qui a longtemps assisté à nos séances avec une parfaite régularité, qui les a suivies fidèlement et les a présidées à son tour avec une autorité douce et débonnaire, qui nous a présenté des exposés si lumineux, combien était-il heureux lorsque l'un de nous voulait bien rendre compte de l'un de ces ouvrages ? Pour rédiger ces comptes-rendus d'une manière adéquate au sujet, il aurait fallu avoir sa science à lui, mais il les acceptait avec reconnaissance et se déclarait toujours content. Ses remerciements avaient un très grand prix, venant d'un cœur sincère et d'un esprit rempli d'indulgence. Reconnaissons à ces traits de sa vie académique, — et sa vie sociale n'était point différente — que ce rural de chez nous, ce demi-cévenol avait une âme délicate, ornée de tous les charmes des vertus sociales.

Cette sorte de vertus se complète par un ensemble de qualités qui élèvent l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de la terre et donnent à sa vie une valeur que le monde ne soupçonne point. Notre confrère, M. Terrin, a dit d'Espérandieu, le jour de ses funérailles « droit comme une épée ». A la droiture, il joignait la bonté : témoin le soin qu'il a pris de la vieillesse précoce et déprimée du doux poète Louis Le Cardonel. Il complétait ces vertus par une adhésion fervente au spiritualisme. Il voyait l'Être Infini dans l'histoire, dans l'archéologie, dans les monuments et les écrits des temps révolus. Il lui aurait manqué quelque chose, et c'eût été une lacune facheuse, s'il ne s'était élevé de la pensée spiritualiste à l'idée chrétienne. Ce Cévenol, ce rural,

ce méridional d'élite ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Je ne sais pas d'aveu plus consolant que celui qui lui a dicté cette parole, adressée à notre confrère M. Terrin, lors de la dernière visite qu'il lui fit : « Priez-vous quelquefois ? Il le faut, car nous avons une âme ». Priez-vous quelquefois ? (ceci est chrétien) il le faut car nous avons une âme (ceci est spiritualiste).

Nous pouvons faire nôtre, Messieurs, la parole de prière suprême à Dieu que le professeur Augustin Fliche adresse à notre confrère si regretté : Vous êtes le cœur que la mort n'atteint pas tout entier. Ce nom d'Espérandieu, affirmation de foi, demeure un symbole de salut et un motif d'espérance en Dieu juste et bon.

Séance du 17 Mars 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Chanoine Lepage, Latzarus, Fabre, Général de Bourgon, Chanoine Chabot, Bonnet, De Valfons, Baillet, Premier président Roche, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Cadix, Antonin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

A la reprise de la séance, sur la proposition de M. Bauquier, l'Académie demande à M. Eloy-Vincent de bien vouloir exécuter, en vue de son exposition dans la salle des séances le portrait de M. Emile Espérandieu.

M. Portal présente le rapport de la Commission des Bourses ; conformément à ses conclusions, il est attribué :

à Mlle Raoux	800
à Mlle Delenne	1000
à M. Guillaumont	800
à M. Cleysergues	800
	—
soit	3.400

Il est fait hommage à la Compagnie, par l'auteur Mme Marthe Borelly, d'un ouvrage intitulé « Anna de Noailles ».

M. de Valfons fait une communication dont le titre est : « La bécasse, ses mœurs, sa chasse ». Cet oiseau appartient à la famille des scolopacidés et son nom scientifique est « scolopacé ». Son pays de nidification est l'extrême nord de l'Europe continentale. La migration qui intéresse la France vient des pays scandinaves. La bécasse est insectivore et un oiseau des bois. Elle est très régulière dans ses habitudes, fréquentant toujours les mêmes parages. M. de Valfons donne des indications précises sur le dressage du chien qui, fidèle compagnon

du chasseur, lui fera éprouver un vif plaisir dans la poursuite et l'arrêt de ce gibier de choix. Il passe en revue la littérature cynégétique qui lui est consacrée. Il termine sans négliger le point de vue culinaire si heureusement précisé par Brillat-Savarin.

M. Sagnier donne le compte rendu d'un livre d'un jeune poète M. Antonin et qui s'intitule « La Rose Antérieure ». Rendant hommage au talent de l'auteur, M. Sagnier le classe parmi les jeunes aventureux qu'il est un peu malaisé de suivre, dont la pensée ressemble à une mélodie harmonieuse mais imprécise. « Accommodons-nous, dit-il, d'une philosophie, celle de Madame Teste. Cette brave dame se résigne à écouter complaisamment des choses abstraites ; elle ne les comprend pas, mais elle ne les trouve pas ennuyeuses ».

Discours prononcé aux obsèques de M. Espérandieu :

M. Lacombe, secrétaire perpétuel, a prononcé à Saint-Hippolyte-de-Caton le discours suivant :

L'Académie de Nîmes ne saurait rester silencieuse devant cette tombe. Des voix autorisées ont retracé le passé militaire, la carrière scientifique, dit les mérites du savant désintéressé modeste et illustre que nous accompagnons à sa dernière demeure.

Pour nous, nous apportons à celui qui, justement, fut l'objet de tant de distinctions, un titre — celui de membre de l'Académie de Nîmes — titre modeste sans doute, mais auquel nous savons qu'il accordait un certain prix. Nous, ses concitoyens, nous y attachions un prix plus précieux encore car il valait à notre Compagnie le reflet d'une illustration qui dépassait de beaucoup l'horizon de notre petite patrie.

Emile Espérandieu nous appartenait depuis cinquante trois ans. C'est, en effet, en 1886, qu'il accepta d'être membre correspondant de notre vénérable Académie. Au lendemain de la guerre, encore vibrant de la fierté pa-

triotique qui avait soulevé la France et dont l'écho avait si hautement retenti en son cœur d'officier français, il prenait place comme membre résidant en remplacement de M. Barral. Tout de suite — qui aurait pu en douter ? il s'imposa par l'autorité de ses travaux qui lui bien que par la distinction de ses sentiments. Nous attendions de lui la menue monnaie de travaux qui lui avaient apporté le tribut d'une juste renommée. De cette monnaie, il fut étonnamment prodigue et cette prodigalité s'alliait à une délicatesse dont nous lui savions gré : délicatesse de nous réserver la primeur d'études qui, nous le savions, devaient avoir le lendemain, un grand retentissement. Une inscription, la découverte d'un bas-relief, l'invention d'un trésor archéologique surgi de notre sol fécond, venaient-ils enrichir ses collections ? Avec quel empressement il se hâtait vers l'hôtel de la rue Dorée pour nous montrer sa merveille, nous la décrire, nous l'expliquer. Tantôt, comme dans son étude sur « L'Art de terre chez les Galloromains », il précisait l'influence de l'hellénisme finissant, tantôt il projetait devant nos yeux les richesses de la Villa des Mystères., il nous initiait aux cultes disparus, à cette mythologie dont sa précision effaçait la légende pour écrire l'histoire. Mais il n'était pas chez nous et seulement un archéologue, un préhistorien. N'avait-il pas dit à l'un des nôtres : « L'histoire et la richesse de la ville de Nîmes sont assez grandes pour que chacun de nous y puisse choisir des sujets à sa convenance ? Il le dit et le prouva par la variété de ses communications.

En 1932, les suffrages de ses confrères le portaient au bureau de la Compagnie : le prestige de son nom accru la solennité des séances exceptionnelles de cette année. Nous le trouvons aux côtés de M. Delon pour recevoir M. le Président Doumergue et les membres de l'Académie Française qui nous firent l'honneur d'assister à notre séance du 29 Mars 1932. C'est lui encore qui préside celle où le Président de la Société des Gens de Lettres fut notre hôte.

Cette année là l'Association Guillaume Budé tenait son congrès en notre ville, et lorsque s'assemblèrent les membres éminents de ce Congrès ce fut un de leurs pairs Emile Espérandieu qui, en notre nom, leur adressa un discours digne d'eux et digne de lui.

En 1931, il était promu Commandeur de la Légion d'Honneur ce fut à cette occasion qu'il donna la mesure de ses sentiments envers nous. C'est à l'Académie de Nîmes, dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence de M. Bauquier, et des mains d'un de ses confrères M. le Général Neyral de Bourgon, qu'il voulut recevoir les insignes de son grade. Comment redire l'émotion de cette séance ? émotion accrue par la simplicité souriante du recipiendaire. Il nous dit simplement « Il est probable que la solennité inaccoutumée à laquelle vous venez d'assister restera dans votre souvenir. Dois-je ajouter qu'elle ne s'effacera jamais du mien » ? Oui elle est restée dans nos souvenirs et nous l'évoquons à une heure douloureuse ; oui elle est restée dans notre souvenir et au moment où nous nous penchons avec l'espérance chrétienne sur cette tombe, nous l'apportons comme un suprême hommage de l'Académie de Nîmes à Emile Espérandieu.

Séance du 31 Mars 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Portal, Général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Bonnet, Baillet, premier président Roche. Coulon, Gouron, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président donne connaissance de quelques lignes dues à Ménard et qui ont trait à l'histoire et au règlement de l'Académie de Nîmes. Il déposa sur le bureau un ouvrage dont l'auteur est M. Tuffier, membre correspondant de la Compagnie. L'Académie décide de répondre à l'invitation qui lui a été faite par l'Université de Sofia ; elle y sera représentée par une éminente personnalité française.

M. Portal présente ensuite le compte rendu financier annuel. Dans un rapport très complet et très précis, le trésorier expose les difficultés qui atteignant toutes les sociétés intellectuelles, n'épargnent pas la Compagnie. Il indique les divers moyens susceptibles d'atténuer cette inquiétante situation : il importe, dit-il, que l'Académie de Nîmes puisse continuer à tenir parmi les sociétés savantes de France puisqu'elle est ~~une~~ des plus anciennes, qu'elle puisse aussi continuer le labour de nos devanciers et servir, au dehors le rayonnement intellectuel de la ville de Nîmes.

L'Académie adopta les suggestions de M. Portal et le remercia de mener à bien une tâche délicate et souvent difficile.

L'Académie décide de prendre l'initiative au cours de l'année de la célébration du tricentenaire de Racine ; elle se propose de commémorer cet événement par une manifestation littéraire et artistique. L'Académie célé-

brera également, mais l'année prochaine, un souvenir cher aux Nimois : le centenaire d'Alphonse Daudet.

Le Bureau auquel veulent bien s'adjoindre MM. Latzarus, Bonnet, Baillet, Coulon, Blanchard et Bauquier, est chargé de l'organisation des cérémonies commémoratives.

M. Bernard Latzarus présente à l'Académie le livre récent de notre confrère Eloy-Vincent, « La Légende Natale », Plus que jamais, les souvenirs d'enfance sont à la mode. Mode évidemment discutable quand elle est suivie par les adolescents à peine sortis de l'âge candide et qui n'ont à raconter que des farces d'écoliers. Au contraire ceux qui ont vu mourir une période historique, disparaître certains paysages, ceux qui ont empli leurs yeux d'une beauté fragile, menacée par l'affreux nivellement universel, ceux-là font bien de confier à la feuille imprimée, gardienne sûre parce-qu'impalpable, les trésors de leurs douces années.

Les lignes royales du Peyrou, la sévérité des vieux hôtels de Montpellier, la gaieté populaire des marchés en plein vent, la plage séduisante de Palavas, sans ombre, furent les premiers spectacles dont il jouit. Il porta plus tard en des compagnies diverses mais apparentées par le goût commun des choses de l'esprit une bienveillance réticente et amusée. Au moment où l'Exposition à Paris des chefs d'œuvre du Musée de Montpellier, révèle au public de la capitale quelques-unes des richesses ignorées du midi, les jolis souvenirs d'Eloy-Vincent montrent quoi qu'il en ait la douceur de vivre d'un temps où les raisons d'incertitude faisaient défaut. En leur donnant pour complément les impressions pleines de bonhomie qu'égreña L.-J. Thomas devant l'auditoire de l'Ecole Antique, on aura le tableau le plus complet, le plus vivant, le plus nuancé de la vieille Montagne du Pastel à l'aurore de la troisième République.

De ce Bas-Limouzin que Louis Veuillot appelait le pays des douces montagnes, l'un des plus pittoresque du monde, M. Louis Jarty nous adresse un recueil de sonnets admirablement imprimé et illustré avec une soignée élégance. Le tirage étant restreint, à trois cents exemplaires, c'est un vrai régal de bibliophiles qui est offert à l'Académie. Si le fini de la présentation retient d'abord, on ne tarde pas à se convaincre que le fond pouvait se suffire à lui-même. Sous ce titre « Petit Salon » l'auteur commente, en vingt sonnets impeccables, une suite de tableaux, différents de facture et de sujet, égaux en perfection. Cette tentative originale a pleinement réussi ; les vers de M. Jarty sont éclatants et harmonieux, il sait à merveille en adapter le ton et le rythme aux tableaux reproduits.

M. le colonel Blanchard rend compte de l'ouvrage de M. Gouron : « Les étapes de l'histoire de Nîmes », c'est, dit M. Blanchard, une œuvre extrêmement intéressante pour les Nimois soucieux de bien connaître le passé de leur chère cité.

Tour à tour, le savant auteur étudie : la double fonction de Nîmes à l'époque romaine, la pénétration du christianisme, l'apogée du Moyen-Age, la vie économique et politique de la cite pendant la décomposition du monde féodal. Il aborde avec une objectivité toute scientifique l'époque de la Réforme. Au cours de ces études, M. Gouron est amené à faire revivre les jeux des arènes, à examiner les problèmes posés par le Temple de Diane, la Tour Magne, la date du martyr de Saint-Baudile, à retracer le rôle des Aton et des évêques. Enfin il termine par une étude de l'industrie nimoise aux XVII et XVIIIes siècles. M. Blanchard souligne que c'est là une œuvre de premier plan et « qu'après Ménard, notre confrère s'est créé une place de choix parmi les historiens qui se sont attachés à retracer le passé si intéressant de notre ville ».

Séance du 21 Avril 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Terrin, Bauquier, Portal, Général de Bourgon, Fabre, Bonnet, Chanoine Chabot, Igolen, Baillet, d'Everlange, Premier Président Roche, Marcel Coulon, Gouron, Sagnier, de Valfons, Blanchard, Pasteur Cadix, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Marcel Coulon fait part à la Compagnie, des réflexions qu'il a faites sur la décision prise, lors de la dernière séance, relativement à l'éventuelle célébration à Nîmes du tricentenaire de Racine. Il pense qu'en aucun cas la Compagnie ne doit bénéficier d'une recette qui proviendrait d'une représentation artistique qui serait donnée à cette occasion.

MM. Sagnier et Lavergne, en se ralliant à cette opinion, proposent l'ouverture d'une souscription anonyme et volontaire dont le produit servirait à faire, à l'hôtel de l'Académie, les réparations indispensables et au surplus à combler le déficit de l'exercice présent.

Il en est ainsi décidé.

M. Coulon pense également qu'il y aurait lieu de majorer de cent francs la cotisation annuelle des membres résidants. Cette suggestion, transmise à la commission des finances, fera l'objet d'une discussion ultérieure.

M. Fabre a fait une communication sur : Le poète François Villon, sa vie de « mauvais garçon », son repentir.

De cette existence on sait peu de chose. Cependant les allusions qu'il y fait dans ses œuvres et surtout

ce que les pièces d'archives ont révélé nous permettent de savoir qu'il fut un dévoyé, un escroc, un voleur, un souteneur même un meurtrier. En effet, non content de vivre dans les milieux où la rapine et la débauche étaient choses courantes, en 1455 il se rendit meurtrier d'un prêtre avec qui il eut une altercation, crime dont il obtint cependant rémission du roi Charles VII en janvier 1456. Mais peu après, en décembre de la même année, il participa en compagnie de coquins de la pire espèce, au vol de six cents écus d'or commis au collège de Navarre. A la suite de ce méfait, il quitta Paris et s'affilia à la bande des Coquillards, redoutable association de détrouseurs de grand chemin.

M. Fabre cite à l'appui de la psychologie qui fut celle de Villon, divers extraits du « Grand Testament » qui témoigne du repentir que le poète éprouva des égarements de sa folle jeunesse et qui révèlent ses sentiments religieux et son sens profond de la piété filiale pour sa mère à qui il a fait verser tant de pleurs amers.

Littérairement son œuvre est de premier ordre. Sa lecture laisse sous le charme de vers plaisants ou sérieux, tous d'harmonieuse facture aux rimes si joliment chantantes. Avec émotion on évoque le mauvais garçon qui fut un grand poète précisément parce qu'en des accents sincères et touchants, il nous a fait connaître, mêlé à sa fantaisie goguenarde, le drame intérieur de sa vie étalant, dans un réalisme parfois brutal, la misère de sa pauvre âme angoissée et clamant son repentir.

Séance du 15 mai 1939

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Terrin, Portal, Bauquier, Général de Bourgon, Fabre, Chanoine Chabot, Latzarus, Bonnet, Igoien, Premier Président Roche, Marcel Coulon, Gouron, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Cadix, Antonin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Latzarus s'étonne que l'Académie ait été sollicitée de revenir sur un vote déjà acquis, en ce qui concerne la préparation de la célébration du tricentenaire de Racine par la Compagnie.

M. Marcel Coulon indique qu'à la dernière séance, il a déclaré, se retirer de la Commission chargée de cette préparation. Il a exprimé l'avis qu'une représentation d'Esther risquait d'entraîner un déficit et qu'au surplus en cas de bénéfice, il ne serait pas digne de l'Académie de le recueillir.

L'Académie conformément à la décision déjà prise se propose de célébrer ce tricentenaire. M. Latzarus déclare se retirer lui aussi, de la Commission chargée de la préparation de cette célébration.

M. Terrin, au nom de la Commission des Concours présente le rapport sur l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes. Conformément à ses conclusions la majorité se prononce en faveur d'un ouvrage du M. Vier, professeur agrégé au Lycée Buffon à Paris et intitulé « Ma Ville et mon Evêque ». C'est donc cet ouvrage qui sera proposé à la Municipalité. M. le secrétaire fait connaître que la Compagnie est invitée à prendre

part au Congrès de la Fédération historique du Languedoc qui se tiendra les 21 et 22 mai.

L'Académie a également reçu communication du programme du XVI^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés Savantes qui se réunira les 2, 3, et 4 juin au Creusot.

M. le Président donne lecture d'une lettre de Mme Toureille présidente de la Mutualité Maternelle du Gard, invitant l'Académie à accorder son patronage à la Conférence qui sera faite, le 10 mai, par Mme Clusel, membre correspondant. La Compagnie, à l'unanimité, accepte cette invitation.

M. Marcel Coulon entretient la Compagnie de l'Académie Royale de Belgique. Grâce à l'Annuaire de cette Société Savante pour 1939, il a pu exposer le mécanisme de son organisation, sa division en trois classes : Sciences Morales et Politiques, Lettres, Beaux-Arts. Bien qu'indépendantes les unes des autres, ces trois classes forment, grâce au règlement, une unité solide. C'est un véritable Ministère de l'Intelligence belge. Chacune de ces classes se divisent en sections indépendantes, mais liées dans un effort commun. C'est en 1769 que se place la fondation de l'Académie comme société littéraire.

Son activité fut interrompue de 1794 à 1816. A cette dernière date, elle prend la forme qu'elle a aujourd'hui encore et qui est un modèle d'organisation académique. Le président, désigné chaque année par le Roi, protecteur de l'Académie, est pour 1939 M. Dony-Henault. A la tête de chacune des classes se trouve un directeur. Voici leurs noms pour cette année : M. Dony-Henault (Sciences) ; Carton de Wiart (Lettres) ; Van Bastelaer (Beaux-Arts). Après avoir parlé des concours doté de 100.000 francs de prix annuels et répartis également entre les classes, des fondations très nombreuses, M. Marcel

Coulon a insisté sur la partie la plus importante de l'annuaire : la partie biographique. Onze membres y sont loués sous forme d'hommages nécrologiques. Les œuvres, les travaux y sont rappelés et appréciés. Parmi ces études biographiques deux ont retenu particulièrement l'attention de notre érudit confrère : D'abord celle qui est consacrée à Dom Ursmer Berlikre, bénédictin (1861-1932) dont on a pu dire qu'il était le meilleur connaisseur de l'histoire monastique en Belgique. Il a entrepris des publications de grande envergure, telles son « Monasticon » belge et malgré son labeur professoral, il a assumé de 1894 à 1912 et de 1919 à 1922 la direction de la Revue Benedictine.

La seconde notice analysée par M. Marcel Coulon est celle qui est consacrée à un humaniste de renom : Paul Thomas (1852-1937). Il fut un grand latiniste, particulièrement lié avec Gaston Boissier. Thomas a beaucoup étudié Apulée, Juvenal. Nommé en 1878, professeur à l'Université de Gand, il y a terminé sa carrière. Histoire politique de l'antiquité, histoire de la littérature grecque et de la littérature latine, il a donné malgré ses vues panoramiques, une étonnante cohésion à son enseignement. Le 11 novembre 1918, à l'heure de l'armistice, il apprenait que son fils aîné avait été tué à Moorslede le 4 octobre. Il trouva cependant la force quelques temps après de reprendre son labeur. Belle figure de patriote et de savant.

M. le Général de Bourgon rend compte de l'ouvrage de M. Jules Borely « Le Tombeau de Lyautey ». Sous ce titre l'auteur raconte avec humour, quantité d'anecdotes sur le maréchal. Il le montre urbaniste, soucieux de la beauté des villes qu'il crée.

Il est donc juste et profondément émouvant que son tombeau soit à Rabat, sa capitale.

Un second ouvrage fait ensuite l'objet de la communication de M. le Général de Bourgon. Il a pour auteur M. Henri Mazel, membre non résidant de l'Académie de Nîmes, et porte ce titre « Le Serment ». Dans un cadre historique, qui évoquant la fin de la République de 1848 et le commencement du second empire, cadre d'une exactitude rigoureuse, l'auteur imagine quatre comparses qui donnent à l'action générale un intérêt vivant et romanesque. Chacun d'eux personnifie une tendance politique de l'époque. Ce qui justifie le titre, c'est que les péripéties gravitent autour de la question de conscience qui se pose devant le président de la République qui malgré son serment, va devenir empereur. Peinture exacte et fiction romanesque d'une époque passionnante, ainsi peut être résumée, l'œuvre de notre confrère.

Séance du 19 mai 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Portai, Général de Bourgon, Latzarus, Premier président Roche, Fabre, Chanoine Chabot, Bonnet, pasteur Cadix, Antonin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Latzarus donne connaissance à la Compagnie de l'adresse qu'il a bien voulu composer, à la demande de l'Académie, en Grec et en Français, et qui est destinée à être présentée lors de la prochaine célébration du 50^e anniversaire de l'Université de Sofia. Cette adresse sera lue par M. Chevalier, doyen de la Faculté de Grenoble, membre honoraire de l'Académie de Nîmes qui assistera à ces fêtes universitaires. M. Latzarus fait un court récit des cérémonies qui viennent de commémorer l'anniversaire de la fondation de l'Université de Grenoble. M. le Chanoine Chabot présente « Une Grammaire provençale », œuvre posthume du Dr Joseph Fallen, ami de Mistral, Capoulié en 1919. En outre des drames et pastorales qui l'ont mis en relief parmi les félibres, Fallen a travaillé de longues années à une œuvre magistrale que constitue cette grammaire. C'est un travail considérable, qui, bien qu'inachevé, est digne de continuer « le Trésor du Félibrige ». Le Capoulié d'aujourd'hui Marius Jouveau y a ajouté une phonologie et une morphologie. A lire cet ouvrage, on assiste à la formation de la langue provençale. La race provençale brassera les éléments venus de l'Ibero ligure, du celtique, du bas latin, du Grec, du Sarrasin. On voit les mots s'allonger, se raccourcir, l'accent se déplacer. C'est le spectacle curieux d'une langue qui vit. Le Chanoine Chabot

fait une courte analyse de cette grammaire, étudiant tour à tour, l'accent, les voyelles, les dérivations l'origine des mots, les diminutifs, etc... M. le chanoine Chabot appelle les grands mérites de la grammaire de Xavier de Fourvières. Celle-ci contient l'essentiel ; celle du Dr Fellen approfondit la matière et encourage la curiosité.

M. Bauquier fait le compte rendu du livre de Mme Marthe Borely « L'émouvante destinée d'Anna de Noailles ». C'est une étude psychologique, une anatomie très experte. Contrairement à ce que semblerait annoncer le titre, l'existence extérieure de la comtesse de Noailles est tracée à larges traits. Ce qui est primordial c'est la mise en relief des chocs psychologiques reçus par cet âme de poète. M. Bauquier feuillette le livre et en détache quelques pages qui révèlent à quel point cet ouvrage est attachant.

M. Lavergne continuant la série de ses Croquis nîmois, trace, en des vers agiles et non sans malice des silhouettes et des paysages familiers. C'est l'évocation de la Fontaine, son histoire, son charme qui trouvent en cette poésie une exacte et captivante pression. Le Barancage rappelle bien des noms et fait revivre, dans une atmosphère d'amicales discussions, des figures disparues. Enfin c'est « L'art de vieillir » qui témoigne de la jeunesse d'esprit de l'auteur.

M. Jacques Chevalier, Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble est élu membre honoraire.

Séance du 17 juin 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Latzarus, Général de Bourgon, Fabre, Chanoine Chabot, Igolen, Marcel Coulon, Blanchard Antonin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Assiste également à la séance un membre de l'Académie de Valognes.

M. le Président fait connaître que la Société La Tour Magno invite l'Académie à assister à la conférence qui sera donnée par M. de Montgolfier.

M. le chanoine Bouisson présente son étude sur l'épiscopat et le martyre de Saint Félix de Nîmes.

L'arrivée de Saint Baudile à Nîmes, après deux longs voyages d'apostolat dissimulé sous les dehors du négoce, est fixée par les documents les plus certains à l'année 341. A cette date, il n'y avait pas encore d'évêque à la tête de la petite chrétienté, mais seulement des missionnaires, venus de Judée avec les Saintes-Maries, ou de Rome avec Saint Denis. Les chrétiens avaient obtenu des autorités romaines la licence de créer une « area » ou terrain clos dans lequel ils vaqueraient aux funérailles de leurs adhérents, suivant certains rites particuliers. Cette « area » était située dans le quartier du Pré ou « Pratum ».

L'édit de Milan, donnant la paix à l'Eglise et clôturant l'ère des persécutions, permettait l'exercice de la religion chrétienne et la création d'un évêché.

Le moment parut propice aux chrétiens de Nîmes de se donner un évêque, et ils élurent pour cette fonction, un homme d'élite, nommé Félix, et né à Bouillargues. Félix avait, à ce moment là quarante ans, étant né en 334, et l'on était en 374.

Son premier soin fut de construire une cathédrale sous la forme de la basilique civile qui était plutôt un prétoire ou une bourse mais qui avait été adoptée, par l'initiative de l'empereur Constantin, aux nécessités du culte chrétien. Le temple dédié au génie d'Auguste et de Rome, renfermé dans l'« aera » fut utilisé pour la construction de la basilique où Félix plaça son siège et qui devint par là l'église Sainte-Marie de la Seds (ou du siège épiscopal).

À l'occasion de la consécration de la basilique, l'évêque Félix décida de convoquer un concile plénier de la Gaule. Deux évêques étrangers, celui de Milan et celui de Nazianze, n'acceptèrent pas l'invitation, pour que le concile de Nîmes n'eut pas l'air d'être un concile général, dont le premier en date, celui de Nicée, ne devait être convoqué que soixante années plus tard.

Le concile de Nîmes s'ouvrit le 1er octobre de l'année 394. Les convocations faites par les deux empereurs d'Occident, que l'on appelait alors consuls, portent une date certaine et officielle, ainsi que le sommaire des sept séances qui furent tenues et les signatures de vingt évêques qui avaient accepté l'invitation et qui précédèrent l'évêque Félix dans la procession inaugurale de la basilique nouvellement consacrée.

M. le chanoine Bouisson donnera la fin de cette étude au cours de la prochaine séance.

Séance du 2 juin 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Chanoine Chabot, Bonnet Gendronneau, Marcel Coulon, Igolen, Premier président Roche, Dubesset, Blanchard, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Latzarus fait le récit des fêtes universitaires qui ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de l'Université de Grenoble. Vingt nations ont tenu à y être représentées. Lord Halifax, bien que retenu en Angleterre par les soins de sa charge, a été proclamé docteur honoris causa et s'est associé à cette commémoration par une fort belle lettre.

M. Portal entretient la Compagnie du projet de classement de l'Hôtel de l'Académie.

M. Lacombe présente le compte rendu d'un livre intitulé « Le Sacrifice ». C'est une comédie dramatique dont l'auteur André Clément a été, en pleine jeunesse ravi par la mort à l'affection de ses parents. M. Latzarus, qui a été son maître, a fait précéder le volume d'une préface dans laquelle il trace, avec une plume délicate et émue, le portrait physique et moral du jeune poète.

M. Lacombe a fait une communication qui, sous le titre du « Roman au Palais » a traité des rapports de la Jurisprudence et de la Littérature. Ces rapports présentent aujourd'hui, par suite des tendances de la littérature, des aspects nouveaux. Pour défen-

dre son nom ou sa considération ou encore la mémoire des morts, bien des procès ont été faits. La Jurisprudence a été ainsi amenée à poser des principes destinés à défendre les intérêts des citoyens et à limiter dans de sages limites les droits du romancier. En Angleterre, une récente proposition de loi a été mise à l'étude. En France, les décisions de justice ont su concilier les intérêts parfois contraires. Plusieurs procès sont à rappeler : celui de Zola à propos de « Pot-Bouille » ; celui de Pierre Mille contre Blazeix. Turpin a plaidé contre Jules Verne ; Ponson du Terrail contre Grapillard et contre Rochefontaine. M. Lacombe s'étend plus longuement sur l'affaire Lemoine à propos de « la Révolte des Anges ». L'espèce la plus curieuse est celle qui émut toute une petite ville : Magnelay, lors de la publication d'un roman intitulé : « La Ville asphyxiée », dans lequel sous des noms à peine changés, 41 personnes avaient été décrites sous un jour peu avantageux.

Mais, d'autres fois, les personnages visés ou nommés savent sourire. N'est-ce pas aussi une bonne manière de se défendre ?

Séance du 30 juin 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Portal Général de Bourgon, Latzarus, chanoine Chabot, chanoine Anthérieu, Igolen, Gouron, Antonin, Pasteur Cadix, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Latzarus tient à signaler à la Compagnie la soutenance de thèse de M. l'abbé Finaert, professeur au Collège de l'Assomption de Nîmes. Cette soutenance devant la Faculté de Grenoble, à laquelle M. Latzarus a participé comme membre du Jury, a révélé les hautes qualités de ce beau travail sur Saint Augustin.

M. le chanoine Bouisson présente la seconde partie de son étude sur « l'Épiscopat et le Martyre de Saint Félix de Nîmes ».

Au moment où Saint Félix se réjouissait d'avoir fondé le siège épiscopal de Nîmes, d'avoir construit une basilique sur le plan préféré de l'empereur Constantin et d'y avoir placé sa chaire, d'avoir consacré cette basilique, au jour de clôture d'un concile célèbre et d'avoir réalisé l'heureux présage renfermé dans son nom par la création d'un diocèse qui comprenait cinq évêchés futurs, ceux de Nîmes, d'Uzès, du pays d'Arsat, de Maguelone et de Lodève et des parties notables des évêchés d'Agde et de Béziers, des bruits fâcheux commençaient à courir. Les Barbares, campés au-delà du Rhin, vingt nations confédérées, ont repris le projet d'envahissement des Gaules que les Huns et les Goths n'avaient pas réalisée. Ce fut la grande invasion, effectuée à la fois par quatre armées faites de 200.000 guerriers cha-

cune, avec les femmes, les vieillards, les enfants la cavalerie, les charriots de transport, le bétail, les bagages et les vivres. L'une de ces armées était destinée à la Gaule Cisalpine : les trois autres se répandirent en marche parallèle dans la Gaule proprement dite avec ordre de se concentrer au col de Naurouze et de ravager l'Espagne, comme la Gaule, ville par ville, sans rien laisser échapper.

Nîmes fut presque anéantie par cette entreprise de destruction. Les temples, les basiliques, le théâtre et le cirque, les thermes, les villes furent démolis et pillés. L'incendie acheva de ruiner toutes les demeures privées et presque tous les monuments publics. Les Barbares avaient rompu le Pont du Gard, afin que l'aqueduc construit par Agrippa ne put aider à l'extinction de l'incendie.

L'évêque Félix s'occupa activement de mettre à l'abri ceux de ses fidèles qui avaient pu échapper au massacre. Lorsque l'encerclement complet de la ville ne permit plus de chercher un asile dans la campagne, il apprit que la horde barbare s'était engagée dans la route d'Arles. Il n'avait plus qu'à chercher un asile pour lui-même. Il songea à gagner Bouillargues, son village natal. Or, les soldats de l'arrière-garde, l'ayant surpris, le poussèrent au milieu de leurs chefs, qui entouraient le roi Genséric. Le Vandale fit ériger une croix au dessus du pont appelé Languena, (Pont Gazay) où il fit clouer l'évêque, le visage tourné vers la ville que l'incendie achevait de dévorer et dont les crépitements s'unissaient aux cris de douleur des malheureuses victimes qui achevaient de mourir. Cette scène atroce se produisit le 27 juillet de l'an 407.

Séance du 27 octobre 1939

Présidence de M. le Chanoine Bouisson, Président.

Etaient présents : MM. Bosc, Portal, Bauquier, Fabre, Chanoine Chabot, Bonnet, Igolen, d'Everlange, Coulon, Sagnier, premier Président, Roche, Pasteur Cadix, Antonin, Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Latzarus.

M. le chanoine Bouisson, président, ouvre la séance par une allocution sur ce sujet : La présente guerre sera une guerre totale. On lui donnera probablement ce titre, pour la différencier de toute autre.

Elle sera totale par l'appel adressé par les belligérants à toutes les forces physiques, morales et spirituelles dont ils peuvent disposer.

La France et ses alliés, dit un publiciste de marque, M. Serrigny, font la guerre avec leur richesses, leur industrie, leur commerce, leur agriculture, leurs moyens de transport aussi bien qu'avec leurs hommes. Ce vaste rassemblement des mobilisés avides de faire leur devoir de soldats, facilité par le rail et la route, assurés que ceux qui restent au pays rentreront la vendange, que l'alimentation ne sera déficitaire ni pour l'armée, ni pour ceux qui restent à la maison, que les munitions seront abondamment fournies par l'industrie qui ne manquera ni de main d'œuvre ni de fonds, c'est là un potentiel de valeur qui méritait d'être signalé.

Nous estimons qu'il est d'autres forces qui sont prêtes à concourir au but commun, et qui contribueront largement à le réaliser. Ce sont les forces morales et les forces spirituelles.

M. le Président annonce à la Compagnie le décès de M. le pasteur Fayot, membre résidant, survenu le 26 juillet dernier.

« Il avait retiré de ses études secondaires et supérieures, en même temps qu'une grande ouverture d'esprit, le goût de la bonne présentation et l'art du raisonnement solide, clair et convaincant.

« Dans sa manière simple, profonde bien que toujours claire, dans les articles qu'il publia, pendant 32 années dans le *Foyer Protestant*, pour l'édification de ses fidèles, dans les travaux qu'il destina à notre Compagnie, et particulièrement dans son étude sur les « objecteurs de conscience », ainsi que dans sa prédication incessante, nous retrouvons la logique d'Aristote, la méthode de Descartes, l'esprit de suite, le culte de la raison, la sagesse pratique et la curiosité qui nous vaut parfois de modifier nos opinions et d'accorder aux convictions d'autrui le respect qu'elles méritent...

« La pasteur Fayot était digne de ses devanciers, membres de l'Académie, les pasteurs Fabre, Grotz et Trial ».

M. le pasteur Cadix s'associe aux paroles prononcées par M. le Président. Rappelant sa collaboration de quinze années avec M. le Pasteur Fayot, il rend hommage à ses qualités de cœur et d'esprit. L'Académie a pu apprécier le talent, plein de clarté et de précision de notre regretté confrère. M. Cadix souligne la bonté avec laquelle M. Fayot consolait bien des misères.

M. le Président rappelle la mémoire des membres correspondants disparus, MM. Dhers et M. le chanoine Beaume. Il adresse les félicitations de la Compagnie à M^c Bosc à l'occasion de son élection au bâtonnat de l'Ordre des Avocats. Il fait hommage à la Compagnie

des ouvrages suivants : de M. Tuffier, « Feuilles de lierre » ; de M. Stephan, « Le Message d'Antigone » ; de M. Gaston Broche, « Lettre de M. Pierre de Nolhac » ; de M. Gayet, « Les Saintes-Maries de la Mer ».

M. Bauquier fait ensuite une communication sur les récentes découvertes mises à jour, Place du Chapitre à Nîmes, lors du creusement de tranchées-abri. Après avoir traversé une première couche que l'on savait renfermer les restes d'un cimetière, on est parvenu à un niveau où se trouvent des tombes remontant au début de l'ère chrétienne, Dans beaucoup de ces tombes on a recueilli des fioles en verre ; quelques-unes se brisent au seul contact, d'autres sont restées intactes, M. Bauquier en montre un spécimen. Il offre aussi à l'admiration de ses confrères une lampe en terre cuite. M. Bauquier a pu grâce à de savantes recherches, établir la figure offerte par cette lampe, figure qui porte une barbe à trois pointes et qui est celle du Christ telle qu'elle est représentée sur le voile de Véronique.

Séance du 10 Novembre 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le chanoine Bouisson.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Bauquier, Latzarus, de Valfons, Bonnet, Premier Président Roche, Marcel Coulon, Antonin, membres résidants, Pourtal de Ladevèze, Henri Mazel, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Chanoine Chabot, Fabre, Blanchard,

M. Portal fait connaître que grâce aux efforts de MM. Bosc et Blanchard, le Conseil Général a augmenté le chiffre de la subvention annuelle.

M. Bauquier dépose deux fascicules du Vieux Nîmes.

M. Marcel Coulon rend compte d'abord du « Message d'Antigone » de Raoul Stephan, étude parue en revue et mise en plaquette.

Ces pages auront un écho dans tout âme française et particulièrement dans l'âme nimoise de ceux de nos concitoyens instruits de l'œuvre d'Ernest Denis. L'auteur de Monestier le Huguenot agit ici en fervent disciple de l'éminent historien de la Bohême, M. Raoul Stoupan (qui signe Stephan ses ouvrages littéraires) se trouve au front aujourd'hui comme lieutenant de pionniers. Il fit la précédente guerre comme aspirant et sous-lieutenant d'infanterie et obtint, devant Verdun, deux citations, l'une à l'ordre de sa division, l'autre à l'ordre de l'Armée.

M. Marcel Coulon parle ensuite de l'építaphe de Bion, ce problème qui, écrit au II^e siècle avant notre

ère a toujours été attribué à Mookhes, contemporain de Bion, disciple, comme Bion, de Théocrite et qui fait partie avec Théocrite et Bion de la trinité des poètes bucoliques grecs de la grande époque. Cette attribution se trouve aujourd'hui contestée. M. Coulon pense que ce n'est pas à juste titre. Il a cependant traduit le poème en vers et rappelle les principaux caractères d'une méthode, déjà exposée par lui en présentant à l'Académie des poèmes traduits de Mistral, d'Horace de Properce, de Gabriel d'Annunzio. Il donne lecture de son nouveau travail, en confrontant quelques passages avec l'excellente et littérale mise en prose de M. Legrand, auteur de la traduction des bucoliques grecs de la collection Budé, fait toucher du doigt le degré de fidélité au texte auquel il est parvenu. Après avoir rendu hommage à l'art de son confrère M. Bernard Latzarus déclare qu'à son avis l'attribuion du poème à Mokhos est la seule qui, en l'état de nos connaissances puisse soutenir l'examen.

Séance du 24 novembre 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Bouisson, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Portal, Terrin, Bauquier, Général de Bourgon, Fabre, chanoine Chabot, Bonnet, d'Everlange, Premier Président Roche, Marcel Coulon, Sagnier, chanoine Anthérieu, Blanchard pasteur Cadix, Antonin, Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait connaître qu'en réponse à l'adresse que la Compagnie avait envoyée à l'Université de Sofia à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation, celle-ci a fait don à l'Académie de Nîmes, de la médaille commémorative et d'une plaquette, rédigée en latin, qui remercie ceux qui se sont associés aux fêtes du mois de juin dernier.

M. Fabre fait une communication sur la Reine Marie-Antoinette et la Comédie de Société au Petit-Trianon.

Dès les premiers jours de son avènement au trône, dit-il, en 1774 Louis XVI fit don à la reine Marie-Antoinette du Petit Trianon, ce minuscule château de modeste apparence qu'avait fait construire Louis XV à l'instigation de Mme de Pompadour. Marie-Antoinette voyait ainsi se réaliser son plus cher désir, celui d'avoir une demeure à elle, une maison de campagne où elle viendrait si volontiers durant la belle saison pour s'affranchir des servitudes de la Cour qui lui pesaient tant. Elle y serait sans doute bien près de Versailles, mais cependant bien loin des règles protocolaires qui régissaient chaque minute de son existence dans le vaste

château royal. Elle se passionna pour l'organisation et la décoration de son petit domaine. A Trianon elle était bien chez elle, souveraine maîtresse, recevant un petit groupe d'amis intimes en toute simplicité, y donnant néanmoins parfois, dans les grandes occasions, des fêtes magnifiques. Comme tout seigneur d'importance elle voulut avoir son théâtre, à cette époque où sévissait la vogue du théâtre de société et elle le voulut d'autant plus qu'elle était passionnée pour les choses du théâtre. Dauphine, à Versailles, en compagnie de ses deux beaux-frères, le comte de Provence (le futur Louis XVIII) et le comte d'Artois (le futur Charles X) elle avait, en grand secret, pour son seul plaisir et en l'absence de tout spectateur, joué la comédie. Elle fit donc construire dans les jardins du Petit-Trianon, tout à côté du château, par son architecte Mique, une petite salle de théâtre joliment décorée qui fut inaugurée le 1^{er} juin 1780 avec un *Prologue* de circonstance, œuvre de Despréaux, membre de l'Académie royale de musique et une parodie du célèbre opéra de Rameau *Castor et Pollux*. Puis elle organisa sa troupe d'amateurs dont elle fut le principal élément aux côtés du comte d'Artois, de M. de Besenval, du comte de Vaudreuil, du duc de Guiche, de M. de Montfalcon, qui se faisait appeler comte d'Adhémar depuis que passant à Nîmes il avait cru découvrir dans de vieux parchemins certaines affinités avec la famille d'Adhémar, du bailli de Crussol de la famille des ducs d'Uzès, de Mme de Polignac, de la comtesse de Chalons.

Les représentations du théâtre de la reine avaient lieu devant un public très restreint et prenaient fin à neuf heures du soir. La Cour n'y fut jamais admise. Seuls, le roi, le comte de Provence, Mme Elisabeth, les comtesses de Provence et d'Artois y assistaient. Cependant comme pour la réussite du jeu des acteurs le sti-

mulant d'un public était nécessaire, les lectrices de Marie-Antoinette et les officiers des gardes du corps furent appelés à prendre place dans les loges. Les acteurs firent de leur mieux, mais la réussite ne couronna pas toujours leurs entreprises. Malgré tout le soin que la reine apportait dans sa diction et son jeu et bien qu'elle eut une voix très agréable et fort juste, elle remplissait médiocrement les rôles qu'elle interprétait. Les meilleurs sujets de la troupe étaient le comte d'Artois, M. de Vaudreuil et Mme de Polignac. Le répertoire du théâtre du Petit-Trianon se composait de petites comédies et de courts opéras-comiques faciles. On joua le *Devin du Village*, de J.-J. Rousseau, *le Roi et le Fermier*, de Sedaine, *Le Sabot perdu*, de Pus et Baré, *Les Deux Chasseurs et la Laitière*, d'Auseaume, etc. La dernière représentation eut lieu le 19 août 1784 avec le *Barbier de Séville*, de Beaumarchais, en présence de l'auteur. La reine interprétait la rôle de Rosine, le comte d'Artois celui de Figaro, le comte de Vaudreuil celui d'Almaviva, le bailli de Crussol celui de Basile. Etrange inconséquence de la part de Marie-Antoinette que cette représentation, car le scandale de l'Affaire du collier venait d'éclater, l'éclaboussant largement et déchaînant contre elles les plus infâmes calomnies. Bien que Louis XVI ait manifesté un goût très vif pour les spectacles où paraissait la reine, celle-ci fut très vivement critiquée par sa mère l'impératrice Marie-Thérèse, par son père l'empereur Joseph II, par ses belles-sœurs les comtesses de Provence et d'Artois. La Cour, en très grande majorité fut contre elle. Dans le public parisien ce fut une désapprobation générale et l'opinion se déclara nettement contre Marie-Antoinette actrice et le respect pour le trône reçut par là une grave atteinte. Rien ne démontre mieux que ce caprice de la reine pour le théâtre à quel point elle fut inconsciente de la gravité des heures que vivait

alors la France et du discrédit qu'elle jetait ainsi sur la monarchie en des moments si difficiles pour elle, alors que partout grandissait le mécontentement et que grondaient déjà les colères qui devaient un jour prochain se déchaîner féroce ment et balayer le trône.

Le colonel Blanchard signale à l'attention de ses collègues un recueil de lettres de *Pierre de Nolhac*, publié par M. *Gaston Broche*, docteur de Sorbonne, professeur détaché à la Faculté des Lettres de Gênes.

Ces lettres ont été écrites de 1925 à 1935 par le défunt académicien ; elles montrent bien son rôle, prépondérant chez nous, dans le fonctionnement du Comité France-Italie, et l'action conciliatrice, menée par lui au travers des nuages qui ont assombri, au cours de ces dernières années, les relations entre les deux sœurs latines.

M. Bauquier donne quelques précisions sur les fouilles de la Place du Chapitre et notamment sur l'identification de la lampe découverte et qui figure le Christ comme on le voit sur le voile de Véronique au Vatican.

Séance du 8 décembre 1939

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Latzarus, ancien Président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Portal, Terrin, Bonnet, de Valfons, Général de Bourgon, Igolen, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Antonin, Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Après avoir excusé M. le chanoine Bouisson, empêché de prendre part à la séance, M. Latzarus dépose sur le bureau une thèse due à M. le Professeur Brunel et intitulée « L'aspect verbal et l'emploi des préverbes en Grec et particulièrement en Attique ».

M. Peyrat fait hommage de son ouvrage « Histoire de Saint-Hippolyte-du-Fort ».

M. le colonel Blanchard offre à la Compagnie son étude sur l'Hôtel de l'Académie, parue dans le Bulletin du Vieux Nîmes. M. Bauquier dit en quelques mots l'intérêt de cette étude ; très fouillée, rehaussée par l'érudition et le talent de l'auteur. Sur sa proposition, la Compagnie décide de souscrire soixante exemplaires.

M. Terrin fait une communication sur la poésie polonaise.

La Pologne, dit-il, abonde en grands poètes. Longtemps ils écrivirent en latin. Le véritable essor de la grande poésie en langue polonaise date des partages du XVIII^e siècle et des désastres de la première moitié du XIX^e. La plupart de ces poètes sont des romantiques. Presque tous vécurent en exil. On s'explique d'autant mieux la place que le sentiment patriotique

occupe dans leurs œuvres. La patrie y est partout présente. Toutes les sources d'inspiration s'y ramènent. Ces sources sont d'ailleurs très variées. La description de la Pologne a particulièrement inspiré Vincent Pol dont la mère était française. Les traditions nationales sont également évoquées par Mickiewicz, par Kondratowicz, par Slowacki, par Malczewski, par Ujejski. Adam Mickiewicz est le plus puissant de ces poètes. Dans son épopée *Thadée de Soplica* il fait revivre la société du XVIII^e siècle. Ses *Aïeux* sont une œuvre complexe, pathétique, lyrique, dramatique. Le poète y a rassemblé avec ses aspirations personnelles les images de ceux de ses amis qui ont souffert sous la tyrannie russe pour la défense de la liberté. Son *Livre des Pèlerins*, traduit par Montalembert, a soulevé l'Europe entière en faveur de la Pologne. Ses poésies intimes sont d'un poète comparable à Hugo. Tous les poètes polonais ont exalté les vertus guerrières de leurs ancêtres. Remontant jusqu'au Moyen-Age, ils ont chanté leurs héros lithuaniens, ukrainiens, galiciens, dans des épopées comme Marghier et Mohort.

Séance du 22 décembre 1939

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. le Chanoine Bouisson, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Portal, Terrin, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus Bonnet, Igolen, premier président Roche, Coulon Sagnier, Blanchard, membres résidants. MM. Henri Mazel, Portal de Ladeveze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Exaucant le désir de ses confrères, M. Eloy Vincent fait hommage à la compagnie d'un portrait d'Emile Espérandieu. L'Académie, après avoir admiré le talent du portraitiste, lui adresse tous ses remerciements. Cette œuvre prendra place dans la salle des séances et continuera la galerie qui représente les membres les plus éminents ayant appartenu à l'Académie de Nîmes.

M. le président ouvre la séance par une fine causerie qu'il annonce comme des propos pour le 1^{er} janvier. « Janus, dit-il, avait deux visages dont l'un regardait le passé, l'autre l'avenir ; c'est pour cela qu'on a donné son nom au premier mois de l'année. Ainsi s'explique la petite révolution qui fit commencer l'année en janvier au lieu de mars. La porte du temple de Janus en Français s'appelle Janvier. » M. le chanoine Bouisson rappelle comment la tradition populaire et les poètes ont interprété le symbole des deux visages et cite, en terminant, ces vers :

*Ainsi disaient deux personnages
Tous deux fous, tous deux sages
Bien longs souvent traînent les jours,
Mais hélas !... que les ans sont courts.*

M. Terrin termine sa communication sur la Poésie polonaise. Niemcewicz a célébré les grands épisodes de l'histoire de la Pologne. D'autres ont évoqué les luttes politiques de leur pays. Krasinski et Slowacki, les deux plus grands poètes après Mickiewicz, y ont même participé aux environs de 1845. Il en est résulté de part et d'autre, des poèmes admirables. Un autre aspect essentiel est la poésie religieuse. La foi anime principalement Ujejski, Lenartowicz et surtout Krasinski dont les psaumes de l'avenir, sont l'un des chefs d'œuvre de poésie chrétienne de la littérature universelle.

Séance du 12 janvier 1940

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la présidence de M. Latzarus, ancien président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgon, Chanoine Lepage, Portal, Fabre Chanoine Chabot, Chanoine Antherieu, Coulon, Sagnier Antonin, membres résidants ; Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Au cours de la séance M. Gouron, mobilisé et actuellement en permission prend place à son fauteuil, salué par les applaudissements de ses confrères.

Excusé : M. Bonnet.

M. Latzarus donne connaissance d'une lettre de M. le chanoine Bouisson, président, que son état de santé retient momentanément éloigné de l'Académie ; il lui adresse, au nom de la Compagnie, des vœux de prompt rétablissement.

M. Latzarus, en ouvrant la première séance de l'année, rappelle la mémoire des confrères disparus ; il salue ceux qui sont aux armées et il souligne le sentiment unanime de confiance patriotique.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau. M. le chanoine Chabot et M. le marquis de Valfons sont élus président et vice-président, à l'unanimité des présents.

M. Sagnier fait une causerie sur Venise et quelques pages de George Sand. De Venise, M. Sagnier a rapporté de précieux souvenirs personnels qui redonnent la vie aux

pages de George Sand. Celle-ci, en effet, et depuis longtemps déjà, n'a plus beaucoup de lecteurs.

« Si George Sand n'est pas tout à fait ignorée de nos jours, remarque M. Sagnier, elle le doit bien plus à sa vie privée qu'à la valeur propre de ses écrits. Tandis que son œuvre est oubliée, la femme est restée vivante. Je ne vous dirai rien ou à peu près de son aventure amoureuse ; les auteurs de ce drame nous l'ont conté quelque peu arrangé, il est vrai, pour les besoins de leur cause, mais des écrivains pleins de talent l'ont commenté avec un grand souci de vérité ».

C'est surtout de George, poète, romancier, critique d'art, peintre, musicienne, auteur dramatique qu'il convient de parler.

M. Sagnier a recherché et retrouvé les souvenirs qui subsistent encore de cette artiste à Venise. « Peintre de Venise, dit-il, de la lagune, elle a brossé des paysages qui méritent d'être examinés et retenus ; nous cherchons encore les émotions d'ordre artistique qu'elle a éprouvées dans cette ville, qui a inspiré bien des artistes toute une littérature, une littérature qui, à de bien rares exceptions près, est restée bien loin de ce que nous avons vu et senti, en visitant ce coin fantastique et merveilleux du monde ».

Séance du 26 janvier 1940

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. Latzarus, ancien président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Portal, Général de Bourgon, Chanoine Chabot, de Valfons, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Chanoine Lepage, Igolen, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin membres résidants ; MM. Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Roche, Marcel Coulon, Dubesset.

En l'absence de M. le chanoine Bouisson, président sortant, M. Latzarus, ancien président procède à l'installation du Bureau. Il exprime tout d'abord les regrets de la Compagnie de voir M. le chanoine Bouisson encore retenu loin des séances par son état de santé et lui adresse les vœux de ses confrères pour son prompt rétablissement. Il retrace en quelques mots la carrière présidentielle de celui qui quitte aujourd'hui le poste où l'avaient appelé l'unanime et déférente sympathie de ses confrères. Il le remercie du zèle actif qu'il n'a cessé de déployer et grâce auquel il a ajouté aux soucis de la présidence, le fruit de son érudition et de sa science. Avant de céder le fauteuil à son successeur, il renouvelle les félicitations de la Compagnie aux nouveaux élus et au Bureau. En élevant M. le chanoine Chabot à la Présidence, l'Académie se félicite d'avoir à sa tête, un lettré délicat dont le talent s'étend aux lettres françaises et à la poésie provençale. Souvent, dans ses communications, la Compagnie a goûté par avance le plaisir d'applaudir M. le chanoine Chabot et nul ne doute que ce plaisir ne soit plus vif et plus répété au-

jourd'hui qu'il dirigera les débats académiques. Après avoir exprimé le regret de ne pas compter parmi les présidents celui qui n'a pu cru pouvoir accepter d'assumer, cette année la charge qui lui revenait, M. Latzarus salue le nouveau vice-président, M. de Valfons dont les titres soulignent aussi bien que sa valeur personnelle, l'autorité et la sympathie dont il est, ici entouré.

M. le chanoine Chabot, ayant pris place au fauteuil, s'exprime ainsi :

Messieurs,

Dois-je m'attrister de l'absence de M. le chanoine Bouisson qu'une convalescence trop longue retient loin de nous et dont nous souhaitons de tout cœur le prompt retour ? Dois-je me réjouir de vous avoir été présenté par M. Latzarus en des termes inspirés, et de son souci de votre prestige, et de sa bienveillance coutumière à mon égard ?

Comme l'autre, je cède aux deux mouvements à la fois ; mais rassurez-vous, vous le voyez du reste, c'est sans éclat inopportun.

Au fait, pourquoi m'être jeté dans cēt embarras ? Est-ce que de bonnes raisons n'auraient pas dû m'écarter de cette place, bien que vous ne m'en avez pas refusé l'honneur, ne fût-ce que le désir de faire avancer des présidences plus heureuses : toutes celles qui suivront.

Et cependant je me suis laissé convaincre sans trop de peine je l'avoue, et ce fut par attachement à l'Académie. Je lui dois beaucoup ; heures charmantes passées dans cette atmosphère de courtoisie, de savoir et de sérénité ; précieuses acquisitions dans tous les domaines que je conserverais moins nébuleuses, si ma mémoire me servait mieux. Ne soyez donc pas surpris si je désire

connaître de plus près notre chère Compagnie, m'associer plus intimement à sa vie et même si j'ai l'audace de prétendre la servir : c'est qu'il en existe bien des moyens, et j'espère découvrir sans effort, ceux qui sont à ma portée.

Ma première tâche est d'ailleurs aussi facile qu'agréable : remercier au nom de l'Académie le président sortant.

M. le chanoine Bouisson fut un président de choix, car vos suffrages l'eussent appelé bien avant l'heure, sans votre loi inflexible de l'ancienneté. Assidu et laborieux, notre confrère nous donne généreusement de son savoir et de sa sagesse. Spécialisé dans l'Histoire ecclésiastique, il n'a cessé de nous ravir, et par sa vaste érudition, et par son flair des bonnes sources, des sources inconnues qui d'ailleurs demeurent toujours mystérieuses ensevelies dans le secret où il les retient jalousement. Et au fil des séances nombreuses où il prend la parole, nous voyons surgir des renseignements inédits qui s'insèrent fort à propos dans la trame de l'histoire dont ils éclairent les coins obscurs.

Ainsi que font tous les grands travailleurs M. le chanoine Bouisson aime à se recréer, à se distraire en changeant de matière : il fait alors d'heureuses diversions dans l'épigraphie, la numismatique et de préférence dans la pédagogie où jadis sa maîtrise s'exerça.

Ce Président de choix devait être un président débonnaire. Nous l'attendions tel mais il a dépassé nos espérances puisqu'il a bien voulu continuer à travailler encore pendant sa présidence, prenant ainsi à sa charge une partie de la nôtre. Il suivait en cela les traces de son prédécesseur immédiat, M. Latzarüs : double scandale, pardon, nobles exemples que je me garderai bien d'imiter. Et pour cause.

Nous espérions à la suite une troisième présidence de grande classe ; mais le dieu qui protège nos destinées, s'inspirant fort opportunément de notre devise liminaire, *Ne quid nimis*, arrêta net la brillante série. Il a bourré la conscience de M. Marcel Fabre de scrupules qui se reconnaîtraient beaucoup mieux dans la mienne, et le président désiré s'est dérobé pour un temps du moins, car il est fort dévoué à l'Académie ; et l'Académie qui le lui rend se console du retard de son accession, en pensant aux jolies anecdotes et émouvantes dont il possède un fonds inépuisable et dont il nous doit, en dédommagement d'accélérer la révélation.

Entre l'avenir et le passé voici le présent tel que vous l'avez voulu, peut-être moins intimidé que vous ne l'escomptiez et qu'il ne le craignait lui-même. Je me sens tellement appuyé de tous côtés. C'est d'abord M. le marquis de Valfons dont le nom seul est un prestige, qui certainement me sera secourable, lui qui a de l'esprit jusqu'à en donner aux bécasses et tirer de leurs bouches effilées de savoureuses leçons de bonne tenue et d'exactitude. Si mes obligations professionnelles ne me fournissaient pas l'occasion de vous faire apprécier le charme de sa présidence, je saurais la faire naître, pour pouvoir dire, avec une pointe d'orgueil, ou si vous voulez, dans un rengorgement puéril : c'est mon vicaire, le marquis de Valfons qui préside. Excusez-moi marquis, ce n'est point de ma faute si certains mots français ont de ces vieilles accointances cléricales.

Tout près de moi, veillera celui que maints Présidents ont appelé leur ange gardien. N'ayant pas pénétré les secrets je ne sais pas encore si j'aurai à souscrire à cet hommage exquis mais parce que j'ai vu et entendu moi-même, notre secrétaire perpétuel, intervenant dans les débats épineux, doucement, à demi-voix,

avec la solution juste qui éclaire et apaise, m'a plutôt produit l'effet d'un président perpétuel. Parce qu'il est modeste, il se hâtera pour se débarrasser d'une promotion importune, de mériter, une fois de plus, grâce à ses bons offices, l'angélique louange qui le dépeint si bien.

A l'extrême droite, si l'on peut dire, notre trésorier M. Portal assume tout le souci des finances. Il n'a pas grand tourment à les conserver, vu leur peu de volume, mais il s'inquiète à les accroître, afin que l'Académie puisse sans gêne, remplir ses obligations de mécène et diffuser largement ses travaux. Il a déjà donné des preuves éclatantes de son ingéniosité. Il continuera à obliger de plus en plus notre reconnaissance.

Un très discret et utile collaborateur est aussi près de moi. Vous vous demanderez peut-être, comment ces volumes divers que l'Académie, maternelle et indulgente dispose devant vous pour parer aux ennuis de quelque surdité subite et momentanée, paraissent, disparaissent, se renouvellent, puis s'en vont sagement se ranger dans les rayons de notre vaste Bibliothèque en compagnie des mémoires des sociétés savantes correspondantes que nous honorons comme sont honorés les nôtres au-dehors. L'actif et dévoué M. Igolen a passé par là.

Votre bienveillance, Messieurs, s'ajoutant à tous ces concours, mon année de service s'écoulerait paisible et heureuse... mais hélas ! c'est 1940, année fatidique ! Puisse son fatum s'achever dans notre brillante victoire et une solide paix.

En attendant, année de guerre. La guerre impose à tous des devoirs, de grands et sévères devoirs. Chacun de nous remplit les siens avec conscience. L'Académie en a de spéciaux.

La considération et la confiance dont la population nimoise nous entoure, nous crée l'obligation de la servir en lui proposant nos lumières et nos encouragements. D'autant plus, qu'il s'agit maintenant d'une guerre d'idées, ce qui est notre domaine.

Il me semble que l'Académie se doit, pour maintenir cette unanimité et prévenir les défaillances, d'éclairer inlassablement, de redresser, de combattre le sophisme sans cesse renaissant. Elle le peut sans rien changer aux habitudes de son activité. Tous les chemins mènent à Rome; tous les travaux sur la littérature, la science ou l'art peuvent et doivent faire jaillir dans leurs conclusions quelques lumières utiles au grand public dans l'heure présente. Ce sont là des directives que je ne fais que vous rappeler, après l'éminent professeur, qui dans notre dernière séance nous les indiqua clairement.

Telle pourrait être notre manière de faire cette guerre, à laquelle d'ailleurs nous prenons une part active dans la personne de l'un des nôtres, le Benjamin, comme de juste.

Lorsque M. Gouron fit son entrée ici, en uniforme, pour nous donner un moment précieux de sa permission de détente, il fut accueilli par nos applaudissements. C'est qu'il nous honore à la guerre comme il le faisait déjà dans la paix. Homme de devoir toujours, nous savons, sans qu'il ait eu le temps de nous le dire, qu'il s'est donné à son nouveau « métier » avec joie, avec enthousiasme même. D'archiviste devenu terrassier, ces deux professions qui n'avaient jusqu'à présent, en commun, que la poussière, notre confrère soldat les réunira dans la gloire la plus haute, celle du bon serviteur de la Patrie. Nos vœux les plus cordiaux l'accompagnent au front.

Cependant, à une séparation complète, au point de vue académique, avec un membre si actif et si érudit, nous ne saurions nous résigner. Ne consentira-t-il pas à demeurer en liaison avec nous par une participation réelle à nos séances ? Les sujets de ses communications de guerre pourraient être infiniment variés : « un regard du midi sur les brumes du Nord ou de l'Est », « des blockauss d'Aigues-Mortes aux remparts de la ligne, même prolongée à gauche ou à droite », « conseils de la pioche à la plume », etc., etc. Peut-être M. Gouron préférera-t-il des études moins fantaisistes. Soit. Mais s'il fallait pour les obtenir, des instances irrésistibles, nous saurions bien à qui les demander.

La fierté d'être représentés aux armées nous soutiendra dans l'accomplissement de nos devoirs de guerre : éclairer, soutenir, donner l'exemple de l'endurance et du sacrifice.

Et maintenant travaillons ».

M. Bauquier rend compte de l'étude de M. le Colonel Blanchard sur l'Hôtel de l'Académie. Cette publication continue la série de celles que notre confrère consacre aux hôtels de Nîmes. On y trouve plus encore peut-être que dans les précédentes les qualités à la fois scientifiques et littéraires qui distinguent l'auteur. Cette publication a eu un grand et légitime réentissement.

M. Portal fait connaître que les démarches qu'il avait poursuivies pour le classement de l'Hôtel de l'Académie ont abouti à un heureux résultat. Une partie de l'immeuble est désormais classée comme monument historique. La Compagnie félicite M. Portal de ce résultat et lui adresse tous ses remerciements.

M. Latzarus fait le compte-rendu des travaux de l'A-

cadémie, compte-rendu qui aurait du être prononcé en séance publique si les circonstances n'avaient obligé la Compagnie à ajourner cette cérémonie. Ce travail prendra place dans les Mémoires.

Il rappelle d'abord que l'Académie ne s'est pas dé-intéressée des grands événements qui ont troublé le monde ; elle a, dès la première heure, exprimé son indignation devant l'asservissement de l'Autriche et le démembrement de la Tchécoslovaquie. Sur le plan national, elle a participé au centenaire de Louis XIV, comme elle comptait commémorer l'an dernier Racine et comme elle ne désespère pas de célébrer, en 1940, Alphonse Daudet. La confiance de la municipalité lui permet de prendre une part officielle à la vie locale, non seulement par l'attribution du prix de la Ville, mais encore par la présence de son président dans diverses commissions chargées de récompenser le travail et le dévouement.

C'est naturellement sur la vie intérieure de l'Académie, que M. Latzarus s'étendra davantage. La grande majorité des académiciens présente des communications, et la variété des sujets paraît défier toute classification. Voulant éviter la monotonie de l'ordre chronologique, le rapporteur adopte l'ordre esthétique. Il communique donc par la poésie, ce qui lui permet de commencer aussi par un hommage au doyen de l'Académie, M. Gérard Lavergne qui, toujours affable et souriant, nous régale par ses rimes spirituelles et mérite vraiment le titre de « grand jeune homme » décerné jadis à Clémenceau. L'Académie a été heureuse d'appeler à elle, comme membre non résidant, le poète au talent si pur et si élevé Jean Pourtal de Ladevèze, dont les événements nous valent la présence, comme celle de M. Henri Mazel, à la science universelle : Compensation à la tristesse de l'heure ! Par ailleurs, la poésie a été

l'objet d'études fines et pénétrantes de MM. Marcel Coulon et Terrin. L'art de la scène n'a pas été oublié, et M. Coulon a fait revivre la figure d'un tragédien de la période romantique, le nimois Philippe Rouvière. La peinture, l'architecture, les harmonies du ciel et de la terre inspirent les brillantes communications du voyageur artiste qu'est M. Sagnier. MM. Bauquier et Gouron étudient la Nîmes romaine, l'un avec une passion chevaleresque, l'autre avec une ingéniosité patiente. M. Portal présente avec beaucoup d'esprit, la reconstitution du Forum par Mlle Laguerre, montrant à la fois son abondante information et son vif intérêt pour les études classiques. La verve spirituelle de M. Gendronneau s'exerce sur des épisodes peu connus du moyen-âge comtadin, et M. Igolen recherche, avec une persévérance couronnée par le succès, les traces des anciennes auberges de notre ville. M. Blanchard continue sa magnifique série de monographies des hôtels du Vieux Nîmes. M. Rouvière, hautement qualifié pour défendre la viticulture, jette un cri d'alarme éloquent, confirmé par la statistique, en faveur de notre économie rurale. M. Reynaud nous enseigne, avec beaucoup de précision, le moyen de distinguer les champignons comestibles des autres : étude, hélas ! dont l'utilité n'est que trop certaine. M. de Valfons met beaucoup d'humour à nous faire bénéficier de son expérience de chasseur.

La vie nimoise ayant été, de la sorte, illustrée sous ses aspects les plus divers, la grande histoire n'a pas été oubliée. M. Marcel Fabre, après nous avoir présenté, avec le goût délicat et le besoin de précision qu'on lui connaît, les images des livres d'heures du moyen-âge, nous montre un des signes avant-coureurs de la Révolution dans la légende de Fléchier, parallèle à celle de Fénelon. M. le chanoine Anthérieu dé-

crit, en termes d'une émouvante sobriété, le martyre sous la Terreur, d'un saint prêtre, parent d'un de nos confrères. M. Portal ne met pas moins de tact à retracer l'assassinat du maréchal Brune, en 1815, et le rapprochement de ces deux épisodes sanglants nous conduit à nous féliciter de vivre en un temps où la tolérance paraît définitivement acclimatée chez nous. Il n'en va pas de même partout.

Séance du 9 février 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Chabot, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, Bonnet, Igolen, d'Everlange, de Valfons, Premier Président Roche, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, membres résidants ; Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. Portal, il s'exprime ainsi :

J'ai le triste devoir d'honorer devant vous et en votre nom, la mémoire de notre confrère, M. Ferdinand Portal, soudainement disparu.

Présent au milieu de nous il y a quinze jours, une de ses dernières joies fut de nous faire part de l'heureuse issue de ses démarches pour obtenir le classement de notre Hôtel parmi les monuments historiques ; et son contentement était moins d'un succès personnel que des avantages qui en reviendraient à l'Académie, car il lui était très attaché. Ne le montra-t-il pas en acceptant la tâche de Trésorier, en des circonstances particulièrement difficiles, en recherchant tous les moyens de la remplir avec profit pour nos finances, au risque de soumettre sa bonté naturelle à la physionomie ingrate de l'emploi : les résultats de ses efforts commençaient déjà à se faire sentir.

Il était bon Trésorier comme il avait été bon Académicien, assidu aux séances, prenant sa part de la tâche commune par des communications sur les questions éco-

nomiques où il était compétent, ou sur l'histoire nimoise, sur les petites histoires nimoises chères à son cœur, très fidèle à la petite Patrie. Dans le même sentiment il prit au cours de sa présidence des initiatives dont quelques unes sont devenues nos coutumes, inspirées par le désir de faire mieux connaître l'Académie et de la mettre en contact plus direct avec l'élite de la population nimoise. Enfin pourquoi ne mettrai-je pas au compte du souci de notre prestige, l'attention qu'il eut ces temps derniers de nous faire attribuer une place d'honneur dans le Comité France-Grande Bretagne, en formation.

Homme du devoir consciencieux et total, tel il nous est apparu, tel il fut dans toutes les autres atmosphères de son activité. La Légion d'honneur qui couronna sa carrière publique témoigne qu'il avait été un sage conseiller dans l'administration préfectorale, un serviteur intègre et dévoué des finances publiques. Ces mérites de la considération dont il jouissait dans les milieux officiels lui valurent une tâche de guerre lourde et délicate, celle du contrôle de la Presse. Ne suis-je pas autorisé à dire qu'il y faisait du zèle puisque ayant passé bien des fois par ses mains, je n'ai jamais été censuré, c'est vrai, tout au contraire j'ai reçu de lui la copie avec prière d'insérer.

M. Ferdinand Portal était au demeurant un homme charmant, d'un commerce facile et agréable où l'on devinait des qualités de cœur dont amis et protégés appréciaient toute la richesse. Il était fidèle dans ses affections privées et dans ses amitiés politiques, il n'abandonnait jamais ceux dont il s'était constitué le soutien de sorte qu'un grand concert de reconnaissance s'élève autour de son nom.

L'arrêt subit de sa vie et de son activité, comme tous

les impressionnants accidents de ce genre, donne aux hommes la grave leçon du détachement personnel à l'égard du fruit de leurs œuvres. Ils apprennent à ne pas les poursuivre pour leur propre avantage mais pour le bien commun qui doit leur survivre. Nous nous passons le flambeau des uns aux autres sans que rien ne reste dans nos mains que la douceur et le parfum du bien accompli ; mais cela est d'importance pour notre honneur dans la mémoire des hommes ; cela compte surtout au jugement de Dieu.

Le travailleur terrassé en plein labeur montre aux survivants la tâche à continuer...

Avant de poursuivre la nôtre, je vous propose de lever la séance en signe de deuil pour quelques instants de méditation ou de prière.

Il est ensuite procédé à l'élection de deux membres résidants : MM. Coste et Giran sont élus à l'unanimité des membres présents.

Sous le titre *Le Voyage de Varennes*, M. Henri Mazel a fait à l'Académie de Nîmes une brève causerie dont le titre précis aurait pu être : Le partage des responsabilités dans l'échec de la tentative d'évasion de la famille royale en 1791.

En effet tous les organisateurs de cette tentative ont commis des fautes plus ou moins graves mais réelles.

Le roi, en laissant de côté la question de savoir s'il devait s'évader, aurait pu, en renvoyant une heure plus tôt Lafayette qui, comme d'habitude passait la soirée avec lui et en se faisant réveiller une heure plus tard par son valet de chambre, ajouter deux heures aux sept heures seulement d'avance qu'il avait sur ses futurs

poursuivants. De plus, au cours du voyage, il n'a pris aucune précaution pour ne pas être vu, et il a été reconnu à quatre ou cinq reprises, et finalement par le maître de poste Drouot qui s'est mis alors à sa poursuite.

La reine a eu le tort de ne pas vouloir se séparer, pour le voyage, de son mari et de ses enfants, ce qui, comme il y avait en sus Mme Elisabeth et Mme le Tourzel, gouvernante des enfants de France, a obligé à s'entasser six personnes dans une grosse berline très lourde et par conséquent d'allure très lente, tandis que ces six personnes, même avec d'autres et avec des hommes d'énergie et de décision, auraient tenu à l'aise dans deux ou trois voitures légères et rapides qui alors auraient réussi à gagner la ville de Montmédy sur la frontière où les attendait le marquis de Bouillé.

Celui-ci aurait pu représenter au roi que les détachements de hussards et de dragons échelonnés le long de la route à partir de Châlons et dont le roi avait eu l'idée, avaient plus d'inconvénients que d'avantages, en inquiétant et irritant les populations ; sans toutes ces précautions dangereuses la berline aurait probablement passé sans encombre.

Enfin le comte de Fersen qui conduisit, déguisé en cocher, la voiture citadine contenant la famille royale des Tuileries à la barrière Saint-Martin où attendait la berline de voyage perdit beaucoup de temps au cours de ce trajet en faisant d'inutiles détours, ce qui fait que finalement on se mit en route non pas à minuit, comme l'avait pensé Bouillé, mais à 2 h. 1/2 du matin. En outre Fersen abandonnera à la barrière la citadine et les chevaux ce qui, quand le départ du roi fut connu, fut un premier indice de la direction que les fugitifs avaient prise.

Mais les fautes décisives et irréparables furent commises par le duc de Choiseul et le baron de Goguelat qui attendaient le roi avec une quarantaine de hussards au premier relais après Châlons. La berline était en retard de 4 heures, et au lieu de parvenir à ce relais à 2 heures de l'après-midi, elle ne devait y être qu'à 6 heures. Vers 5 h. 1/2, voyant que rien n'arrive, Choiseul et Goguelat se décident, devant l'irritation grandissante des paysans, à partir, et alors sans envoyer dans la direction de Châlons une estafette qui aurait vite vu paraître la berline, ils se replient sur le relais suivant, et sans même y arriver, ils prennent sur leur gauche des chemins de traverse qui les ramèneront à Varennes où ils retrouveront la grand route de Montmédy mais mauvais chemins forestiers qui retarderont et éreinteront leurs chevaux. En outre, au lieu d'envoyer une autre estafette avertir les divers détachements postés aux relais suivants, ils chargent de cette mission un coiffeur, un simple coiffeur que Choiseul avait amené avec lui, à la demande de la reine (bien fâcheuse demande !) et ce coiffeur installé dans la voiture particulière de Choiseul, s'agite, se démène, fait desseller partout les chevaux, en sorte que la berline arrivant après lui ne trouve à peu près personne ni à Sainte Menehould ni à Clermont-en-Argonne. Mais l'éveil avait été donné à la population, on reconnaît le roi, et Drouot, le maître de poste s'élançe à sa poursuite.

La berline n'a sur lui qu'une avance d'une demi heure ; cela aurait été assez pour gagner et traverser Varenne où l'attendait un relais d'une dizaine de chevaux préparés par Choiseul (ou à Clermont on quittait la grande route de Metz desservie par la poste officielle) mais ce relais qui devait attendre à l'entrée de la ville avait été déplacé par Goguelat et mis à la sortie, et de ce changement si important on n'avait pas averti le roi !

La berline arrivant ne trouve personne, perd une demi heure à parlementer avec les postillons qui ne veulent pas aller plus loin, et c'est pendant cette demi-heure que Drouot arrive à son tour, dépasse la berline, alerte des gens qui boivent à une auberge et profite d'une voûte sous laquelle passe la route et qui constitue une sorte de souricière pour arrêter la voiture et en faire descendre les voyageurs sous prétexte que leurs passeports sont irréguliers. Le roi et les siens sont prisonniers.

Personne dès lors ne pouvait les délivrer. Les husards du détachement de Varennes avaient disparu. Les isolés des autres détachements qui arrivèrent ne purent rien. Enfin Bouillé lui-même perdit du temps et n'arriva, avec d'ailleurs des forces insuffisantes car tout le pays s'était soulevé, que deux heures après que la famille royale était remontée en berline pour rentrer à Paris. Tout était fini, et d'une façon si facile que chacun aurait pu dire : C'était écrit !

M. Bauquier complète la communication qu'il avait faite dans la précédente séance sur l'étude de M. le Colonel Blanchard, de l'Hôtel de l'Académie. Il souligne le lien entre cet hôtel et la maison Séguier. Cette maison ayant appartenu à M. Guirand se rattache donc directement à l'histoire du Musée lapidaire de notre ville.

Séance du 23 février 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Chabot, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, de Valfons, Bonnet, Premier Président Roche, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, pasteur Cadix, membres résidants ; Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président prononce l'éloge funèbre de M. le chanoine Bouisson en ces termes :

Messieurs,

Pour la seconde fois, en deux séances, je vous dois un éloge funèbre. Sans aucune crainte superstitieuse, mais n'oubliant pas que la Mort est l'avenir le plus assuré, je forme le vœu que l'inévitable faucheuse nous accorde un long répit. Ne faut-il pas que nous ensevelissions nos morts avec honneur ? Je veux dire que nous avons à feuilleter à loisir, et leurs vies, et leurs œuvres, car pour beaucoup d'hommes, même et surtout peut-être parmi les hommes éminents, le mérite total n'apparaît qu'au-delà du tombeau.

C'est bien le cas pour notre regretté confrère, le chanoine Bouisson. A-t-on parfaitement jōi à l'audition de la valeur de ses travaux ?... C'est qu'il avait une manière à lui de comprendre le discours ou la lecture. Solidement enfermé dans son idée, il semblait parler pour un auditoire idéal, totalement spirifuel, au sens primitif du mot, étranger aux mesquines contingences, à ces riens qui captivent ou dissipent l'attention... tandis que

sur ses auditoires réels beaucoup de parcelles de son érudition, glissaient et ne mordaient pas.

C'est pourquoi nous aurions profité à relire posément son œuvre écrite, et nous regrettons, une fois de plus, notre pauvreté qui nous empêche de recueillir dans nos mémoires tant de pages qui seraient dignes d'y être conservées. En refaisant l'itinéraire de Baudile d'Orléans, promenant sa pacotille et semant l'Évangile sur tous les circuits de France pour aboutir, d'Orléans, à Nîmes, en nous remémorant la généalogie et les constructions somptueuses de Tonance Ferréol, que de détails intéressants nous glanerions sur la géographie, l'histoire, l'ethnologie. La vie bourgeoise de la période Gallo-Romaine. Nous regrettons le passé de cet érudit incomplètement utilisé et l'avenir qu'il semblait encore nous promettre.

Comme je l'ai dit, devant son cercueil, nous étions fiers de ses travaux poursuivis en dehors de notre enceinte. Son dévouement à la présidence du Comité de l'Art Chrétien, ses prédications dont il reste heureusement quelques recueils, une biographie de St-François d'Assise, du général Jean Arnette de Boisserolle, Clotilde de Surville et ses œuvres poétiques, le Livre Archival du couvent des Pères Récollets d'Amargues, Monographies philosophiques etc. Œuvres qui, heureusement ne périront pas et qui font à son souvenir une couronne littéraire trop tôt fermée.

Mais nous regrettons surtout la disparition de l'homme qui emporte avec lui une originalité qu'on ne retrouvera plus, car le Créateur inépuisablement riche ne produit jamais deux êtres semblables. La physionomie particulière du Chanoine Bouisson était faite de sérieux, de bonté, d'onction sacerdotale, d'attachement acharné au labeur. En un mot, il était un exemple total. Et c'est là sa plus belle œuvre dont nous devons nous souvenir.

L'Académie où il était entré fort jeune, où il était revenu après quelques années d'absence pendant lesquelles il nous resta attaché comme membre non résidant, lui doit une collaboration remarquable par sa fécondité et par sa durée. Votre présence, en grand nombre, à ses funérailles malgré l'inclémence du temps a prouvé combien vous saviez être reconnaissants.

Inclinons-nous une dernière fois devant cette mémoire et, si vous le voulez bien, suspendons la séance en signe de deuil.

A la reprise il est procédé à l'élection d'un trésorier en remplacement du regretté M. Portal. M. Antonin est élu à l'unanimité des présents.

M. Pourtal de Ladevèze fait une communication qu'il intitule « Propos sur la Poésie ». Après avoir remercié ses confrères de l'accueil qui lui est réservé dans la Compagnie pendant son séjour à Nîmes, M. Pourtal de Ladevèze évoque la mémoire de deux poètes de la région de Mazade et Gasquet ; il lit ensuite quelques vers des stances qu'il a écrits sur eux. Abordant son sujet M. Pourtal de Ladevèze se défend de vouloir parler de la Poésie elle-même « Grand mot et surtout bien grande chose ». Il voudrait simplement définir quelques caractères de la poésie. Il parle d'abord du rythme et aussi de la pensée qui est la plus haute manifestation de la vie. Le mythe d'Amphion exprime déjà le rapport rythmique des arts, de l'espace et du mouvement. Paul Valéry dans son admirable Eupalinos a essayé de réaliser cette synthèse. De nos jours on ne peut plus dire que le poète chante ; cependant la déclamation poétique se tient entre la parole ordinaire et le chant proprement dit. D'autre part, le vers est conditionné par la physique : la durée du souffle en est l'élément principal. C'est pourquoi les lois prosodiques varient suivant les

langues. Il y a des poètes qui s'expriment en prose Bossuet, Rousseau, Chateaubriand, Barrès..., mais le vers est le moyen d'expression poétique par excellence. Doit s'exprimer en vers toute pensée qui ne se peut traduire en prose. Faut-il un exemple ? Malherbe le fournit avec un des vers miracles de la poésie française « Et les fruits passeront les promesses des fleurs ». Quels prolongements donne-t-il à cette simple idée que la récolte sera plus belle que ne le faisait prévoir le printemps !

M. Pourtal de Ladevèze pose ensuite la question difficile et brûlante : Comment déterminer la notion de poésie ? On ne peut répondre qu'en proposant des comparaisons ou des symboles. On pourrait cependant retenir la réponse de Martineau « La poésie est particulièrement une connaissance intuitive du monde ». M. Pourtal de Ladevèze en concluant exprime l'idée que le poète doit rejoindre l'art classique. « Toute poésie, dit-il, est classique qui, ayant assimilé la nouveauté l'ennoblit en lui conférant les caractères essentiels de la race ».

Discours de M. le Président de l'Académie aux obsèques de M. le chanoine Bouisson.

C'est avec un profond regret que l'Académie de Nîmes salue la dépouille mortelle de son ancien président, M. le chanoine Bouisson, que Dieu vient de rappeler à Lui.

Nous sommes aussi surpris de sa mort que lui-même le fut de la maladie, visiteuse jusque-là inconnue. Confiants dans sa santé robuste, nous espérions jouir longtemps encore de sa présence et de son activité, l'une et l'autre bienfaisantes, car elles rayonnaient le surnaturel, où baignait son âme essentiellement sacerdotale.

C'est en prêtre ayant accru au cours des années la vigueur de sa foi et conservé toute son ingénuité native, qu'il racontait l'Histoire devenue la spécialité de ses

études. Il s'y montrait moins soucieux de l'exactitude, d'ailleurs vainement poursuivie bien des fois, que des détails pittoresques de la légende, où se cachent les plus substantielles vérités. Et il avait conscience de remplir ainsi pour le mieux son rôle d'académicien chanoine. On l'eut aimé parmi nous rien que pour cette personnalité franchement accusée, si par ailleurs il n'avait gagné et retenu les sympathies, par l'aménité de ses manières et la bonté de son cœur. Sa présidence toute récente qu'il n'eut pour ainsi dire pas le temps d'achever, nous révéla à maintes reprises le souci qu'il avait de la prospérité de notre Compagnie et du maintien de ses habitudes laborieuses.

Ne prétendant pas absorber tous les moments de sa vigoureuse activité, nous étions fiers de constater la place éminente qu'il tenait dans la vie intellectuelle du diocèse, où il assumait des tâches ardues et obscures, utiles à l'entretien et au perfectionnement des bonnes études dans le clergé. Nous savions ainsi qu'il ne se donnait avec tant de zèle à l'« Art Chrétien », dont il était le président depuis de longues années, que pour élever plus haut la beauté de la prière. Ces préoccupations d'ordre si élevé ont rempli toutes les minutes de ses journées, qui, depuis quinze ans, commençaient de très bonne heure par le Saint-Sacrifice offert pour le service des humbles Filles de Saint-Vincent de Paul.

Maintenant, pour la première fois depuis son enfance, il se repose.

Nous aurons longtemps, certes, matière à entretiens dans le rappel de ses œuvres écrites nombreuses ; mais la simple esquisse de sa physionomie de prêtre, dont tant d'âmes qu'il a guidées, en différentes régions du diocèse, gardent le réconfortant souvenir, suffit à mettre une grande espérance dans l'« au revoir » que nous lui adressons parmi les saints, ses vieux amis.

Séance du 8 mars 1940

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de M. le chanoine Chabot, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, Bonnet, premier président Roche, Marcel Coulon, Sagnier, Igolen, Blanchard, Dubeset, Antonin, pasteur Cadix, Coste, Giran, membres résidants ; MM. Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est ensuite procédé à l'installation de MM. Coste et Giran.

M. le Président prononce le discours suivant :

Monsieur,

C'est un très grand honneur pour moi de vous introduire dans cette Compagnie qui vous a appelé par un vote unanime, car ce geste me donne l'occasion de retracer une carrière exceptionnellement brillante, une carrière où l'on ne vous trouve jamais qu'au premier rang. Ce dut être ainsi, dès vos premières études (lauriers si odorants de l'adolescence) puisqu'elles vous conduisirent à l'entrée de l'École Polytechnique avec le n° 1. Simultanément vous étiez reçu à Normale, le second ; mais cette « infériorité » si l'on peut dire, était voulue de votre part comme un hommage discret de vénération envers le général, votre père, alors tangent au gouvernement de la grande École. Ce double succès ne pouvait pas lui nuire dans l'accession à un poste éminent. En me laissant entraîner par cette hérédité de valeur intellectuelle, dans une petite incursion au domaine de l'atavisme, je trouverais à propos du vôtre, une

nouvelle illustration de ce fait bien des fois constaté, que les nobles occupations de la vie terrienne, intelligemment vécues, préparent l'aristocratie de l'esprit.

Sorti des études, on ne vous trouvera plus que dans les postes enviés et les places de choix. Pour vous les stages obligatoires seront toujours réduits au minimum. Déjà, dans votre passage au service des Mines à Rodez et à Saint-Etienne, vous vous imposez pour les plus difficiles missions. Quand vous vous rappelez ces « débuts » vous vous plaisez à rendre hommage avec une modestie qui honore surtout votre cœur, à la supériorité de votre ingénieur en chef, de Curière de Castelnau, un nom qui réveille ici des souvenirs sympathiques et glorieux.

Ayant donné votre mesure, vous êtes autorisé à sortir momentanément de la filière administrative officielle, pour aller au secours d'une société privée en difficulté : vous la renflouez rapidement. Cette digression ne vous a pas nui puisque dès votre rentrée au bercail, on vous désigne pour participer au règlement du litige minier au Maroc, exécuté en conformité de l'acte d'Algésiras : vous vous y distinguez, notamment dans les affaires Mannesmann.

Mais voici la guerre, la grande guerre. On a dit quelque temps, la dernière : hélas ! Ce sera la pierre de touche des valeurs de tous ordres... Vous aviez atteint, en ces temps-là un âge qui vous excluait de la mobilisation directe... Et vous fûtes cependant enrôlé, évidemment sur vos instances, dans les services qui vous convenaient. Jamais affectation spéciale ne fut mieux justifiée. Il n'est pas besoin qu'on vous voie longtemps à l'œuvre dans la Manufacture d'armes de Saint-Étienne pour qu'on vous appelle au Ministère de l'Armement. Bientôt, un mérite éclatant vous vaut la Direction des Mines que vous exercerez avec le grade de lieutenant-colonel de l'armée territoriale.

Le glorieux armistice sonné, vous êtes encore investi de la haute mission de la reconstruction des usines sidérurgiques sinistrées. Là, comme partout ailleurs, vous vous révélez technicien habile, de plus en plus averti et expérimenté ; là, dans vos contacts avec les hommes, avec les chefs, par vos heureuses solutions de difficultés de tous ordres, vous achevez de donner une haute idée de votre connaissance des hommes et des situations : il apparaît que vous êtes préparé aux plus délicates missions : elles ne sauraient se refuser à votre dévouement patriotique.

Il existe désormais, à l'Est de la France, un territoire particulièrement chéri, particulièrement délicat et fiévreux où les âmes sont partagées entre la joie d'avoir retrouvé une patrie aimée et la susceptibilité extrême à l'égard de tout ce qui semblerait en diminuer l'excellence, qui demande pour la conduire et la réadapter des chefs d'un tact supérieur. On ne la confie qu'à des hommes d'une loyauté éprouvée, d'un patriotisme à la fois strict et largement compréhensif d'un caractère ferme et rempli de bonté, tel le commissaire général Millerand. Vous fûtes placé à ses côtés et c'est tout dire. Là vous dirigez le commerce, l'industrie et les mines. Rapidement, sous votre impulsion, l'œuvre s'installe dans la satisfaction manifestée du plus grand nombre, dans le silence respectueux des autres... De jour en jour, deux provinces reconquises rentrent plus intimement dans la communauté nationale.

Comment le Gouvernement vous récompensera-t-il ? Il n'a plus un grade à vous donner dans votre spécialité. Reste la diplomatie au choix. Vous voilà donc représentant la France à Berlin dans la délégation permanente de la Commission des réparations créée à la suite de la conférence de Spa tenue sous votre prési-

dence. Sans doute Monsieur, les souvenirs de cette mission difficile et délicate entre toutes doivent vous demeurer profondément gravés dans l'esprit : le passé étant encore si lourd ! Mais si vous aviez prévu l'avenir ! Et qui sait si vous ne le prévoyiez pas ?

Après cette mission extraordinaire, vous venez attendre sagement la retraite dans le poste le plus élevé des Mines, l'Inspection Générale qui vous retiendra jusqu'à l'inexorable limite d'âge... Mais il manquerait quelque chose à la perfection de la ligne continuellement ascendante de votre vie si vos neuf années de Conseil général des Mines n'étaient coupées par une fugue de trois mois à Essen, où votre fermeté règle au mieux les besoins de la France, la livraison des combustibles qui lui sont dûs.

Brillante carrière que jalonnent d'un bout à l'autre les distinctions de la Légion d'honneur, de la croix du Chevalier à la cravate de Commandeur, auxquelles se superposent les décorations étrangères.

Aujourd'hui, vous entrez dans notre maison qui a abrité bien des gloires pour y succéder à Monsieur le pasteur Fayot, un de ces hommes qui tout en rendant justice et honneur à la gloire terrestre, mettent leur idée plus haut. Il nous vient donc à la pensée de vous dire tout de suite : Tout n'est que vanité hors le service de Dieu et la recherche des biens éternels. Le souvenir de votre prédécesseur, aussi remarquable par son mérite que par sa modestie et son détachement, qui fut parmi ses confrères, et l'on peut dire aussi parmi l'universel pastoral chrétien, un grand exemple, vous suggérera de hautes méditations en harmonie avec cette paisible sagesse qui couronne une vie passée dans le labeur et le dévouement aux grands intérêts de l'humanité... Et je ne crois pas que l'angle religieux

sous lequel vous considérez désormais vos travaux, y découvrant les motifs d'une récompense impérissable, diminue le charme de vos glorieux souvenirs. Pardonnez-moi cet excès de prêche ; ne suis-je pas prêchant de profession ? Et Monsieur le pasteur Fayot, au commerce duquel je dois plus d'une impression religieuse excellente voudra bien, dans la sérénité où il habite, que je le remercie de m'avoir fourni l'occasion d'un grand honneur, un peu semblable à celui dont se paraient les orateurs du grand siècle parlant devant les seigneurs et les rois, l'honneur d'avoir prêché devant un prince de la Science qui a magnifiquement œuvré pour son pays.

S'adressant à M. Giran, M. Chabot s'exprime ainsi :

Monsieur,

Je n'ai pas à changer de ton pour m'adresser à vous et vous souhaiter la bienvenue chez vos nouveaux confrères qui vous ont accueilli avec tout leur empressement, car si votre « frère jumeau » fut un élève exceptionnel, vous avez été, vous, un professeur des plus remarquables. Or, quelles que soient les ascensions des disciples, elles ne sauraient enlever aux vieux maîtres leur austère prestige. Vous appartenez à la vieille Université de Montpellier où, d'ailleurs vous fîtes vos premières études. D'un trait, vous vous élevâtes jusqu'au sommet des grades, conquérant sans à coup, les licences par couples. Or chacun sait que la Mathématique et la Physique, bien qu'amie et alliée, ne dispensent pas pour autant leurs candidats d'un double effort. Ayant emporté l'agrégation de physique, afin de montrer que vous êtes universel ès-sciences, vous choisissiez pour le doctorat une thèse de chimie.

Je l'ai lue attentivement, votre thèse et cela vous sur-

prend, vous pensiez bien en me l'offrant que tous les phosphores réunis (c'est une thèse sur les phosphores), les rouges et les blancs, les cristallisés, les amorphes, les hydrates et les anhydres, même en jouant de toute la gamme du calorimètre n'arriveraient pas à jeter des lueurs fulgurantes dans mon esprit mal adapté, sur leurs constitutions, leurs propriétés et leurs services sociaux. Ce sont d'ailleurs des services pacifiques, car il n'est pas question dans votre livre, d'engins de guerre.

Mais à travers la valse des équations, le discret compte-rendu de vos expériences m'a appris que vous étiez un chercheur aussi consciencieux que patient, que vous aviez eu bien soin de vous éclairer dans toute l'expérience du passé avant de vous lancer hardiment parmi les pionniers de l'avenir.

Vous avez en effet perfectionné les méthodes anciennes, vous en avez inventé de nouvelles : puis votre esprit universel, voué au sérieux des procédés scientifiques ne s'est pas refusé à ces artifices, éclair de l'imagination qui, tout d'un coup, enfoncent les parties les plus obstinément fermées. Votre journal d'aventures scientifiques est des plus variés.

Maître de conférences à Montpellier et bientôt professeur à Toulouse, on ne s'étonne pas de votre succès auprès des étudiants. Quand on voit les maîtres chevronnés faire appel à votre collaboration pour donner plus de lustre à leurs travaux. C'est ainsi que vous écrivez dans le Dictionnaire de chimie de Wurtz et que vous travaillez au traité de chimie de Moissan.

Voici que par respect pour un nom vénéré, vous suivez votre maître dans une sorte d'aventure où certes, ne vous eut pas entraîné spontanément votre esprit parfaitement équilibré : une recherche qui rappelle les vains efforts des alchimistes du moyen-âge à la re-

cherche de la pierre philosophale, sans toutefois s'égarer comme eux, dans le chimérique absolu ; car enfin, si ceux qui rêvaient de faire de l'or avec une matière quelconque allaient à l'encontre du bon sens et de la saine raison (le Créateur ayant produit des êtres différents, en apparence pour qu'ils le demeurent) on ne saurait accuser d'une aussi grave offense ceux qui rêvent de transformer le charbon en diamant, puisque les deux sont chimiquement identiques...

Comprenez l'effroi des joailliers quand ils virent s'atteler à pareille entreprise un savant de la valeur de votre maître Moissan qu'ils croyaient flanqué de la conviction profonde d'un disciple tel que vous. Nous devinons la fine ironie qui se cachait sur votre respectueuse réserve... Ne pensiez-vous pas tout bonnement, d'abord qu'il y a pour les joailliers comme pour le commun des mortels, une bonne providence ; et puis que la science doit accepter bien des mystères, celui entr'autres des deux frères, charbon et diamant qui se ressemblent si peu ; et puis encore que ces deux frères n'exerçant pas le même métier, n'habitant pas le même étage, si éloignés l'un de l'autre par l'éducation et les relations, ne sauraient être interchangeables... L'aventure en resta là, mais vous ne vous étiez pas tellement tenu à l'écart des expériences inutiles, que vous n'y avez glané en plus de certaines considérations de sagesse, de précieuses découvertes sur la constitution mystérieuse de la molécule et de l'atome.

Malgré cela vous vous demandez peut-être longtemps après s'il n'y eut pas là beaucoup de temps perdu, ou si vous n'êtes pas trop demeuré dans le domaine de la spéculation. Rassurez-vous. Le grand public ignorant de vos travaux obscurs et difficiles voit cependant à quelles réalisations ils aboutissent, quel accroissement de bien-être ils apportent dans sa vie, quelle accélération

du rythme du progrès pratique dont il jouit, en est la conséquence. Il sait très bien ce que cela veut dire — entre tant d'autres *satisfecit* quand les barrages des Pyrénées, réservoir de lumière, de force et de joie, interrogés, répondent que les ciments coulés selon vos formules, leur tiennent solidement les reins.

A Toulouse, vous futes reçu dans une société savante digne de la cité de Clémence Isaure. Clémence Isaure évoque le Moyen-Age, un temps d'obscurantisme où n'était point savant qui voulait. On ne savait rien alors, si l'on ne savait pas tout : le spécialiste n'était pas encore inventé ; la culture dans ce temps-là était universelle et obligatoire. Voilà pourquoi l'Académie de Toulouse, nous savons ici qu'elle n'est pas la seule, ouvre ses portes à toutes les formes de la science et de l'art. Vous y occupâtes un bon rang, vous qui aimiez à traiter la chimie en artiste et qui de plus, teniez en réserve pour votre *ébattement* et le plaisir des autres, un ou plusieurs violons d'Ingres.

On dit qu'ils ont maintenant vos faveurs tandis que vous vous reposez de vos longs travaux dans le calme d'une de nos douces collines, la Lampèze. Heureux contraste ! Dans le passé, les lueurs troubles. Pourquoi ne pas dire diaboliques des phosphores, maintenant la lumière sainte de l'huile, celle qui dans un doux balancement anime l'obscurité mystique du sanctuaire, car la Lampèze fut jadis le champ d'olivier réservés pour l'huile sacrée.

Puissiez-vous longtemps jouir de la paix que vous êtes venu chercher là-haut, dans une retraite laborieuse, d'où vous sortirez souvent, à l'appel de l'Académie où vous allez occuper une place de choix dans sa section imposante de la Légion d'honneur, et qui se réjouit d'avance de vos futures communications.

Il ne fallait rien moins qu'un savant de votre taille pour occuper ici le fauteuil de notre illustre et regretté confrère, le commandant Espérandieu, membre de l'Institut. Votre entrée dans cette salle se fait le jour même anniversaire de sa mort... Je vous laisse le soin d'honorer sa mémoire, me contentant de rappeler que s'il tenait une grande place dans l'Archéologie, l'Épigraphie, la Numismatique, l'Histoire militaire, enrichies par son labeur de monuments impérissables, nous l'estimons davantage encore pour la bonté de son cœur, son aimable simplicité et aussi pour la robustesse de sa foi chrétienne.

Il demeurera dans votre souvenir comme un magnifique exemple... Vous avez, Monsieur, dans l'esprit et dans l'âme tout ce qu'il faut pour le faire revivre parmi nous.

M. Coste remercie en ces termes :

Suivant un usage ancien et parfaitement justifié d'ailleurs, mes premiers mots doivent vous exprimer tous mes remerciements pour le très grand honneur que vous me faites en m'invitant à entrer dans la salle de vos séances et à participer à vos travaux habituels.

Aussi longtemps que l'âge me le permettra, ce sera sans aucun doute avec un très grand intérêt que je profiterai de mes séjours à Nîmes pour assister à vos réunions. Quant à participer à vos travaux, je doute que je puisse jamais le faire. Je suis loin de posséder les titres et les compétences qui vous avaient fait attirer parmi vous, en 1914, mon cousin, M. Gustave Coste. Les 25 années de ma carrière, uniquement consacrées à l'extraction de la houille, n'avaient pas été faites pour me préparer à la tâche à laquelle vous me conviez. Ce ne sont pas ensuite quatre années de mobilisation, puis

des séjours à Strasbourg, à Berlin et Essen, enfin quelques années de travaux purement administratifs à Paris, qui pouvaient me faire penser aux études auxquelles se complaît une Compagnie comme la vôtre.

Celui de vos collègues dont j'occupe aujourd'hui la place, paraissait peu désigné à devenir un de vos concitoyens. Originaire du Jura, il se créa une nouvelle patrie dans votre ville, par 45 ans de séjour ininterrompu. Arrivé à Nîmes le 1^{er} août 1894, M. le pasteur Fayot (1868-1939), y exerça son ministère pendant 41 ans, et s'y éteignit en juillet 1939, après une douloureuse maladie. Tous ceux qui l'ont connu, ont pu hautement apprécier et respecter ses convictions religieuses. Elles l'ont dirigé dans son long ministère ; elles l'ont soutenu au cours des grandes épreuves que lui apportèrent la guerre de 1914-18 et l'après-guerre ; elles l'ont aidé enfin à supporter les cruelles souffrances des derniers mois de sa vie.

Tous ceux qui l'ont approché ont admiré son ardeur au travail, le clarté et la netteté de son esprit, son impartialité et son respect de l'opinion d'autrui. Jamais cet ensemble de qualités ne s'est démenti. Il a assuré à M. le Pasteur Fayot une place très spéciale dans les Assemblées auxquelles il était appelé à participer, et que souvent il présidait.

Je n'oserais insister plus longtemps sur ce point. Sur son lit de mort votre collègue a encore demandé que rien ne troublât la simplicité et la modestie qui avaient été les guides de toute sa vie.

A côté de notre grande Patrie à laquelle nous nous devons avant tout, et les événements actuels ne le prouvent que trop, nous avons tous une petite patrie vis à vis de laquelle nous avons également des devoirs. Cette petite patrie, ce peut être la province où nous vivons

normalement ; ce peut être plus simplement le coin de terre et les vieilles murailles qui ont nourri et abrité nos ancêtres. Tout autour se groupent des souvenirs de famille, de joie et de souffrance, de fidélité au sol, de croyances religieuses, qui en augmentent pour nous le charme et la valeur. Vous ne démentirez pas, je pense, cette opinion. alors que des Compagnies comme la vôtre ont été constituées pour maintenir, pour développer ce respect et ce culte de la petite patrie. Les efforts que vous avez faits depuis plus de 250 ans, pour maintenir votre organisation, malgré toutes les difficultés auxquelles vous vous êtes heurtés à la fin du XVII^e et du XVIII^e siècles le prouvent bien.

Ne doit-on pas alors plutôt expliquer le choix que vous faites aujourd'hui, par le désir que vous auriez eu de compter parmi les vôtres un représentant d'une famille avant tout attachée, depuis de nombreux siècles, à son vieux Mas des Garrigues de la banlieue de Nîmes, et que, ni les guerres locales, ni les persécutions, ni les difficultés d'une culture pénible, et souvent ingrate, ni même enfin la transformation générale des mœurs des cent dernières années, n'ont encore pu en détacher.

On peut suivre en effet les miens au Mas de Coste, de la paroisse de Notre Dame de Cannes, depuis quelques 600 ans.

En décembre 1366, Jean Coste de Cannes traite avec « Magnifique Baron, sieur Antoine Bermond de Sommières, Chevalier, Seigneur des Châteaux de Caylar, Aubais, Montlaur, Montmirat et de leurs mandements », pour « être reçu dans la liberté des autres habitants du dit Château de Montmirat » bien qu'il ne réside pas continuellement dans la maison qu'il possède dans ce château. En compensation des avantages qu'il acquiert ainsi, il s'engage à « faire garde et sentinelle dans le

dit château, de jour et de nuit, au temps du danger survenant, quand il en sera requis par celui qui en aura pouvoir ».

En juillet 1405, Jean Coste de Cannes, (ce peut être le fils du précédent) fait ratifier une acquisition qu'il vient de faire dans la paroisse de Saint Saturnin de Clairan, par le même « magnifique et puissant homme, Bermond de Sommières, Chevalier, Seigneur du Caylar, Montmirat et Clairan ».

La maison visée par l'acte de 1366, située dans le Château de Montmirat, appartenait encore aux Coste du Mas de Coste, au milieu du XVII^e siècle, et les terres acquises en 1405, figurent encore dans les biens de votre ancien collègue, M. Gustave Coste.

A partir du début du XV^e siècle, on suit aisément les Coste de père en fils. Ils exploitent en « paréage » et comme « pariers et communs en biens », leurs terres, et cette forme de société, très répandue dans la région ne se rompt qu'en 1639. Les terres du Mas de Coste sont alors partagées en trois lots. Le remembrement de la propriété se refit peu à peu.

A la fin du XVII^e siècle, toute la région de la « Combe de Cannes », est ruinée par l'occupation militaire, l'exode d'une partie des habitants, les ravages de la guerre, enfin le déplacement en bloc de toute la population, ordonnée en 1704 par le Maréchal de Montrevel. Dès qu'ils le peuvent, les habitants du Mas de Coste rentrent dans leur demeure à laquelle ils sont aussi fidèles qu'à leur foi. Les ruines sont réparées, les champs remis en culture, et baptêmes et mariages sont célébrés au Désert. Mais en 1722 Jacques Coste (2^e du nom) ne se qualifie plus en testant que de « laboureur ».

Avec le règne de Louis XVI la situation s'améliore et en 1787, Jacques Coste (V^e du nom), suivant un exemple qui lui est donné de tous côtés, achète quelques terres ayant appartenu aux d'Ayribaudouze de Clairan. Il peut alors se qualifier de « Seigneur de Castiniargues » et signer « de la Salette ». Inutile d'ajouter que trois ans après, il abandonnait ces titres, et que le maire de Cannes qui resta en fonctions de 1793 à 1812, ne s'appela jamais que « Coste ».

Son petit-fils Jacques, (VII^e du nom), fut le premier de la famille qui fit de sérieuses études, d'abord au Lycée de Nîmes, puis à la Faculté d'Aix. Tout en surveillant de très près ses propriétés, il s'établit à Nîmes ; il y occupa une charge d'avoué, puis il fut nommé Conseiller de Préfecture. Son fils aîné eut une carrière analogue. Alors qu'il était Conseiller à la Cour de Nîmes, il mourut en janvier 1871 quelques semaines à peine après son père.

Son fils cadet, le futur général Coste, quitta Nîmes à 15 ans, pour finir à Paris ses études. Sa carrière militaire le retint longtemps éloigné de sa ville natale. Lorsqu'il y revint au début de 1871, son père, sa mère, son frère venaient d'y mourir.

Son premier soin lorsqu'il revint dans son vieux mas fut de l'organiser pour pouvoir y vivre avec ses enfants et s'y retirer le jour où sonnerait l'heure de la retraite. Sur une des portes de son ancienne demeure, il fit graver l'inscription suivante qui lui paraissait résumer ce que représentaient pour lui ces vieilles murailles :

Hic-Auream mediocritatem — securam quietem —
dulcia arva — humile Avorum tectum — Invenio —

La longue retraite du général Coste se partagea entre le Mas de Coste et Nîmes. Il en profita pour

résumer à l'usage de ses enfants, ses « Souvenirs de la Guerre de Crimée ». Mais, ses nombreuses campagnes ne lui firent jamais oublier les doux souvenirs qu'il avait conservés de sa ville natale et qu'il se plaisait à rappeler aux siens. Il aimait à leur parler de sa vie d'enfant, rue de la Violette, puis rue des Chapeliers ; de ses débuts à l'âge de 3 ans à « l'École d'Enseignement mutuel », de la rue du Grand Couvent ; du prix qui lui avait été donné à l'âge de quatre ans et demi pour ses « Progrès en lecture » par le Conseil de l'École composé de MM. Boissier, Dumas, Meynier et Valz, enfin des élèves qui avaient fait honneur à leur très jeune moniteur, M. Liotard Vogt, en particulier. Le passage aux abords de Nîmes du premier train allant d'Alès à Beaucaire, lui avait laissé une profonde impression. Entre 11 et 15 ans, il avait été enrôlé dans la troupe de théâtre constituée par ses camarades du Lycée, Raymond et Louis Lacoste. Elle abordait avec autant d'aisance le théâtre de Scribe (l'Ours et le Pacha), que les grandes tragédies de Racine. Un de ces jeunes Lycéens, Philippe Larnac, obtint auprès de ses camarades de grands succès dans le rôle de Phèdre ; le futur général jouait moins bien, nous disait-il, le rôle plus modeste d'Oenone.

Trouverait-on aujourd'hui à Nîmes, beaucoup de Lycéens de cet âge disposés à utiliser ainsi leurs loisirs ? Cette formation littéraire faisait pourtant des « hommes » au moins aussi bien que le « foot-ball » et le « Camping ».

Le Général Coste prépara sa dernière demeure au Mas de Coste. Il tint à se reposer dans la terre qui avait nourri les siens et les avait tous recueillis jusque vers 1870.

C'est, m'a-t-il paru, cette fidélité au sol natal, que

vous avez voulu souligner. Ne pouvant rappeler au milieu de vous, ceux qui ont disparu, vous avez reporté vos voix sur celui des habitants actuels du Mas de Coste qui compte le plus grand nombre d'années. Au nom de la famille qui, pendant six siècles, a vécu dans cette vieille demeure, je vous remercie de l'honneur que vous lui faites ».

M. Giran prend à son tour la parole :

Messieurs,

Ma première parole sera pour vous remercier du grand honneur que vous avez bien voulu me faire en m'admettant parmi vous, dans cette Académie de Nîmes, l'une des plus anciennes de province, puisque presque trois fois centenaire et qui renferme dans son sein l'élite intellectuelle de notre Cité. Je vous suis d'autant plus reconnaissant de votre geste d'accueil que je ne vois guère quels sont ceux de mes mérites qui ont pu dicter votre choix. Je pense que vous avez voulu surtout honorer l'Université à laquelle j'ai consacré toute ma vie, et aussi introduire dans votre cénacle un nouvel élément scientifique. Peut-être avez-vous désiré témoigner aussi quelque sympathie à l'un de vos compatriotes qui, né dans le Gard, a fait ses études au Lycée de Nîmes et, après avoir rempli sa tâche sous d'autres cieux, est revenu accomplir sa dernière étape dans cette ville à laquelle il est attaché par tant de souvenirs de jeunesse et d'affection. Quel que soit le motif qui a dicté votre décision, soyez assurés, Messieurs, que j'apprécie hautement le grand honneur que vous me témoignez et que je m'efforcerai de m'en rendre digne.

Depuis longtemps, depuis ma jeunesse puis-je dire, je me suis intéressé à l'Académie de Nîmes, sans me

douter que j'aurais un jour le privilège d'en faire partie. Déjà — de nombreux lustres se sont écoulés depuis — élève au Lycée de Nîmes, dans ce vieux Lycée de la Grand'Rue, mes camarades et moi, avec l'audace et la présomption qui n'appartiennent qu'aux jeunes, nous dissertions parfois des candidatures et des mérites des candidats. Plus tard, ayant quitté Nîmes, mais y revenant fréquemment, il m'était agréable d'y rencontrer des amis, membres de l'Académie, et de m'entretenir avec eux de leurs travaux. Ce furent, par exemple, pour ne citer que quelques disparus, Jules Gal, qui avait été mon premier professeur de Sciences physiques ; Emile Reinaud, qui devint le premier magistrat de notre Cité et qui fut aussi Secrétaire perpétuel de votre Compagnie ; le Chanoine Bonnefoi, un chimiste distingué, que j'avais bien connu jadis, à Montpellier, alors qu'il travaillait à sa thèse, à l'Institut de Chimie de cette ville ; et bien d'autres encore.

Je n'avais donc jamais perdu le contact avec l'Académie de Nîmes. Je savais que toutes les célébrités nimoises, depuis Guizot jusqu'à Espérandieu, avaient contribué à son éclat. Je savais que, par le grand nombre de ses monuments, par l'abondance des documents qui jalonnent les grandes époques de son histoire, notre région constituait, pour les savants, une mine inépuisable de recherches que, en particulier, l'Académie de Nîmes en était devenue un foyer des recherches archéologiques d'une activité incomparable.

Cependant, lorsque j'ai appris que cette société savante voulait bien m'ouvrir ses portes, j'ai eu la curiosité, pour la mieux connaître, de feuilleter quelques-uns des volumes qui contiennent les comptes-rendus de ses séances et j'y ai mieux vu combien elle était vivante. J'y ai constaté la variété et l'intérêt des sujets traités, ainsi que de l'assiduité avec laquelle les séan-

ces en sont suivies. J'y ai lu de fort beaux discours, pleins de finesse, qui m'ont parfois fait songer combien j'étais peu digne, moi homme de sciences, habitué à rechercher la précision des termes plutôt que leur élégance, et plus expert aux travaux de laboratoire qu'aux joutes de l'éloquence, combien, dis-je, j'étais peu digne de pénétrer dans vos réunions d'une si haute tenue littéraire. Mais je sais que vous êtes indulgents et je me plais à espérer que vous accueillerez avec bienveillance les quelques mots que je vous adresse.

— Et maintenant je dois, conformément à vos traditions, vous parler du Commandant Espérandieu, puisque c'est à lui que j'ai le grand honneur de succéder. Mais, comment, en quelques lignes, faire l'éloge d'un savant dont les travaux ont rempli toute une longue vie, ont débordé le cadre régional et ont valu, à leur auteur, en même temps qu'une notoriété universelle, les distinctions les plus flatteuses.

Pour louer et faire connaître Espérandieu, il faudrait, non pas quelques lignes, ni même quelques pages, mais des volumes entiers. Il faudrait, surtout, la compétence d'un archéologue et celle d'un épigraphiste, et je ne possède ni l'une, ni l'autre.

Je ne m'aventurerai donc que prudemment sur ce terrain, par trop glissant pour moi. Je me contenterai, si le voulez bien, de rappeler, à grands traits, la carrière de ce grand savant, espérant qu'un jour sa vie et ses travaux seront décrits, comme ils méritent de l'être, par de plus compétents que moi.

Vous savez qu'Espérandieu avait d'abord choisi la carrière militaire. Entré à l'Ecole de Saint-Cyr en 1878, il manifesta, dès ses débuts dans l'armée, une prédisposition pour les travaux intellectuels, ce qui lui valut d'être nommé, presque au sortir de l'Ecole, professeur à

l'Ecole militaire d'Infanterie. En 1913, il prenait sa retraite comme Chef de Bataillon, définitivement attiré vers les recherches archéologiques et épigraphiques qui devaient être la joie de sa vie et lui apporter les plus brillants succès et les plus légitimes satisfactions.

L'œuvre d'Espérandieu est considérable puisqu'il a publié 150 livres ou brochures. La plupart traitent de questions d'archéologie ou d'épigraphie, d'autres ont trait à la numismatique, la littérature, l'histoire ou les sciences militaires, tant était grande la puissance de travail de notre éminent compatriote et sa facilité à s'adapter aux sujets les plus divers.

C'est en 1887, tout au début de sa carrière militaire, et alors qu'il était lieutenant professeur à l'Ecole de Saint-Maixent, qu'il publie ses premiers travaux. Une étude claire et détaillée de *l'Eglise romane de Nant* (Aveyron) révèle au public savant la naissance d'un jeune archéologue de beaucoup de talent et d'un grand avenir.

Encouragé par ce premier succès, notre jeune officier se remet avec ardeur au travail et ses publications vont se succéder à une cadence accélérée. Ce furent dès la même année 1887, ses *Notes sur des inscriptions romaines de Saintes*. C'était, cette fois, de l'épigraphie. Espérandieu cherchait sa voie et il semblait bien l'avoir trouvée si on considère avec quelle aisance, avec quelle sorte de divination, il arrivait à compléter les lacunes d'une inscription et à en dévoiler les mystères.

— Dès lors, ses publications deviennent de plus en plus nombreuses. Je ne saurais, bien entendu, les citer toutes, ne fût-ce que par leurs titres. Je ne puis cependant passer sous silence le « *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* », bel ouvrage en dix gros volumes in-4° qu'il publia avec la collaboration des

plus grands noms de l'archéologie et de l'épigraphie. Cet ouvrage, admirablement édité par l'Imprimerie Nationale et publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique, constitue un catalogue complet de toutes les sculptures gallo-romaines, statues et bas-reliefs, conservés dans nos musées provinciaux. De belles photographies accompagnent la description succincte de la plupart de ces pièces de musée. Les personnes qui s'intéressent à l'archéologie romaine peuvent y trouver bien des détails que les plus grands musées d'Europe seraient seuls capables de leur offrir.

Entre temps, notre éminent compatriote avait été nommé Conservateur des Musées archéologiques de Nîmes et des monuments romains du Gard. Il avait profité de cette nouvelle situation pour mettre de l'ordre aux collections de nos musées et pour en publier des catalogues. C'est ce qu'il fit, en particulier, pour le médailler et pour les sculptures conservées à la Maison Carrée. Il en fit paraître un inventaire accompagné de descriptions et de photographies qui mirent, dès lors, ces documents à la portée du grand public.

— En 1924, toujours de par ses fonctions de Conservateur des Musées archéologiques de notre ville, Espérandieu publie un Guide du *Musée Lapidaire de la Ville de Nîmes*, guide que l'auteur qualifie de sommaire, mais qui renferme, néanmoins, la description, souvent détaillée, de plus de mille pièces déposées au Musée Lapidaire de la Grand'Rue. Voici en quels termes, l'auteur justifie son travail et son attachement aux antiques documents dont il a la garde : « D'une façon générale, « dit-il, les monuments des musées lapidaires n'attirent « pas l'attention du public. Il ne suffit pas, en effet, de « connaître les langues anciennes pour comprendre les « inscriptions que présentent ces documents ; il faut « aussi savoir lire les abréviations dont on a fait usage

« pour les rédiger et posséder certaines notions sur des
« choses qui ne sont pas enseignées couramment. Pour-
« tant, ces vieilles pierres, que d'aucuns parfois trouvent
« encombrantes, sont les archives les plus précieuses
« et les titres de noblesse les plus authentiques des
« cités actuelles ». On ne saurait mieux définir les dif-
« ficultés de la science épigraphique et son utilité.

— Tous ces travaux importants de documentation et de classification n'avaient pas détourné Espérandieu de ses recherches d'archéologie et d'épigraphie. C'est ainsi que, en 1892, il déchiffrait et interprétait des inscriptions antiques découvertes à Lectoure ; et, plus tard, à Orange. En 1912 et 1913, des fouilles effectuées, sous sa direction, à Vieil-Evreux, lui permirent de mettre à jour des thermes avec leurs piscines et d'étudier, de très près, les moyens de chauffage que l'on y utilisait jadis.

Dans ce rapide exposé, je me garderai d'omettre les *fouilles d'Alésia*, effectuées sur le Mont-Auxois de 1909 à 1914, puis reprises de 1919 à 1934. Espérandieu paraît avoir exécuté ce travail de recherches archéologiques avec un soin et une ferveur tout particuliers. Il y a recueilli de nombreux documents relatifs à l'époque gallo-romaine (poteries, sculptures, etc.) et ses recherches ont apporté une contribution importante à certains épisodes de la guerre des Gaules.

Je voudrais citer encore l'une des dernières, sinon la dernière publication archéologique d'Espérandieu, puisqu'elle est datée de 1936, et qui fit l'objet d'une communication à l'Académie de Nîmes. Vous en connaissez donc la teneur et cela me permettra de n'en dire que quelques mots, bien que l'auteur paraisse attacher à sa découverte une grande importance. Il s'agit de la *Villa des Mystères, à Pompéi* ; son grand intérêt provient de ce qu'elle est décorée de très belles peintures, d'une

grande finesse d'exécution. Le sujet se rapporte aux mystères de Dionysos, Bacchus est représenté en des scènes mystiques dont les peintures décrivent les différentes phases.

— Enfin, Espérandieu a contribué à faire mieux connaître les principaux monuments romains de notre Cité en publiant des brochures très détaillées sur la *Maison Carrée*, *l'Amphithéâtre* et la *Tourmagne*. Ces brochures que l'on trouve en librairie, tout au moins les deux premières, sont bien connues et il est inutile que je vous les présente. Je voudrais seulement faire quelques remarques à propos de deux d'entre elles :

Dans la plaquette consacrée à la *Maison Carrée*, l'auteur, parlant de l'inscription qui se trouvait sur la frise de la façade et dont il ne reste que les trous des scellements, signale que, à la première inscription, déchiffrée par Séguier, avait été substituée ultérieurement une deuxième dont il donne le texte, mais, avec trop de modestie, il omet d'ajouter que c'est lui, Espérandieu, qui l'a découverte et en a donné le sens. Et pourtant, la difficulté, semble-t-il, devait être grande de déchiffrer et d'interpréter une inscription dont il ne subsistait plus aucune lettre.

A propos de la *Tourmagne*, Espérandieu se demande, après bien d'autres, quelle en fut la destination. Rappelant les hypothèses émises : phare, mausolée, ossuaire, tour de guet, il admet, de préférence, cette dernière qui avait été celle de Ménard. C'était peut-être aussi, ajoute-t-il, un trophée destiné à rappeler la défaite des Arvernes et à témoigner de la puissance de Rome. Le mystère de la *Tourmagne* n'est donc pas éclairci.

— J'ai dit que, à côté de ses travaux d'archéologie et d'épigraphie, le Commandant Espérandieu a aussi

publié quelques œuvres d'un caractère bien différent. Permettez-moi d'en citer deux ou trois :

En 1895, il a fait paraître une brochure très curieuse intitulée « *Le château d'If* ». Il y rappelle la construction, par François I^{er}, de cette forteresse destinée à défendre Marseille contre une attaque par mer des Espagnols et qu'Alexandre Dumas a rendu célèbre. La vie qu'y menait la garnison ne devait pas être monotone ; ce n'étaient que batailles, assassinats, duels, évasions, pendaisons. Les détenus y appartenaient à toutes les classes de la société : redoutables bandits, maris gênants qui avaient commis l'imprudence d'épouser de trop jolies femmes, détenus politiques, etc. Mirabeau y fut emprisonné sur l'intervention de son père et en vertu d'une lettre de cachet.

— Dans une plaquette intitulée : « *Deux sièges de Belfort* », parue en 1902, le Capitaine Espérandieu établit un parallèle entre les sièges de 1813-1814 et de 1870-1871 d'une part et, d'autre part, entre la défense de la ville par le Commandant Legrand, en 1814 et par le Colonel Denfert en 1870-1871. Il constate que, à plus d'un demi-siècle d'intervalle, qu'il s'agisse des pères ou des fils, la même valeur se manifeste, parmi les chefs et les soldats, le même patriotisme parmi la masse des habitants. Ce sont ces mêmes qualités que nous retrouvons aujourd'hui et que l'on retrouvera toutes les fois que le peuple français devra repousser une invasion étrangère.

— Une troisième brochure ayant, comme les deux précédentes, un caractère historique, est intitulée « *Le Rhin français* » ; elle parut en 1915.

— Ces nombreux travaux, dont je n'ai cité que ceux qui m'ont paru être les plus importants, valurent à Espérandieu les plus flatteuses distinctions.

D'abord Chevalier, puis Officier de la Légion d'Honneur, il fut promu Commandeur le 17 janvier 1931. Les comptes-rendus de vos séances donnent l'émouvant récit de la cérémonie au cours de laquelle, le 6 février 1931, le nouveau Commandeur reçut de M. le Général de Bourgon et en présence de tous ses confrères, les insignes de son grade.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui lui avait décerné, en 1901, le titre de Membre Correspondant, l'admettait définitivement dans son sein le 9 février 1919, ce qui lui conférait le titre, si apprécié et si rarement obtenu, surtout en province, de Membre de l'Institut et lui donnait le droit de revêtir l'habit vert.

La France ne fut pas la seule à rendre hommage à la science de notre illustre compatriote, car Espérandieu fut aussi titulaire de nombreux ordres étrangers. Il était membre de bien de sociétés savantes, françaises ou étrangères, et Docteur « honoris causa » de l'Université de Gand.

J'ajoute que, depuis de nombreuses années, l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse l'avait inscrit au nombre de ses associés honoraires nationaux et que cette Société savante le tenait en particulière estime.

L'Académie de Nîmes l'avait reçu en août 1919 ; il en fut le Président en 1933.

— Tels furent, Messieurs, bien imparfaitement exposées et très incomplètement résumées, la vie et les œuvres du Commandant Espérandieu qui, par toute une vie de labeur et par ses recherches désintéressées, honora sa petite et sa grande patrie. Il repose maintenant dans le petit cimetière de son pays natal. Les

membres de l'Académie de Nîmes conserveront pieusement le souvenir de celui qui fût, pendant 20 ans, un très aimé et très vénéré confrère.

Son buste, élevé dans une des cours du Muséum d'Histoire naturelle, près de ces collections qui furent la passion de sa vie, rappellera aux générations à venir le nom de celui qui fut un grand savant et un bon Français.

Messieurs, l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à siéger parmi vous, m'a procuré une douce satisfaction, en même temps qu'il m'imposait des devoirs, en particulier, celui de collaborer à vos travaux. Ce devoir académique, je me propose de le remplir, autant que mon âge et mes forces me le permettront. Vous parlerai-je chimie ? C'est peu probable. Depuis l'époque où j'ai pris ma retraite, voilà bientôt huit ans, si j'ai beaucoup couru les garrigues, j'ai quelque peu négligé la science qui me fut chère. Mais j'ai, moi aussi, mon violon d'Ingres ; j'espère qu'il me fournira quelques sujets de communications ».

M. Igolen fait ensuite une communication sur : Alphonse Colin.

Celui-ci naquit à Paris en 1798. Il fut appelé à Nîmes comme Directeur de l'École de Dessin par son ami, M. Rivet, préfet du Gard, en 1831 et y professa jusqu'en 1838.

En 1834, il fut nommé Membre de l'Académie de Nîmes, où il ne tarda pas à montrer qu'il savait manier la plume aussi aisément que le pinceau.

Colin exposa au Salon de Paris pour la première fois en 1819 et continua à y participer jusqu'à sa mort, survenue en 1875. Ainsi durant 56 ans, il resta constamment sur la brèche et obtint toutes les médailles qu'on

accorde aux artistes de mérite ; au seul Salon de 1833, il n'exposa pas moins de douze tableaux.

C'est à la peinture de genre, à la peinture anecdotique, que Colin dut ses plus grands succès et obtint une réputation incontestée. L'esprit, le charme du coloris, la vérité dans les compositions furent les dons que Colin reçut en partage.

Nîmes possède de Colin :

1^o) Quatre toiles, au Musée de peinture de la rue Cité Foulc ; deux représentant des scènes de genre, dans lesquelles il excellait ; un excellent portrait du peintre Xavier Sigalon ; une Sarah la Baigneuse constituant un tableau des plus charmants.

2^o) Au Couvent du Refuge, de la rue Rouget de l'Isle, une Madeleine en extase, dont il faut admirer la tête, les mains et les pieds, peints avec une grâce ravissante.

3^o) A la Cathédrale, dans la Chapelle privée de l'Evêque, l'Agonie du Christ au Jardin des Oliviers.

4^o) A la Mairie, dans la Salle des Mariages, ses deux toiles les plus connues :

Une halte des Bohémiens au Pont du Gard, d'un arrangement charmant et constituant le meilleur tableau que notre ville possède de l'ancien Directeur de son Ecole de Dessin.

François I^{er} visitant en 1533, la Maison Carrée, sujet tiré de l'Histoire de Nîmes de Ménard, représentant le roi, suivi d'une suite nombreuse, un genou à terre, essuyant lui-même avec son mouchoir la poussière qui recouvrait les lettres d'un cippe antique afin de les déchiffrer et de les lire avec plus de facilité.

Après cet exposé, M. le Lieutenant-Colonel Igolen donna lecture d'un article de la Gazette du Midi, de Marseille, de l'année 1837, relatif à une composition remarquable de Colin « la Mauvaise Conscience », vantant les mérites de l'artiste et faisant l'éloge de notre ville. Nîmes, en effet, venait d'être dotée de nouveaux abattoirs, allait être reliée à Beaucaire et à Alès par un chemin de fer, et songeait à construire un canal devant la relier à la Méditerranée..., alors que les Lyonnais se croisaient toujours les bras, au confluent de leurs deux fleuves.

Après cette communication, le conférencier signala à l'Académie quelques invraisemblances relevées dans divers ouvrages sur l'histoire de Nîmes, relatives au Pont du Gard, à la population de la Cité Gallo-Romaine calculée d'après le nombre des places des Arènes et au Nymphée qui n'a jamais été un Etablissement de bains à l'époque romaine.

Séance du 5 avril 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le Chanoine Chabot, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Terrin, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, de Valfons, Gendronneau, Bonnet, Igolen, Premier Président Roche, Coulon, Blanchard, Dubesset, Antonin, Giran, membres résidants ; Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président prononce en ces termes l'éloge funèbre de M. de Loye.

Messieurs,

Notre compagnie vient d'être encore éprouvée par un deuil qui lui est très sensible. Monsieur de Loye qui nous a quittés lui faisait le plus grand honneur par ses titres, sa science et ses éminents services. Après l'École des Chartes et sans doute à cause des notes excellentes qu'il y avait obtenues, il avait eu le privilège de faire un séjour à la Villa Médicis, dans la branche qui lui convenait. Il sut utiliser le temps de ses vacances pour « découvrir » l'Italie en la parcourant lentement, souvent à pied, ce qui est la meilleure manière de s'imprégner de l'âme d'un pays. Il en revint avec une formation complète d'artiste, d'archéologue, de numismate qui, s'ajoutant à son autorité native, si je puis dire, dans le manuscrit et le livre, le mettait à même d'occuper utilement les situations les plus honorables.

Il fut d'abord Conservateur au Musée de Pau, riche sans doute de populaires souvenirs historiques, puis il eut la garde de la Bibliothèque Inguimbertaine de Car-

pentras, la plus grande richesse de cette petite ville qui garde de beaux vestiges de sa souveraineté passée. Nîmes enfin le reçut et il fut, pendant de longues années, le Conservateur de notre Bibliothèque Municipale. Là, tous ceux qui avaient recours à son obligeance éprouvaient que son érudition était à l'égal de sa serviabilité.

Il faisait naturellement le bonheur des Bibliophiles Nîmois qui offraient une occasion de s'épanouir aux ressources de sa spécialité : paléographie, impression, caractères, édition, reliure. Cette Société lui a rendu un digne hommage par la voix autorisée d'un de nos confrères.

A l'Ecole Antique, c'était surtout sa courtoisie parfaite qui se faisait jour. Les étrangers et les étrangères qui la fréquentent emportaient de ce galant homme un souvenir délicieux, pour le meilleur renom de notre hospitalière cité, si bienfaisante par ailleurs aux esprits qui viennent s'y instruire.

L'Académie fut la bénéficiaire privilégiée de la haute valeur de Monsieur De Loye. Soit qu'il prit la parole pour quelque communication sur l'Archéologie ou la Numismatique, soit qu'il intervint, à propos, avec une discrétion et une concision étonnantes, dans les questions soulevées par ses confrères, il nous laissait toujours sous le charme d'une lumière sûre et d'une parfaite amabilité.

Nous eussions eu en lui un Président des plus remarquables et c'est grand dommage pour nous que sa modestie l'ait empêché de nous rendre ce service et de nous faire cet honneur.

J'offre en votre nom à Madame de Loye et à ses enfants les condoléances de la compagnie et je vous propose de lever la séance en signe de deuil.

A la reprise de la séance, M. Latzarus dépose le Bulletin de l'Académie Delphinale dont il fait hommage à la Compagnie. M. Lavergne prend texte de la communication récemment faite par M. Pourtal de Ladevèze sur la poésie. Comme lui, il pense que le cœur autant que l'esprit inpire les poètes; peut-être regrette-t-il que certains contemporains restent un peu compliqués; plus volontiers il se tournerait vers leurs devanciers pour lesquels la poésie est surtout affaire de sentiments et de musique. M. Lavergne donne lecture de vers qu'il intitule « Poèmes réalistes ». C'est une suite de pièces finement traitées sur les choses simples dont la trame de notre vie est faite : gourmandise, oisiveté, bonheur, pudeur, que la Compagnie apprécie et applaudit.

M. Terrin fait ensuite une communication sur « Kalewaha », épopée nationale de la Finlande.

La Finlande a eu de très bonne heure des poètes anonymes et populaires qui, comme les aèdes homériques et les jongleurs du Moyen Age récitaient dans les assemblées et dans les foires les exploits de leurs héros et de leurs dieux. Ces poètes s'appelaient des runoïas, et leurs poèmes des runas. Ils se les transmettaient des uns aux autres oralement. A la longue, ces œuvres auraient fini par se perdre. C'est pourquoi, il y a un siècle environ un érudit finnois, le Dr Lonnot les recueillit et les groupa sous le titre de « Kalewala ».

Il en donna successivement deux éditions, l'une en 1836 : 32 chants et 12.000 vers, l'autre en 1849 : 50 chants et 23.000 vers.

Xavier Marmier en révéla l'existence au public français en 1843. Léouzon-Leduc la traduisit deux ans plus tard. « Kalewala » est l'épopée nationale de la Finlande. Les personnages en sont les dieux de la mythologie runique : Dieux de la nuit et Dieux de la lumière. Le

plus puissant d'entre eux, Wainamoinen, crée d'abord le monde, puis il entreprend la lutte contre les dieux du mal dont le principal est Hilti. Cette lutte remplit tout le poème. Les divers épisodes en sont curieux, variés, très poétiques. L'ensemble semble résumer l'opposition qui dut se manifester au cours des siècles entre le ciel de la Finlande, au climat relativement doux et le nord, désertique et glacé, voisin du pôle.

Par exemple l'enfer est situé dans le voisinage du pôle. Les dieux mauvais, dieux de l'obscurité, symbolisent évidemment les dangers de la nuit polaire. La lutte des dieux bons et des dieux mauvais se termine par l'effondrement du paganisme et le triomphe du christianisme. En effet, la Finlande fut convertie au christianisme au XIII^e siècle par le roi de Suède Erik et l'évêque anglais Saint Henri.

« Kalewela » raconte donc sous des formes mythologiques, l'histoire de la Finlande. Il en décrit aussi la géographie, la flore, la faune, les rites et les mœurs. Sous les Dieux on reconnaît des paysans indigènes vivant par clans, pratiquant la magie, généralement pacifiques pêchant et chassant, naviguant sur les lacs, franchissant les rapides et les cataractes de leurs rivières sur des barques analogues à celle des Vikings. Ils ont des skis ; ils boivent la bière ; ils chantent en s'accompagnant du kantele, « Kalewela » est l'image poétique d'une Finlande disparue dont il reste cependant plus d'une trace.

Les Commissions sont ainsi composées pour l'année 1940 :

Finances : MM. Lavergne, de Valfons, Dubesset, d'Everlange, Fabre, de Bourgon, Giran.

Publications : Lavergne, de Valfons, Terrin Gendronneau, Bauquier, Blanchard, Latzarus.

Concours : Latzarus, Roche, Fabre, Bonnet, Terrin, Bauquier, Baillet.

Dons et legs : Chanoine Anthérieu, Raphel, Coste, Latzarus, de Bourgon, Terrin.

M. Marcel Coulon fait une communication sur « Racine et la mort de la du Parc ». Racine peintre sans rival de l'amour-passion l'a-t-il vécu pour son propre compte ? Rien ne nous autorise à le supposer. Sa vie amoureuse est circonscrite autour de deux actrices : la du Parc et la Champmeslé qui intéressent en lui autant l'auteur dramatique que l'homme, auxquels il apprit leurs rôles et qui furent non moins ses élèves que ses amantes. Nous n'avons pas le moindre indice que ses relations avec elles aient été traversées par la jalousie.

En 1679, onze ans après la mort de la du Parc, Racine fut accusé par la sinistre empoisonneuse et infanticide La Voisin, d'avoir sous l'empire de la jalousie empoisonné sa maîtresse. Il avait alors renoncé au théâtre et à l'amour ; marié il était en train de devenir le modèle des époux fidèles. Cette accusation qui matériellement ne reposait que sur une vague déclaration que la sorcière aurait jadis reçu de la marâtre de la du Parc n'a pas l'ombre d'un fondement psychologique. Nous la repoussons aujourd'hui comme firent les magistrats de l'époque. Mais certains amateurs de mystère veulent croire que la belle comédienne est morte d'un avortement auquel Racine a été mêlé peu ou prou. Jules Lemaître caresse l'idée que le poète a connu, une fois opérées, l'existence de manœuvres abortives et M. Léon Daudet tient pour sûr que Racine procura ou conseilla l'avortement. L'une et l'autre version, pour M. Marcel Coulon sont à rejeter. Tout ce que nous pouvons supposer

c'est que la du Parc mourut en couches. En dehors de cette confidence, faite par Boileau à un auditeur qui semble digne de foi nous n'avons rien. C'est uniquement de ces trois mots que la légende de l'avortement est sortie. Elle en est sortie grâce à l'imagination d'un certain docteur Gabriel Legué, auteur en 1896 d'un « Médecins et empoisonneurs au XVII^es. » M. Marcel Coulon démontre que l'auteur n'a pas disposé d'autre chose que du « mourut en couches » à Boileau attribué. La maîtresse de Racine est morte chez elle, dans sa famille tout près du théâtre où elle jouait ; le tout-Paris de l'époque s'est intéressé à son sort. Il est de toute improbabilité qu'elle n'ait pas eu de médecin ; elle fut, quoique comédienne, inhumée avec les secours de l'Eglise. Sa mort fut déplorée (nous avons un récit circonstancié de l'enterrement) n'a paru suspecte à personne, y compris les ennemis du poète.

M. Latzarus, après avoir exprimé tout l'intérêt suscité par cette communication, présente quelques remarques sur Racine ; l'influence qu'eurent sur lui les Sconin et Messieurs de Port Royal.

M. Antonin, après un rapport au nom de la Commission des dons, fait adopter par la Compagnie l'attribution des Bourses pour une somme de deux mille francs. Soit 1.000 francs à Mlle Berthieu, 1.000 francs à Mlle Georgette Raoux.

Séance du 3 mai 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Chabot, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Terrin, Bauquier, Latzarus, Bonnet, Igolen, Général de Bourgon, Premier Président Roche, Sagnier, Blanchard, Dubesset, pasteur Cadix, Giran, Antonin, membres résidants, Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Pourtal de Ladevèze fait hommage à l'Académie de poèmes intitulés : « Quand l'ombre est rouge sous les roses ».

M. Latzarus présente des manuscrits de Peladan. Il fait ensuite une communication sur Alphonse Daudet. Il rappelle que le 13 mai prochain marquera le centième anniversaire de la naissance d'Alphonse Daudet. Il relève, à cette occasion, quelques-unes des nombreuses erreurs contenues dans un récent travail sur le grand romancier. Il cite des traits, peu connus, de la période d'apprentissage d'Alphonse Daudet, marque les variations de la critique à l'égard du romancier et signale à l'Académie la remarquable thèse de doctorat soutenue en Sorbone par M. Mary Burms sur la langue d'Alphonse Daudet. Cette thèse, vieille actuellement de vingt quatre ans est une œuvre de premier ordre, dont l'auteur, à l'encontre de quelques autres, a su puiser aux sources locales.

Séance du 17 mai 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Chabot, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Général de Bourgon, Bauquier, Latzarus, Bonnet, Igolen, Premier Président Roche, Sagnier, Blanchard, Giran, Antonin, membres résidants, Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président en ouvrant la séance traduit les sentiments de la Compagnie au moment où se livre la bataille contre l'envahisseur.

Depuis notre dernière séance, dit-il, les événements se sont précipités, la guerre est entrée dans sa phase sanglante et totale. Il me semble donc opportun de renouveler l'expression de notre attitude et de nos résolutions.

En attendant pendant les heures dures nous donnerons à nos concitoyens tous les exemples qu'ils attendent de ceux qui représentent l'élite. Nous montrerons dans les plus mauvais hasards, une confiance inébranlable, nous serons les premiers dans le silence prudent, dans l'obéissance aveugle aux ordres des autorités civiles ou militaires ; nous nous dévouerons sans compter chaque fois qu'une œuvre de guerre utile fera appel à nos aptitudes ; nous nous montrerons les plus charitables et les plus généreux qu'il s'agisse des combattants, de nos compatriotes atteints par le malheur ou d'infortunés réfugiés qui solliciteraient notre hospitalité.

Mais par-dessus tout, notre pensée restera tendue vers le front pour suivre, avec le plus vif intérêt le

déroulement des combats avec leur héroïsme, leurs difficultés, leurs enivrements, leurs douleurs. Nous ne cesserons de faire des vœux pour les Alliés et leurs nobles soldats.

Quel que soit le langage que chacun de nous emploie dans ses colloques intimes avec la Toute Puissance invisible, nous la supplierons assidûment et avec ferveur de sauver notre Patrie, et de nous ramener heureux tous ceux qui nous sont chers.

Mais si, dans notre vie privée, nous demandons d'abord le salut des bien-aimés du foyer, n'oublions pas dans notre attachement à la chère Compagnie de manifester aussi une prédilection pour les deux confrères qui sont aux armées, Monsieur Baillet et M. Gouron.

Confiance absolue ! Nos soldats sont les premiers du monde, nos chefs sont sages, prudents et instruits, notre union intérieure, est infrangible.

M. l'abbé Bruyère, membre non résidant, docteur es-lettres, aumônier du Lycée d'Alès donne lecture de son travail sur « Le Petit Chose à Sarlande ». Ce que fut en réalité le séjour d'Alphonse Daudet à Alès. Il s'est proposé d'illustrer, au besoin même de les rectifier, en s'aidant des notes intimes de l'écrivain nimois, des documents administratifs et des traditions locales les pages du « Petit Chose » où il est question de ce séjour. C'est en avril 1857 qu'Alphonse Daudet vint de Lyon à Alès sur la recommandation de M. Nicot. Après avoir résumé l'histoire de ce collège d'Alès ; l'abbé Bruyère établit comment le maître d'études s'acquitta de ses fonctions. Il rétablit les noms de lieux et de personnages : la guinguette Esperon à la Prairie ; l'abbé Cassan, professeur de philosophie. Il rectifie le récit au sujet de la maladie de Daudet et de son départ. Aussi peut-on

dire que si le Petit Chose est une légende touchante, beaucoup de ses épisodes sont arrangés et ne doivent pas être pris à la lettre. Par la fraîcheur des sentiments qu'il exprime et par les mérites de son style, il n'en reste pas moins une belle œuvre qu'on lira toujours avec plaisir et émotion.

M. le Premier Président Roche rend compte de l'œuvre de M. Pourtal de Ladevèze « Quand l'ombre est rouge sous les roses ». Il dit combien il a, en lisant lentement ces vers, goûté pleinement la beauté des images dont ils sont parés. Ici, les moindres mots ont souvent un écho éloigné et qu'il faut savoir éveiller. Ce recueil de vers est dédié à la mémoire de l'oncle du poète, le Commandant Escalier de Ladevèze, mort à l'ennemi en 1916. M. Roche, par des lectures bien choisies sait mettre en valeur les richesses d'une poésie que la Compagnie applaudit chaleureusement.

M. le Président adresse à M. de Valfons les félicitations de l'Académie pour l'honneur qui une fois encore rejailit sur sa famille par la béatification de la Mère Duchesne.

M. Giran entretient l'Académie d'un phénomène découvert depuis un quart de siècle à peine et encore mal connu, le *Rayonnement Cosmique*. On donne ce nom à un groupe de rayons analogues aux rayons X et aux rayons gamma du radium, mais doués d'un pouvoir de pénétration véritablement extraordinaire puisqu'ils peuvent traverser jusqu'à dix mètres de plomb. L'énergie dont ils sont doués est colossale ; elle constituera peut-être un jour, entre les mains de l'homme, une puissance précieuse et terrible à la fois. L'étude de ce rayonnement faite, soit au niveau du sol, soit aux hautes altitudes (ascensions Picard), en a fait connaître les principales propriétés, mais elle n'a permis d'en établir,

ni la nature certaine, ni l'origine. Il paraît cependant être de nature corpusculaire et avoir une origine extra-terrestre, d'où le nom qui lui a été donné.

Un physicien français, M. Dauvillier, lui fait prendre naissance à la surface du soleil et il assimile sa formation définitive, sur le globe terrestre, au mécanisme qui, dans une ampoule de radiologie, donne naissance aux rayons X.

Séance du 31 mai 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Chabot, Président.

Étaient présents : MM. Raphel, Reynaud, Terrin Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, de Valfons, Bonnet, Chanoine Anthérieu, Igolen, d'Everlange, Coulon, Sagnier, Premier Président Roche, Dubesset, pasteur Cadix, Antonin, Giran, membres résidants, Mazel, Pournal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Lavergne.

M. le Président interprétant le sentiment unanime de la Compagnie, dit :

Messieurs,

Je ne veux pas abuser de l'allocution de circonstances ;

Haut les cœurs ! Sursum corda ! Nos cœurs sont hauts, ils sont à la hauteur des destinées de notre Patrie. La France est immortelle parce que l'âme française toute imprégnée de civilisation chrétienne est de toutes les âmes humaines celle qui reflète le mieux la ressemblance divine.

Honneur et confiance à nos grands chefs. Reconnaissance infinie à nos héroïques soldats.

Vive la France !

M. Terrin fait une communication sur Lafontaine français moyen. Il s'attache à suivre, dans l'œuvre du poète, les sentiments inspirés par les événements et les circonstances. Il montre que les réactions du bonhomme sont celles du bon sens, de la raison et souligne surtout le patriotisme clairvoyant et juste qui se fait jour dans ses vers.

Séance du 14 juin 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Chabot, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Raphel, Général de Bourgon, Igolen, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Antonin, Giran, membres résidants ; Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Sur la proposition de la Commission du Concours, l'Académie décide qu'il n'y a pas lieu cette année, à l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes. M. Lavergne fait hommage de deux plaquettes de vers : Poèmes variés et Rimes à tort et à travers. M. le Président en remerciant l'auteur rappelle comment quelques-uns de ces poèmes ont déjà charmé nos confrères.

M. le président prononce les mots suivants :

Messieurs,

De nouveaux travaux, on peut dire gigantesque attendent nos héroïques soldats. Hélas ! de nouveaux torrents de sang et de larmes vont couler.

Confiance quand même !

M. Sagnier parle de trois artistes arlésiens.

Le sculpteur Jean de Dieu.

Les peintres Raspal et Réalthe, l'oncle et le neveu.

Jean de Dieu fut l'élève de Puget, de Louis Lenfant et surtout de Péru.

Arles ne possède de lui que le tombeau de l'archevêque Gaspard du Laurens, à Saint-Trophime.

Au XVIII^e siècle les consuls lui commandèrent une statue de Louis XIV. Elle ornait l'escalier de l'Hôtel de Ville. Au jour de la Terreur elle fut mise en pièces.

L'œuvre principale de Jean de Dieu est à Chartres, comprise dans cette longue série de sculptures, représentant la vie du Christ, qui compose le célèbre pourtour du chœur de la cathédrale. L'épisode de la femme adultère est dû à notre artiste arlésien. Si son Christ demeure sans grand caractère en revanche sa pécheresse est délicieuse.

Jean de Dieu est un baroque assagi. Il possède une certaine liberté dans la composition ; il se souvient de Bernin qu'il a connu à Rome, mais répudie cette profusion d'ornements compacts, massifs qui caractérise ces styles bizarres, né en Italie, qui s'est quelque peu allégé en France, et qui, dans les Flandres a pris une déplorable lourdeur.

Un certain lien de parenté unit les deux peintres Raspal et Réalthe à Jean de Dieu.

Raspal naquit en 1738. Il fut juge de paix à Arles. Pendant les nombreux loisirs que lui laisse sa charge il s'adonne à la peinture avec passion. Il n'a suivi les leçons d'aucune école, aussi ne sait-il pas le dessin ; il n'a subi aucune influence, il n'a pas voyagé et n'a rien vu. Ses toiles sont pleines d'incorrections et cependant sa peinture a quelque chose de frais et de naïf qui plaît. Son œuvre nous séduit à la fois par sa naïveté et sa couleur. Tous ses portraits sont lumineux. Sa palette ne connaît aucun bitume. Il n'a mêlé à ses couleurs que le soleil de la Provence.

Son neveu Réalthe, premier Grand Prix de Rome en 1790, est un portraitiste consciencieux, mais ses grandes compositions, Alcibiade, Vénus, Achille, Narcisse, d'un classicisme rigide et froid, sans originalité, nous paraissent terriblement ennuyeuses.

Le Grand Prieuré des Chevaliers de Malte que Réalthe avait acheté après la tourmente révolutionnaire contient ses œuvres ainsi que quelques tableaux de son oncle Raspal, tableaux que le neveu ne prisait guère.

Et cependant ceux qui viennent à Arles au Prieuré, y viennent moins pour Réalthe que pour son excellent oncle qui ne possède aucune notion de perspective, aucune des roueries du métier et qui sait nous charmer précisément par son ingénuité.

L'Académie entend la causerie de M. Henri Mazel sur le *Poème en prose*.

D'abord le mot *Poème* n'est pas indissolublement attaché au vers. On dit quel beau poème ! en parlant d'une existence, d'une guerre, d'une exploration, et la même on peut traiter de poétique une peinture, une symphonie, un paysage.

Ensuite si le mot poésie signifie création (c'est son sens étymologique) cette création peut s'exprimer par la prose comme par le vers. Un roman à allure épique, un drame grandiose, une méditation religieuse sont de véritables poèmes, même ne s'exprimant pas en vers.

Enfin la prose française a été si savamment travaillée, depuis surtout un siècle, par de très grands artistes, elle s'est montrée si riche de ressources picturales et musicales qu'elle a pu rivaliser avec la poésie en vers, même pour la prose d'anthologie, pour ce qu'on a appelé le *petit poème en prose*.

Sans doute le vers garde, dans tous ses domaines, sa magnifique supériorité architecturale et quand un Baudelaire a traité le même sujet en prose et en vers, la version en vers s'avère incontestablement préférable. Il suffit d'en donner par exemple la comparaison du poème en prose intitulé *Un hémisphère dans une chevelure* avec le poème en vers qui s'appelle *La Chevelure*. Mais parfois il y a des poèmes en prose que l'auteur s'est abstenu de traduire en vers, tel *l'Etranger* qui ouvre le recueil, et cet autre exemple, alors, suffit aussi à montrer que le poème en prose a droit à l'existence et que parfois il peut rendre des impressions qui seraient moins bien rendues en vers.

Ici l'auteur de la causerie explique que le vers français, un peu d'ailleurs par la faute de la langue française, présente à côté de ses avantages indéniables, des défauts qui l'infériorisent. Un premier progrès dans cet ordre d'idées a été la création, par les poètes du Symbolisme du vers libre qui, même asservi aux règles que le vers régulier a offert plus de souplesse, plus d'imprévu, plus de variété. Et un grand progrès a été la création d'une *prose de poème* qui n'est pas la simple prose fleurie d'adjectifs des anciens auteurs et qui peut, dans certains cas, rivaliser avec le vers régulièrement rythmé, rimé et scandé.

A l'appui de ce qui vient d'être dit, le conférencier donne lecture de trois de ses petits poèmes extraits d'un volume *La Frise du Temple* paru il y a cinquante ans. L'un de ces poèmes, le *Bouclier*, est consacré à la province rhodanienne, chaque gemme qui incruste ce bouclier symbolisent une ville, l'autre les *Alyscams* chantant le cimetière Gallo-Romain d'Arles, et le troisième la *Maison Carrée* glorifiant la ville de Nîmes ou l'un de ses monuments les plus justement célèbres.

Séance du 18 octobre 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Chabot, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bosc, Bauquier Terrin, Latzarus, Chanoine Lepage Igolen, Bonnet, Baillet, Marcel Coulon, Sagnier Dubesset, Antonin, Pasteur Cadix, Giran, Blanchard, membres résidants ; Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose sur le Bureau un ouvrage dont l'auteur Mademoiselle Monique Baillet fait hommage à la Compagnie. Sont également déposés deux ouvrages de M. Olivier « Notes d'un girovague » et « Athena aphrodite ».

M. Latzarus fait ensuite une communication sur Plutarque historien, dont l'œuvre, traduite par ses soins va prendre place dans la collection Garnier. M. Latzarus donne d'abord quelques indications sur la façon dont il a conçu cette traduction et le but qu'il a poursuivi et précise les textes sur lesquels il a travaillé. En donnant à ses confrères la primeur des pages de sa préface, M. Latzarus agrmente sa communication d'observations et de remarques tant sur la vie de l'auteur Grec que sur son œuvre.

En le remerciant M. le Président souligne l'intérêt de cette étude et le labeur de notre confrère grâce à qui les lettrés vont pouvoir se familiariser avec l'auteur de la Vie des hommes illustres.

M. Bauquier fait connaître que l'ouverture d'une tranchée profonde pour la construction d'un égout, rue Alphonse de Seyne a, le 9 octobre, amené la découverte fortuite d'une importante sépulture pré-romaine, du type arécomique. Recouverte par une grande dalle taillée en losange cette sépulture contenait de nombreuses

poteries de forme et de facture très différentes. La plupart de ces poteries ont été malheureusement brisées dans les mouvements exécutés pour soulever la dalle. Les fragments soigneusement recueillis permettront vraisemblablement d'en reconstituer plusieurs qui, par la suite, seront présentés à l'Académie. Il a été également recueillie une épée de fer repliée en trois, document caractéristique du type de la sépulture arécomique déjà rencontré sur plusieurs autres points de la ville. Celle-ci donne une indication nouvelle de l'importance qu'avait la ville avant l'invasion latine ; elle fait la liaison entre celles de même époque signalées à la route de Beaucaire vers le chemin d'Avignon d'une part et celles vues aux quartiers de Camplanier et de Pissevin.

M. Bauquier signale ensuite l'entrée de deux inscriptions funéraires nouvelles au Musée lapidaire de la ville.

L'une recueillie par l'abbé Amat au terrain de la Valsainte n'est malheureusement pas complète, fortement écornée de tous côtés. En voici la figure :

MERCURIAI
VS MACEDO
VITI

L'autre provenant de la rue des Jardins, recueillie jadis par feu M. Légal, greffier du Tribunal de Commerce et donnée par son fils, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier en même temps que divers autres précieux documents iconographiques locaux est complète et se lit couramment ainsi :

D - M
SENECI
MARTIALIS
MATERNUSFII
P. OPTIMO

« Aux dieux Mânes de Senecius Martialis, Maternus son fils à son excellent père ».

Séance du 8 novembre 1940

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le chanoine Chabot, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Bauquier Général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Anthérieu, Bonnet, Premier Président Roche, Baillet, Igolen, Marcel Coulon, d'Everlange, Sagnier, Blanchard, Antonin, membres résidants ; Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Terrin.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Tuffier membre correspondant donnant des détails sur les fêtes célébrées à Maçon en l'honneur de Lamartine auxquelles il a assisté comme membre de l'Académie de Mâcon.

M. Latzarus entretient la Compagnie de la récente visite de M. Jacques Chevalier, à la Faculté de Grenoble dont il était le doyen avant d'occuper le poste de haute confiance que lui a confié le Maréchal.

M. Pourtal de Ladevèze donne lecture d'un certain nombre de ses plus récents poèmes. Avant d'ouvrir les pages de ce recueil encore inédit, notre confrère propose quelques remarques sur l'inspiration du poète et son désir d'expansion. La dernière œuvre de M. Pourtal de Ladevèze est un peu un journal psychologique et dans les 35 pièces qui le composent on retrouve, tout au fond du chant du poète, les échos des événements tragiques que nous vivons. La Compagnie écoute avec infiniment de plaisir « Déclin », « Trêve », « Printemps », « Sur un ami mort pour la France », « Evocation », etc.

M. Henri Mazel donne lecture des principaux passages de son poème « L'Épopée de Lucifer ». C'est un poème en trois parties, dont la dernière a été écrite dans le fracas des catastrophes présentes. Lucifer n'a rien de commun avec Satan et l'auteur en a fait une conception nouvelle par pur jeu d'imagination. C'est lui qui, ayant reçu de Dieu un pouvoir extraordinaire va présider à la création et par là mettre en jeu les activités, les beautés, les bontés. Le poème se poursuit par la Rédemption et se termine par la fin du monde.

L'Académie décide que la séance publique annuelle sera tenue cette année et charge le Bureau de prendre toutes mesures à cet égard.

Séance du 22 novembre 1940

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Chabot, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Général de Bourgon, Latzarus, de Valfons Bonnet, Fabre, Chanoine Anthérieu, Baillet, Antonin, Blanchard, Sagnier, pasteur Cadix, Giran, membres résidants M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, M. Stoupan, membre correspondant, M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Pourtal de Ladevèze rend compte des « Poèmes variés et des « Croquis Nimois » dont M. Lavergne est l'auteur.

Après quelques considérations sur le rôle général de la critique, M. Pourtal de Ladevèze se félicite d'avoir à parler de l'humaniste, du poète et du moraliste, son confrère. La lecture si nuancée qu'il fait de quelques pièces permet à la Compagnie d'applaudir, une fois de plus, le lecteur et l'auteur. L'Académie entend ensuite une étude du plus haut intérêt, présentée par M. Twitsh savant historien déjà connu en France par ses recherches sur Henri IV et sur les guerres de religion autant que par ses travaux en Grèce, en Palestine et en Egypte. Sous ce titre « La Naissance du portrait », M. Twitrch, s'inscrit contre cette idée due au romantisme que c'est l'évolution due à la Renaissance italienne qui marque la fin du Moyen Age. Il s'appuie sur les plus récentes recherches pour établir que s'il est vrai que le début des temps modernes se manifeste en art par l'idée nouvelle de faire des portraits ressemblants et de peindre ce que l'homme du Moyen Age nommait dédaigneusement « les apparences trompeuses du tem-

porel » cette évolution n'est pas due à la Renaissance italienne qui, par ses tendances à typiser et à idéaliser selon les modèles antiques, marquerait plutôt un recul. Plus d'un siècle auparavant un événement significatif s'est produit entraînant un revirement décisif dans les idées maîtresses occidentales, non pas en Italie mais sur le sol bourguignon-flamand et ceci uniquement au contact des idées françaises.

La naissance du portrait est due au miracle de Gand (1391) montrant pour la première fois que l'au-delà peut apparaître dans le temporel. La métamorphose d'une femme laide en femme très belle fut interprétée d'une manière spirituelle et féconde par les trois frères de France, le roi Charles le Sage et les ducs de Berry et de Bourgogne. C'est depuis lors que, subitement, les artistes ne représentent plus ce qu'ils sont censés savoir par des concepts éternels, mais bien ce qu'ils voient réellement dans le temps. Les idées modernes prennent donc corps au contact français, d'abord en Bourgogne et en France, un siècle avant la Renaissance italienne, et sous le patronat de l'Eglise.

Une discussion s'est ensuite poursuivie sur ce très intéressant sujet.

Séance du 6 décembre 1940

La séance est ouverte à 17 h.15 sous la Présidence de M. le chanoine Chabot, président.

— Etaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Reynaud, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Baillet, Sagnier, Marcel Coulon, Premier Président Roche, Blanchard, Antonin, Pasteur Cadix, Giran, membres résidants ; Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. de Valfons, Bonnet, Igolen.

Il est procédé à l'élection d'un membre non résidant, M. Gibelin, professeur honoraire de l'Université est élu à l'unanimité des membres présents.

M. Bauquier entretient l'Académie des récentes fouilles pratiquées rue Alphonse de Seyne. Un assez grand nombre d'amphores romaines ont été mises à jour. Cette découverte appuie les indications jadis données par Mazauric et l'on y trouve la preuve qu'une fabrique d'amphores s'élevait à cet endroit. Il ne peut être question de vases fabriqués au Moyen Age car ceux-ci n'ont pas de bec et ont un orifice assez grand. Ces amphores sont à fond plat ce qui indique qu'elles étaient destinées à contenir de l'huile.

M. Sagnier fait une communication sur Watteau et Marivaux. En rapprochant ces deux noms, M. Sagnier entend souligner ce qu'il y a de spécifiquement français chez le peintre comme chez l'écrivain. Après avoir esquissé le temps et le milieu qui les inspirèrent, il montre combien ils ont marqué leur époque d'une touche personnelle. M. Sagnier illustre sa thèse par de dé-

licates descriptions des principales toiles de Watteau et la subtile analyse des chefs-d'œuvre de Marivaux.

M. Lavergne rend compte d'un ouvrage dont l'auteur M. Noé a fait hommage à la Compagnie. Il se compose de poèmes réunis sous ce titre « Horizons poétiques ». Après avoir fait des réserves sur quelques insuffisances de prosodie, M. Lavergne loue les dons poétiques de l'auteur et donne lecture de quelques pièces dédiées à Léo Larguier. Il cite notamment celle qui rappelle notre regretté confrère le poète Laforet sous ce titre « Sur la mort d'un charretier, poète disciple de Mistral ».

Séance du 20 décembre 1940

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le chanoine Chabot, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Fabre, Baillet, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard Antonin, Pasteur Cadix, Giran, membres résidants ; H. Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants ; Raoul Stephan, membre correspondant. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Léo Larguier de l'Académie Goncourt et de Roux assistent à la séance.

M. le Président adresse quelques mots d'accueil aux écrivains qui, momentanément à Nîmes veulent bien s'intéresser aux travaux de la Compagnie.

L'Académie décide de décerner au cours de sa séance publique du 22 le Prix Jules Salles en attribuant une annuité (1938) à Mlle Garrisson et deux autres (1939 et 1940) à M. Ferdinand Pertus. M. Marcel Coulon fait une communication sur le poète anglais Kehat et principalement sur son œuvre intitulée « La veillée de Ste Agnes ». Il donne lecture de sa traduction en vers, traduction qui calquée sur la lettre et le rythme du poète anglais reproduit fidèlement la pensée et l'inspiration de celui-ci.

M. Coulon indique quel est le sens de ce conte tragique et l'interprétation qu'il convient de lui donner.

M. Henri Mazel présente le compte-rendu de l'ouvrage de M. Gibelin sur l'Esthétique de Schelling et l'Allemagne de Mme de Stael. C'est une contribution à l'étude de cette question. Qu'est-ce que Mme de

Stael a compris de l'Allemagne et qu'a-t-elle fait comprendre de l'Allemagne à la France ? Il résulte de la savante étude de M. Gibelin que Mme de Stael romantique littéraire ne doit rien à Schelling romantique philosophe.
